Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 60 (1996) **Heft:** 237-238

Buchbesprechung: Comptes rendus

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 27.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

COMPTES RENDUS

REVUES, ACTES DE COLLOQUES, RECUEILS

Claude GUIMIER (éd.), 1001 circonstants, Caen, Presses Universitaires de Caen, 1993, 283 pages.

Cet ouvrage composé de 10 articles présente un travail collectif mené au sein du laboratoire ELSAP (Étude Linguistique de la signification à travers l'Ambiguïté et la Paraphrase, URA 1234 du CNRS). Il n'est donc pas étonnant qu'il soit consacré au problème de *circonstants*, eu égard à la thématique générale dudit laboratoire. Comme le rappelle Cl. Guimier dans son *avant-propos*, les circonstants peuvent être sujets à une triple ambiguïté: leur distinction avec les actants, leur portée (ou incidence) et leur rôle sémantique. L'objectif visé par les auteurs de ce recueil est par conséquent d'expliciter les mécanismes d'interprétation des circonstants en rapport avec leur position et leur incidence.

7 études sur les 10 réunies dans ce volume sont basées sur un corpus constitué à partir de 12 articles d'un numéro du journal Le Monde, et qui comprend environ 1100 items circonstanciels. Cl. Guimier, dans son article «L'établissement d'un corpus de circonstants» (pp. 11-45), expose les principaux problèmes posés par le travail sur un corpus, spécialement ceux de la délimitation de la phrase et de l'identification des circonstants. Si le premier problème est résolu par l'application systématique du même principe à l'ensemble du corpus, le deuxième réapparaît constamment dans la plupart des études. En effet, sont recensés au départ comme circonstants tous les items qui ne remplissent aucune des fonctions de sujet, d'attribut, de complément essentiel, direct et indirect. Ainsi se trouvent dans la classe des circonstants non seulement les traditionnels compléments circonstanciels exprimant le lieu, le temps, la manière, etc. mais aussi les connecteurs tels que cependant, pourtant, or, donc, mais, ou, et, ni, car. Or la difficulté que représente la distinction entre complément essentiel et complément circonstanciel ayant été maintes fois soulignée, il est donc légitime que le lecteur s'attende à quelques éclaircissements sur ce point.

Les circonstants, définis de façon négative, sont considérés comme des constituants satellites du verbe, pivot de la phrase. Le lien qui unit les circonstants au verbe est cependant variable; il peut être très étroit, concernant uniquement le verbe, ou très lâche, portant alors sur l'ensemble de la phrase, voire sur l'énonciation. Les circonstants sont ainsi décrits en termes de *continuum*, allant de la relation intraprédicative à la relation extraprédicative; comme les circonstants intraprédicatifs se rapprochent des compléments essentiels, la frontière tend à s'effacer entre ces deux fonctions. S'agit-il alors encore de circonstants? N'a-t-on pas affaire plutôt à

des compléments essentiels? Cette question ne trouve pas de réponse dans le volume, la plupart des études s'intéressant surtout à la nature du lien entre verbe et circonstant.

Pour N. Fournier («La ponctuation des groupes circonstants dans le corpus Le Monde», pp. 47-67), la ponctuation constitue la fonction désambiguïsante en ce qui concerne la distinction entre circonstants intraprédicatifs et circonstants extraprédicatifs. Cependant l'auteur reconnaît que tous les extraprédicatifs ne sont pas accompagnés d'un signe de ponctuation. Sans mettre en doute la validité de ce critère, applicable uniquement à l'écrit, voire à un écrit de certain niveau demandant une connaissance des règles orthographiques, on aurait souhaité une explication portant sur d'autres critères que la ponctuation, utilisables pour l'identification des circonstants intra- ou extraprédicatifs, puisque les extraprédicatifs ne se démarquent pas toujours du reste de la phrase par la présence d'une ponctuation.

Dans d'autres études, les principaux critères utilisés pour l'identification des circonstants sont la mobilité et l'effacement. Les auteurs évoquent pourtant les problèmes provenant de ces critères.

N. Le Querler («Les circonstants et la position initiale», pp. 159-184) remarque que certains circonstants sont réfractaires au déplacement; certains ne peuvent apparaître qu'en tête de la phrase, et d'autres ne peuvent s'y déplacer; le déplacement d'un circonstant à une autre position peut entraîner une modification de sens plus ou moins importante. Elle affirme en revanche que les compléments essentiels ne peuvent figurer en position frontale. Ce jugement ne me semble cependant pas bien fondé, étant donné le nombre d'exemples considérables d'antéposition de compléments essentiels tant dans des données orales qu'écrites⁽¹⁾ (cf. par ex.: *La solitude, elle ne supporte pas.* (*Le Méridional*, 9/11/83), cité dans A. Sauvageot, 1985).

V. Serafin («Les circonstants en positon finale: problèmes d'incidence», pp. 185-205) ainsi que P. Boissel et J. Devarrieux («Les groupes prépositionnels en dans», pp. 235-251) tentent de classer les différents circonstants sur un continuum scalaire tout en utilisant systématiquement les deux critères déjà évoqués. Les deux pôles extrêmes de cette échelle sont marqués respectivement par [+ essentiel] et [+ circonstanciel]. Ainsi sont classés de haut en bas de l'échelle:

- les circonstants qui ne peuvent être ni déplacés ni supprimés;
- ceux qui ne répondent positivement qu'à l'un de ces deux critères;
- ceux qui répondent positivement aux deux critères mais avec un changement de sens notable;
- ceux qui répondent positivement aux deux critères avec un changement de sens minime.

La manipulation de ces critères reste cependant délicate comme le remarquent P. Boissel et J. Devarrieux: faut-il se limiter à la phrase ou faut-il prendre en considération l'organisation textuelle?; un prédicat reste-t-il saturé lors de la supppression

⁽¹⁾ Voir à ce propos les travaux menés au sein du Groupe Aixois de Recherche en Syntaxe ainsi que l'article de A. Sauvageot, 1985, paru dans *Travaux* nº 3, Université de Provence.

d'un élément de la phrase?; l'utilisation du critère de la mobilité est souvent tributaire de la subjectivité.

G. Garnier s'intéresse pour sa part à la «Structure du groupe de circonstants» (pp. 207-234). Il s'avère alors que le dénombrement des circonstants est la première tâche à accomplir. Plusieurs cas pour lesquels se pose un tel problème sont évoqués dans l'article de Cl. Guimier, mais la solution ne se trouve pas dans celui de G. Garnier. Ainsi on rencontre l'exemple du type «(...) les politiques sociales sont de plus en plus étroitement liées à des analyses et à des projets économiques» (p. 213) pour lequel on hésite à admettre la présence de 2 circonstants; de plus en plus n'est-il pas plutôt un modifieur de l'adverbe étroitement qu'un circonstant autonome? L'interprétation de cette expression n'est en tout cas pas la même selon que l'on a affaire à un modifieur ou à un circonstant autonome: dans le premier cas, il exprime une intensité et dans le second, plutôt une temporalité. Par ailleurs, dans ce dernier cas, contrairement au premier, l'expression en question peut être déplacée indépendamment de l'adverbe. L'auteur ne distingue pas non plus les éléments juxtaposés appartenant au même paradigme et ceux juxtaposés qui appartiennent à différents paradigmes. Ainsi sont analysés de la même manière l'exemple du type: du Japon aux États-Unis et du Canada à la France et celui du type: à Las Palmas devant ses juges chrétiens (p. 221); ces exemples comportent, selon l'auteur, tous deux deux circonstants exprimant l'espace. On aurait souhaité également une étude plus approfondie sur le problème de la hiérarchisation des circonstants. En effet, lorsque deux circonstants sont affectés du même trait, à savoir «espace» ou «temps», les déplacements concomitants de l'un en tête de la phrase et de l'autre en fin de la phrase ne se fait pas arbitrairement. Prenons un exemple donné par l'auteur (p. 208), que je simplifie comme suit: Non loin de là, à l'ombre du château, un centre accueille 2.500 stagiaires par an. Le premier circonstant non loin de là peut rester en tête de la phrase, lorsque le second, à l'ombre du château se place en fin de la phrase: non loin de là, un centre accueille 2.500 stagiaires par an, à l'ombre du château. Il est en revanche plus difficile de laisser le second en tête de la phrase et le premier à la fin: ? à l'ombre du château, un centre accueille 2.500 stagiaires par an, non loin de là. Il en va de même pour l'exemple dans lequel figurent deux circonstants temporels: Le 20 septembre 1792, au petit matin, l'affaire s'engage (p. 222). Si le premier circonstant peut rester en tête de la phrase lorsque le second se déplace en fin de phrase, le second ne peut rester en tête en laissant le premier à la fin: Le 20 septembre 1792, l'affaire s'engage en petit matin; ? Au petit matin, l'affaire s'engage le 20 septembre 1792. La présence d'un terme anaphorique tel que là ou le rapport d'inclusion entre deux circonstants me semblent jouer un rôle déterminant quant à la structure hiérarchique de plusieurs circonstants du même type.

Cl. Guimier limite le champ de son étude à la construction attributive («Les circonstants en phrase attributive», pp. 127-157). Il étudie ainsi le problème de l'incidence d'un élément X placé entre le verbe copule *être* et l'attribut; si le constituant en question est incident au verbe, il sera considéré comme un circonstant, s'il est incident à l'attribut, il s'agira d'un complément interne de cet attribut. En s'appuyant sur différents tests tels que le détachement, la focalisation, la portée de la modalité de négation, il distingue différents types d'adverbes selon les visées syntaxiques.

Les 7 études précédemment présentées s'appuient sur le même corpus, mentionné plus haut et s'inscrivent dans la lignée guillaumienne par l'exploitaiton de la

notion de l'incidence. Les trois autres s'en distinguent par l'étude d'un autre corpus ou par le cadre théorique adopté.

P. Le Goffic («Les subordonnées circonstancielles et le classement formel des subordonnées», pp. 69-102) propose un nouveau classement des propositions subordonnées selon deux critères: critère morphosyntaxique de la formation et du fonctionnement du terme connecteur et critère de la «perspective», telle que définie par Damourette et Pichon, sous le nom d'«appétition». Selon le premier critère se distinguent tout d'abord 3 types de subordonnées: relative, conjonctive et complétive. Le deuxième critère concerne uniquement les conjonctives, qui se divisent en intégrative et percontative. Procédant à une approche analytique pour l'analyse des dites «locutions conjonctives», l'auteur considère comme propositions subordonnées circonstancielles seules les propositions intégratives adverbiales, à savoir les propositions en où, quand, comme, que (adv.), si.

L. Gosselin («Circonstanciels et relatives: stratégies d'analyse syntaxique», pp. 103-126) met à profit la théorie X-barre pour traiter de la parenté entre circonstanciels et relatives. En avançant l'hypothèse selon laquelle les circonstanciels et les relatives ne se rattachent pas à des nœuds spécifiques dans l'arborescence, mais aux axes lors de l'interprétation syntactico-sémantique, l'auteur prévoit les positions de surface des circonstanciels sur l'axe des projections de V et celles des relatives sur l'axe des projections de N. Un tel modèle présente, selon l'auteur, des avantages tant au niveau syntaxique qu'au niveau de l'interprétation sémantique; il est apte à rendre compte des positions de surface des éléments détachés; il n'implique pas systématiquement l'ambiguïté structurale entre construction intégrée et construction détachée.

C. Fuchs («Position, portée et interprétation des circonstants: encore et les circonstants de localisation temporelle», pp. 253-283), étudie l'adverbe encore figurant à côté d'un circonstant temporel. Exploitant un corpus de plus de 8.000 occurrences de encore, recueillies dans diverses sources écrites (romans, journaux, etc.), elle tente de discerner la portée de l'adverbe à partir des indices formels, à savoir la position de l'adverbe et la ponctuation. L'incidence de encore au complément temporel ou au verbe implique un domaine d'interprétation différent: temporel ou aspectuel. Lors de l'incidence plurivoque, le champ sera perçu comme couvrant plusieurs domaines, sous l'effet d'un coulissage interprétatif. Ainsi l'auteur explique que la portée sémantique, beaucoup plus souple que la portée syntaxique, peut mettre en jeu des mécanismes continus.

Tous les articles réunis dans ce volume, pour intéressants qu'ils soient, peuvent laisser le lecteur quelque peu frustré. On aura notamment aimé une discussion plus approfondie sur la problématique des critères utilisés, les seuls employés étant ceux de suppression et de mobilité. Le brouillard qui règne sur la zone se situant entre le complément essentiel et le complément circonstanciel n'est, par là même, pas entièrement dissipé. Il n'en reste pas moins que par les points de vue adoptés et les sujets abordés, cet ouvrage saura apporter du profit à tous ceux intéressés par la question syntaxique et sémantique des circonstants.

Injoo CHOI-JONIN

Hans-Martin GAUGER - Wolfgang PÖCKL (Hrsg.), Wege in der Sprachwissenschaft. Vierundvierzig autobiographische Berichte (Tübinger Beiträge zur Linguistik, Band 362), Tübingen, Gunter Narr, 1991, 259 pages.

Il faut se réjouir du fait que les matériaux disponibles pour l'historien de la linguistique s'enrichissent de nouveaux genres: les «archives orales» (entretiens, communications), les notes non publiées (notes pour la préparation d'un cours, notes prises à propos de lectures – s'ajoutant aux notes prises à des cours, comme celles qui ont servi de base à l'édition du *Cours de linguistique générale* de Ferdinand de Saussure), les exposés de synthèse délibérément suscités, et les notices autobiographiques. C'est dans cette dernière rubrique qu'il faut placer le passionnant petit volume que Hans-Martin Gauger et Wolfgang Pöckl ont eu l'idée d'offrir au maître de l'étude des équivalences et des incommensurabilités entre langues, Mario Wandruszka (né en 1911).

L'idée était excellente, et l'éclairage individuel - où chacun arrive avec ses vues, ses présupposés, et aussi... son auto-image -, permet de constater que la linguistique est une science plurielle, par ses méthodes, par ses ambitions, par son champ diversifié. Et ce qui fait le charme de ce livre, c'est que (sous l'inspiration diffuse de Martin Heidegger?), chacun retrace sa voie, son «Weg in der Sprachwissenschaft» (ou mieux: in den Sprachwissenschaften?). Une invitation avait été envoyée à des linguistes d'un âge déjà avancé («ältere Sprachwissenschaftler», p. 14) pour obtenir d'eux un morceau d'autobiographie. Les 44 réponses à l'invitation qui sont publiées ici, dans l'ordre alphabétique des auteurs, témoignent bien de la pluralité - variété qui non seulement délecte, mais qui semble nécessaire au bon fonctionnement de notre discipline - des intérêts, des goûts, des visées, des trajets, des ambitions, des caractères, des longueurs de souffle, bref des personnalités de linguistes. À l'exception des pièces de H. Seiler et de J.-M. Zemb, qui ne sont pas tellement autobiographiques (et le texte de Zemb est aussi fuyant que ses autres écrits), presque tous les auteurs évoquent aussi le rôle de la deuxième guerre mondiale dans leur vie et dans leur carrière.

Voici la liste des contributions: Gérald Antoine, «Remember/Souviens-toi, prodigue! Esto memor!» (19-22); Willy Bal, «De la dialectologie wallonne aux problèmes linguistiques du Tiers-Monde» (22-28); Kurt Baldinger, «Sprachwissenschaft als persönliches Erleben (zwischen den Methoden von gestern und morgen)» (29-44); Pierre Bec, «Comment peut-on être Gascon? ou D'un bureau de poste à la linguistique» (44-48); Matilda Caragiu Marioţeanu, «May I Introduce Myself?» (49-51); Jean-Claude Chevalier, «Le charme de l'âge» (52-57); Hans Helmut Christmann, «Lehrer und Schüler: Adolf Tobler und Erhard Lommatzsch - und ein kleiner Appendix» (57-63); Alexi Decurtins, «Bündnerromanisches Kaleidoskop» (63-69); Norman Denison, «Linguistics with a Human Face» (70-74); W. Theodor Elwert, «An der Grenze zwischen Sprach- und Literaturwissenschaft» (75-81); Johannes Erben, «Ein Rückblick» (81-86); Rudolf Filipović, «From Literary to Linguistic Career» (86-91); Hans Glinz, «Wenn ich noch einmal anfangen könnte...» (91-104); Klaus Heger, «Konsequenz oder Neugier?» (104-108); Gerhard Helbig, «Rückblick» (109-113); Gerold Hilty, «Erneuerung und Bewahrung, Wandel und Tradition» (113-117); Maria Iliescu, «Labor omnia uincit improbus» (118-123); Robert Lafont, «Syntax, Sociolinguistics, Praxematics: The Theoretical and Practical Itinerary of a 'Linguiste Engagé'» (124-128); Winfred P. Lehmann, «De Libera Grammatica» (129-134); Ernst Leisi, «Mehrmals unverdientes Glück» (135-138); Giulio Lepschy, «Retrospettiva» (138-143); Juan Miguel Lope Blanch, «Retrospección» (143-146); Helmut Lüdtke, «Marseille, Versailles, Birmingham» (146-150); Witold Mańczak, «Deux questions fondamentales concernant la linguistique» (151-155); André Martinet, «En droite ligne» (155-160); Tullio De Mauro, «The World Looked Wonderful» (160-165); Manfred Mayrhofer, «Mein Weg zur Sprachwissenschaft» (165-171); Charles Muller, «Des lettres aux chiffres» (172-176); Eugene A. Nida, «A Personal Triad» (176-182); Herbert Pilch, «Linguistische Selbstbetrachtungen» (182-187); Rebecca Posner, «Je ne regrette rien» (187-192); Bernard Pottier, «Un éclectisme éclairé» (192-195); Helmut Rix, «Entscheidung für die Indogermanistik» (195-199); Marius Sala, «L'univers de la linguistique» (199-203); Cesare Segre, «Alla luce della linguistica» (203-208); Hansjakob Seiler, «Folgerichtige Entfaltung» (209-213); Heinrich Schmid, «Ein altes Thema: ... los motz e.ls sos e.ls lenguatges» (213-218); Wolf-Dieter Stempel, «Fachliche Identitätsprobleme - personalisiert» (218-225); Georges Straka, «De Tábor, en Bohême, à Strasbourg par Prague, Paris et Clermont-Ferrand» (225-231); Oswald Szemerényi, «In the Service of a Library» (231-240); Pavao Tekavčić, «L'interesse e il fascino della phase romane primitive» (240-244); Lore Terracini, «Svolte senza abiure» (244-248); Harald Weinrich, «Eine Kehre ist eine Kehre ist eine Wende» (248-252); Jean-Marie Zemb, «En remontant le cours du Léthé» (252-259).

Les romanistes trouveront donc de quoi se nourrir dans ce volume: à part les contributions de Bal, Baldinger, Bec, Hilty, Pottier, Sala, etc., on lira avec émotion les pièces autobiographiques des regrettés Klaus Heger et Georges Straka.

Regrettons que le volume soit déparé par de nombreuses fautes typographiques: p. 16 l. 1, lire: entreprendre; p. 20 l. 14: XIXe siècle; p. 47 l. 39: indispensables; p. 49 l. 21: dû; p. 49 l. 26 saisi (et non sésissé); p. 49 l. 30: différence; p. 49 l. 33: traité; p. 49 l. 35: qu'adjectif; p. 50 l. 38 transformationalisme; p. 52 l. 28: obtenait; p. 57 l. 15: leurs conjoints; p. 110 l. 27: Růžička; p. 111 l. 20: Oberflächenstruktur; p. 130 l. 15: Wisconsin; p. 131 l. 14: Kuryłowicz; p. 155 l. 30: pléiade; p. 159 l. 10: situations; p. 159 l. 39: Kuryłowicz; p. 162 l. 9: Galante; p. 200 l. 10: éminents; p. 200 l. 14: suivis; p. 206 l. 2: Mukařovský; p. 228 l. 38: phonétique; p. 230 l. 21: jamais; p. 233 l. 24: exclusively; (p. 235: à noter que Leuvens[ch]e Bijdragen est une revue belge, et non hollandaise); p. 242 l. 18: è; p. 252 l. 11: souvenirs; p. 259 l. 8: éclairer. Enfin, le texte (en anglais) de Robert Lafont contient un grand nombre de fautes: terme; forme; G. Meillet; epistemelogical; I begann; commiting; Séguy hat expected; a long last; desiged; sociolingustics.

Pierre SWIGGERS

PROBLÈMES GÉNÉRAUX

Pierre-Henri BILLY, *Thesaurus Linguae Gallicae*, Hildesheim-Zürich-New York, Olms-Weidmann (Alpha-Omega, Reihe A. Lexika, Indizes, Kondordanzen zur Klassischen Philologie CXLIV), 1993, XXV + 229 pages.

Voilà un livre fort utile. Il est dédié à Karissimo veneratissimoque magistro Ragimundo SINDOV qui pour sa part, expert en la matière, a fait la traduction en latin de la préface, du *Prooemium* donc, signé *Petrus Henricus BILLY* (p. II) où *Billiacus* aurait déjà pu illustrer l'importance du gaulois pour la toponymie en France et ailleurs. Alors que Holder, vieilli depuis longtemps et toujours indispensable, avait compilé dans son *Alt-celtischer Sprachschatz* (1897-1917) tout ce qu'il avait jugé celtique, M. Billy se contente du gaulois, et on ne trouvera dans son ouvrage aucune allusion aux langues celtiques insulaires ni aux variantes continentales que sont le celtibère ou le lépontique.

M. Billy affirme que le gaulois a été parlé en Gaule: «cuius enim regio eius lingua», et «Vocabulum autem Gallicum et Celticum non inueniri potest alio loco atque fuerunt agris a Gallis occupati, praesertim Gallia Caesari nota» (I). Puisqu'il s'agit là de la délimitation du territoire «gaulois», on aurait aimé que le Thesaurus (= Th.) le comprît en entier. Mais M. Billy en a décidé autrement: «Manat quadam propositione certe definita index nominum locorum ab origine ad hoc tempus describendorum in Francia hodie finita» (I), et on doit se demander pourquoi. En effet, le Genava (> Genève) de l'ancienne Narbonnaise n'est pas moins gaulois que Genabum (Orléans), Eburodunum n'est pas seulement Embrun, mais aussi Yverdon, Nyon devrait avoir sa place parmi d'autres Noviomagus (> Nijon, Nyons et trois autres) tout comme Neumagen qui a conservé le -g- étymologique (cf. également Dormagen, Marmagen, Remagen, tous attestés It.Ant. ou Peut.), et parmi les Lug(u)dunum anciens (Lyon, St.-Bertrand-de-Comminges) il v a aussi Leiden/Levde. Ce système rigide qui fait coïncider la Gaule antique avec la France moderne ne mène pas seulement à des bizarreries - ainsi B. a cru pouvoir inclure dans son Th. les Trévires 'peuple de la moyenne vallée de la Moselle' (six fois), mais pas Trier/Trèves, leur chef-lieu - mais surtout à un Thesaurus Linguae Gallicae singulièrement amputé.

M. Billy sait que «difficile... est eligere quod Gallicum proprium est» (I), car «Conuenit, ..., vehementer affirmare cum Celtice scientibus sermonem Gallicum parum notum esse» (II): «Delectus igitur agendus est inter uerba et nomina quae alteruter dicit Gallica» (I). B. se réserve donc d'effectuer un choix qui le mène à éliminer ce qui lui paraît prégaulois. Aussi n'a-t-il pas retenu, des peuplades attestées en Gaule («française»), p.ex. les Rei (> Riez) que d'aucuns estiment ligures, ni les Ausci (> Auch), peut-être aquitains (apparentés aux euskariens). De même, les Sequani sont apparemment tombés dans l'interdit et avec eux la Seine (> Sequana), probablement coupables – même si on leur accorde le droit d'être celtes⁽¹⁾ – d'avoir conservé un -qu- à la place du -p- requis pour le gaulois.

Le *Thesaurus* contient en premier lieu des noms propres, à savoir «(nomina) locorum, gentium, deorum finem descriptum esse quintum saeculum, et sextum... hominum» (I) – sans que l'on ait la chance de connaître les raisons de ce choix différent –, mais aussi le nombre relativement restreint des appellatifs reconnus gaulois par des auteurs anciens pour lesquels les restrictions indiquées n'ont pas cours, parce que les *nomina appellativa* sont «etiam e scriptis e litteris medii quod uocamus aeui» et, dépassant les frontières de la France actuelle, «in uastiore spatio collecta» (I). Il y a là matière à discussion, de même que lorsqu'on apprend «Formae uariantes casu nominatiuo, alio rarissime relatae sunt» (I). En effet, on peut juger

⁽¹⁾ Ce que ne font pas Dauzat/Deslandes/Rostaing qui, d'après Fouché, y voient une «rac. hydron. préceltique $s\bar{e}c$ -[...]» (83).

problématique la reconstruction de nominatifs qui ne sont pas attestés, p.ex. ουενικος 'membre du clan' (154), lorsque la forme attestée est ουενικοι (dat.sg. ou nom.pl.)⁽²⁾, ou *gobedes* 'forgerons' (84), un nom.pl. hypothétique au lieu du lat.pl. *gobedbi* de l'inscription⁽³⁾.

Dans un travail de cette envergure, il est normal que chacun ait traité différemment tel ou tel détail. J'en choisirai trois de nature différente. Dans le cas de Anext[iomarus] (12) on se demande pourquoi B. ne s'est pas rangé du côté de Hirschfeld qui, après discussion, a préféré compléter la forme en Anext[lomaro]⁽⁴⁾, surtout que le Th. contient un autre Anextlomarus⁽⁵⁾ (et Anextlus, Anextlatus, etc. contre un Anextia). – Quant à tarto- 'troisième' d'après Evans (142) on se demande, aussi à cause de l'existence de trito- (148) 'id.', si le signifié – lié à l'étymologie – n'est pas un autre, 'sec' par exemple⁽⁶⁾. – L'anthroponyme Verbronara (155) aurait mérité la remarque qu'il s'agit là probablement d'une graphie erronée pour -mara, élément de composition bien connu – et sous lequel le nom est rangé plus tard (198) –, alors que -nara semble inexistant. Un tel procédé n'aurait pas déparé l'ouvrage dans lequel se trouve maint renvoi à des formes comparables et, dans le cas d'une graphie erronée, à la forme supposée correcte, p.ex. «Icidmagus... intell. Iciomagus» (88).

Mais notre *Thesaurus* ne contient pas que du gaulois transmis par l'Antiquité: «Tandem restituta a grammaticis etyma excerpsimus» (I). On trouve là surtout des éléments traités dans le cadre des ouvrages de K.H. Schmidt et D.E. Evans sur l'anthroponymie gauloise, et les étymons «gall.» du *FEW*, donc deux catégories bien différentes dans le sens qu'on ne leur trouve guère de correspondances. Vu le caractère restrictif à plusieurs égards du *Th.*, on est quelque peu étonné de rencontrer ces étymons dont la plupart sont de simples reconstructions. De ces étymons, B. n'en a pas inclus une quinzaine, et on ne connaît pas les raisons qui l'ont amené à rejeter, p.ex., *basire, *wes- ou *lastra et *nesta, deux étymons traités par Hubschmid, et celles qui l'ont fait retenir, p.ex. *bostia, *crottiare, *maruo- ou *meda. – Dans le *Th.* on trouvera aussi avec equoranda (le *ewiranda du *FEW*) un type toponymique qui, par le passé, a fait couler beaucoup d'encre et que certains chercheurs, comme Dauzat, ont qualifié de composé gaulois avec un élément préceltique à cause du -qu-(7) qu'on ne retrouve pas seulement dans *Sequana*, mais aussi dans equos du calendrier de Coligny, mot accepté dans le *Th.*, et dans quimon qui ne s'y trouve pas.

Chaque entrée contient, pour les appellatifs, une définition en français (p.ex. *rika* 'sillon'), pour les toponymes, etc. l'équivalent français (p.ex. *Rotomagus* 'Rouen'), pour les anthroponymes la mention latine *nomen*. Chaque forme est repérable grâce

⁽²⁾ RIG, G-279.

⁽³⁾ RIG, L-13.

⁽⁴⁾ CIL XIII, 3190.1.

⁽⁵⁾ Selon B. Maier, Lexikon der keltischen Religion und Kultur, 20, il y a aussi Anextlomara (mais, hélas! en Suisse, à Avenches/Aventicum).

⁽⁶⁾ Cf. P. de Bernardo Stempel, Die Vertretung der indogermanischen liquiden und nasalen Sonanten im Keltischen, Innsbruck 1987, 146 et 149.

⁽⁷⁾ La Toponymie française, Paris 1939 (réimpr. 1960), 122-125 («Equaranda, Equoranda»).

à l'indication bibliographique en abrégé, p.ex. «boco-, *'vainqueur'. Schmidt, 1957, 151», «*bodo-, 'buisson'. IEW 114» ou «*drousso- 'arbuste'. VR, 1938, 89s.» ou bien, pour des formes anciennement attestées: «druidae 'prêtres'» (huit auteurs), «Lutetia, Paris. Caes., Gall., VI, 3, 4... Amm., XV, 11, 3.», «Cintullus, nomen. CIL XII 3944. Rep. Nîmes», donc avec indication du lieu dans un mélange de latin et de français(8). – On peut résoudre facilement les abréviations grâce à la liste des «Fontes et abreviationes» (sic!(9)) qui précède le lexique et qui rend compte de l'immense quantité de sources mises à contribution en vue de confectionner ce Thesaurus. Cette liste (XIII-XXX) se caractérise pourtant par une particularité destinée à décourager le profane: B. y donne seulement le nom de l'auteur, celui de l'éditeur et de la série dont l'ouvrage fait partie resp. la maison d'édition. Il s'agit là d'un procédé plutôt insolite qui nous prive du prénom de l'éditeur, du lieu et de la date de parution, p.ex. «Cicero, Epistulae ad Atticum (ed. Müller, Teubner)».

Des indications complètes sont données par contre dans la «Brevis bibliographia» (de fontibus III-V, de lingua V, de grammatica Vs., de uocibus VI, de uerbis VIs., de nominibus personae(10) deorumque VIIs., de nominibus locorum populorumque IXs.). B. y cite pratiquement tout ce qui est important dans le cadre d'un travail comme le sien. Le romaniste retrouvera, à part le FEW, d'autres dictionnaires tels le REW, le GPSR et le DCELC de Corominas (I-IV, 1954) à la place duquel on aurait cependant attendu le DCECH (I-VI, 1980-1991) et, de cet auteur réputé celtophile, surtout le DECLC (I-IX, 1982-1991, catalan). Voilà pourquoi on aurait aimé que B. eût inclus dans la section toponymique les Estudis de toponímia catalana(11) qui auraient pu lui fournir p.ex. une forme comme *bledino-(12). - La toponymie française est représentée, entre autres, par les ouvrages d'ensemble de Longnon (1929), Vincent (1937) et Nègre (I, 1990), La toponymie française de Dauzat et le Dictionnaire... de Dauzat-Rostaing - Gröhler (I, 1913) ne s'y trouve pas - et même celle de la Belgique romane par Herbillon (1986) - sans mention des ouvrages de Vincent (1927) ou de Carnoy (1948s.), ce qui, vu la conception du Th., peut paraître admissible. Ce qui le paraît moins, c'est l'omission pure et simple du Toponymisch Woordenboek... de Gysseling (1960), répertoire exemplaire s'il en est par ses attestations et leur datation.

C'est aussi dans la bibliographie qu'on rencontre un certain nombre de coquilles et autres erreurs⁽¹³⁾. On est surtout irrité par le manque d'un certain nombre de majuscules dans une dizaine de titres anglais⁽¹⁴⁾ et de quelques tirets suivis d'un blanc à l'intérieur des mots, coquilles imputables à l'ordinateur.

Si je disais que ce *Thesaurus* établi par M. Billy est un ouvrage fort utile, je faisais certes allusion au fait que près de cent ans après Holder et surtout après les

⁽⁸⁾ Cf. aussi «Glanum, locus prope Saint-Rémy-de-Provence.»

⁽⁹⁾ Pour une bévue semblable, cf. Corpus glossariorum Latinorum (XV).

⁽¹⁰⁾ Pourquoi pas personarum?

^{(11) 2} vols., Barcelona 1965, 1970.

⁽¹²⁾ I, 74.

⁽¹³⁾ Dans les titres allemands, on relève Zeugniss (VIII) et surtout le sous-titre du FEW: Eine Darstellung des galloromanisches Sprachschatze (VII).

⁽¹⁴⁾ P.ex. «Interpreting the gaulish inscriptions» (III).

nombreuses découvertes des dernières décennies, un nouvel inventaire du lexique celtique, et fût-il limité dans l'espace, ne pouvait pas ne pas être le bienvenu. Mais l'ouvrage de B. comporte bien plus, en l'espèce deux inventaires supplémentaires, voire complémentaires. Le premier est un *Index onomasiologicus* (167-192) dans lequel le lexique est réparti en 82 champs onomasiologiques; certains d'entres eux ne contiennent que peu de lexèmes (parfois 1), d'autres sont bien fournis, jusqu'à 42 (*de arboribus arbusculisque*, 170s.) et même 72 (*de herbis silvestribus*, 173s.); ici les définitions sont données en français. Cet index nous fait connaître dix synonymes (?) pour 'boue' – ce qui n'étonnera personne –, mais aussi quatre pour 'myrtille' ce qui surprend déjà plus et devrait encourager à entreprendre des études géolinguistiques.

Le second inventaire est un index inverse ou plutôt deux: *Index inversus latinus* (193-221) et *Index inversus graecus* (223-227). On connaît tout le bien que les dictionnaires inverses ont apporté aux philologues et aux linguistes. Ces avantages font oublier l'inconvénient de devoir consulter chaque fois deux listes (4179 resp. 633 formes) dont la grecque est faite de caractères – les mêmes qu'on a rencontrés dans le corps de l'ouvrage – peu agréables à la vue.

La lecture de ces index inverses fait cruellement sentir – je rappelle l'exemple des noms en -magus (ou -μαγος) – que tous les noms gaulois au-delà des frontières de la France actuelle font défaut. Faut-il donc souhaiter que d'autres chercheurs nous fournissent des thesauri linguae Gallicae néerlandais, belge, luxembourgeois, allemand et suisse⁽¹⁵⁾? Peut-être quelqu'un réussira-t-il à convaincre P.-H. Billy de continuer cette tâche si bien commencée et de nous donner ce que le titre de l'ouvrage semblait indiquer, un Trésor de la langue celtique parlée en Gaule, c'est-à-dire la Gaule de César. Si utile qu'il soit, le livre de M. Billy aurait pu l'être bien plus encore⁽¹⁶⁾.

Heinz Jürgen WOLF

KLINKENBERG, Jean-Marie, *Des langues romanes. Introduction aux études de linguistique romane*, Louvain-la-Neuve, Duculot (Champs linguistiques), 1994, 310 pages.

L'auteur, connu surtout comme sémioticien et expert en matière de stylistique, a écrit un ouvrage qui, sous ce titre d'apparence modeste, est un manuel d'initiation aux études de linguistique romane, destiné essentiellement à un public estudiantin. Il devrait trouver sa justification en mettant l'accent, à part une description diachronique et synchronique traditionnelle, sur les caractéristiques sociolinguistiques des différentes langues romanes.

Le livre se compose de trois parties, dont la première [15-102] contient un bref survol de quelques notions de base (définition de la linguistique et de ses disciplines) avec notamment une description générale des types fondamentaux de variation linguistique.

⁽¹⁵⁾ On sait que la plus grande densité des mots du substrat gaulois se trouve en Suisse, cf. B. Müller, «Geostatistik der gallischen/keltischen Substratwörter in der Galloromania», in: Festschrift für Johannes Hubschmid zum 65. Geburtstag, hg. von O. Winkelmann und M. Braisch, Bern 1982, 603-620, 611s. et cartes 2 e 3 (616s.).

⁽¹⁶⁾ Je remercie P. de Bernardo Stempel des renseignements qu'elle a bien voulu me fournir.

Elle s'achève par un chapitre consacré à la diachronie (changement des langues, types de classification des langues surtout indo-européennes). La deuxième partie [103-154] fournit une introduction aux structures du latin et au processus de la latinisation et de la diversification de la Romania. Pour finir, l'auteur offre au lecteur une description linguistique sommaire des différentes langues romanes [155-262], commençant par le roumain pour aboutir au français, auquel est consacré la plus large part.

Vu le public auquel s'adresse le manuel, on devrait s'attendre à ce qu'il remplisse deux exigences de base:

- (1) du point de vue didactique, il devrait être suffisamment clair et succinct, pour être accessible à un étudiant;
- (2) du point de vue descriptif, étant donné qu'un choix de faits s'impose, celui-ci devrait éliminer ce qui est de moindre importance, sans pour autant renoncer à une description adéquate et correcte.

Considéré sous ces deux aspects, ce livre révèle bien des défauts. Pour commencer avec le contenu en général, bon nombre de concepts de base ne sont pas suffisamment expliqués ou illustrés. Cela commence par exemple avec les informations concernant «la grammaire [en fait, plutôt la linguistique] et ses composants» [24-27]. Non seulement la notion de grammaire y est définie de façon assez limitée: «[...] (a) le système qui permet la parole, et (b) le modèle descriptif de ce système que l'analyse permet d'élaborer» [24] – il conviendrait d'y ajouter la conception traditionnelle de la grammaire en tant que connaissance des régularités morphologiques et syntaxiques (pour ne pas parler de l'emploi du mot pour désigner un ouvrage qui décrit ses régularités) –, mais aussi les différentes disciplines de la linguistique y sont traitées de manière peu convaincante. A quoi bon confronter un étudiant de linguistique romane avec une bonne douzaine de termes techniques de la phonétique, si l'on n'explique que partiellement de quoi il s'agit, ou pourquoi dire en cinq mots que la lexicographie est «[1']art de confectionner les dictionnaires» [26], alors qu'on consacre une page à la pragmatique (qui cependant ne peut pas être plus informative). Là, et dans beaucoup d'autres cas, il faudrait compléter les informations.

Il n'est pas rare non plus que l'auteur fasse allusion à des informations dont un étudiant ne dispose probablement pas. Prenons l'exemple suivant: «Le phénomène de la signification [...] a autrefois été récusé par nombre de linguistes: comme on ne pouvait approcher ce phénomène autrement que par l'introspection ou par la spéculation philosophique [...] il devait être exclu de la grammaire» [24]. Au lieu de mentionner, de façon indirecte, l'attitude anti-sémantique de l'école bloomfieldienne, ne vaudrait-il pas mieux dire tout simplement ce que c'est que la sémantique, de quoi elle s'occupe?

Dans cette perspective, il est plus que dommage que des termes techniques soient fréquemment introduits sans être expliqués, par exemple dans un énoncé tel que le suivant: «Chacun de ces composants [de la grammaire] constitue certes un système, mais ils constituent ensemble le code de la langue» [24]. Les notions de «système» et de «code», qui ne sont pourtant pas si évidentes pour un débutant en matière de linguistique, restent sans explication. Cela vaut également pour de nombreux autres termes (cf. à la page suivante [25] «fricative», «occlusive», «aspiration», cf. à la p. 91: «duel», etc. etc.), qui sont employés, mais sans explication. Parfois, la définition reste implicite; pour ne donner qu'un exemple [26]: «[...] /préviendrai/: le /pré/ nous y donne une indication sur le dynamisme temporel de l'action, /viend-/ véhicule le sens lié au verbe /venir/, et le /-rai/ nous permet d'identifier le temps, la personne, et le mode de la conjugaison: le mot se décom-

pose donc en trois petites unités dotées de sens, que l'on nomme morphèmes» – la notion de «morphème», même si elle ressort de l'exemple – mis à part le problème de l'analyse morphématique de *préviendrai* –, n'est pas définie clairement, pas plus d'ailleurs que celle de «monème», employée à la même page sans que le lecteur sache ni de quoi il s'agit ni quelle est la différence entre les deux termes. Étant donné qu'il s'agit d'un manuel universitaire, on aurait pu s'attendre à ce que ce livre donne une définition explicite de tous les termes techniques utilisés.

Un ouvrage dont l'auteur déclare que «sa première ambition est de s'adresser, dans un langage clair, à ceux et à celles qui n'ont encore aucune connaissance ni des langues romanes, ni de la science qu'est la linguistique» [11], devrait probablement choisir des modes d'expression autres que ceux que semble préférer l'auteur, du moins dans la première partie, où l'on peut observer une certaine prédilection pour des formules mathématiques du genre de ce qui suit: «Exemple: dans un territoire donné, l'enquête fait apparaître que, dans les localités 1, 2 et 3, le son /a/ de la langue de départ (L_0 en t_0) a abouti à un produit /a'/ en t_1 .» [36]. Ou encore: «[...] V.T. [variation temporelle] peut dépendre de V.E. [variation dans l'espace]. La variété L_0 , coexistant avec L_1 , L_2 et L_3 à t_0 s'impose aux autres variétés, et détermine leur évolution de t_0 à t_1 » [31]. Même s'il est toujours subjectif de parler du style d'un livre, il semble pourtant douteux que ce type de formalisme contribue à rendre la lecture plus claire et plus intelligible, à un étudiant qui ne connaît rien de la linguistique.

Un autre problème, mineur certes, réside dans le choix des exemples. On se demande pourquoi, dans une introduction destinée à des romanistes francophones, il faut opérer avec des faits linguistiques allemands [37], croates [39], norvégiens [41], coréens [45], ou plus exotiques encore, pour illustrer ce qui est dit. C'est, entre autres, à ce détail qu'on reconnaît que l'auteur a éprouvé certaines difficultés à se décider, dans la première partie du livre, entre une introduction à la linguistique générale ou à la linguistique romane. D'autres détails d'ordre didactique sont moins importants: la majorité des cartes ajoutées aux différents chapitres sont faites assez grossièrement, p.ex. la carte des dialectes de l'italien [177]; la forme graphique du texte serait plus claire, si tous les mots etc. cités en exemples avaient été mis en italiques; parler p.ex. des «verbes en /-er/» [83] peut induire en erreur un étudiant ayant appris que les barres transversales servent en général à noter des phonèmes (ce genre de notation est d'ailleurs appliqué constamment dans le livre).

Venons-en maintenant aux différents chapitres du livre. Dans l'introduction générale, qui explique notamment le concept de «linguistique», il aurait été souhaitable d'expliquer la dichotomie saussurienne de «langue» versus «parole» avec plus de détails et d'y ajouter le concept de «norme» au sens de Coseriu.

Les informations concernant, du point de vue sociolinguistique, la variation linguistique, sont plus substantielles, mais non exemptes de lacunes. Ainsi Klinkenberg décrit certaines catégories variationnelles (variation diatopique, diachronique et diastratique), mais il néglige les autres formes essentielles: la variation diaphasique et, avant tout, la distinction entre langage écrit et langage parlé. En ce qui concerne la «diversification dans l'espace» [33 sqq.], la notion de dialecte pourrait être définie avec plus de détails; au lieu de distinguer trois concepts différents du mot «dialecte», ce qui ne contribuera certainement pas chez le lecteur estudiantin à un éclaircissement du concept de base, il aurait fallu problématiser, à côté du critère géographique, d'autres caractéristiques (différences structurelles entre langue standard et dialecte, emploi du dialecte et fonction communicative,

oralité, évolution historique). Il paraît aussi préférable d'illustrer le problème de la délimitation dialectale et des isoglosses avec des exemples concrets.

Non seulement les informations sur la «diversification dans la société» [42 sqq.] mélangent les perspectives diastratique et diaphasique, mais là encore, les facteurs nommés par l'auteur pour décrire le processus de communication – situation du locuteur et contexte social, instrumental et référentiel - semblent trop globaux. Il faudrait d'un côté distinguer les phénomènes qui relèvent du processus de communication en général(1), ainsi que les différentes questions sociolinguistiques qui y sont relatives. La théorie des deux «codes», établie par Bernstein, est mentionnée dans un paragraphe de quelques lignes [44], sans être problématisée, ni sans la moindre description théorique et pratique approfondie. Les trois pages sur le phénomène des «attitudes linguistiques» [48-50] sont assez impressionnistes, elles-aussi, il aurait peut-être mieux valu donner un bref résumé des recherches faites en ce domaine notamment dans les pays anglophones(2). Les informations sur les «variétés spéciales» (terminologies et argot) [53-56] pourraient être plus élaborées. Il aurait peut-être fallu distinguer avec plus de clarté le sens historique du terme argot de son emploi actuel et apporter davantage de caractéristiques linguistiques. La définition linguistique des terminologies devrait être plus élaborée, d'une part ses caractéristiques linguistiques ne se situent pas uniquement dans le lexique, mais aussi dans la grammaire (emploi des temps, structures syntaxiques, etc.), d'autre part les exemples lexicaux sont trop limités.

Le phénomène du contact linguistique est traité dans le chapitre suivant [57 sqq.], qui décrit les catégories essentielles: bilinguisme et diglossie, expansion et politique linguistiques, langues mixtes (pidgin, créole). On aurait peut-être pu en dire plus sur la notion de diglossie (diglossie au sens restreint de Ferguson – avec les critères proposés par cet auteur -, diglossie au sens large), et sur la relation entre bilinguisme et diglossie, selon la description devenue classique, élaborée par Fishman. A côté des catégories de bilinguisme que distingue l'auteur, il faudrait probablement différencier de plus près: bilinguisme individuel versus social, bilinguisme institutionnel, fonctionnel, ou encore, pour se servir des termes anglais, «coordinate bilingualism» versus «compound bilingualism», etc. Ce qui est dommage, c'est que Klinkenberg ne distingue pas assez clairement interférence et emprunt en parlant d'«interférences lexicales» lorsqu'il est question d'italianismes français tels que attaquer, ou d'anglicismes tels que catch [67]. Les informations linguistiques concrètes apportées pour illustrer les phénomènes de l'interférence auraient d'ailleurs pu être complétées, par exemple en suivant les données du manuel, devenu classique, de U. Weinreich, Languages in contact(3). Tout ce chapitre sociolinguistique nous semble de valeur inégale: à côté de chapitres qui donnent, en quelques pages, un bon résumé, il y en

⁽¹⁾ Voir à ce sujet les informations contenues dans le livre de Chr. Bachmann/ J. Lindenfeld/J. Simonin: *Langage et communications sociales*, Paris 1981.

⁽²⁾ Cf. p.ex. H. Giles/E. Bouchard Ryan (edd.): *Attitudes towards Language Variation. Social and applied contexts*, London 1982.

⁽³⁾ Ne sont pas traités du tout, p.ex. la morphologie ou la phraséologie. L'affirmation que le hongrois ou le finnois sont plus résistants à l'influence des anglicismes que d'autres langues [66], serait à revoir. Quant à l'emploi des termes «substrat» et «superstrat» [68], il aurait été souhaitable, dans la perspective du romaniste, de ne pas omettre les conditions historiques particulières de ces phénomènes.

a d'autres qui ne paraissent pas assez concrets. De manière générale, ce livre constitue plutôt une première introduction à la sociolinguistique générale – où l'on dispose pourtant de bons manuels –, qu'une étude fondée sur les langues romanes.

A la fin de l'introduction générale, l'auteur traite de la linguistique historique. Il donne des informations sur la forme et les causes du changement linguistique [79-86], mais en première ligne, il fournit une description des relations typologiques, géographiques et notamment génétiques qui existent entre les langues. La partie principale est consacrée à la classification des langues indoeuropéennes et fournit une liste des différents sous-groupes et langues de l'indoeuropéen. Là aussi, on pourrait répéter certains des reproches formulés à propos du chapitre précédent, par exemple quant à la description trop peu développée du concept de «Sprachbund».

La deuxième partie décrit tout d'abord la langue latine (latin archaïque, classique et vulgaire – en mettant l'accent, bien sûr, sur le latin vulgaire), pour en venir, par la suite, à son expansion territoriale et à la diversification de la Romania. Hormis certaines lacunes et fautes de détail, cela permet un survol des caractéristiques essentielles de l'évolution interne et externe du latin, quelque peu impressionniste quant au latin écrit, mais plus informatif, quant au latin vulgaire⁽⁴⁾. Mais là aussi bien des informations, celles par exemple sur la syntaxe ou le lexique du latin vulgaire, sont assez limitées. Il conviendrait d'ailleurs de distinguer plus nettement le latin vulgaire et le proto-roman (et non pas de les donner comme synonymes, comme c'est le cas dans le titre suivant: «Le latin dit vulgaire, ou proto-roman» [109]). Certaines valorisations devraient être vues de façon plus différenciée, par exemple l'affirmation généralisante que la Gaule «est restée à l'écart et [que] le latin qui s'y est développé est relativement conservateur» [132].

Pour en venir à la dernière partie, c'est-à-dire à la description linguistique et sociolinguistique, synchronique et diachronique des différentes langues romanes, son principal avantage est de résumer plusieurs types d'information, ce qui, du moins quant au concept de base, est rarement l'objet d'un seul manuel. Chacun de ces chapitres est structuré de façon plus ou moins identique: au début, il y a un bref texte contemporain, ensuite on trouve un certain nombre de caractéristiques linguistiques («phonétique» [et, en réalité, phonologie, bien que le terme n'y apparaisse pas], «morphologie et syntaxe», «lexique», «écriture»), puis des données sur la géographie et l'histoire, des informations sur des aspects sociolinguistiques (qui, en fait, se contentent surtout de procurer au lecteur une statistique linguistique de la langue romane en question et de ses langues minoritaires), et à la fin, des extraits des premiers témoignages linguistiques écrits.

C'est cette partie-là du livre qui est peut-être la plus problématique. Au début, il aurait fallu en dire plus sur certaines notions de base (p. ex. la division en Romania occidentale et Romania orientale et autres tentatives de classification). Mais la description

⁽⁴⁾ Cet impressionnisme mène ici au même type de lacune d'ordre didactique, peu compréhensible dans la perspective d'un manuel qui «ne suppose même pas une connaissance particulière du latin» [p. 11], quand Klinkenberg mentionne par exemple [p. 113] la réduction des quatrième et cinquième déclinaisons, en latin vulgaire, sans avoir préalablement informé ses lecteurs sur le fait qu'en latin classique, il y avait cinq catégories de flexion nominale. Ainsi il sera difficile de concevoir, pour un étudiant débutant, pourquoi effigies aboutit à effigia.

des différentes langues romanes souffre également de défauts plus ou moins graves, à notre avis. C'était certes une bonne idée d'ajouter des textes, pour illustrer l'idiome roman concerné - malheureusement ceux-ci sont livrés sans le moindre commentaire et laissent donc quelque peu le lecteur sur sa faim. Les informations qu'on obtient sur les structures linguistiques des langues romanes doivent rester limitées, d'une façon ou d'une autre, dans un tel ouvrage d'introduction - il faut néanmoins se demander si dans bien des cas, cette réduction ne va pas trop loin, comme c'est par exemple le cas pour la description des faits lexicaux. On peut tout juste se contenter d'une caractérisation du lexique portugais, que l'auteur propose en trois lignes: «On fera à l'endroit du portugais les mêmes observations que pour l'espagnol: archaïsme, influence de l'arabe, etc. Mais la destinée coloniale du portugais l'a aussi enrichi de mots africains, asiatiques, etc.» [211]; il paraît assez banal de dire que le roumain dispose d'une «dérivation interne assez riche» [163]. Même dans les limites imparties à un manuel, on aurait dû davantage approfondir certains passages, qui, dans la forme actuelle, paraissent trop impressionnistes. Ceci n'est pas seulement un problème quantitatif, mais tout aussi bien qualitatif: s'il faut opérer un choix parmi les informations linguistiques censées être typiques d'une langue, il se pose évidemment la question de leur représentativité. Dans quelle mesure tel ou tel critère estil typique pour telle ou telle langue? Souvent une particularité linguistique donnée par Klinkenberg pour une seule langue romane, se retrouve dans bien d'autres langues. Si, par exemple, parmi les deux [!] traits allégués pour caractériser la syntaxe italienne, on trouve l'«utilisation de la tournure réfléchie pour exprimer le passif» [174], celle-ci est fréquente aussi bien en espagnol qu'ailleurs, dans la Romania; ce n'est donc nullement une caractéristique de l'italien. Parfois, cela amène même des caractérisations plus ou moins fortuites, par exemple si le nombre élevé des mots savants est donné comme trait typique du français [283], bien que ce phénomène soit aussi important dans d'autres langues romanes. On peut aussi se demander, s'il ne conviendrait pas d'adopter des critères plutôt synchroniques, au lieu de mélanger synchronie et diachronie, ce qui amène par exemple dans la caractérisation du lexique espagnol, tout en signalant l'importance des arabismes, à dégager trois critères assez négligeables du point de vue synchronique et quantitatif: quelques archaïsmes du latin classique (les exemples manquent), quelques mots du substrat et des germanismes [201]. Une affirmation comme celle qui suit paraît d'ailleurs assez subjective: «Le roumain donne à l'oreille du francophone l'impression d'être moins harmonieux que l'italien, dont il se rapproche cependant par la mélodie accentuelle et nombre de traits historiques» [162].

Une série de détails serait à améliorer: [p. 13, p. 162] remplacer la vieille graphie *romîn* par *român*; [p. 13] malheureusement la liste des signes de transcription est incomplète, [ch] et [č] (utilisés p. 67) n'y apparaissent pas; [p. 14] dans l'API, [w] n'est pas l'équivalent de [V]; [p. 46] l'emploi du terme «signe» est curieux dans une phrase comme la suivante: «Certains [signes graphiques] peuvent être phonographiques (les signes de l'écriture renvoient alors aux signes [!] de la langue que sont les phonèmes)». Si on définit le phonème comme élément phonique distinctif, mais dépourvu de sens, on voit difficilement comment on peut parler de signe; [p. 51] traditionnellement, la norme du «bon espagnol» n'est pas située en Castille tout court, mais en Vieille Castille (notamment dans la région de Burgos); [p. 72] la définition de «lingua franca» est trop limitée, ce n'est pas uniquement la «langue véhiculaire à dominante gallo-romane qui était d'usage dans les troupes multinationales qui participaient aux Croisades»; [p. 91] l'indoeuropéen ne possédait pas six voyelles mais dix: les cinq voyelles de base distinguées du point de vue quantitatif en brèves et en longues; [p. 91] la déclinaison à six cas existe en latin, mais il y a des langues indoeuropéennes qui ont possédé plus de cas: 7 en slavon, 8 en ancien indien; on ne peut donc pas parler, de façon généralisée, d'un système de déclinaison à six cas, en

indoeuropéen(5); [p. 93] au lieu de ne parler que de l'arménien, il conviendrait de distinguer le groupe thraco-phrygien (arménien, thrace, phrygien) des langues indoeuropéennes; [p. 93] le ruthénien n'est pas une langue slave indépendante, ce que suggère la liste fournie par l'auteur, mais bien une désignation (vieillie) d'un dialecte de l'ukrainien; [p. 111] le vocalisme du latin classique – comme il est d'ailleurs illustré par le schéma à la même page – ne comporte pas neuf unités, mais bien dix; [p. 112] le système vocalique dit archaïque du latin vulgaire ne se trouve pas uniquement en Sardaigne, mais aussi en Lucanie et en Afrique; [p. 112] en Italie méridionale, le É évolue vers un $\varepsilon^{(6)}$ et non pas vers un «e neutre»; [p. 112] le système vocalique «dacoroumain» du latin vulgaire existe aussi en Lucanie; [p. 112] la non-monophthongaison de la diphtongue latine AU ne se limite pas au provençal, mais se constate également dans les dialectes méridionaux de l'italien, en roumain et partiellement en rhétoroman. Il conviendrait aussi de mentionner les résultats du portugais (lat. AURUM > ouro, oiro); [p. 112] le groupe consonantique latin -NF- n'est pas toujours réduit à -f- (cf. lat. INFANTEM > enfant); [p. 115] fr. saison ne vient pas de STATIONEM (> it. stagione), mais de SATIONEM; [p. 123] la carte qui représente l'empire romain n'est pas très informative et de plus, ne tient pas compte de la chronologie (si l'on marque la frontière entre l'empire de l'ouest et l'empire de l'est, il ne faudrait plus noter la Dacie, qui alors ne faisait plus partie des provinces de l'empire) [p. 130] le mot macho n'existe pas seulement en espagnol, il est connu en portugais; [p. 130] lat. CANEM existait encore en ancien espagnol (can); [p. 149] parler d'un «impact burgonde» sur le francoprovençal implique qu'on ne prenne pas en considération les recherches réduisant considérablement le nombre d'étymons burgondes (Schulé, Jänicke, etc.); [p. 149] un mot tel que garder, qui est répandu ailleurs en Romania occidentale, est problématique quant à son attribution au superstrat franc; [p. 149] parler d'une «nonantaine» de mots gotiques, sur la péninsule ibérique, paraît assez exagéré. Même Gamillscheg, pourtant assez favorable aux étymons germaniques, n'a pu établir que 27 étymons gotiques, dont une certaine partie reste controversée(7); [p. 149] fr. jaune (< lat. GALBINUS) n'est pas d'origine germanique; [p. 149] le mot albéitar, en espagnol moderne, a vieilli; [p. 149, p. 166] on peut se demander s'il faut vraiment confronter le lecteur non-slaviste avec les mots russes ОДИННА ДЕСЯТЬ – lequel est d'ailleurs une forme fausse, car le numéral russe s'écrit ОДИННАДЦАТЬ (mis à part la question de savoir s'il ne vaudrait pas mieux, en parlant de l'influence slave sur le roumain, citer en exemple la forme bulgare) – ou **ЛИМВА МОЛДОВЕНЯСКЭ**, en graphie cyrillique, au lieu de les translittérer; [p. 153] on est quelque peu étonné de lire de la période du XVe au XVIIe siècle que «c'est alors que naissent les littératures proprement dialectales (par exemple bourguignonne et picarde [...]»; [p. 162] le roumain n'a pas 21, mais 23 diphtongues⁽⁸⁾; [p. 162] il serait plus précis, pour une des trois formes du futur roumain, de ne pas dire qu'il est formé avec le «morphème spécialisé o + subjonctif» et de donner la forme correcte: o să + subjonctif (o să vin, etc.); [p. 162] l'article défini postposé n'existe pas seulement en roumain, albanais et bulgare, mais aussi en macédonien; [p. 163] la règle selon laquelle le subjonctif présent roumain se formerait avec $s\breve{a}$ + indicatif présent est fausse pour la 3e personne du singulier et du pluriel; [p. 163] quant à la «terminaison» -i de la deuxième personne du singulier, dans la flexion verbale du roumain, il faudrait distinguer graphie et prononciation; [p. 163, p. 166] après la chute du système soviétique, on a

⁽⁵⁾ Cf. O. Szemerényi: *Einführung in die vergleichende Sprachwissenschaft*, Darmstadt ²1980, p. 31, p. 144 sq.

⁽⁶⁾ Cf. H. Lausberg: Romanische Sprachwissenschaft, vol. 1, Berlin 1969, p. 149.

⁽⁷⁾ Cf. E. Gamillscheg: Romania Germanica, vol. 1, Berlin 11934, p. 381 sqq.

⁽⁸⁾ Cf. E. Vasiliu: «165. Rumänisch: Phonetik und Phonologie», in: G. Holtus/M. Metzeltin/Chr. Schmitt (edd.): *Lexikon der Romanistischen Linguistik (LRL)*, vol. 3, Tübingen 1989, p. 3.

vite fait d'abandonner en Moldavie l'écriture cyrillique, il ne faudrait donc plus affirmer le contraire; [p. 164] même s'il est difficile d'en juger définitivement, il paraît douteux qu'on puisse affirmer qu'après l'abandon de la Dacie par les Romains, la langue latine se soit maintenue dans les villes; [p. 165] la carte des dialectes roumains et de leur répartition géographique est assez imprécise et reflète, en ce qui concerne le dacoroumain (notamment en Ukraine), un état de langue qui date de l'entre-deux-guerres; [p. 166] selon le recensement de 1992, le pourcentage des roumainophones, dans la population de la Roumanie, est de 89,4% (et non de 87%); [p. 167] si on se sert de la graphie roumaine pour Braşov, on devrait écrire également Voronet, et non Voronets; [p. 184] l'article défini provenant du lat. IPSE n'existe pas seulement en sarde, mais aussi dialectalement en catalan (Baléares); [p. 191] la formation périphrastique du futur avec VENIRE AD n'est pas si typique du rhéto-roman, on en rencontre des traces dialectales en français, italien, espagnol et roumain⁽⁹⁾; [p. 194] l'emploi du terme «romand» dans la carte qui représente la situation linguistique en Suisse est curieux: il désigne toute la Suisse française, et non seulement les patois franco-provençaux parlés dans sa plus grande partie (plus correctement dans le texte p. 240); [p. 200] une description comme celle qui suit: «l'espagnol connaît la diphtongaison romane: muero tiene» mélange les phénomènes: dans le cas de TENET > tiene, il s'agit d'une diphtongaison proprement dite, tandis que MORIO[R] > muero est apparemment une forme analogique (on devrait s'attendre à *moro) et n'a donc rien à voir avec la diphtongaison⁽¹⁰⁾. On pourrait d'ailleurs distinguer plus clairement les différentes conditions de ce processus, en espagnol (diphtongaison en syllabe ouverte et en syllabe fermée, contrairement au français); [p. 200] la sonorisation de -P-, -T-, -K-, donnée comme caractéristique de la Romania occidentale (pourquoi dans le chapitre qui se réfère à l'espagnol?) aboutit, en espagnol moderne, à des fricatives (- β -, - δ -, - γ -); [p. 200] en espagnol, F- n'aboutit pas dans chaque position à h- (> Ø): frente (< FRONTEM), fuente (< FONTEM); [p. 200] en espagnol, PL-, CL-, FL- ne sont palatalisés qu'en position initiale, il manque l'indication exacte; [p. 200] une affirmation telle que la suivante: «la marque du pluriel des substantifs et pronoms [!] est -s» ne vaut pas pour l'espagnol moderne (allomorphes -s, -es, -Ø); [p. 200] le plus-queparfait latin n'a survécu, dans cette fonction, qu'en espagnol médiéval, contrairement au portugais, l'espagnol moderne l'emploie en tant que subjonctif imparfait; [p. 201] l'utilisation d'une préposition pour marquer l'objet direct personnel n'est pas uniquement répandue en ibéroroman, tel que l'affirme Klinkenberg, mais se trouve aussi en roumain (pe) et en rhéto-roman (engadinois a); [p. 201] la fermeture des voyelles finales atones n'est pas typique de tout le domaine astur-léonais; [p. 202, p. 212] comme pour les autres langues romanes, on devrait ajouter des cartes dialectales pour le portugais et l'espagnol; [p. 204] si on ne parle pas d'espagnol préclassique, il conviendrait de ne pas considérer que l'ancien espagnol s'achève avec le XIVe siècle et de ne pas voir le début de l'espagnol moderne au XVe siècle; [p. 206] l'expansion de l'espagnol, en Amérique Latine, n'est terminée qu'au XVIIIe siècle (et non pas au XVIIe), en Argentine actuelle; [p. 206] l'aire de répartition du «voseo» est plus grande que ne l'indique l'auteur, à côté de l'Argentine, de l'Uruguay, du Paraguay et partiellement du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou, c'est un phénomène répandu en Bolivie, au nord du Chili, en Ecuador, partiellement au Paraguay, il se trouve aussi çà et là en Colombie(11); [p. 211] la confusion de b et v n'est pas typique du galicien, on la trouve au nord du Portugal; [p. 212] l'auteur ne résume que la systématisation des dialectes portugais de Leite de Vasconcelos qui pourtant

⁽⁹⁾ Cf. J. Haiman/P. Beninca: *The Rhaeto-Romance Languages*, London/New York 1992, p. 106.

⁽¹⁰⁾ Cf. T.A. Lathrop, *Curso de gramática histórica española*, Barcelona 1984, p. 168, § 176e.

⁽¹¹⁾ Cf. J.G. Moreno de Alba: El español en América, México 1988, p. 170 sq.

est partiellement vieillie, on devrait tenir compte des classifications de M. de Paiva Boléo et notamment de L.F. Lindley Cintra; [p. 224] contrairement à ce qu'affirme l'auteur, le provençal connaît bien la diphtongaison de \mathfrak{o} (> wa, we, $w\varepsilon$, $w\mathfrak{o}$)⁽¹²⁾; [p. 226] la carte du domaine occitan devrait parler plutôt d'occitan méridional⁽¹³⁾ au lieu d'occitan «moyen»; il manque d'ailleurs le fameux «croissant»; [p. 232] l'évolution de $\overline{U} > y$ ne couvre pas toute la Galloromania, elle n'a par exemple pas eu lieu dans une partie de la Wallonie.

Malgré les innovations de contenu qu'apporte le livre, on hésite à le recommander. Ce qui est son avantage primordial, le fait de donner une introduction synchronique et diachronique à la fois linguistique et sociolinguistique, constitue en même temps son défaut principal. Cela entraîne trois types de problèmes:

- (1) La perspective: s'agit-il d'une introduction à la linguistique générale ou spécifique? Surtout dans la première partie, il faudrait beaucoup plus mettre l'accent sur des faits provenants de langues romanes (p. ex. en ce qui concerne les exemples servant d'illustration).
- (2) Le contenu: notamment dans la troisième partie, les simplifications sont trop nombreuses et semblent à peine acceptables.
- (3) La terminologie: du point de vue didactique, il faudrait donner une définition claire et succincte de chaque terme technique qui est introduit.

A côté de cela, les nombreuses fautes de détail⁽¹⁴⁾ doivent être éliminées et la forme extérieure du texte (cartes, graphisme, etc.) pourrait être plus informative.

Pour finir: le lecteur (estudiantin) dispose, avec le manuel de J.-M. Klinkenberg, d'un livre dont la conception est bonne, mais dont la réalisation l'est beaucoup moins. Bien des choses devraient être revues, corrigées et complétées, on devrait ajouter bon nombre d'informations supplémentaires surtout en ce qui concerne la caractérisation linguistique des langues romanes actuelles. On souhaiterait donc avoir à sa disposition une nouvelle édition remaniée et améliorée; jusque-là il vaut mieux, malgré tout, s'en tenir aux manuels traditionnels, soit en linguistique ou sociolinguistique générales, soit dans la perspective du romaniste.

Joachim LENGERT

⁽¹²⁾ Cf. Ph. Blanchet: Le Provençal. Essai de description sociolinguistique et différentielle, Louvain-la-Neuve 1992, p. 106.

⁽¹³⁾ Cf. P. Bec: L'Occitan, Paris 41978, p. 9.

⁽¹⁴⁾ Fautes d'orthographe: [p. 37] le singulier du mot dialectal allemand désignant la pomme de terre est *Erdapfel* et non *Erdäpfel*; [p. 37, p. 145] écrire *Eifel* et non – malgré le nom de famille du célèbre ingénieur dont les ancêtres venaient de la région – *Eiffel*; [p. 129] pg. *medo* ne s'écrit pas avec circonflexe; [p. 149] écrire correctement roum. *război* et non *razboi*; [p. 163] la première personne du présent singulier de l'auxiliaire roumain *a avea* s'écrit *aş*, et non *as*; [p. 179] au lieu de *Walzer* (allem. 'valse') il faudrait écrire *Walser*, pour désigner certaines minorités germanophones du nord de l'Italie.

Hans GEHL / Maria Purdela SITARU (éd.), *Interferenzen in den Sprachen und Dialekten Südosteuropas*, Tübingen, Institut für donauschwäbische Geschichte und Landeskunde, 1994 (= Materialien. Heft 4/1994), 339 pages.

Les nombreux contacts linguistiques en Europe du sud-est font depuis longtemps l'objet d'études comparées, notamment en ce qui concerne les langues parlées dans la Péninsule Balkanique. Dans les cahiers publiés par l'*Institut für donauschwäbische Geschichte und Landeskunde*, on entend par Europe du sud-est une région plus vaste, comprenant, outre les pays balkaniques, la Hongrie, considérée comme une zone intermédiaire entre le monde germanophone et le sud-est européen proprement dit.

Le contenu du volume est moins général que le titre choisi: comme on pouvait déjà s'y attendre en lisant le nom de l'éditeur (Institut de recherches sur l'histoire et l'ethnographie des Souabes de la région danubienne), dans toutes les contributions l'accent principal est mis sur l'allemand: il constitue d'une part une source d'emprunts pour le hongrois, le roumain, le serbo-croate, etc., et d'autre part un récepteur d'emprunts provenant du hongrois ou du roumain. Les 10 contributions du volume sont le reflet d'un projet commun⁽¹⁾ de chercheurs allemands de Tübingen et roumains de Timişoara, d'où l'accent tout particulièrement mis dans la plupart des articles sur les interférences entre le dialecte allemand parlé au Banat (qui porte traditionnellement, sous l'influence des dénominations populaires, le nom trompeur de souabe – roum. *şvab* –, bien que la plupart des colons allemands qui se sont établis dans cette région au cours du XVIIIe et du XIXe s. ne proviennent pas de la Souabe) et le roumain (le sous-dialecte dacoroumain du Banat).

Après la préface et l'introduction signées respectivement par Horst Förster et Hans Gehl, suit une partie plutôt théorique contenant 2 articles. Dans le premier, Hans Gehl et Maria Purdela Sitaru (*Einleitende Überlegungen zu den sprachlichen Interferenzen in Südosteuropa*, pp. 7-15) discutent des notions telles que l'interférence, l'emprunt lexical, le calque et ils donnent des renseignements sur les matériaux analysés qui, dans leur grande majorité, n'ont pas été encore publiés. Heike Gloning, *Sprachliche Interferenzen im donauschwäbischen Siedlungsgebiet und ihre Bewertung durch die Sprecher* (pp. 17-29) informe le lecteur sur les types d'interférences possibles au niveau du lexique, de la grammaire, des expressions idiomatiques et sur l'attitude des sujets parlants envers les phénomènes d'interférence.

J'insisterai ici davantage sur les 8 autres articles, qui sont le résultat des recherches linguistiques proprement dites.

Hans Gehl, *Voraussetzungen für südosteuropäische Sprachinterferenzen* (pp. 31-77), conduit une recherche du type *Wörter und Sachen*, dans laquelle l'intérêt pour les aspects ethnographiques est prédominant. Il s'agit ici, après quelques considérations plus générales sur les rapports entre la population allemande, roumaine et hongroise du Banat, de dépister les influences réciproques dans trois grandes terminologies: l'agriculture et la cuisine (par exemple les noms de la pomme de terre, all. rég. *Grundbirne* > hongr. *Krumpli*, roum. rég. *grumbiri* ou de l'aubergine, roum. *vînătă*, pl. *vinete* > all. rég. *Winete*), les types et les matériaux de construction (all. *Ziegel* > roum. *ţiglă*; all. *Schuppen* > roum. *şupă*,

⁽¹⁾ Vu que son titre n'est nommé nulle part, je suppose qu'il est identique au titre du volume.

etc.), et les vêtements (roum. *opincă*, pl. *opinci* > all. *Opinka*, *Opintsche*; hongr. *suba*, serbocr. *šuba*, roum. *şubă* > all. *Schuba*, etc.).

L'article de Stefan Binder, Rumänische Einflüsse in den Banater deutschen Mundarten (pp. 79-120), apporte plus de précisions. Après une systématisation très utile des informations sur les Allemands du Banat (colonisation systématique au cours du XVIIIe s.; données statistiques), l'auteur présente de longues listes contenant des emprunts roumains dans les dialectes allemands du Banat, qu'il classifie en deux grands groupes: emprunts anciens, c'est-à-dire d'avant 1945, et emprunts récents, après 1945. Parmi les emprunts anciens, l'auteur distingue des toponymes (all. La Dealul Tschiresch < roum. La dealul Cires; Tschetate < cetate), d'autres mots appartenant à différents domaines de la vie (Brinse, Brindza «fromage de brebis» < roum. brînză; femme «fumer beaucoup» < fuma «fumer», avec un signifié plus fort que rooche «fumer»; Prunje «prune» < prună), des mots expressifs, sobriquets et locutions (Grische han «avoir peur de qch.» < a avea grijă; Newoj han «avoir besoin» < a avea nevoie). Deux courtes analyses sont consacrées au dialecte urbain (argot) de Timișoara, caractérisé par de nombreux emprunts au roumain, ainsi qu'aux reflets du multilinguisme dans la poésie populaire. La majorité des emprunts postérieurs à 1945 sont des mots de l'administration et de l'organisation communiste (Schedinze «séance» < şedință, Puletin «carte d'identité» < buletin (de identitate), Tscherere «demande, pétition» < cerere). L'article se termine par quelques considérations sur l'adaptation des emprunts roumains au système allemand.

Maria Purdela Sitaru et Livia Vasiluță, Rumänische Fachausdrücke deutscher Herkunft im Bereich der Kochkunst. Lexikalische und etymologische Untersuchung (pp. 121-141) s'occupent de la terminologie culinaire dans les dialectes roumains du Banat, soumise à une forte influence allemande. 24 termes régionaux ont été étudiés du point de vue de la sémantique, des variantes dans les différents parlers roumains de la région, de l'étymologie (dans la plupart des cas, l'étymon s'avère être un mot dialectal bavarois) et de leur extension dans d'autres langues de l'ancien empire austro-hongrois, parmi eux roum. afienștrul < Apfelstrudel, grințaic < Grünzeug, țimet < Zimmet [= Zimt], țucăr < Zucker.

Maria Purdela Sitaru, Deutsche Lehnwörter im Fachwortschatz der Heil- und Arzneimittelkunde in den rumänischen Mundarten des Banats (pp. 143-160) se propose, dans sa recherche limitée également au lexique régional du Banat, de compléter les informations sur la terminologie médicale roumaine d'origine allemande, c'est-à-dire de rejeter une grande partie des étymons hongrois et serbo-croates proposés antérieurement et de leur substituer un étymon allemand plus justifié. Il s'agit de 30 emprunts, dont seulement quelques-uns sont exclusivement typiques du Banat et des régions limitrophes, comme par exemple imfui «vacciner» < all. impfen, hexenşus «lumbago» < all. Hexenschuβ, tandis que d'autres sont répandus dans une aire plus large, qui comprend surtout la Transylvanie (reuma «rhumatisme» < en Banat probablement de l'all. Rheuma, tandis que pour la Transylvanie le hongrois et l'emprunt direct du latin sont aussi concernés, etc.).

L'article de Doina Babeu, Über die deutsche und ungarische Sprache entlehnte Latinismen und Romanismen im Rumänischen (pp. 213-226) traite d'un aspect assez bien connu de la réromanisation du vocabulaire roumain: l'emprunt des néologismes latinoromans par la filière allemande et hongroise dans la langue roumaine de la Transylvanie et du Banat. L'auteur présente, avec de nombreux exemples, quelques règles majeures d'adaptation des emprunts sous influence allemande et hongroise: règles phonétiques (lat.

 $c + e, i > ts; g + e, i > g'; qu > kv; st > \int t$, etc., par exemple en roum. (vieux, régional) *conțept, tentru, ghenealoghie, gherundiu, cvantitate, ștație, șpital*, etc.) et morphologiques (le suffixe verbal -ălui, -elui, -ului < hongr. -álni, dans arestălui, resolvirui, etc; le genre influencé parfois par l'allemand et le hongrois, comme en archiv (neutre) ~ roum. littéraire archivă, etc.).

Les deux dernières contributions du volume ont comme sujet les interférences entre le roumain et l'allemand dans la toponymie. Rodica Suflețel, *Orts- und Flurnamen deut-scher Herkunft im rumänischen Banat* (pp. 227-238), discute un certain nombre de toponymes roumains du Banat qui ont une composante allemande. Il s'agit de mots qui ont été empruntés dans les parlers roumains du Banat et qui ont servi à la composition de toponymes, comme *paore, paur(e)* «paysan; (dans la toponymie surtout) terrain plat cultivé» < all. bavarois *Paur, Baur* [= all. *Bauer*], *plaț < Platz, ibărlont, bîrlont < Überland* «terrain qui ne peut pas être partagé ou vendu», etc. Parmi ces mots, quelques-uns ne se sont maintenus que dans la toponymie.

Le dernier article, Banater Ortsnamen als Spiegel deutsch-rumänischer historischer, wirtschaftlicher und sprachlicher Beziehungen (pp. 239-255), a pour auteur Vasile C. Ioniță. Il essaie d'apporter une documentation sur les influences réciproques entre le roumain et l'allemand dans le domaine de la toponymie, en s'intéressant aux toponymes exclusivement allemands, aux toponymes roumains à composante allemande, à quelques toponymes roumains traduits en allemand et à d'autres qui ne sont intéressants que pour l'historien local.

A la fin du volume, on trouve la bibliographie générale, riche, informative, mais difficile à consulter à cause d'une classification trop détaillée: (A) Sources (?); 1 Atlas linguistiques, 2 Dictionnaires, 3 Glossaires régionaux, 4 Manuscrits, archives, 5 Autres sources; (B) Littérature; 1. Littérature régionale, 2 Études ethnographiques, 3 Études linguistiques; (C) Sigles des revues citées. L'index des localités allemandes du Banat, de la Hongrie et de la Serbie, qui offre aussi les dénominations officielles de chaque pays, est très utile.

Il n'est pas facile de formuler une conclusion après avoir lu ce volume. Le côté positif du livre est le grand nombre de régionalismes cités et discutés avec leur extension dans d'autres dialectes roumains et/ou dans les langues voisines, pour lesquels on propose ici une étymologie (le plus souvent allemande dialectale) plus précise que dans les dictionnaires étymologiques ou explicatifs roumains. Beaucoup de matériaux seraient sinon restés encore longtemps inconnus dans les archives de Timișoara. D'un autre côté, cet ouvrage soulève quelques interrogations. Il s'agit, dans ce cahier de matériaux, des premiers résultats partiels d'un projet auquel participent plusieurs collaborateurs, mais on ne parvient pas à entrevoir une structure claire qui témoigne de la coordination des travaux. Si le sujet du volume entier est, comme le souligne H. Gehl, «les interférences entre le roumain et l'allemand» (p. 4), pourquoi publie-t-il ici son propre article, d'ailleurs le plus long (pp. 161-211), Deutsch-ungarische Sprachinterferenzen, qui n'a rien à faire avec le sujet annoncé? Quelques auteurs (H. Gehl lui-même et V. Ioniță) se distinguent également par la construction assez chaotique de leurs articles, ce qui n'est pas précisément de bon augure pour l'avenir du projet. Dans la bibliographie sont à signaler quelques curiosités, avant tout le fait qu'elle n'a pas été adaptée aux exigences de la publication. Les titres roumains et hongrois sont accompagnés de la traduction allemande, un bon nombre de titres allemands (mais pas tous) de la traduction roumaine. L'AIS est cité comme Jaberg/Jud; l'écrivain roumain du Banat Sorin Titel apparaît sous «littérature régionale», ce qui n'est pas tout à fait le cas.

Malgré ces imperfections et d'autres qui n'ont pas lieu d'être mentionnées ici, le romaniste (ou, au moins, le roumainiste) trouvera, dans les matériaux publiés par l'*Institut für donauschwäbische Geschichte und Landeskunde*, une lecture à la fois utile et agréable.

Victoria POPOVICI

M. M. PARRY/W. V. DAVIES/R. A. M. TEMPLE (éd.), *The changing voices of Europe. Social and political changes and their linguistic repercussions, past, present and future. Papers in honour of Professor Glanville Price*, University of Wales Press/Modern Humanities Research Association, Cardiff, 1994, XVI + 335 pages.

Publié à l'occasion du 65° anniversaire du professeur Glanville Price, le volume contient 21 contributions, qui, à l'origine, constituaient des communications au colloque de Gregynog (Pays de Galles), consacrées au problème de l'impact des changements sociaux et politiques sur les langues de l'Europe. Le choix des langues qui font l'objet des articles reflète l'aire de préoccupations du jubilaire: les langues romanes (10 articles) et celtiques (6 articles); les autres s'occupent du maltais (1), de l'allemand (2) ou de sujets plus généraux (2). Dans ce qui suit, je me bornerai à la présentation des contributions qui concernent les langues romanes ou les pays romans.

La première, signée par Giulio Lepschy, traite d'une question très actuelle: *How many languages does Europe need?* (pp. 5-21). Il s'agit bien sûr des langues minoritaires⁽¹⁾, qui devraient être maintenues toutes, mais seulement en tant que langues parlées, tandis qu'au niveau écrit leur nombre devrait être réduit au minimum.

Les mêmes problèmes de politique linguistique européenne se retrouvent dans la contribution de Rebecca Posner, *Romania within a wider Europe: conflict or cohesion?* (pp. 23-33). Les langues romanes, affirme Mme Posner, ne sont pas capables d'assumer le rôle de *lingua franca* de la CEE; il ne reste que deux solutions, soit d'accepter la suprématie de l'anglais, soit de promouvoir le plurilinguisme et la compréhension réciproque.

La section linguistique proprement dite du volume commence par deux articles sur l'histoire sociolinguistique du français ayant comme point de départ le modèle de la standardisation des langues proposé par E. Haugen. R. Anthony Lodge, Was there ever a Parisian Cockney? (pp. 35-51) essaie de prouver l'existence, sous l'ancien régime, d'un patois parisien similaire au cockney de Londres et propose dans les annexes une bibliographie de textes cockney parisiens et trois fragments qui soutiennent son opinion. Wendy Ayres-Bennett, Elaboration and codification: standardization and attitudes towards the French language in the sixteenth and seventeenth centuries (pp. 53-73), s'occupe de l'élaboration des normes du français standard et du modèle du bon usage au cours du XVIIe et du XVIIe siècle.

⁽¹⁾ Dans les deux annexes, l'auteur présente la liste des langues parlées en Europe. Les chiffres, empruntés aux statistiques de G. Décsy (1986–1988) et B. Grimes (1988), ne sont parfois plus actuels: pour la Roumanie, l'auteur indique un nombre de 400.000 locuteurs d'allemand. Lors du recensement du 1992, il n'y avait que 119.462 Allemands en Roumanie.

La défense de la langue française au XX^e siècle est le sujet de la contribution de Malcolm Offord, *Protecting the French language* (pp. 75-94), qui passe en revue, sur un ton mi-sérieux, mi-léger, les différentes opinions, actions gouvernementales et organisations de sauvegarde de la francophonie.

Avec Maria M. Manoliu, on arrive au roumain: Language standardization and political rejection: the Romanian case (pp. 95-108). L'auteur présente, à l'aide de nombreux exemples, les différentes normes du roumain d'après-guerre (langue de bois versus langage intellectuel dans la Roumanie communiste, la pénétration d'éléments oraux dans le langage standard actuel et l'évolution du roumain écrit aux Etats Unis et au Canada).

Les deux articles qui suivent ont pour objet l'espagnol. Christopher J. Pountain, Syntactic anglicism in Spanish: exploitation or innovation? (pp. 109-124), analyse un nombre de phénomènes syntaxiques (la fréquence du passif avec ser, le gérondif qui introduit un groupe adjectival, la construction estar + siendo + participe passé, la composition nom + nom sans préposition), considérés couramment comme résultat de l'influence anglaise, et conclut que dans tous ces cas l'anglais a encouragé des tendances inhérentes à l'espagnol. Roger Wright, Logographic script and assumptions of literacy in tenth-century Spain (pp. 125-139), décourage indirectement le linguiste tenté de chercher dans les textes du Xe siècle des témoinages de l'évolution phonétique et morphologique de l'espagnol: l'Espagne était une société post-littéraire (et non prélittéraire), dans laquelle on apprenait à lire et à écrire des mots entiers; IPSA peut bien avoir été le signe graphique de [eśa].

Kathryn Klingebiel, *Nominal compounding in the Occitan dialects: influences from French (with an inventory of Occitan compound types)* (pp. 141-153), présente, de façon assez générale, quelques types de composition nominale en occitan, en distinguant entre types indigènes (par exemple verbe + nom) et types influencés par le français (nom + \hat{a} + nom); l'influence française se situe également au niveau graphique, dans la prononciation et dans certains domaines lexicaux (tels les termes de parenté).

Le dernier groupe d'articles qui nous intéresse ici concerne les langues minoritaires dans trois pays romans: l'Espagne, l'Italie et la France. John N. Green, Language status and political aspirations: the case of northern Spain (pp. 155-172) discute les facteurs qui ont favorisé l'intérêt pour les langues minoritaires en Espagne après la mort de Franco et analyse, dans le cas concret du galicien, les conséquences sociales de la planification linguistique. La situation sociolinguistique actuelle au Piémont, les positions des linguistes et des hommes politiques face au piémontais et les différents domaines d'emploi de cette «langue de l'Europe» constituent le sujet de la contribution de M. Mair Parry, El piemontèis, lenga d'Euròpa (pp. 173-192). Rosalind A. M. Temple, Great expectations? Hopes and fears about the implications of political developments in Western Europe for the future of France's regional languages (pp. 193-211) présente l'attitude pessimiste des Bretons, dans la majorité des cas, face aux nouvelles mesures pour la protection des langues minoritaires, tandis que J. Ian Press Breton speakers in Brittany, France and Europe: constraints on the search for an identity (pp. 213-226), analyse le déclin du breton depuis la Révolution Française.

Bref, un volume intéressant, qui réussit, malgré certaines généralités, à être informatif et d'une lecture agréable.

Victoria POPOVICI

RACKOW, Ulrike, Vent d'ouest - vent du nord. Hombre de campo - hombre del campo. Zum Problem des Binnenartikels im Französischen und Spanischen, Tübingen, Narr (Tübinger Beiträge zur Linguistik, 402), 1994, 241 pages.

La thèse de Mme U. Rackow, soutenue à l'université de Mayence, analyse, dans une perspective contrastive et synchronique, le problème de la variabilité de l'emploi de l'article défini, dans certaines entités linguistiques plus ou moins figées du type nom + prép. [de, à /a] (+ art.) + nom, en français et en espagnol. Elle se compose de trois grandes parties: l'introduction générale [7-51], un résumé des recherches antérieures sur l'emploi de l'article en français, à l'intérieur de ces syntagmes [53-113] et enfin, la propre analyse de l'auteur [114-183]. A cela s'ajoutent le résumé des résultats, et, dans un appendice, une liste d'exemples français et espagnols, ordonnés selon les critères préétablis par l'auteur, la bibliographie, et l'index alphabétique des exemples mentionnés dans le texte.

L'auteur se propose d'une part de procéder à l'analyse fonctionnelle de cet emploi particulier de l'article et d'autre part de répertorier les traits communs et les différences qui existent en français et en espagnol. Son interprétation repose sur un corpus établi à partir de quelques textes écrits (3 journaux français et espagnols, 4 romans avec leurs traductions) et sur un travail de dépouillement de sources lexicographiques. Il en résulte une collection de 1300 attestations françaises et de 1050, en espagnol.

L'auteur essaie tout d'abord de délimiter ce qu'il appelle des «syntagmes virtuels» (fr. arbre à fruits, bain de soleil, etc.) des composés et des phraséologismes, ceci surtout à l'aide d'un petit nombre de tests formels. Ce problème théorique de la classification – s'agit-il de composés⁽¹⁾, de syntagmes (plus ou moins?) figés ou de syntagmes libres⁽²⁾; est-ce qu'il existe une possible catégorisation, à l'intérieur des données du corpus, c'est-à-dire peut-on distinguer différents types de fixation? – est loin d'être résolu et il faudrait certainement revoir et affiner le cadre théorique, c'est-à-dire les critères formels (unités de forme ou non?), sémantiques (désignation d'une «notion unitaire» ou non?), lexicaux (formes enregistrées comme lexicalisées par les dictionnaires ou non?), etc. La démarche proposée par l'auteur reste incomplète. Certains chapitres, p. ex. celui sur la distinction entre sémantique et syntaxe [36-51], s'en tiennent nécessairement à des généralités, étant donné le peu d'espace que l'auteur peut leur consacrer.

La deuxième partie présente une synthèse des travaux, ou sémantiques «traditionnels» ou sémantico-syntaxiques transformationnalistes, qui ont déjà traité ce sujet, il est notamment question des livres de M.D. Moody⁽³⁾ et de U. Wandruszka⁽⁴⁾.

⁽¹⁾ Cf. dans ce sens p. ex. F. Rainer: *Spanische Wortbildungslehre*, Tübingen 1993, p. 291 sq. (p. ex. *convento de las monjas* est qualifié de «deskriptive Phrase» tandis que *convento de monjas* y apparaît comme «Kompositum»).

⁽²⁾ C'est cette interprétation que propose E. de Bustos Gisbert: La composición nominal en español, Salamanca 1986, p. 114.

⁽³⁾ The Interior Article in de-Compounds in French: 'Agent de police' versus 'Agent de la police', Washington 1980.

⁽⁴⁾ Französische Nominalsyntagmen. Relationsadjektivkonstruktion, Subst.+Subst.-Kompositum, Präpositionalsyntagma, München 1972.

Ce résumé présente en détail les thèses de ces deux auteurs, il contient également une critique des critères sémantiques et formels contenus dans ces ouvrages, critique dont certains éléments ont d'ailleurs déjà été formulés par les comptes rendus de l'époque, que Mme Rackow semble avoir négligés⁽⁵⁾. On aurait d'ailleurs pu s'attendre à une synthèse complète – mais l'auteur néglige non seulement certains travaux qui remontent à un certain temps⁽⁶⁾, mais aussi des contributions plus récentes⁽⁷⁾.

Les résultats de la propre analyse de l'auteur, présentés dans la troisième partie, se situent essentiellement sur deux niveaux, en ce qui concerne l'emploi ou l'omission de l'«article intérieur»: des parallélismes syntaxiques (fr. peindre à l'huile → peinture à l'huile, etc.) et surtout une interprétation poussée des régularités sémantiques. D'autres critères (p. ex. des restrictions d'ordre phonétique) jouent un rôle secondaire. D'un point de vue formel, l'auteur distingue deux groupes, l'un à déterminant déverbal, l'autre à déterminant nominal (fr. session de travail - saut à la perche, etc.). La première catégorie, beaucoup plus restreinte, apparaît presque toujours sans article, la seconde, de loin la plus grande, est plus complexe, quant à l'emploi de l'article, ce qui entraîne une sous-classification, faite sur la base de critères sémantiques, qui établit une bonne douzaine de groupes de syntagmes, dont certains sont à leur tour encore classifiés. C'est là que l'ouvrage de Mme Rackow apporte des résultats originaux, souvent en modifiant et affinant les résultats de Moody et de Wandruszka. En distinguant deux types fondamentaux de critères sémantiques – ceux qui relèvent de la relation entre les constituants des syntagmes (relation de but, moyen, lieu, temps, etc.) et ceux qui sont plus généraux (sens collectif versus sens

⁽⁵⁾ Cf. p. ex. [Wandruszka]: *RomPh*, 28, 1 (1974), pp. 146-147 (K. Togeby); *ASNS*, 210 (1973), pp. 433-437 (M. Sandmann); *FrStud*, 29, 3 (1975), pp. 370-371 (N.C.W. Spence); *ZfSL*, 83 (1973), pp. 163-168 (Chr. Rohrer).

⁽⁶⁾ P. ex. H. Matsubara: Essai sur la syntaxe de l'article en français moderne, Paris 1932.

⁽⁷⁾ Cela concerne des ouvrages généraux et des contributions spécialisées, cf. Fr. Bidaud: L'actualisation par l'article en français, Pisa 1985; I. Bartning: «L'interprétation des syntagmes binominaux en de en français contemporain», in: Cahiers de Grammaire, 12 (1987), pp. 1-64; H. Bat-Zeev Shyldkrot: «Est-ce du ou de?: Le rôle de l'article défini dans les groupes nominaux N + de + N», in: RomPh, 41, 3 (1988), pp. 309-319. Cela est valable aussi pour certains problèmes de détail, p.ex. l'emploi de l'article devant les toponymes, cf. D. Gaatone: «Grammaire géographique: réflexions sur la syntaxe des noms de pays en français», in: FrMod, 50 (1982), pp. 95-117. Cf. pour une vue élargie du problème, N. Flaux: «Les syntagmes nominaux du type le fils d'un paysan: référence définie ou indéfinie?», in: FrMod, 60 (1992), pp. 23-45. On hésite à recommander l'utilisation d'une rareté difficilement accessible telle que M.A. Abdurazakov: «Predlog 'de' i imennye predložnye slovosočetanija tipa 'suščestvitel'noe + de + 'suščestvitel'noe' v sovremennom francuzskom jazyke», in: UZTašPln, 11 (1962), pp. 1-33. Lacunes également pour l'espagnol: à côté du livre de Bustos Gisbert, cité en haut, cf. M.F. Lang: Spanish Word Formation. Productive derivational morphology in the modern lexis, London/New York 1990, p. 85 sq.

individuatif, généralisation versus spécialisation, etc.) – l'auteur nous fournit une description des règles plus ou moins systématiques, qui conditionnent l'emploi de l'article. A la fin, elle discute brièvement les cas douteux, les phénomènes de variation dans un même syntagme (esp. vestido de tarde - vestido de la tarde, etc.), l'emploi des prépositions (fr. usine à gaz versus esp. fábrica de gas, etc.). Cette perspective contrastive laisse clairement apparaître que malgré bien des traits communs entre les deux langues, l'article intérieur est plus fréquent en français qu'en espagnol et que le français présente beaucoup moins de variations que l'espagnol.

Néanmoins, le livre présente des défauts plus ou moins graves, et cela à plus d'un titre. Pour commencer par le corpus, il est assez malheureux de tirer une bonne partie des exemples non pas de textes concrets, mais de dictionnaires - de cette façon, l'auteur n'a pas de contexte à sa disposition, ce qui en rend l'interprétation difficile dans bien des cas. De plus, on ne comprend guère pourquoi, parmi les dictionnaires choisis, figurent des dictionnaires bilingues français-allemand - dont d'ailleurs l'auteur lui-même a reconnu les limites(8) -, tandis que les grands ouvrages lexicographiques français ont été négligés: le TLF et le GLLF n'ont pas été dépouillés, le Grand Robert apparaît dans la bibliographie, mais ce sont surtout des exemples du Petit Robert qui sont cités dans le texte⁽⁹⁾. C'est en vain d'ailleurs, qu'on cherche, dans une analyse contrastive, un dictionnaire français-espagnol. La manière de procéder paraît critiquable également quant au choix des textes dépouillés. Non seulement leur nombre est assez restreint - il aurait été souhaitable de prendre en considération un nombre beaucoup plus élevé de textes littéraires et avant tout non-littéraires, pour augmenter la base de données -, on se demande aussi, pourquoi ce sont surtout des traductions de textes littéraires allemands (H. Böll, Th. Mann), en français et en espagnol, qui ont été dépouillés. Tout cela entraîne des lacunes d'ordre quantitatif et qualitatif qui sont regrettables notamment en ce qui concerne l'espagnol. On peut ainsi se demander, dans certains cas, si les résultats ne sont pas fortuits, dans ce sens qu'il relèvent peut-être moins de la structure linguistique des langues décrites que du hasard d'un corpus trop limité.

Dans cette perspective, il est facile d'apporter des exemples divergents de ceux recueillis par l'auteur. Citons, à titre d'exemple, un certain nombre de cas en français: aigle des mers (Rackow) - aigle de mer (TLF, 1, 269), arrêt de travail (Rackow) - arrêt du travail (TLF, 3, 544), asile d'aliénés (Rackow) - asile des aliénés (TLF, 3, 640), battement de cœur (Rackow) - battement du cœur (TLF, 4, 287). Ces exemples pourraient se multiplier si on considérait les nombreuses attestations citées entre autres par le *TLF* qui n'entrent pas dans le cadre des analyses de l'auteur⁽¹⁰⁾. La

⁽⁸⁾ Cf. p. 145 sq.: «allerdings muß hier hinzugefügt werden, daß sämtliche spanischen und der größere Teil der französischen Beispiele Wörterbüchern [...] entnommen sind, was ihre Aussagefähigkeit u.U. [!] schmälert», aussi p. 175 sqq., p. 190.

⁽⁹⁾ La même observation vaut pour l'espagnol: le dictionnaire bilingue de Slabý/Grossmann a été dépouillé, l'ouvrage fondamental de M. Moliner: *Diccionario de uso del español*, 2 vols., Madrid 1984 n'apparaît même pas dans la bibliographie.

⁽¹⁰⁾ Pour ne donner qu'un exemple: association de consommateurs (Rackow) - association des banques, des entreprises (TLF, 3, 710).

même observation vaut pour l'espagnol, où les dictionnaires auraient pu constituer des matériaux qui ont été négligés.

L'absence de contexte s'avère dans pas mal de cas un obstacle à l'analyse⁽¹¹⁾. Les divers syntagmes ou composés ne sont présentés que tels quels et cela a influencé, de façon négative, les résultats: parce qu'elle néglige les contextes, l'auteur n'analyse pas certains cas comme les suivants: «liberté de la pensée», mais «avoir une grande liberté de pensée» (GR, 5, 1031) ou bien «un abus de pouvoir», mais «l'abus de la pensée», «les abus de l'érudition» (TLF, 1, 282). Les conditions dans lesquelles le premier nom apparaît au singulier ou au pluriel auraient dû être analysées aussi bien que l'emploi du déterminant initial (article indéfini, défini, etc.). Ce manque d'interprétation contextuelle ressort même des rares exemples qui sont cités dans le livre⁽¹²⁾.

L'analyse sémantique, si approfondie qu'elle soit, n'est pas exempte de lacunes, qui sont dues en premier lieu, semble-t-il, à la tentative d'établir une classification cohérente. De cette façon, certains phénomènes n'ont pas été vus, notamment en ce qui concerne la spécialisation sémantique: bain des foules - bain de foules (TLF, 4, p. 40; cas négligé par Mme Rackow); bécasse d'arbre, noté sous la catégorie «Ortsbestimmung [désignation de lieu]», mais contrairement à ce que peut insinuer cette classification, ce n'est pas une bécasse qui vit dans les arbres, mais le «nom vulgaire de la huppe» (TLF, 4, p. 339); ce dernier cas vaut également pour certains des autres exemples: ours des cavernes, etc. [129], où l'auteur affirme, à tort, que l'emploi de l'article est sans fonction. Cela est valable également pour certains cas en espagnol: servicio de domingo semble être le terme général tandis que servicio del domingo désigne uniquement le service divin (les deux sont présentés ici [122] comme simples variantes). Il semble donc que l'on pourrait préciser, à l'aide de matériaux nouveaux, le côté sémantique de la description des faits, en les interprétant de plus près.

Les résultats de l'analyse contrastive, qui constitue une des innovations essentielles du livre, sont à relativiser non seulement si l'on considère les lacunes du corpus, déjà mentionnées, mais aussi si on envisage ceux-ci sous l'angle de la théorie générale: les problèmes fondamentaux de l'utilisation de traductions concrètes, qu'il s'agisse d'exemples de dictionnaires ou de citations recueillies à partir de sources littéraires, et de leur possibilité d'interprétation, devraient être revus. Un problème particulier se pose d'ailleurs en espagnol, c'est qu'une certaine partie des entités sont des calques présumés du français ou de l'anglais: cocina a gas, olla a presión, orden del día, plancha a vapor et bien d'autres exemples peuvent être considérés comme des emprunts et il faudrait distinguer ce qui appartient originairement à l'espagnol et ce qui a été emprunté ailleurs(13).

⁽¹¹⁾ Quant à l'analyse contextuelle, l'auteur aurait pu s'inspirer du livre – cité d'ailleurs – de L. Carlsson: Le degré de cohésion des groupes «subst. + de + subst.» en français contemporain [...], Uppsala 1966, cf. aussi le compte rendu de K. Togeby, in: RomPh, 20, 3 (1967), p. 332 sq.

⁽¹²⁾ Cf. p. 166: «La meilleure définition de ma responsabilité, c'est d'être médecin de famille [...]», «Dans ce congrès il s'agissait de la place des médecins de la famille dans l'Église?» – la différente structure syntaxique reste sans interprétation.

⁽¹³⁾ Cf. (malgré ses exagérations dans l'attribution de particularités espagnoles à de prétendues sources anglophones...) Chr. Pratt: *El anglicismo en el español peninsular contemporáneo*, Madrid 1980, p. 208.

Cela nous amène au côté le plus regrettable du travail, à savoir au fait que l'auteur néglige presque totalement la diachronie. Cette critique, qui a été formulée déjà à propos du livre de Moody, ne peut qu'être répétée ici. Au lieu de consacrer les trois cinquièmes du livre à des généralités et au résumé de travaux antérieurs, il aurait mieux valu prendre en considération l'évolution historique des faits. Déjà un travail de dépouillement exemplaire à partir de sources du XIXe s. aurait pu apporter des matériaux nouveaux (cf. dans ce sens p. ex. habits de dimanche, du dimanche, des dimanches, notés par Plattner⁽¹⁴⁾, là où l'auteur ne connaît que habits du dimanche, etc.). Il aurait été certainement très intéressant de voir comment les régularités, mais aussi certaines «irrégularités» du français contemporain s'expliquent comme d'anciennes survivances et comment l'emploi de l'«article intérieur» a évolué, au cours de l'histoire des deux langues analysées. Cela aurait aussi permis de distinguer plus nettement la productivité ancienne et actuelle des différents modèles de formation, en français et en espagnol.

En bref, le livre de Mme Rackow nous offre une synthèse très informative et bien structurée⁽¹⁵⁾, mais qui, par les défauts du corpus, certaines lacunes d'interprétatin et surtout la négligence de la diachronie laisse bien des questions encore ouvertes.

Joachim LENGERT

Dialogue culturel Paris-Bucarest, Lettres d'A. Rosetti adressées à T. Papaghi (1922-1925), édition établie, présentée et annotée par V. RUSU, traduction par R. DUFLOT, Aix-en-Provence, 1995, 125 pages.

Dix lettres adressées de Paris par A. Rosetti à son ami T. Papaghi, données ici en fac-similé avec traduction, permettent de reconstituer l'atmosphère de l'époque à travers les «reportages» du jeune étudiant, élève d'A. Meillet, de M. Roques, de J. Gilliéron et de l'abbé Rousselot, mais pas de G. Paris, mort en 1903. On y trouve l'écho de la préparation et de la publication de l'article paru ici même (RLiR 1, 146). I. Iordan, auteur d'un autre article du même numéro (RLiR 1, 162), y est déjà

⁽¹⁴⁾ Ph. Plattner: Ausführliche Grammatik der französischen Sprache, vol. 3: Das Nomen und der Gebrauch des Artikels in der französischen Sprache, Karlsruhe 1905, p. 167; cf. ibid. p. 144 sqq. et notamment p. 175 sq.: le volume contient une collection considérable de matériaux suppplémentaires, p.ex.: lampe à (au) pétrole/à (à l') alcool, pompe à (au) feu, boîte à (au) lait, bouteille à (l') encre, gare à (des) marchandises. La même observation vaut pour Littré, cf. p.ex.: cage des lions (1, 452), chasse du renard (1, 570).

⁽¹⁵⁾ Quelques remarques de détail: dans la bibliographie, qui contient bon nombre d'ouvrages généraux, le dictionnaire de linguistique de H. Bußmann (dont on peut se demander s'il est de mise de le citer ici) aurait dû être utilisé dans la 2º édition, le Bon Usage de Grevisse/Goosse dans la 13º (au lieu de la 11º). Il n'y a que très peu de fautes d'orthographe: contrain-tes (p. 29), zugrunde liegenden (pp. 33, 75), Nomianlsyntagmen (p. 124), LLorach (p. 207), Bartos (p. 207 [recte: Bartoš]) Coron-Verlag (p. 214 [recte: Corona]), logique e la vie (p. 223).

senti comme un rival: «Il paraît que Iordan... (un homme «comme il faut» [on doit comprendre «d'abord facile»], lourdaud et, comme tous les gens de Iași, souffrant de la maladie de la persécution) a cherché à intriguer dans l'entourage de Bloch. Je crois que le fait qu'on m'ait confié la chronique roumaine lui déplaît» [29]. L'opuscule est complété par divers textes consacrés à Rosetti ainsi qu'à son témoignage sur A. Meillet. C'est une belle façon de célébrer le 100° anniversaire de la naissance d'un des Maîtres de nos études (v. la nécrologie que lui a consacrée A. Niculescu ds RLiR 54, 646).

Gilles ROQUES

Michel ESPAGNE - Michael WERNER (dir.), *Philologiques III: Qu'est-ce qu'une littérature nationale? Approches pour une théorie interculturelle du champ littéraire*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1994, 505 pages.

Ce volume, qui regroupe 26 contributions par des spécialistes de littérature comparée ou d'histoire des idées, porte fondamentalement sur la construction d'entités littéraires – comme la littérature nationale, la critique littéraire, la littérature comparée –, sur les présupposés qui sous-tendent de telles constructions, et sur l'interaction entre systèmes littéraires et autres types d'institutions. En somme, il s'agit d'un recueil sur les formes d'interculturalité dont font partie les représentations que donnent la littérature et l'histoire littéraire d'un certain esprit national. De telles réflexions ne sauraient laisser indifférents philologues et historiens de la littérature.

L'ouvrage s'ouvre par un avant-propos (7-11), qui offre une réflexion pénétrante sur le concept de littérature nationale: ce concept n'existe (ou ne fonctionne) que quand la littérature d'un pays se voit contrainte dans son extension (ou dans ses prétentions d'expansion). Cela explique que le concept de littérature nationale est très tardif en France, et se définit en fonction de l'opposition entre la grande littérature classiciste, de portée universaliste, et d'autres formes de littérature (localement, et par hasard, françaises, pourrait-on dire). L'Allemagne, par contre, construit le concept d'une littérature nationale à l'époque du romantisme, avant que là *nation* coïncide avec *État* (l'identité nationale se définit donc avant la formation d'une entité étatique nationale): l'Allemagne se construit une littérature nationale devant la menace du classicisme français.

Tout cela montre que le concept de «national» est au fond un concept (inter)culturel, à base idéologique (et mythique) – faisant souvent appel à «l'esprit» animant une totalité organique, et aboutissant à de véritables politiques linguistiques. Pour démontrer ce jeu d'interactions culturelles et idéologiques, il faut étudier la dynamique, dans le temps et dans l'espace, des contacts entre littératures, et les interrelations – surtout à partir de la fin du XVIIIe siècle – entre des conceptions à propos de l'histoire des littératures, qui se concrétisent dans deux types d'efforts de légitimation, à savoir la reconstruction d'une littérature nationale, en tant qu'organisme vivant, et la constitution d'un canon de textes, manifestations «authentiques et typiques» des valeurs nationales.

Michael Werner et Michel Espagne ont réuni dans ce volume des contributions qui portent non sur l'ensemble des littératures nationales en Europe, mais sur le réseau France - Allemagne - Russie, triangle à oppositions asymétriques avec la Russie comme configuration particulière, qui ne sera appréhendée à l'Ouest qu'au moment de la perception d'une crise de progrès. Il en résulte des logiques variables de collisions entre systèmes, de mouvements de réception et de transfert. Ces contacts dépassent le niveau des auteurs et des livres: ils concernent la politique des revues, l'enseignement de la littérature (nationale), l'organisation des bibliothèques, le culte des textes anciens, le développement d'une herméneutique.

Le volume se divise en cinq parties:

- I. La théorie littéraire de la nation: Michael Werner, «La place relative du champ littéraire dans les cultures nationales. Quelques remarques à propos de l'exemple franco-allemand» (15-30); Günther Oesterle, «Deux formes d'appropriation de l'étranger à Paris. Modèles de comparaison culturelle de Wilhelm von Humboldt et de Friedrich Schlegel» (31-41); Winfried Woesler, «Construction littéraire et instrumentalisation de mythes nationaux: Arminius et Jeanne d'Arc» (43-72); Ekaterina Dmitrieva, «La correspondance française de Pouchkine. Ruptures mentales et ruptures littéraires» (73-84); Marion Marquardt, «A propos des fondements théoriques de l'histoire littéraire allemande et française au XVIIIe siècle» (85-93); Gérard Gengembre, «Ordre et désordre. Nation et littérature selon Louis de Bonald» (95-106).
- II. Contacts: Pierre Pénisson, «La notion de littérature nationale chez Johann Gottfried Herder» (109-119); Bernd Kortländer, «Traduire, 'la plus noble des activités' ou 'la plus abjecte des pratiques'. Sur l'histoire des traductions du français en allemand dans la première moitié du XIX^e siècle» (121-145); Olga Vainchtein, «Les bardes anglais et la critique russe» (147-160); Jacques Le Rider, «Soll und haben de Gustav Freytag. Un bréviaire de l'identité nationale 'bourgeoise'» (161-182); Vsevolod Baghno, «La réception de Verlaine en Russie. 'Le bruit des cabarets...' comme archétype poétique de l'œuvre de Hodasevič» (183-188).
- III. Une construction historique (avec cinq textes particulièrement importants pour philologues et linguistes): Antonia Bernard, «J. Kopitar, lien vivant entre la slavistique et la germanistique» (191-209); Bärbel Plötner, «Langue, littérature et identité nationales et régionales. Jacob Grimm entre l'Allemagne et la France» (211-234); Alain Pagès, «L'intellectuel et la littérature nationale à l'époque de l'affaire Dreyfus. Le cas d'Émile Zola» (235-248); Christophe Charle, «Champ littéraire français et importations étrangères. De la vogue du roman russe à l'émergence d'un nationalisme littéraire (1886-1902)» (249-263); Hans-Jürgen Lüsebrink, «'Littérature nationale' et 'espace national'. De la littérature hexagonale aux littératures de la 'Plus grande France' de l'époque coloniale (1789-1960)» (265-286).
- IV. L'institution et sa place sociale: Philippe Régnier, «Littérature nationale, littérature étrangère au XIXe siècle. La fonction de la Revue des Deux Mondes entre 1829 et 1870» (289-314); Frédéric Barbier, «A propos de l'espace du livre et de la fonction symbolique des bibliothèques en Allemagne au XIXe siècle» (315-329); Tamara Balachova, «La littérature française dans les universités russes au XIXe siècle» (331-337); Anne-Marie Thiesse, «Les petites parties et la grande nation. Le mouvement littéraire régionaliste français et la Heimatkunstbewegung à la Belle Époque» (339-362).
- V. Questions de méthode: Rémy Ponton, «Lanson dans son rapport au texte» (365-378); Perrine Simon-Nahum, «Ernest Renan. Préconstruit intellectuel ou modèle

allemand» (379-404); Jean Baumgarten, «La définition nationale de la langue et de la littérature yiddish chez les savants de la *Wissenschaft des Judentums* (XIXe-XXe siècles)» (405-429); Pierre Judet de La Combe, «Histoire d'une phrase (Eschyle, *Agamemnon*, 869-873)» (431-448); Lidia Gromova, «Les sources françaises de Léon Tolstoï. La genèse de *Guerre et Paix*» (449-459); Michel Espagne, «Taine et la notion de littérature nationale» (461-477).

Une bibliographie générale (479-483), un index des noms de personne (485-497), une liste des collaborateurs et la table des matières (499-505) terminent ce recueil fort homogène et très soigné. Les romanistes (philologues et/ou linguistes) auront intérêt à lire plusieurs chapitres de ce riche volume.

Pierre SWIGGERS

Corinne ROSSARI, Les opérations de reformulation – Analyse du processus et des marques dans une perspective contrastive français-italien, Berne, P. Lang (n° 40 de la coll. «Sciences pour la Communication», dir. A. BERRENDONNER et J.B. GRIZE), 1993, 221 pages.

C. ROSSARI, dans une étude dense (couronnée par le prix Ch. Bally de la Société académique de Genève) qui synthétise un travail de thèse mené sous la direction de E. ROULET, réussit à mettre en évidence, avec efficacité, à l'aide d'un riche corpus d'exemples, le fonctionnement sémantico-pragmatique des connecteurs reformulatifs du français, qu'on peut définir ainsi (selon ROULET 87, Approche pragmatique de quelques locutions adverbiales données comme synonymes par les dictionnaires du français contemporain): la reformulation est «un changement de perspective énonciative émanant d'une rétrointerprétation du mouvement discursif antécédent: le locuteur, suite à une première formulation donnée comme autonome, et formant donc un premier mouvement discursif, en ajoute une seconde qui vient englober la première en la subordonnant rétroactivement» (p. 9); donnons un exemple, (3), p. 7: A Où se trouve l'appartement de Christian? B Il se trouve dans le quartier de la Jonction. En fait, il est plutôt aux Acacias. Les exemples, tout d'abord des exemples fabriqués, sont analysés, opposés les uns aux autres, jusqu'à ce que la spécificité de chacun des connecteurs soit nettement établie, et confirmée ou modifiée par le corpus des exemples authentiques. Une autre caractéristique de ce travail, et qui lui donne sa dynamique, est le recours à la méthode contrastive: grâce à la comparaison de chaque ensemble de connecteurs reformulatifs du français avec leurs équivalents de la langue italienne, C. R. est amenée à mieux cerner la spécificité des connecteurs français, dont il est parfois impossible de comprendre pourquoi ils sont compatibles ou incompatibles avec des cotextes apparemment similaires; c'est grâce à l'analyse du fonctionnement de comunque par exemple, équivalent de en tout cas et de de toute façon, qu'on parviendra à saisir la raison profonde qui fait que dans l'un des deux cotextes suivants, tour à tour, en tout cas et de toute façon est exclu: 1- A Jean ne prend plus de caviar au petit déjeuner. B De toute façon (*en tout cas), il n'en a jamais pris. Il prétendait en prendre. 2- Jean est enfin parvenu à cesser de fumer. En tout cas (*de toute façon), le fait d'essayer d'arrêter a été une véritable épreuve pour lui. C'est aussi grâce à l'analyse de ce connecteur italien et à la recherche de ses équivalents français, qu'émerge le connecteur quoi qu'il en soit, non convoqué a priori, qui va permettre de comprendre en profondeur la spécificité du fonctionnement de chacun des reformulatifs de distanciation.

Avant de procéder à l'examen des différents groupes de reformulatifs, C. R. prend bien soin d'apporter définitions et distinctions: 1º elle dégage cette catégorie de marqueurs de l'ensemble des connecteurs pragmatiques, qui, selon ROULET, comprend en outre les argumentatifs, les consécutifs, les contre-argumentatifs, les réévaluatifs (p. 8); les reformulatifs en effet se distinguent par le fait que c'est le marqueur lui-même qui déclenche l'opération de reformulation (et non pas, comme pour les argumentatifs, le contenu propositionnel de la phrase p, qui s'oppose au contenu de la phrase q); ainsi on comparera le fonctionnement d'une phrase avec connecteur argumentatif: Je n'irai pas au cinéma. En fait je suis très fatiguée ((2'), p. 6), où il est possible de supprimer le connecteur, en conservant au discours un sens cohérent (2), au fonctionnement avec reformulatif : dans l'exemple (3) cité cidessus, si l'on supprime en fait, l'acte discursif devient peu clair; par ailleurs, contrairement aux argumentatifs, et parce que les reformulatifs contiennent en eux-mêmes l'indication d'un changement de point de vue, ces marqueurs peuvent être employés en ouverture de discours (Somme toute / tout bien considéré, je n'irai pas au cinéma ce soir, (7), p. 10), parce que le reformulatif renvoie à une mémoire discursive (M), «ensemble des savoirs partagés» (les exemples 10, 11, 12, illustrent l'hétérogénéité des états de mémoire auxquels renvoie en fait); 2º C. R. restreint le champ de son étude aux seuls reformulatifs non paraphrastiques (les reformulatifs paraphrastiques, pp. 14-17, en effet sont caractérisés, selon GULICH et KOTSCHI, par une équivalence entre p et q), qui ont pour caractère essentiel l'opération de réinterprétation entre p et q, qu'explicite justement le marqueur lui-même; 3º à l'intérieur de cette catégorie qui sera l'objet de son étude, C. R. isole des sous-catégories, car bien que les reformulatifs non paraphrastiques constituent un continuum, ils peuvent être clasés en fonction de la force de la prise de distance: on va de l'opération de récapitulation (en somme, bref, en un mot), qui marque la plus faible prise de distance, à l'opération de renonciation, marquée par enfin (enfin est très fort: (16) Tu devrais aller voir Pierre. Enfin tu fais ce que tu veux); entre ces deux extrêmes, se placent le réexamen (tout bien considéré, tout compte fait, somme toute, etc., p. 20), et la distanciation (de toute façon, en tout cas, en fait, etc.). Un tableau, p. 22, reprend clairement ce classement, donnant ainsi une vue d'ensemble des connecteurs reformulatifs du français. De cet ensemble, C. R. sélectionne, pour une étude exhaustive, les deux groupes correspondant aux catégories de connecteurs reformulatifs exprimant la prise de distance la plus nette: Le cas de enfin et de ses correspondants italiens (ch. 2, pp. 25-133), Le sous-groupe formé par les connecteurs de fait, en fait, en réalité et les connecteurs italiens correspondants (ch. 3, pp. 135-183). Nous choisirons, pour notre part, de rendre compte de la démarche et des résultats obtenus, en suivant pas à pas la première phase de l'étude du reformulatif enfin.

Tout d'abord C. R. distingue deux emplois de *enfin*, l'un temporel (qui est marginal dans cette étude): (1) Après avoir longtemps hésité, il s'est levé, il a pris son chapeau, et *enfin* il est parti; et l'autre, reformulatif, dans la mesure où, selon la définition, il permet de corriger en q ce qui a été proposé en p: (2) Il skie bien ce type, *enfin* il skie pas mal. C. R. (pp. 29-34) va essayer de préciser le type de rétrointerprétation que *enfin* déclenche et la nature de la perspective énonciative qu'il produit. *Enfin* est caractérisé par deux traits: 1º la réinterprétation porte sur l'ensemble de

la proposition de p; 2º enfin possède l'aptitude de limiter cette interprétation à un seul aspect de p, soit à son contenu propositionnel ((5a) A Comment était ton weekend à la montagne? B Enfin j'aurais mieux fait de rester à Genève), soit à son aspect illocutoire ((6a) Ce serait gentil d'aller voir Pierre, enfin tu fais ce que tu veux), soit à l'acte d'énonciation ((8) Paul est arrivé, enfin, je n'aurais pas dû te le dire); dans le premier cas, enfin est un correctif (qui s'oppose à finalement, marqueur qui considère successivement plusieurs aspects de la situation: (5a) La neige était mouillée, le temps était très variable, etc. Finalement, j'aurais mieux fait de rester à G.); dans les deux autres cas, enfin est un conclusif (ce terme indique que la renonciation est le fruit d'une conclusion à propos de p). Après cette description du fonctionnement de base de enfin, C. R. va tenter de le cerner de plus près par l'intermédiaire de ses équivalents italiens. En un premier temps, l'auteur passe en revue les réponses des dictionnaires bilingues qui fournissent: infine, finalmente, insomma, alla fine (pp. 34-36). Le connecteur qui correspond à la fonction de reformulation (alors que le temporel peut s'exprimer par infine, alla fine, finalmente) est sans aucun doute insomma: (2') Scia bene quel tizio, insomma non scia troppo male; de même on pourra l'employer comme équivalent de enfin exclamatif: (3') Insomma, basta con questo rumore! On en conclura (p. 37) que selon sa nature de connecteur temporel ou reformulatif, enfin correspond à des adverbiaux différents en italien (fait qui confirme l'analyse du fonctionnement de enfin en français).

Insomma correspond bien à l'enchaînement du reformulatif, lorsque la prise de distance concerne le contenu de p, comme nous l'avons vu; cependant lorsque la renonciation porte sur l'acte illocutoire, outre insomma, on peut employer comunque: (6a) Sarebbe gentile che tu andassi a trovare Pierre, insomma/comunque fa quello che vuoi. Dans l'exemple (7a), seul comunque est acceptable: Questa bistecca è troppo cotta, *insomma/comunque...; par contre dans le premier cas (exemples 2' et 3') l'emploi de comunque est exclu (Scia bene questo tizio, *comunque... *Comunque, basta con...), alors que s'il s'agit de renonciation à l'acte d'énonciation, c'est insomma qui est exclu (8'): Paolo è arrivato, *insomma/ comunque, però, ma non avrei dovuto dirtelo. Ainsi, pour traduire enfin reformulatif, insomma est le connecteur choisi lorsque la renonciation porte sur le contenu propositionnel, et comunque lorsque la renonciation concerne l'acte illocutoire ou d'énonciation. Cependant même dans le premier cas, on ne peut pas toujours traduire enfin par insomma: (9) Tourne à droite, enfin à gauche! Gira a destra, anzi, o meglio a sinistra! On voit donc que insomma possède une moindre élasticité que enfin: son usage est limité aux cas où la reformulation ne modifie pas radicalement le contenu propositionnel, et par ailleurs insomma ne peut permettre de renoncer à un seul aspect de la formulation. Par contre comunque possède cette faculté de renoncer à un seul des points de vue; c'est pourquoi comunque correspond à enfin dans certains types de cotextes (usage qu'ignorent les dictionnaires, où il est présenté comme l'équivalent de de toute façon). Ces conclusions sont confirmées par les exemples authentiques (extraits de La cérémonie des adieux. Entretiens avec J.P. Sartre, voir les exemples 12 à 15, pp. 41-43). Cette première partie de l'étude contrastive de enfin se termine par un bilan sur 1º ce qu'a permis d'apporter ce type d'analyse à la connaissance du fonctionnement de enfin, 2º la complexité des rapports de enfin et de ses correspondants italiens. Une récapitulation est proposée, pp. 46-47.

Nous n'avons donné qu'un aperçu de la méthode mise en œuvre et des résultats obtenus dans la première phase de l'étude de *enfin*. Le ch. 2 se poursuit par la description contrastive de *insomma* et de *en somme* (pp. 48-56), puis de *comunque* et de ses correspondants (*de toute façon, en tout cas, quoi qu'il en soit*), pp. 57-97; ces analyses contrastives permettent chaque fois d'aboutir à la description du sémantisme, puis du fonctionnement sémantico-pragmatique de ces connecteurs. Le chapitre se clôt par un bilan des enseignements qu'ont fourni les correspondants de *enfin* (pp. 128-133).

De même, dans le ch. 3, l'analyse des trois reformulatifs de distanciation (de fait, en fait, en effet, pp. 135-148), et de leurs correspondants italiens (pp. 156-168) infatti, difatti, di fatto, in effetti (voir les exemples 24-46) aboutit à la mise en évidence du fonctionnement sémantico-pragmatique des connecteurs italiens (pp. 168-180), qui sont examinés individuellement et l'un par rapport à l'autre, et du fonctionnement de en effet auquel il est comparé (pp. 180-183).

Le ch. 4 fait la synthèse des enseignements qu'ont permis de dégager l'analyse contrastive d'une part, et d'autre part l'analyse très poussée du fonctionnement sémantico-pragmatique. En un premier point (pp. 185-192), C. R. met en relation la présence de certains morphèmes entrant dans la constitution des connecteurs (les prépositions de et en) et la nature de leur sémantisme et de leur fonctionnement profond (ses conclusions concordent avec les travaux de STÖCKLIN (sur de) et de WAUGH (sur en) qui leur attribuent respectivement un sens d'origine et de dimensionalité); cette influence est particulièrement nette dans l'opposition entre de fait et en fait (pp. 192-194). Une corrélation existerait donc entre les morphèmes entrant dans la composition du connecteur et le fonctionnement profond de celui-ci. En un deuxième point, C. R. tire les enseignements de la comparaison des connecteurs français et italiens, et en particulier des reformulatifs de distanciation; on remarque que comunque n'a pas un correspondant unique en français, mais bien plusieurs correspondants partiels; on note également que la proximité morphologique (par exemple en effet/in effetti, en somme/insomma, enfin/infine est rarement l'indice d'une similarité du fonctionnement sémantico-pragmatique (il peut cependant arriver que des formes proches puissent se substituer l'une à l'autre dans certains cotextes: A Tu as encore trop fumé aujourd'hui. B En effet / A Hai ancora fumato troppo oggi. A In effetti (exemples 28 et 33', p. 164), mais les conditions d'un tel parallélisme sont en général très contraignantes). On tirera de l'analyse du fonctionnement de ces reformulatifs de précieux enseignements pour la traduction toujours délicate de ces items. Deux tableaux récapitulatifs (p. 197), l'un pour les connecteurs français, l'autre pour leurs correspondants italiens, mettent en évidence la divergence du fonctionnement des adverbiaux de chaque tableau, qui ne se recouvre presque jamais. Le troisième point évoque ce que pourrait apporter la dimension diachronique (à laquelle C. R. a dû renoncer): elle permettrait de saisir le processus de désémantisation: comment un opérateur à sémantisme plein se mue en connecteur (une étude de ce type a été menée par E.C. TRAUGOTT sur la désémantisation des verbes modaux de l'anglais, cf. p. 199); l'examen de ce processus serait particulièrement intéressant pour suivre la genèse du connecteur de toute façon. L'étude se termine par une récapitulation (pp. 211-215) qui reprend un à un chacun des connecteurs examinés, et les redéfinit à la fois dans leurs traits communs (prenons comme exemple en fait, p. 214: «(i) Le locuteur présente son énoncé comme la reformulation de Po (i)»), et dans leurs traits spécifiques («(ii) P est présenté comme établissant un fait nouveau et, par conséquent, comme assumé par le locuteur. – Il en résulte que P s'écarte toujours plus ou moins fortement de Po. – P est indirectement présenté comme relevant de l'ordre du réel, ce qui lui permet d'être légitime malgré son statut de fait nouveau»).

Cette étude est remarquable par la rigueur, l'exhaustivité, la finesse de ses analyses éclairantes, et elle atteint son efficacité optimale dans la description de la complexité des faits de langue, qu'elle parvient par sa dynamique à mettre à nu.

Sylviane LAZARD

Georges KLEIBER, *Anaphores et pronoms*, Louvain-la-Neuve, Duculot (Collection Champs linguistiques), 1994, 229 pages.

«Strasbourg, capitale de l'anaphore»: ainsi H. Fugier, présidente d'une session des *Rencontres Linguistiques en pays rhénan*, à l'Université des Sciences Humaines de Strasbourg, en novembre 1994, introduisait-elle l'une des communications, en référence et en révérence à Georges Kleiber, alors présent. Le maître ès-anaphores nous propose ici un recueil de sept articles traitant de l'anaphore et de la référence pronominale qui constituent à la fois un parcours et une somme.

Un parcours d'abord, dont Georges Kleiber souligne en toute humilité la nécessité: au rebours du courant grandissant venu d'Outre-Atlantique – épousé trop volontiers par les néophytes –, qui tend à faire table rase de toutes les recherches préexistantes, Georges Kleiber s'inscrit résolument dans une «linguistique cumulative», qui pense que l'on peut et que l'on doit progresser à partir des acquis antérieurs (Introduction, p. 19). C'est dire qu'il livre aux curieux de l'anaphore un état critique des questions, ici comme ailleurs, servant de base et de support à un véritable itinéraire de réflexions que le recueil permet de retracer.

Une somme à méditer ensuite: les sept travaux sélectionnés au sein d'un éventail plus vaste de travaux récents, déjà publiés ou à paraître, forment un ensemble cohérent présentant quelques aspects de l'anaphore à travers:

- l'anaphore en général, avec une ouverture critique sur les principaux problèmes qu'elle pose;
- le pronom personnel il, qui forme le centre du recueil avec cinq chapitres, les chapitres 3 et 4 visant à dégager une nouvelle hypothèse sur son fonctionnement référentiel, les chapitres 5, 6 et 7 appliquant cette nouvelle conception à quelques-uns de ses emplois particuliers;
- le pronom démonstratif celui-ci / celui-là.

Le tout est conçu comme une pierre d'attente d'un objectif ultime qui est de «trouver les grandes lignes théoriques et méthodologiques d'une description globale du phénomène anaphorique susceptible d'intégrer les processus spécifiques de chaque type d'expression référentielle» (p. 11).

L'ensemble de ces études illustrent la thèse fondamentale de l'auteur sur l'anaphore, éclairée par les réflexions critiques du premier chapitre: aux conceptions classiques en matière d'anaphore et de pronom, dont il a contribué à dénoncer les défauts, avec bien d'autres chercheurs, et aux excès, en balancier, des interprétations pragmatiques maximalistes, trop puissantes, Georges Kleiber oppose une approche pragmatique qui accorde aussi bien une place à la sémantique qu'à la pragmatique dans le fonctionnement des marqueurs anaphoriques. Le sens de ces marqueurs est à la fois composé d'une partie descriptive et d'une partie instructionnelle, où le *mode de donation* dans la résolution de l'anaphore joue un rôle majeur: chaque type d'expression référentielle entraîne un mode de donation particulier du référent, ce mode l'emportant sur l'identité du référent.

C'est cette approche qu'illustrent à des titres divers les chapitres suivants, et d'abord l'examen de la référence pronominale du pronom il. A l'issue d'un examen serré soulignant les incomplétudes et les insuffisances des analyses textuelles, mémorielles ou cognitives, et de la solution pragmatique inférentielle, trop puissante, Georges Kleiber propose sa propre hypothèse: il n'est pas une forme ancillaire, un marqueur second ou dérivé, simple substitut économique du SN plein, mais il constitue un mode de donation référentielle original ayant ses caractéristiques propres:

- descriptives, les marques de genre et de nombre devenant des propriétés sélectionnant par avance les référents susceptibles d'être fixés par il: le pronom a la propriété de référer à des entités classifiées ou nommées;
- référentielles, *il* renvoyant à un référent en saillance: le pronom donne le référent en continuité avec une situation déjà saillante ou manifeste.

Dans cette optique est réanalysée et réaménagée la thèse faisant de *il* un marqueur de continuité thématique, dont sont soulignées les difficultés (circularité identification du thème - changement possible de thème, etc.). Dans cette réanalyse, le pronom reste sans doute un marqueur de continuité thématique, mais d'une continuité non simplement nominale: il indique que le référent est saisi en continuité avec la situation manifeste ou saillante dans laquelle il se trouve impliqué comme actant principal, la phrase comportant *il* étant dans le prolongement de cette saillance.

C'est encore la notion de saillance qui préside aux emplois qualifiés abusivement d'«ostensifs» de *il*: à la différence de *lui*, forme prédicative accentuée, ostensif isolant déictiquement son référent, *il*, en emploi *in absentia* ou *in presentia*, s'appuie sur le caractère déjà saillant ou manifeste du référent dans la situation d'énonciation, donné par la situation, et qui dès lors n'a plus besoin d'être montré, isolé.

C'est toujours dans le cadre de cette hypothèse que sont examinés les emplois textuels non paradigmatiques de *il*, non coréférentiels, où le pronom est censé référer indirectement à un référent non mentionné antérieurement, emplois prétendûment d'anaphore divergente: qu'il s'agisse de métonymie (ou synecdoque), d'identité matérielle, de *ils* générique indirect, ces emplois s'expliquent par un renvoi à un élément saillant antécédent présent dans le focus, saillant de la classe générique dans le dernier cas. L'analyse confirme que plus qu'un «agent économique», le pronom est un outil de référence essentiel pour marquer une progression discursive sans rupture.

Quant au ils dit collectif (Ils ont encore augmenté les impôts!), il renvoie à la totalité des membres humains, non actuels, d'un «groupe» spécifique.

L'analyse de *celui-ci/-là*, enfin, replacés dans la structure dét (*ce*) + N (*lui*) + modifieur (*ci-/-là*, mais aussi *de...*, *qui...*), en fait des marqueurs hybrides, de statut mixte, à la fois anaphoriques et déictiques: *lui* renvoie à une classe de référents déjà manifestes ou saillants, alors que l'élément proprement déictique introduit par la

procédure démonstrative un nouveau référent extrait de cette classe considérée comme acquise. Ce double statut expliquerait le double fonctionnement référentiel auquel ils donnent lieu, selon que le référent fixé est nouveau ou non, humain (classification acquise manifeste *a priori*) ou non humain (classification non acquise).

L'ouvrage permet donc d'avoir une vue synthétique provisoire des recherches de Georges Kleiber sur l'anaphore, du mécanisme de la référence en général, et plus largement des progrès accomplis dans ce domaine crucial de la pragmatique. On regrettera d'autant plus que le nouveau *Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage*, Seuil, 1995, prenant la suite du *Dictionnaire encyclopédique* de 1972, reprenne purement et simplement, dans un chapitre nouveau consacré à l'anaphore, l'analyse classique du pronom anaphorique appuyée sur l'hypothèse de la substitution (cf. le compte rendu de D. Slakta, *Le Monde des Livres*, vendredi 13 octobre 1995, p. VII, sous le titre «Le culte du nouveau»).

Loin d'être un agrégat d'articles disparates, l'ensemble présente une unité profonde où est exposée, de manière rayonnante et progressive à la fois, l'approche pragmatico-sémantique de l'anaphore, dont la notion de saillance constitue le fil conducteur, non sans qu'apparaissent à l'occasion des amorces qui, depuis lors, ont été largement affinées et développées. Ainsi de la conception anaphorique des temps grammaticaux, et en particulier de la définition de l'imparfait comme temps anaphorique, saisissant le référent en relation avec la structure qui l'a rendu saillant (p. 91), défini depuis comme temps anaphorique méronomique, dans une approche riche de promesses. (Cf. «Lorsque l'anaphore se lie aux temps grammaticaux», Le temps de la phrase au texte, éd. Carl Vetters, Lille, Presses Universitaires de Lille, 1993, 117-166, avec un panorama critique de première importance. En collaboration avec A.-M. Bertonneau, «Pour une nouvelle approche de l'imparfait: l'imparfait, un temps anaphorique méronomique», Langages, 112, décembre 1993, 55-72. Mêmes auteurs: «Imparfait, anaphore et inférences», Communication au premier colloque Chronos, Université du Littoral, Dunkerque, 16-18 novembre 1995, Actes à paraître).

Riches de promesses aussi sont les analyses susceptibles d'être appliquées à d'autres états de langue que le français contemporain: l'on entrevoit, à plusieurs reprises, tout le profit que l'étude de l'ancien français pourrait tirer des perspectives ouvertes par Georges Kleiber dans le domaine de l'anaphore, à commencer par une approche renouvelée du pronom personnel sujet de troisième personne, en rapport avec si: cet adverbe de haute fréquence est précisément, jusqu'au 13e siècle du moins, un outil de référence essentiel pour marquer une progression discursive sans rupture (cf. S. Fleischman, «Discourse Pragmatics and the Grammar of Old French: A Functional Reinterpretation of si and the Personel Pronouns, Romance Philology, 44, 1991, 251-283), alors que il marque au contraire une rupture thématique, quand l'accessibilité du référent n'est plus suffisante. A mesure que il changera de rôle pour assurer la saisie d'un référent déjà en saillance, il se chargera précisément de la fonction de si, appelé alors à décliner puis à disparaître.

L'analyse en termes d'anaphore des temps grammaticaux offrirait également des renouvellements bénéfiques dans l'approche de notre ancienne langue, où le soi-disant «mélange des temps» ne laisse pas d'intriguer les chercheurs.

Ici comme ailleurs, l'étude des langues anciennes a beaucoup à gagner des progrès pertinents des recherches linguistiques les plus avancées, pour peu qu'ils soient assimilés et maîtrisés.

Il est significatif, à cet égard, que des convergences s'observent entre des analyses récentes portant sur notre ancienne langue et celles de Georges Kleiber: l'étude de l'évolution du système des démonstratifs depuis l'ancien français proposée par C. Marchello-Nizia (L'évolution du français. Ordre des mots, démonstratifs, accent tonique, Armand Colin, 1995) montre bien que la sélection de la seule forme celui/celle comme pronom, parmi les trois formes occupant majoritairement les emplois pronominaux, est liée à la parenté perçue entre les deux système de pronoms personnels et de démonstratifs: ce-lui est sélectionné par collusion avec lui, seule forme autonome restant en face de il, devenu purement clitique, au regard de ce/ces, sélectionnés par collusion avec le système des articles le/les (162-167). Cette analyse n'est pas sans rapport avec l'analyse de base de Georges Kleiber, faisant de ce un déterminant, lui une forme pronominale et ci/-là un modifieur, comme on l'a vu plus haut. Dans le même sens, une thèse récente propose d'analyser le relatif lequel en éléments le + élément K, symbole de nominalisation, + qui (Stéphane Marcotte, La coordination des propositions subordonnées en français, Thèse, Paris IV, UFR de Langue française, décembre 1995).

Est-ce dire que toutes les questions posées par l'anaphore sont réglées? Georges Kleiber est le premier à reconnaître, au détour d'un développement, qu'il s'agit plus parfois d'ouvrir des pistes que de proposer des solutions arrêtées, et plusieurs analyses ne sont avancées que comme des hypothèses provisoires à creuser (cf., in fine, l'analyse de Elle est belle, celle-là! (d'un téléspectateur voyant Françoise Arnoul dans un film): référent humain en exophore), dont la complexité remarquable «nécessiterait un examen plus attentif qui tiendrait compte de la spécificité référentielle de la dislocation ordinaire droite» (cf. les travaux donnés en référence de Lambrecht, 1987 - «On the status of SVO Sentences in French Discourse», in R.S. Tomlin (ed.), Coherence and Grounding in Discourse, John Benjamins, Amsterdam, 217-261 - et de B. Fradin, 1988 - «Approche des constructions à détachement: la reprise interne», Langue française, 78, 3-8 - auxquels l'on pourrait ajouter ceux de W. J. Ashby, dont en particulier Ashby, 1994: «An acoustic profile of right dislocations in French», Journal of French Language Studies, 127-145, où sont examinées les principales fonctions pragmatiques de la dislocation dans le discours). Le concept fondamental de saillance situationnelle apparaît en tout cas le plus à même de rendre compte des exemples quotidiens d'anaphore qui se présentent à nos yeux (cf. 4000 jeux pour les filles! Vous préférez leur prêter vos affaires? Publicité urbaine du réseau commercial «Toys are us», Strasbourg, décembre 1995).

Claude BURIDANT

DOMAINE ITALO-ROMAN

Bruno LILL, *Der römische Dialekt im italienischen Film der Nachkriegszeit*, Ginevra, Droz (Kölner Romanistische Arbeiten N.F. Heft 71), 1994, V + 236 pagine.

Questa tesi di dottorato presentata all'Università di Colonia mira alla descrizione di tre livelli: 1º l'analisi del romanesco medievale e odierno, 2º le qualità del romanesco, 3º l'eventuale cambio del giudizio sul dialetto nella diacronia cinematografica.

Le analisi si baserebbero su propri studi dialettologici effettuati dall'autore e egli si attribuisce il merito di un primo tentativo di un'impostazione sociolinguistica (p. 1).

Purtroppo l'ambiziosa iniziativa ci lascia perplessi rivelandosi come una grande delusione. La descrizione dialettale si rifà all'analisi di brevi estratti di un testo che riassume tutto quello che si sa da tempo. Metto inoltre in dubbio la competenza dell'autore sul romanesco antico se egli non conosce l'edizione critica di G. Porta della *Cronica* dell'Anonimo Romano e se documenta i tratti dialettali senza rendersi conto dei contributi validi di studiosi come U. Vignuzzi, Cl. Giovanardi, P. D'Achille, P. e M. Trifone, G. Ernst o G. Bernhard. E' proprio un peccato che l'A. si faccia delle illusioni sulla singolarità della sua descrizione rudimentale. Inoltre s'incontrano delle *gaffes* o delle imprecisioni nel testo, p.es. quando Lill sostiene che il fascismo avrebbe proibito l'uso del dialetto in pubblico⁽¹⁾. Comunque, la prima parte ri-elenca tratti dialettali noti da tempo e discussi recentemente con maggiore profondità filologica. L'A. si sarebbe potuto benissimo risparmiare questi capitoli (capp. I - V).

Invece di trattare le caratteristiche del romanesco nella filmografia, l'A. non propone altro che riassunti di film come Accattone, Roma città aperta, Ladri di biciclette, L'Onorevole Angelina o Cuore di ladro interpretando con una certa chuzpe o disinvoltura episodi dei vari film(2). Tale interpretazione aneddotica non ha niente a che vedere con un'impostazione sociolinguistica e palesa invece il giudizio impressionistico dell'A. Ovviamente Lill prende l'uso dialettale nei film alla lettera, cioè come specchio di un uso autentico non necessariamente deformato per scopi artistici. Questa ingenuità rappresenta un deficit grave, poiché la funzione del romanesco nel film sarebbe certamente stata di notevole interesse per la ricerca. E' sbagliato identificare l'uso del dialetto nel film come una fonte autentica per il dialettologo. Dobbiamo sempre essere consapevoli che si tratta o di opere d'arte o di un prodotto di consumo con meccanismi a sè stanti: «I dialetti per lo più centro-meridionali e in particolare, con prepotente invadenza, il romanesco offrirono ai realizzatori la falsariga per l'elaborazione, a tavolino, d'un parlato che, mediante interferenze, aggiustamenti approssimativi in direzione italiana e stereotipi locutivi, si rese intelligibile e gradito a tutte le platee della nazione e pienamente adeguato alle esigenze comunicative elementari ora d'un mondo rurale giulivamente arretrato (...), ora d'una Roma popolare sempre più eterogenea, disgregata e protesa all'appagamento individuale di aspirazioni piccolo-borghesi (...)» (S. Raffaelli, Il parlato cinematografico e televisivo, in (a c. di) L. Serianni / P. Trifone, Storia della lingua italiana. II Scritto e parlato, Torino 1994, p. 280).

L'indirizzo sociolinguistico rimane molto superficiale o addirittura prescientifico nell'interpretazione. Non si tratta di una vera e propria elaborazione di dati, ma tutto si riduce a delle considerazioni tautologiche dello stesso Lill, come dimostrano commenti come «Zu dieser Hochachtung muß hinzugefügt werden, daß in Rom,

⁽¹⁾ Cfr. M. Cortelazzo, *Il dialetto sotto il fascismo*, in AAVV., *Parlare fascista. Lingua del fascismo*, politica linguistica del fascismo, «Movimento operaio e socialista» 7 (1984), pp. 107-116.

⁽²⁾ Rimane discutibile il sistema scelto della traslitterazione poco adeguato alle esigenze del testo. Sarebbe stato meglio introdurre la η in casi come m anko (p. 107) o d ankye (p. 111).

besonders aber in Süditalien, – wie ich häufig feststellen konnte – bei einfachen Leuten die Vorstellung herrscht, norditalienisch geprägtes Standarditalienisch sei 'besser' als süditalienisch geprägtes» (pp. 63-4) o «Gehören zwei oder mehrere Sprecher derselben, in der Regel einer unteren Schicht an und sprechen sie miteinander, so verwenden sie – vorausgesetzt sie sind aus derselben Gegend – fast immer den jeweiligen Dialekt. Gegenüber Personen einer höheren sozialen Schicht, deren Schichtzugehörigkeit vor allem durch die Sprache zu erkennen ist, bemühen sich sozial aufsteigende Dialektsprecher, so schriftsprachlich wie möglich zu sprechen, wobei sie natürlich immer Fehler machen und gegen ihren Willen in den Dialekt zurückfallen» (p. 83). Con questi preconcetti l'A. si può risparmiare un'analisi dei dati. Stupisce però il fatto che, dopo trent'anni di ricezione sociolinguistica, impostazioni di questo tipo sussistano ancora.

Inoltre non si capisce bene come le varie parti dal romanesco fino al cinema moderno siano collegate fra di loro.

Il presente lavoro non fornisce un contributo sostanziale per il ruolo del romanesco nella cinematografia italiana del dopoguerra. Per quanto riguarda il lato *kulturwissenschaftlich* del romanesco occore piuttosto rimandare al prezioso volume di P. Trifone, *Roma e il Lazio*, Torino 1992, per una valida indagine sociolinguistica della situazione di Roma posso, per il momento, solo accennare all'eccellente tesi di libera docenza di G. Bernhard, *Variationslinguistische Untersuchungen zum Romanesco des ausgehenden 20. Jahrhunderts* presso l'Università di Ratisbona⁽³⁾. Purtroppo il lavoro di Lill non riesce a competere con la tradizione consolidata di studi romani a livello dialettologico.

Edgar RADTKE

Edgar RADTKE (Hrsg.), *La lingua dei giovani*, Tübingen, Gunter Narr Verlag, 1993, 188 pagine.

Il volume pubblica gli interventi del convegno sulla lingua dei giovani svoltosi a Villa Vigoni dal 9 al 12 aprile 1989. Già dall'Apertura dei lavori, diventata poi la premessa al volume, l'editore, Edgar Radtke, sottolinea la novità di un simposio sui generis per la linguistica italiana, tradizionalmente lontana dallo studio di questo tipo di varietà, benché negli ultimi anni alcuni contributi fondamentali intorno al rapporto lingua/età provengano proprio dall'ambito italiano.

Quattro relazioni, per così dire, teoriche, definiscono nei vari aspetti l'oggetto di indagine, i problemi ad esso inerenti, le sue peculiarità: Edgar Radtke, *Il linguaggio giovanile in Italia: state of the art, le fonti, la documentazione, la descrizione linguistica* [1-23], Jörn Albrecht, *Esistono delle caratteristiche generali del linguaggio giovanile*? [25-34], Lorenzo Coveri, *Novità del/sul linguaggio giovanile* [35-47] e Alberto Sobrero, *Costanza e innovazione nelle varietà linguistiche giovanili* [95-108].

Non si vuole in questa sede entrare in merito a questioni teorico-metodologiche, tutt'altro che pacifiche e scontate, e ci si limita a qualche osservazione. Tanto per cominciare si condivide pienamente l'interesse per le varietà generazionali, che

⁽³⁾ La monografia uscirà nella collana «Beihefte der Zeitschrift für Romanische Philologie» a Tubinga.

hanno negli ultimi anni guadagnato terreno spostandosi da 'zone periferiche a quelle centrali della lingua', tuttavia non si può negare allo stesso tempo quanta labilità di confine esse abbiano. Con questo si vuole semplicemente ricordare come precarie siano le varie fissazioni che se ne vogliano dare: si assume come linguaggio giovanile quello dei giovani compresi tra gli undici e i diciannove anni ma si riconosce, tutto sommato, la convenzionalità di questi limiti il più delle volte restrittivi e puramente statistici, si configura, questa, come varietà diafasica, ma si rileva pure come sia riduttiva questa univocità, dal momento che componenti diastratiche, diamesiche e diatopiche sono tutt'altro che escluse, si cerca di analizzare l'espressione linguistica giovanile, che in realtà si connota come i gerghi per la coopresenza e mescolanza di numerose e diverse componenti, senza averne una prettamente distintiva.

È chiaro che siamo davanti ad una linea, per così dire, non geometrica che permette una duttilità di metodo e di esperienze di lavoro. Di questo sono consapevoli gli studiosi intervenuti a Villa Vigoni, come anche del rischio, data la precarietà degli strumenti (scarsezza di fonti, scarse registrazioni, inchieste che possono rasentare la soggettività) di leggere cambiamenti della lingua in senso esclusivamente variazionale. Almeno è certo un dato (dato che per la linguistica italiana di alcuni anni fa non era scontato e si è irrobustito negli ultimi dieci anni): di questa varietà della lingua si possono senz'altro rivendicare ormai un suo campo d'esistenza ed un significativo e legittimo dibattito scientifico.

Sicuramente per l'Italia manca un riferimento come per la Germania è la monografia *Jugend und ihre Sprache* (Berlino, de Gruyter, 1986) basata sui questionari di Helmut Henne, ma proprio in queste giornate un contributo del promotore, Radtke, *Presentazione di alcuni lemmi per un lessico della lingua dei giovani* [135-150], fa sperare di vedere del materiale finalmente organizzato, schedato, metodologicamente ordinato.

Altri interventi riguardano o varietà non italiane (Henriette Walter, Le vocabulaire des jeunes en France, méthode d'enquête et d'analyse [49-80], e Marlies Nowottnick, Gioventù, lingua e mass media visti dalla prospettiva della linguistica tedesca [161-174]) oppure aspetti settoriali (Michele A. Cortelazzo, Lingua politica e lingua dei giovani [151-160], Roberto Giacomelli, Aspetti del linguaggio italiano degli anni recenti e di oggi alla luce della cultura Rock [175-188]).

Completano il quadro Wolf-Dieter Stempel, *La rhétorique des jeunes* [109-134] e Günter Holtus, *Il linguaggio giovanile nella lessicografia italiana* [109-134].

Mi permetto un'ultima considerazione: tra le fonti indirette abitualmente elencate per il linguaggio giovanile sono citati testi letterari come *Il ballo dei sapienti* della Corti (1966), i romanzi di Tondelli, ecc. Direi che proprio recentemente, a conferma di quella conquista di zone centrali di cui si è detto, il linguaggio giovanile ha guadagnato spazio notevole in letteratura, ed il riferimento va alla produzione, per fare solo qualche nome, di Silvia Ballestra, di Rossana Campo, di Enrico Brizzi. Questa letteratura da alcuni definita, senza connotazioni negative, 'in gergo' si è venuta accrescendo ed affermando in modo da esercitare, al pari di trasmissioni televisive ipnotiche sui giovani, una notevole risonanza linguistica; quanto consistente e quanto duraturo sia questo fenomeno vedremo fra qualche anno.

Per concludere, a soddisfare approfondimenti ulteriori, nel volume si può trovare una 'Bibliografia sul linguaggio giovanile in Italia, Francia, Spagna, Germania (fino al 1990) [14-23].

Di seguito qualche aggiunta bibliografica successiva al volume, tanto per testimoniare la crescente attenzione scientifica:

- Cortelazzo, Michele A, Il parlato giovanile, in Storia della lingua italiana, II, Scritto e parlato, Torino, Einaudi, 1994, pp. 291-317,
- Banfi, E./Sobrero, A.A. (a cura di), Il linguaggio giovanile degli anni novanta.
 Regole, invenzioni, gioco. Bari, Laterza, 1992.
- Ehmann, Hermann, Jugendsprache und Dialekt. Regionalismen im Sprachgebrauch von Jugendlichen, Westdeutscher Verlag, 1992,
- Tritone, Renzo (a cura di), Il linguaggio degli adolescenti, Roma, Armando, 1995

Sergio LUBELLO

Italia settentrionale: crocevia di idiomi romanzi. Atti del convegno internazionale di studi, Trento 21-23 ottobre 1993, a cura di Emanuele BANFI / Giovanni BONFADINI / Patrizia CORDIN / Maria ILIESCU, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 1995, XIII e 372 pagine.

Da una ventina di anni, gli studi sull'italiano settentrionale sono di moda, e non pochi incontri linguistici sono, stati dedicati a tale soggetto; si inserisce nel quadro di queste manifestazioni il convegno intitolato *Italia settentrionale: crocevia di idiomi romanzi* che ebbe luogo a Trento dal 21 al 23 ottobre e di cui ora possiamo leggere gli atti.

Com'è di regola oggi, il programma del convegno prevedeva alcune relazioni introduttive di carattere generale, affidate a noti specialisti, e una fitta schiera di comunicazioni concentrate su questioni più particolari. Nel nostro caso le relazioni introduttive sono state quattro: In un contributo intitolato Più profonde di quanto si creda, le sostanze settentrionali nel repertorio degli italiani [275-287], Ottavio Lurati si occupa di alcune voci radicate in pratiche e nozioni settentrionale che oggi circolano in tutte le regioni d'Italia (bettola, se davvero risale a baita; essere in chichera; catasto; casa di lavoro; asile infantile; cooperativa). Le restanti tre relazioni introduttive ripetono le note posizioni dei protagonisti odierni della 'questione ladina', sia pure con materiale nuovo: Da una parte stanno Giovan Battista Pellegrini (Il cisalpino e il retoromanzo [1-13]) e Max Pfister (Dal latino della Gallia cisalpina agli idiomi romanzi dell'Italia settentrionale [189-207]), i quali ribadiscono la loro posizione in fondo 'battistiana' secondo la quale le divergenze fra il tipo linguistico ladino e quello nord-italiano non risalgono all'antichità, ma sono d'origine altomedioevale, dall'altra parte si trova Hans Goebl (Che cos' è un geotipo? Il problema dell'unità ladina intesa in chiave ascoliana [103-131]) il quale ripete per l'ennesima volta la sua esegesi «tipòfila» del pensiero ascoliano facendo ricorso a un elenco di 80 caratteri linguistici sintetizzati e alle solite carte complessive elaborate in base ai dati dell'AIS. I protagonisti dei due campi opposti sembrano avere la stessa tematica, la 'questione ladina' di tradizione ormai quasi secolare, ma in verità parlano di cose

ben diverse: M. Pfister e G. B. Pellegrini s'interessano della situazione linguistica com'era intorno all'anno mille e ne derivano conseguenze classificatorie per l'anno due mila, H. Goebl invece studia fatti linguistici dell'anno due mila riconducendoli all'anno mille.

Avrebbe dovuto entrare nell'ambito delle relazioni di carattere generale pure il contributo di Alberto Zamboni che adduce argomenti *Per una ridefinizione del tipo alto-italiano o cisalpino* [57-67] proponendo di prendere le mosse da «un tipo ben determinato di (neo)latinità» [65] con ulteriori «fatti di convergenza che interessano le varietà galloitaliche vere e proprie insieme col veneto (quelle in ultima analisi orientate sull'italiano in senso linguistico e culturale) e lo separano progressivamente dalle varietà centrifughe» [64]. Queste idee meriterebbero senz'altro una trattazzione più dettagliata. Di natura generale è anche la presentazione dei tipi linguistici del veneto coloniale della costa dalmatina, la cui storia, interrotta bruscamente alla fine della Seconda Guerra Mondiale, è schizzata in uno studio di Flavia Ursini sui *Sistemi linguistici in competizione sulla costa adriatica orientale: il veneto-dalmato tra gli idiomi romanzi e non romanzi dell'area balcanica in età moderna* [179-188].

Nello spazio di un breve resocontro non è possibile dilungarsi in una esposizione particolareggiata delle 22 comunicazioni restanti; dev'essere sufficente riordinarle secondo tematiche e sfiorare gli argomenti.

L'onomastica, una volta il campo preferito degli studi sull'iataloromanzo alpino, sembra essere in declino. Un solo saggio, scritto da Guntram Plangg (*Interferenze nella toponomastica fassana* [171-178]), appartiene esclusivamente a quel brano della linguistica. Si serve di materiale toponomastico pure Giulia Mastrelli Anzilotti (*I dialetti dell'alta Val di Sole* [15-23]), la quale cerca di provare che il basso solandro avanza lentamente nei paesi centrali della Val di Sole lasciando intatto invece l'alto solandro.

Anche la morfologia assume un ruolo piuttosto modesto. Carla Marcato si occupa della ristrutturazione del sistema verbale nella parlata di Brugnera (Morfologia verbale nelle parlate alto-italiane: una nota sul leventino [69-72]), e Lotte Zörner adduce argomenti dal bellunese e dal trentino che parlano in favore di una derivazione del plurale femminile da -ĀS e non da -AE (Dialettologia e filologia romanza: il plurale femminile nei dialetti altoitaliani [73-79]); in un articolo molto specolativo e di difficile lettura Lori Repetti si occupa dell' Epentesi nei dialetti emiliani e romagnoli [81-86]. A cavallo fra morfologia e fonetica sta il contributo di Loredana Corrà, la quale dimostra che parametri linguistici avvicinano i dialetti di Arsiè e Seren del Grappa in provincia di Belluno alla parlata di Cismon del Grappa in provincia di Vicenza; nonostante tutte le somiglianze i parlanti affermano la consapevolezza di usare parlate appartenenti a due tipi dialettali differenti, feltrino e vicentino, una prova in più per il fatto che l'autodefinizione linguistica di un gruppo di parlanti non coincide necessariamente con i fatti linguistici (Il confine feltrino-vicentino nella percezione dei parlanti e nell'analisi dei dati [219-227]).

Tre contributi sono dedicati a questioni di ordine fonetico e/o fonologico. Giovanni Bonfadini individua cinque sistemi consonantici alto-camuni (*I sistemi consonatici dell'alta Val Camonica* [25-41]); Alda Rossebatiano si occupa di casi di *Prolessi di e metafonesi nel Basso Canavese* [43-46]; Paola Barbierato traccia *La posizione*

del veneto meridionale nei confronti dell'emiliano settentrionale [47-55] mettendo in evidenza l'influsso emiliano-ferrarese nei dialetti della provincia di Rovigo.

La sintassi, una volta la grande sconosciuta degli studi dialettologici, oggi è particolarmente viva nelle ricerche sull'italoromanzo settentrionale. Michele Loporcaro e Maria Teresa Vigolo aggiungono un'isoglossa sintattica ai tanti tratti fonetici che permettono di tracciare in confine fra trentino e veneto a Novaledo (*Ricerche sintattiche sul confine veneto-trentino in Valsugana: l'accordo del participio passato* [87-100]). Massimo Vai si occupa di *Alcuni aspetti della negazione in milanese da Bonvesin a oggi* [159-169], secondo la sua opinione un esempio tipico del cosiddetto ciclo di Jespersen (negazione preverbale – negazione rafforzata da un secondo elemento in origine non negativo – sviluppo di quest'ultimo a un nuovo avverbio negativo). Due contributi s'inseriscono nell'ambito dei lavori sull' *Atlante Sintattico dell'Italia Settentrionale* che si sta preparando a Padova: Paola Benincà, *I dati dell'* ASIS e la sintassi diacronica [133-143] (sul complementatore che), e Cecilia Poletto / Laura Vanelli, *Gli introduttori delle frasi interrogative nei dialetti italiani settentrionali* [145-158].

Una larga messe di contributi, nove in numero, è dedicata a un campo di ricerche relativamente recente in ambito dialettologico: la concretizzazione del parlato in documenti scritti. Visto che i saggi si occupano per lo più di problemi molto particolareggiati, dal volgare in età longobarda all'italiano delle lettere di emigranti, in questa sede non posso far altro che indicarne i titoli: Gianna Marcato, L'uso linguistico tra la doppia polarità del modello scritto e del modello parlato: analisi dei verbali di una Società Operaia di Mutuo Soccorso nel Veneto del Novecento [229-245]; Glauco Sanga / Serenella Baggio, Sul volgare in età longobarda [247-260]; Lorenzo Còveri, Il genovese del Quattrocento, lingua della Repubblica [261-274]; Francesca Magagna, Ina testimonianza di volgare scritto in una famiglia quattrocentesca trentina: il «Memoriale» di Graziadeo di Castel Campo [289-298]; Cristina Pegoretti, «Rime» di anonimo sulla sollevazione del 1435 a Trento [299-310]; Bruna Badini, Alcune note linguistiche su una cronaca bolognese del Cinquecento [311-322]; Sandro Bianconi, Il ruolo della Chiesa borromaica nel processo di diffuzione dell'italiano nella Lombardia alpina e prealpina tra '500 e '600 [323-334]; Emanuele Banfi, La lingua delle lettere dal Brasile di un migrante ladino a metà Ottocento [335-354]; Daniele Rando, L'italiano popolare-regionale nelle lettere di emigranti trentini in Argentina (1958-1968) [355-365]. Questo tipo di studi apre una fonte importante per ricerche sulla formazione di un italiano regionale privo di dialettalismi troppo vistosi.

Il volume collettivo il cui contenuto ho cercato di abbozzare brevemente ha i vantaggi, ma anche gli svantaggi di tutti gli atti congressuali: Il lettore intravede la richezza dei problemi e la diversità dei metodi proposti per risolverli, ma nello stesso tempo rimane sempre un po' insoddisfatto perché normalmente non gli viene offerto un vero sguardo complessivo – i contributi ovvero ripetono cose già scritte ovvero si concentrano su un piccolo frammento tolto da un continuo più ampio. Ma non vogliamo essere ingiusti imputando a un volume concreto le difficoltà inerenti a tutto un tipo di letteratura specializzata: La miscellanea qui presentata è diligentemente edita ed offre un'immagine fascinante di un campo di studio oggi in piena fioritura.

Johannes KRAMER

Mario MORMILE, *Storia dei dizionari bilingui italo-francesi*. La lessicografia italo-francese dalle origini al 1900 – con un repertorio bibliografico cronologico di tutte le opere lessicografiche italiano-francese e francese-italiano pubblicate, Fasano, Schena Editore (Biblioteca della Ricerca - Traduttologia 4), 1993, 174 pages.

Depuis quelques années déjà, Mario Mormile mène des recherches sur l'histoire scientifique de la langue italienne. Après son ouvrage publié il y a une dizaine d'années sur l'histoire des grammaires de l'italien, il se livre ici à un tour d'horizon sur l'histoire de la lexicographie italienne du XVe au XIXe siècles, domaine où manque encore un ouvrage de référence, comme le remarque justement l'auteur. Par son sujet le travail de M. s'inscrit parmi le nombre toujours croissant des publications sur l'histoire de la lexicographie des langues romanes, comme les contributions bien connues de Bernard Quemada et Terence R. Wooldridge pour le français et d'Alda Rossebastiano pour l'italien.

La structure générale de l'étude est chronologique. Chaque chapitre est consacré à un siècle: *Cinquecento* [13-25], *Seicento* [27-44], *Settecento* [45-94] et *Ottocento* [65-96] et divisé en plusieurs paragraphes qui traitent d'un lexicographe particulier. Mais certains de ces auteurs tels Noël de Berlaimont, Levinus Hulsius ou le Sieur Giuliani ne sont pas traités dans un chapitre à part bien que leur importance pour l'histoire des dictionnaires bilingues ou plurilingues soit soulignée par l'auteur lui-même: ainsi, il y a 150 éditions environ des dictionnaires et des manuels de langue de Berlaimont [18]. La partie principale est suivie d'une bibliographie de la littérature secondaire [97-101] et de la longue liste bibliographique des dictionnaires italien-français publiés à partir de 1578 jusqu'à 1900 [103-158]. L'inventaire des bibliothèques consultées et de leurs catalogues [159-164] puis la table alphabétique des noms propres [167-170] terminent le livre.

L'étude commence par le personnage le plus illustre en matière de lexicographie, Ambrogio Calepino et son fameux *Dictionarium* (1502). Sa carrière exceptionnelle se manifeste encore si l'on prend en considération la survivance de son dictionnaire sous forme de rééditions, de remaniements et d'additions d'autres langues jusqu'au XXe siècle: les ajouts les plus récents sont le hongrois (Budapest 1912) et le japonais (Tokyo 1953) [16], mais v. RLiR 59, 658.

Même s'il n'existe pas dans la lexicographie italo-française d'autres œuvres représentant une aussi longue tradition, l'expérience montre que chaque époque connaît un ouvrage qui occupe une place prépondérante. Cela se manifeste par le nombre de ses éditions, par le fait qu'elles ont été imprimées en des villes différentes et surtout par l'imitation du dictionnaire par des lexicographes postérieurs qui le prennent pour modèle et base de leurs propres ouvrages (parfois même – p.ex. Filippo Venuti – sans nommer leur précurseur). Cela vaut, aux XVIe et XVIIe siècles, pour la série des dictionnaires commencée par Antoine Fénice (1584), reprise par Pierre Canal (1598) ensuite par Filippo Venuti (1614) et continuée sous forme de réimpressions jusqu'en 1650:

Antoine Fenice, *Dictionnaire françois et italien*, Morges 1584 chez Jacques du Puys Morges 1584 et 1585 chez Nicolas Nivelle

Pierre Canal, *Dictionnaire françois et italien*, Paris 1598 pour Jacques Chouet Paris 1598, 1603 Denys Langlois Genève 1603 Jacques Chouet Paris 1603 Gilles Robinot Paris 1611 Jean Houzé Paris 1611 Eustache Foucault

Filippo Venuti, *Dictionnaire françois-italien et italien-françois*, Coligny (Genève) 1614 P. et J. Chouet; ibidem 1626, 1634, 1635, 1644, 1650

Genève 1638 Jacopo Stoer Venezia 1647 per il Barezzi.

Plus importante encore se révèle la famille des dictionnaires qui commence avec Antoine Oudin (*Recherches italiennes et françoises, ou Dictionnaire... de l'une et de l'autre langue*, Paris 1640) et dont la tradition se perpétue jusque vers 1800 [51]: Lorenzo Ferretti [41] – Giovanni Veneroni [42-44] – Philippe Neretti [44] - Charles Placardi [49 sq.].

Parallèlement à cet aspect plutôt extérieur de la filiation des dictionnaires, le travail de Mormile met en évidence l'influence des grands courants contemporains sur ces œuvres. Ainsi, en s'appuyant sur les lieux de publication, l'auteur montre que l'intérêt de l'italien ou du français peut naître en partie sous l'influence de faits culturels ou politiques: c'est d'abord en France que sont publiés les dictionnaires italien-français grâce à la présence des Médicis à la Cour. C'est seulement avec l'accroissement, sous Louis XIV, du pouvoir et de l'influence politique de la France, qu'en Italie l'intérêt pour le français augmente. Les premiers dictionnaires italien-français sont tous publiés en territoire francophone et ce n'est qu'en 1629 [29: 1627 par erreur] que le premier dictionnaire des deux langues paraît en Italie, à Rome: G. A. Noviliers, *Nomenclatura francese, italiana e spagnola*, Venetia [Barezzi] [105].

A partir du XVIIº siècle ce sont les académies qui, par leurs grands dictionnaires nationaux, exercent leur influence sur les nouveaux dictionnaires bilingues. Antoine Oudin, Giovanni De Rossi, Annibale Antonini et Francesco d'Alberti Villanuova, entre autres, se réfèrent expressément aux dictionnaires de l'Académie française et à celui de la Crusca.

M. souligne également que les dictionnaires reflètent d'autres courants de l'histoire de la langue. Les réformes linguistiques comme celle de l'orthographe en France et en Italie se traduisent dans ces ouvrages: ainsi, Veneroni [43], Placardi [50] et Antonini [54] adoptent le nouvel orthographe.

En ce qui concerne la structure formelle des dictionnaires, on constate que les indications grammaticales (catégorie, genre, etc.), qui sont d'usage dans les dictionnaires modernes entrent assez tard dans les dictionnaires bilingues: ce sera le cas dans ceux de Veneroni (édition de 1695, pour la partie française) [43], Placardi (1731) [50], Antonini (1743) [55], Hamoniere (1819) [76 sq.] et Buttura (1832) [82]. C'est plutôt sporadiquement et accidentellement qu'on y trouve des remarques concernant la prononciation ou des renseignements sur le niveau de langue des mots. Plus souvent, on trouve un chapitre à part consacré à la grammaire d'une des langues, comme chez Oudin, Veneroni, Bottarelli ou Buttura.

L'époque des Lumières laisse aussi sa marque dans le domaine de la lexicographie avec le goût renouvelé pour le genre encyclopédique, représenté en France par l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, en Angleterre par la *Cyclopedia* de Ephraïm Chambers (traduite aussi en italien). Ainsi dans le domaine bilingue le dictionnaire d'Alberti Villanuova (1772) n'est plus exclusivement orienté vers le vocabulaire littéraire; il aura aussi de nombreuses rééditions, réimpressions et refontes [58-63].

Naturellement, malgré les recherches récentes faites sur le XVe siècle, la phase initiale de la lexicographie bilingue reste la plus difficile à comprendre. Pour cette raison Mormile adopte les énoncés de Beaulieux et de Quemada en ce qui concerne l'édition des premiers dictionnaires italien-français. Jusqu'à présent, on n'a pas réussi à identifier exactement les deux dictionnaires qui sont ordinairement cités comme étant les premiers. Quant au Petit Vocabulaire en langue françoise et italienne (Lyon 1578, Roger de Bray) il s'agit, selon Mormile [22 et 103], qui suit les indications erronées de Van Passen, Studi di Lessicografia Italiana 3 (1981), 32 d'une édition du dictionnaire de Pannonius. Cependant dans la bibliographie de Beaulieux à laquelle Van Passen se réfère, l'œuvre n'est pas attribuée à Pannonius et des recherches plus détaillées ne révèlent que des éditions plurilingues de cet auteur; il faut donc rester prudent quant à sa date de parution. Des éditions connues (Nomenclatura sex linguarum Latine, Italicae, Gallicae, Bohemicae, Hungaricae et Germanicae) datent de 1538 [Hans Singriener] (Claes no 366, Mormile p. 23), 1554 [Johann Singriener Jr.] (Claes nº 450), 1558 [Johann Singriener] (Claes nº 476), 1568 [Pidninger] (Claes nº 523) et 1568 [Caspar Stainhofer] (Claes nº 524), toutes éditions publiées à Vienne. Les indications du «vocabolario» de Wolfgang Hungher (imprimé à Augsbourg 1516 [cf. Claes nos 248-250: Erhard Öglin] et 1521 [cf. ib. no 289: bey sant Katherinen Closter]) ne sont pas non plus exactes telles quelles sont données [17], puisque l'auteur est né en 1515 comme on peut en apporter la preuve. Il s'agit de rééditions de l'Introductio quaedam utilissima sive Vocabularius quattuor linguarum Latine, Italice, Gallice et Alamannice, Romae 1510 [Jacobus Mazochius] (Claes nº 188) qui, de son côté, est un remaniement du dictionnaire bilingue Introito e porta, Venezia 1477 (Claes nº 9). De W. Hunger on ne connaît qu'un vocabulaire Caroli Bovilli vocum Gallicanarum tabulas notae; eiusdem elenchus alphabeticus in tabulas Bovillianas, Argentorati [Strasbourg] 1583 (Quemada 570).

Alors que la bibliographie des éditions de dictionnaires publiées entre 1578 (Pannonius) et 1900 (Fiorentino) est impressionnante, celle de la littérature secondaire reste en retrait de l'état présent de la recherche: les contributions antérieures à 1950 prédominent et certains auteurs ne sont représentés que par un seul article sans que leurs travaux postérieurs ne soient cités. Quelques indications bibliographiques n'apparaissent qu'en notes (A.-M. Finoli et F. Isella [32], S. Policarpi et D. O'Connor [35]). C'est regrettable si l'on considère que l'ouvrage se veut un manuel d'introduction à l'usage des étudiants. Ajoutons comme compléments bibliographiques: s.v. Emery: Vecchi manuali italo-tedeschi, Lingua Nostra 8 (1947), 8-12, 35-39 et s.v. Rossebastiano: Alle origini della lessicografia italiana, La lexicographie au Moyen Age, Lille 1986, 113-156 et comme suppléments:

Nicole Bingen, Le maître italien (1510-1660), Bruxelles 1987; Nicole Bingen/Anne-Marie Van Passen, La lexicographie bilingue français-italien et italien-

français, Wörterbücher - Dictionaries - Dictionnaires. Ein internationales Handbuch zur Lexikographie, Berlin/New York 1991, vol. 3, 3007-3013; Claude Buridant, Lexicographie et glossographie médiévales. Esquisse de bilan et perspectives, La lexicographie au Moyen Age, Lille 1986, 9-46; Franz Claes, Bibliographisches Verzeichnis der deutschen Vokabulare und Wörterbücher bis 1600, Hildesheim/New York 1977 (la bibliographie la plus complète pour cet époque, p.ex. pour les nombreuses éditions du *Solenissimo Vochabuolista* mentionné par Mormile [16]; Max Pfister, L'importance d'Antoine Oudin pour la lexicographie française et italienne, La lingua francese nel Seicento, Bari/Paris 1989, 81-103; Max Pfister, Les dictionnaires français et leur influence sur la lexicographie italienne au XVIIIe siècle, Travaux de linguistique et de philologie 26, 1988, 49-73.

Abstraction faite de ces quelques insuffisances, le mérite du livre consiste dans le fait qu'il n'offre pas seulement une pure collection d'auteurs, de titres et de dates mais qu'il replace les auteurs et leurs œuvres dans le contexte plus étendu des courants contemporains. Comme nous l'avons déjà noté à d'autres occasions (voir le compte rendu de Bingen, dans cette même revue, 55 (1991), 513), ledit livre, au-delà des informations scientifiques qu'il nous apporte réussit aussi à fournir une solution convaicante à tel ou tel problème bibliographique: ici c'est l'abréviation P.A.P. du Dictionnaire italien-françois et françois-italien (Venise, 1756), restée irrésolue chez Van Passen (SLeI 3, p. 50), qui est expliquée de façon convaincante comme étant la signature de l'abbé Pier Antonio Polaccho [50 sq.].

Gunnar TANCKE

DOMAINE IBÉRO-ROMAN

Udo L. FIGGE (éd.), *Portugiesische und portugiesisch-deutsche Lexiko-graphie*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag (Lexicographica Series Maior 56), 1994, VI + 266 pages.

Les articles réunis dans ce volume sont les communications présentées en 1987 (!) lors du colloque «Zweisprachige Lexikographie: Deutsch-Portugiesisch/Portugiesisch-Deutsch», organisé par l'éditeur à l'Université de Bochum (Allemagne).

Accompagnées de résumés en quatre langues (!), les 16 contributions se répartissent sur six sections ou sous-chapitres. Le premier bloc «Theorie der zweisprachigen Lexikographie» comprend le travail de F.-J. Hausmann qui élabore avec beaucoup de précision une «Typologie du dictionnaire général bilingue», celui de H.-P. Kromann sur l'orientation des informations dans le dictionnaire bilingue en fonction des besoins des utilisateurs («Zur funktionalen Benutzerperspektivierung...») et les réflexions de H. Bergenholtz à propos de la base empirique des dictionnaires bilingues. Comme les deux autres savants, Bergenholtz ne traite les dictionnaires portugais que très accessoirement. Cependant, son exemple, très bizarre à première vue, de l'élaboration d'un dictionnaire allemand-malgache/malgache-allemand nous

apprend bien des choses sur l'enchaînement et l'hiérarchie des instructions lexicographiques à suivre dans le cadre d'un projet de dictionnaire bilingue.

Jaime da Silva se propose de rendre compte de l'état actuel de la lexicographie allemand-portugais et portugais-allemand. L'analyse des dictionnaires existants, de Michaelis à Klare en passant par Porto Editora, l'amène à préconiser l'élaboration d'un dictionnaire qui serve à la fois les deux groupes d'usagers, germanophones et lusophones, et qui puisse être utilisé dans les deux activités d'encodage et de décodage (section II: «Stand der deutsch-portugiesischen/portugiesisch-deutschen Lexikographie»).

La période que devra couvrir un dictionnaire général de la langue portugaise fait l'objet des réflexions de Antônio Houaiss et de J. G. Herculano de Carvalho. Alors que Houaiss, qui dirige un projet de dictionnaire, penche plutôt pour la description du portugais moderne (c'est-à-dire à partir du XVIe siècle inclus), H. de Carvalho ne veut considérer que la langue portugaise à partir de la première moitié du XIXe siècle. Les divergences entre les deux conceptions se manifestent également au niveau des sources. Suivant le modèle du *TLF* ou du *Oxford English Dictionary*, le lexicographe brésilien utilise avant tout des textes écrits (prose littéraire et journalistique, textes d'intérêt général); le grand maître de la linguistique portugaise ressent la nécessité de s'appuyer aussi sur la langue parlée (section III: «Anforderungen an ein portugiesisches Wörterbuch»).

La quatrième section est consacrée à des aspects lexicologiques et sémantiques; les 4 contributions respectives théorisent des problèmes linguistiques directement liés au travail dictionnairique dans la plupart des cas: M. Vilela entreprend la description du champ thématique que constituent les verbes de possession. Traduits dans un métalangage plus accessible, ses exemples donneraient déjà non seulement les définitions lexicographiques des verbes en question (description sémantique), mais aussi des exemples-phrases assurant leur description syntaxique. L'opposition entre langue parlée et langue écrite et son image dans les dictionnaires bilingues est analysée par M. Scotti-Rosin. Comme il ne cite que très peu d'exemples, ses conclusions, tirées de recherches que le lecteur n'a pas sous les yeux, manquent forcément d'appui. J. Schmidt-Radefeldt enchaîne avec une contribution visant les problèmes que pose la description de germanismes et d'anglicismes; M. Metzeltin, lui, préconise la prise en compte d'une partie du lexique qui est à cheval sur le langage commun et les langues de spécialité, à savoir la terminologie des plantes.

Intitulée «Grammatische Aspekte», la section V réunit les travaux de A. de Gama Kury sur les informations grammaticales et la formation de mots dans l'Aurélio, celui de W. Roth qui, lui aussi, fait une appréciation critique du traitement des éléments dérivatifs et de composition qui ont leurs entrées propres dans le dictionnaire brésilien cité plus haut, puis l'analyse de la syntaxe verbale, telle qu'elle est décrite dans les dictionnaires monolingues (W. Busse), et enfin l'article de G. Meder, qui ébauche les possibilités qu'offre un système de logiciels (encore à développer, paraît-il) quand il s'agit de donner des informations flexionnelles en lexicographie bilingue.

La dernière section, consacrée aux rapports entre la lexicographie et l'informatique, se compose d'un panorama de l'état actuel de la lexicographie automatique

(U. Figge) et de la présentation de quelques spécimens de l'emploi de l'informatique dans la description morpho-syntaxique de... l'espagnol (J. de Kock).

Une période de 7 ans entre la naissance des articles et leur publication entraîne nécessairement une perte d'actualité. Même des adaptations postérieures, apportées par l'éditeur et les auteurs eux-mêmes, ne sauraient compenser ce défaut. Qu'une grammaire qui a paru en 1983 soit considérée comme «récente» (Scotti-Rosin, p. 135-36) n'en est qu'un petit indice. Dans ce contexte, il convient aussi de signaler que le dictionnaire de A. Houaiss dont la parution est annoncée pour 1991 n'a toujours pas vu le jour. Notons en revanche qu'ont paru entre-temps les jolis dictionnaires scolaires de Mário Vilela (Dicionário do português básico, Porto 1990) et de M. T. Camargo Biderman (Dicionário contemporâneo de português, Petrópolis 1992) et que nous assistons depuis quelque temps à une véritable prolifération des dictionnaires électroniques. Le présent volume n'en rend pas compte. S'ajoute à cela un choix de contributeurs peu compréhensible parfois. Certaines contributions, pour sérieuses qu'elles soient, ne concernent pas ou très marginalement la lexicographie du portugais. Si F.-H. Hausmann et H. Bergenholtz nous apprennent encore quelque chose sur la théorie du dictionnaire bilingue et le travail dictionnairique, les articles de G. Meder et J. Kock s'écartent complètement du domaine envisagé. On peut se demander aussi pourquoi il a fallu une vingtaine de pages de résumés d'autant plus que l'éditeur, de son côté, résume le contenu des articles dans l'introduction. Tout compte fait, un prix de 122 marks allemands, soit environ 420 francs, fait espérer mieux.

Bernhard PÖLL

Winfried BUSSE (coord.), *Dicionário sintáctico de verbos portugueses*, Coimbra, Almedina, 1994, VIII + 449 pages.

Les progrès en lexicographie portugaise se font petit à petit. Dans l'attente d'un grand dictionnaire ou trésor de la langue portugaise, à la réalisation duquel nous n'assisterons pas de sitôt, les lusitanistes et lusophiles doivent souvent se contenter de dictionnaires spécialisés, ou visant un public restreint, ou centrés sur un ou plusieurs aspects particuliers du lexique. Tel est le cas aussi du *Dicionário sintáctico de verbos portugueses*, élaboré et rédigé par une équipe sous la direction de M. Winfried Busse.

Un dictionnaire de valences n'est pas une nouveauté dans le domaine portugais; à ma connaissance, l'ouvrage en question a au moins quatre prédécesseurs: F. Fernandes, *Dicionário de verbos e regimes*, Pôrto Alegre ³³1983, C. P. Luft, *Dicionário prático de regência verbal*, São Paulo 1987, H. Ventura/M. Caseiro, *Dicionário prático de verbos seguidos de preposições*, Lisboa 1990 et F. da Silva Borba, *Dicionário gramatical de verbos do português contemporâneo do Brasil*, São Paulo ²1991.

Il n'empêche que le travail de Busse et de ses collaborateurs, comparé aux autres ouvrages du même type, présente un grand avantage, à savoir celui de mettre en pratique une théorie cohérente et éprouvée. En effet, les réflexions théoriques sousjacentes ont présidé également à l'élaboration du *Französisches Verblexikon*, par

W. Busse et J.-P. Dubost (1977, ²1983), et Busse et son équipe suivent de très près ce modèle qui a connu un succès remarquable auprès de la critique.

Précédée d'une introduction qui n'explique pas seulement le métalangage utilisé mais – chose rare! – révèle aussi les sources des données lexicographiques (nous y reviendrons), la partie *Dicionário* offre sur plus de 400 pages les structures syntaxiques de quelque 2000 verbes d'usage courant. (Notons, à titre de comparaison, que le *Portugais Fondamental* en compte un peu plus de 300).

A part bien sûr le public expert en la matière, ferré sur les problèmes généraux de la syntaxe verbale, l'ouvrage vise avant tout les étudiants de portugais langue maternelle ou étrangère, et plus particulièrement les étudiants de langue maternelle allemande. Pour faciliter à ce dernier groupe d'utilisateurs l'usage du dictionnaire, les verbes, dans leurs différentes structures syntaxiques, sont accompagnés de traductions allemandes que l'on retrouvera à la fin de l'ouvrage, dans un index alphabétique reprenant les équivalents allemands.

Chaque structure, notée d'abord sous forme d'abréviations (du type N - V - N), est richement illustrée d'exemples authentiques tirés d'un corpus qui se compose d'œuvres littéraires contemporaines, de textes d'intérêt général (politique, économie, informatique) ainsi que de journaux. Mises à part les deux traductions de l'anglais qui s'y sont glissées, le corpus peut être considéré comme parfaitement représentatif de la langue portugaise écrite telle qu'elle est utilisée au Portugal. Rien d'étonnant donc à ce que ce soit notamment le portugais européen qui est décrit; cependant certains usages brésiliens, sans parler de l'orthographe, ont été jugés dignes de mention. – Là où les exemples illustratifs ne proviennent pas du corpus, les auteurs ont puisé dans les dictionnaires existants tels que l'Aurélio, l'excellent Dicionário do Português Básico de M. Vilela (1990), les dictionnaires bilingues portugais-allemand ou bien dans les prédécesseurs cités plus haut.

Beaucoup d'espace a été consacré aux constructions périphrastiques (p. ex. s. v. dar) et aux «casos especiais, como provérbios, frases feitas etc.» [p. V], qui n'obéissent pas toujours aux structures décrites dans la partie principale des articles. Utiles pour le décodage, ces indications mériteraient une analyse plus approfondie, les locutions figées étant souvent le reflet d'une syntaxe plus ancienne.

Un compte rendu qui se veut sérieux n'est pas le lieu pour une critique trop facile qui, en lexicographie, consisterait à dénoncer les défauts de la macrostructure, toujours inévitables, dans quelque dictionnaire que ce soit. Il convient tout de même de relever un point faible de notre ouvrage et qui a trait aux aspects extérieurs. S'il ne va pas être utilisé autant de fois que les auteurs le souhaiteront à juste titre, ce n'est pas en raison d'éventuelles faiblesses théoriques, mais sans aucun doute du fait d'une réalisation typographique quelque peu inadéquate pour un ouvrage de référence: la taille des caractères, qui se situe autour de 7 ou 8 points selon les parties des articles, met gravement en risque la lisibilité du texte lexicographique. Au cas où cet important dictionnaire serait réédité, les auteurs feraient bien d'apporter quelques modifications typographiques, au détriment peut-être de certains exemples insignifiants que l'on pourrait supprimer.

Bernhard PÖLL

DOMAINE GALLO-ROMAN

Povl SKÅRUP, Morphologie synchronique de l'ancien français, Copenhague, Munksgaard (Études Romanes 33), 1994, 203 pages.

Avec cette *Morphologie synchronique de l'ancien français*⁽¹⁾, P. Skårup a composé une grammaire ardue et qui donne à penser.

Nous avons d'abord une *Morphophonologie* [6-63] qui expose les phonèmes de l'AF et dont les morceaux de choix consistent en tableaux d'«alternances vocaliques» et d'«alternances consonantiques». Une fois ces tableaux dressés, vient la partie dévolue aux systèmes morphologiques: *Déclinaison* [64-119] et *Conjugaison* [120-190]; le livre se termine sur un *Index* [191-200].

Ce qui fait la difficulté d'un projet de ce genre, c'est en particulier l'existence d'assez nombreuses grammaires «synchroniques» de l'AF, la durée de la «synchronie» de notre ancienne langue, et l'articulation entre Morphophonologie et morphologie proprement dite, puisque la morphologie est un lieu où à la fois s'appréhendent mais aussi se transgressent les données de la phonétique. Il me semble que P. S. a contourné une partie de ces obstacles en traitant sous Déclinaison et Conjugaison nombre de questions qui ne se lient pas de façon nécessaire à une morphophonologie. Mais comme il est de toute manière bien informé, il a produit une grammaire dont personne n'a le droit de méconnaître le contenu. On me permettra d'attirer l'attention sur l'intérêt que présentent entre autres les choix de transcriptions phonématiques (qui soulèvent bien des problèmes), la part faite aux questions de syntaxe (cf. le traitement des pronoms et des déterminants du nom, mais aussi de l'impératif), la présence multiple de questions laissées sans réponse, mais posées (comme ce qui concerne le classement du parfait de estre, l'origine des déterminants ce et ces, le développement de -s comme marque de première personne, etc.): nous avons là une grammaire en marche, vers un but qui n'est pas tout à fait défini, et qui a recours à des approches diverses, d'où certaines longueurs dans la présente recension.

1. Métagrammes.

1.1. Clarté. Certains choix de présentation laissent perplexe. En effet, cet ouvrage dense et difficile gagnerait en clarté s'il était justifié à droite; – si la signification de tous les signes était explicitée (par exemple, celle du signe «÷» [129, 134, 169, etc.], lequel ne se distingue d'ailleurs visuellement pas très bien du signe «+» ou de la séquence «-:-», très fréquente); – si certains signes n'étaient pas susceptibles de plusieurs interprétations (comme le «ĭ», qui signifie i bref latin p. 12 et ailleurs, mais qui a la valeur de /i/ de l'Alphabet phonétique international en d'autres endroits, par exemple dans les tableaux de la p. 167); – si les citations de textes en vers n'étaient pas prosaïsées. Etc. P. S. a parlé quelque part de l'«obligeance»(²) qu'un auteur se devrait à soi-même et à ses lecteurs en publiant; c'est un peu manquer à cette «obligeance» que de laisser paraître dans les Études Romanes un ouvrage dont la matérialité ne répond pas à la richesse du contenu.

⁽¹⁾ Abréviation: MSAF [5].

⁽²⁾ Voir Revue Romane 16 (1981), 167.

1.2. Orthographe normalisée. Quand elles ne sont pas citées en notation phonématique, les formes d'ancien français de la MSAF apparaissent dans une «orthographe normalisée» [7] (j'utiliserai à l'occasion le terme orthographe de la même façon que P. S.). Par l'usage qu'elle fait de différents accents, cette orthographe en dit plus que celle du TL, comme le montrent les exemples de métre, pèrdre, parlêr, sórdre, mòrt⁽³⁾. Mais elle est en retrait sur celle du TL en usant trop chichement du tréma: à côté de beneïr, on lit par exemple fiancier et preechier à l'Index et p. 47 (fiancier et preechier s'imposent). Il n'y a pas apparence que, dans l'orthographe de la MSAF, ee représente jamais deux signes appartenant à la même syllabe, en sorte qu'on pourrait voir dans la graphie preechier un effet d'économie de marque; mais dans le cas de parleure (cf. Index et p. 31 «/parle¹yrə/ parleure») ou dans celui de nient [37], produit de lat. negant, deux syllabes, l'économie est ruineuse, puisque -eur représente une syllabe passim dans pasteur, seigneur, etc., et que ie représente une syllabe par exemple dans liepart (p. 28 et Index; mais on lit bien ancïenór p. 116).

1.3. Notation phonématique.

Le parti de présenter la morphologie en usant de transcriptions phonématiques est inhérent au plan adopté et assure la cohérence et dans une certaine mesure la difficulté et l'originalité de la *MSAF*. Il appelle quelques remarques.

Tout d'abord, ce choix devrait être soutenu par une clarté visuelle exemplaire, en particulier à l'intérieur des tableaux. Ainsi, dans le tableau de la p. 35, la case «/rumpuns:rumpənt/; /buntee:bun/ bonté:bon après généralisation de la voyelle prétonique» serait bien plus claire présentée comme suit: «/rumpuns/: /rumpənt/; /buntee/: /bun/ bonté: bon après généralisation de la voyelle prétonique», et dans le tableau de la p. 48, on aimerait lire entre autres «/in/ /ga'aints/ gaainz» plutôt que «in /ga'aints/ gaainz».

Dans la notation phonématique de la MSAF, le signe «'» marque l'accent tonique; quand il est indiqué (ce qui est rare, voir infra), il est placé au début de la syllabe qu'il frappe, exemple «/mar/siliə/ Marsilie» [6]; économie appréciable, le même signe marque l'hiatus dans le type «/agre'eer/ agreêr» (ex. cité ibid.). Mais si des sons vocaliques sont en hiatus dans une partie de mot où ne tombe pas l'accent tonique, aucun signe particulier n'a été prévu, ce qui est gênant. Voici un exemple. Le produit de a tonique libre latin (hors entourage perturbateur) est noté «/ee/» (le choix de cette notation est motivé pp. 17-18). Or, on lit p. 47 «/preetfier/» (produit du lat. praedicare), mais comme la plupart du temps /ee/ sert à transcrire quelque chose de monosyllabique, l'auteur est obligé de signaler explicitement que «/preetsier/» doit se lire en trois syllabes. Il eût fallu marquer systématiquement la syllabation dans les transcriptions phonématiques. Pour quitter un instant la MSAF, et dans une perspective étroitement pédagogique, il est impératif de revenir à des notations phonétiques qui, dans le cas d'éléments vocaliques contigus, distinguent la prononciation diphtongale de la présence de diérèses. Sur ce point (comme sur beaucoup d'autres, et en particulier en ce qui concerne la notation des éléments vocaliques accentués, dont il sera parlé dans un instant), nous devons continuer à nous inspirer de la très soigneuse Initiation à la phonétique historique de l'ancien français de F. de La Chaussée (Paris, Klincksieck, 1974).

En fait, dans la MSAF, le signe «'» n'est guère employé que pour marquer certains types d'hiatus (cf. «/agre'eer/»); sinon, il est omis la plupart du temps. On peut juger en

⁽³⁾ Pour la présente recension, sauf cas particulier, je cite les mots dans l'orthographe du TL et non dans celle de la *MSAF*: par ex., dans la section 3, on lit *disner* alors qu'il est écrit *disnêr* dans la *MSAF* [32].

effet qu'il n'est pas nécessaire de noter l'accent tonique puisqu'en français il frappe toujours la dernière syllabe des mots, sauf si cette dernière syllabe contient /ə/. Mais dans un ouvrage qui consacre une si grande place – et à juste titre – aux alternances vocaliques déterminées par l'accent, il est paradoxal de ne pas le noter systématiquement. D'autant qu'en faisant, comme il l'a fait, le très judicieux choix de figurer l'accent tonique au début des syllabes (et non sur la partie vocalique pleinement syllabique des syllabes accentuées), P. S. n'aurait pas été confronté à de difficiles questions de transcriptions telles que doit-on noter le produit de lat. agnellus sous la forme /an'gaus/ ou sous la forme /ang'aus/, ou autrement encore, et qu'on eût lu /a'peaus/⁽⁴⁾ dans son livre.

Accent tonique et syllabation sont capitaux dans la phonologie du français: il est anormal qu'un ouvrage dont l'un des «traits principaux» [5] est de donner «la place qui lui revient à la morphophonologie» (*ibid.*) ne les signale pas systématiquement.

L'un des avantages de devoir lire l'ancien français dans la notation phonématique de P. S., est que cela nous engage à nous interroger sur nos façons de prononcer. Par exemple, dans la MSAF, riuler est transcrit avec /u/, non /y/ (cf. MSAF, p. 34, avec explications p. 16), les formes de CSS(5) et de CSP cil et il, respectivement démonstratif et pronom personnel, sont notées /tsi\u03bb/ et /i\u03bb/: or, de nombreux manuels ne font pas état de la présence de /-\u03bb/ dans ces mots (voir infra 2.5). Etc. Mais le système a également les inconvénients liés à cet avantage: même si l'auteur prend généralement la peine de décrire le devenir des phonèmes qu'il transcrit(6), la notation phonématique oriente en général sur une seule façon de prononcer, ce qui peut être réducteur. Citons entre autres le choix de «/e/» (plutôt que de /ə/) dans «/venir/» ou celui de «/ue/» pour noter le produit de o ouvert tonique libre du latin vulgaire. Plus encore que l'élaboration d'une orthographe normalisée, celle d'une notation phonématique appelle une question fondamentale: quel ancien français (d'où, de quand) M. Skårup décrit-il? Il ne semble pas que l'auteur s'assigne des bornes aussi nettes que par exemple HerslundMPFC, p. 5, ou WalkerOFM, p. 6, ce qui ne facilite ni sa propre tâche, ni celle du recenseur.

2. Temps et lieux.

Pour composer sans trop de douleur une grammaire synchronique, mieux vaut s'attaquer à une langue dont on ignore le passé, le futur et le présent. En ce qui concerne l'ancien français, langue dont nous avons beaucoup d'informations sur les origines, le futur, et le très long présent, une description synchronique n'est pas ce qu'il y a de plus simple, et elle est d'autant plus complexe que l'on est mieux informé. Comme on s'en doute, l'ignorance n'est pas le fort de P. S., et ayant choisi d'inscrire dans une perspective «synchronique» une pléthore de données d'ordre diatopique et diachronique, il confronte son lecteur à toutes sortes de problèmes. Je vais examiner quelques-uns de ces problèmes en les rassemblant sous le chef de *Temps et lieux*.

⁽⁴⁾ Cf. «/beaus < bèls/» [17].

⁽⁵⁾ CSS = cas sujet singulier, etc. (voir *Choix d'abréviations /./*). P. S., quant à lui, revient aux termes «nominatif» et «accusatif» [64].

⁽⁶⁾ On lit ainsi [14]: «Au cours du moyen âge, /ue/ se fusionne avec /eu/ /./ en une monophtongue, qui aura deux variantes: [ø] et [ö]. Il est possible de supposer une étape [ye] intermédiaire entre /ue/ et /ø/ et une étape [ey] intermédiaire entre /eu/ et /ø/.»

2.1. Repères.

Une façon simpliste d'introduire le temps dans la «synchronie» de l'AF, c'est de pulvériser cette synchronie en une succession de moments. On notera que de tels repères sont parfois explicitement signalés: cf. p. 10 le tableau des monophtongues toniques du «français central du XIIe siècle» [9] ou les «paradigmes courants» [79] des démonstratifs «valables pour la plupart des textes depuis le XIe siècle jusqu'au milieu du XIVe siècle, sauf ceux du Sud-Ouest» (*ibid.*), etc. Mais il est bien évident que ces mentions explicites, on a intérêt à ne pas les multiplier, car leur présence répétée jetterait la suspicion sur la possibilité d'écrire une morphologie synchronique de l'AF, et plongerait dans des questions théoriques sans fin du genre, qu'est-ce que l'AF, ou dit autrement, peut-on trouver une norme en AF, questions que P. S. a sans doute eu bien raison de ne jamais poser (ce qui ne nous empêchera pas d'y revenir!).

Donc, assez souvent, dans la MSAF, les repères chronologiques, au contraire des exemples que je viens d'évoquer, ne sont pas donnés. Ce qui pose d'autres problèmes, parce que nous aurions parfois besoin d'une chronologie explicite: ainsi, dans l'exemple de $/\eth/$ (voir infra 2.3), ou dans le très intéressant exposé des marques au CSS de «mots dont le thème finit en $/\eth/$ » [107] (voir infra, section 5): un lecteur de la MSAF ne peut discuter à fond ce dernier exposé, parce qu'il n'est pas explicitement rapporté à certaines périodes (et certaines régions?) de l'AF.

2.2. Une proposition.

Il me semble que l'un des moyens d'adoucir les conflits entre description simple et intégration de données multiples serait de choisir un point d'ancrage spatio-temporel ferme (par exemple, l'AF de tel texte précis), à propos duquel on pourrait reconstruire la grammaire de l'AF en la concevant comme un ensemble de variations facultatives ou (mieux) nécessaires autour de ce point d'ancrage: et partant de la structure non mouvante du point d'ancrage, on serait obligé de postuler l'existence de phénomènes antérieurs ou concomitants pour comprendre l'agencement de cette structure; et dans les cas les plus heureux, comme dans l'exemple de /ð/ que nous allons prendre, les données de la diachronie et de la diatopie vérifieraient l'existence de ces phénomènes.

2.3. L'exemple de /ð/.

Faute d'un tel point d'ancrage, et si l'on récuse un mode d'exposition qui parte du latin, il est des matières bien difficiles à traiter, et dont (me semble-t-il) la présentation dans la MSAF n'a pas surmonté les traquenards. Je vais prendre un exemple. Opposons en AF central du 12e siècle le trio ami, amie, amis au trio parti, partie, partiz: dans une perspective phonologique, on peut souhaiter disposer de deux signes différents pour transcrire le son zéro (que j'écrirai provisoirement au moyen de /Ø/) de /amiØ/, /amiØə/ et le son zéro de /partiØ/, /partiØə/ afin de montrer que ces deux phonèmes zéro n'ont pas le même comportement combinatoire, alors que dans une notation purement phonétique, il va de soi (??) qu'on ne transcrit pas ce qui ne se prononce pas. A mon sens, dans une morphologie synchronique et à l'intérieur d'une section appelée «Consonnes: inventaire», P. S. aurait pu (dû?) invoquer ce comportement pour soutenir qu'il est indispensable d'affecter des notations particulières à certains phonèmes zéro. Il n'en est rien, et on lit au début de l'inventaire des consonnes: «L'anc. fr. possède ou a possédé les occlusives et les fricatives /./» [46], ce qui réalise une inscription à la fois concise et embarrassée de la diachronie dans la synchronie, laquelle se poursuit dans le tableau donné ibid.: « $\delta > \emptyset$ », et culmine par une description tout à fait traditionnelle (et d'ailleurs bien commode) de l'éphémère histoire des /ð/ et /θ/ de notre langue, mais sans toutefois remonter à leurs origines latines (*synchronie* oblige!); et plus loin [63], P. S. écrit que la consonne «*/ð/» appartient à un groupe de «consonnes qui n'existent plus en anc. fr.» mais qu'elle «reste pourtant notée en anglo-normand». Et (me semble-t-il), ce n'est pas un hasard si, l'existence de /ð/ étant posée de la sorte, sans qu'ait été justifiée la nécessité d'utiliser le signe «ð» dans les transcriptions d'AF, l'usage du signe sera un peu flottant dans l'ensemble de la MSAF: comparer et opposer «/amee(ð)ə/» [183] et une écriture moins synthétique telle que «kri'eets < kriðeets/ 'criez'» [19] ou encore «puðuns» (comprendre /puðuns/), ind. pr. 4 de *pöoir* [129], ou même «-ə(t) ou -t,» [140] (comprendre respectivement /-ə(θ)/ et /-t/), désinences de présent 3.

Dans cet exemple de /ð/, si l'on ne nous a pas dit ce qu'on entend par «ancien français», nous ne pouvons discuter l'assertion que /ð/ n'existe plus en ancien français, et si cette consonne n'existe plus, nous devons nous demander si /ð/ doit se comprendre dans les transcriptions phonématiques de l'«ancien français» comme la représentation d'un phonème sous-jacent ou comme autre chose.

2.4. D'une analyse en éléments.

Avec cette tentative d'interprétation du signe ð, nous abordons un troisième problème posé par la *MSAF*: c'est celui du statut de certaines descriptions par rapport à une perspective temporelle. On vient de voir qu'à cause des silences ou des contradictions de la *MSAF*, nous pouvons lire /ð/ dans plusieurs dimensions à la fois: comme dénotation d'un phonème antérieur à l'ancien français et/ou comme dénotation d'un phonème absent de l'ancien français, mais permettant de comprendre certaines de ses structures phonologiques. On peut être gêné par l'ambiguïté du procédé.

Examinons dans la perspective de la double dénotation l'«analyse en éléments» [166] des parfaits. Je vois là des conflits insurmontés entre diachronie et synchronie, ou du moins, un exposé qui exige qu'on expliquât nettement ce qu'on entend par «analyse» et par «éléments». Ainsi, le parfait 1 et le parfait 6 de venir analysés en «éléments» (radical, suffixe et désinence) se lisent «vin- -Ø- -ĭ = vin» et «vin- -Ø- -rənt = vindrənt» [167]: le statut du signe «=» est étrange. Par ailleurs, dans la description de la MSAF, tout parfait 1 a pour désinence «/-ĭ/ asyllabique < /-j/» [183]. Ce qui peut se lire (je crois) de plusieurs façons: soit la désinence «/-ĭ/ asyllabique» est une sorte d'élément sous-jacent qui permet d'introduire un principe unificateur dans l'apparente diversité des parfaits 1, bref une cosa mentale en synchronie (mais alors, pourquoi préciser «/- ĭ/ asyllabique < /-j/»?); soit cette désinence yodoïque a effectivement existé, et s'est fondue de différentes manières dans son environnement, ainsi que le laissent croire, outre les renseignements sur son origine («< /-j/»), la présentation de type apparemment chronologique qui est faite de son devenir: «Avec /-a-/, /-o-/, et /-y-/, ce /-ĭ/ constitue une diphtongue [suivent les exemples de (je transcris) tornai, oi, poi, soi, corui, dui et fui]. Avec /i/ [lire /-i-/?], il se fond: /*durmiĭ > durmi/, /*viĭ > *vi/. Avec /-ie-/, il a constitué d'abord la triphtongue prélittéraire */-iei/, qui est devenue /-i/ dans les dialectes centraux /./» [183-184], etc. Et après avoir expliqué que ce «/-ĭ/» est responsable des terminaisons de ving et de voil, P.S. ajoute: «Le /-ĭ/ asyllabique ne laisse aucune trace dans les parfaits en /-z-/: il n'y a pas dans fis, pris de phonème palatal */-f/ [sic, je suppose qu'il faut lire à la place de «f» un signe qui traduirait /s/ palatalisé], commutable avec /-s/» [184]. On souhaiterait que la désinence yodoïque ait le double statut de principe unificateur de description de parfaits 1 et produit d'un phonème ayant eu une existence réelle lors de l'évolution du latin à l'ancien français. Or, ce double statut ne me paraît pas possible, et voici pourquoi: si l'on essaie de rendre compte du parfait 1 de manoir au moyen de la seule désinence «/- ĭ/ asyllabique < /-j/» (notons bien cette origine), à mon sens on ne peut pas expliquer comment lat. mansi aboutit à mes. L'on notera que la première personne du verbe manoir n'est pas invoquée par P. S. dans son exposé des parfaits 1! Par ailleurs, il est vrai qu'il n'est pas simple de décrire en synchronie les traces d'un processus de palatalisation: ce n'est sans doute pas un hasard si la MSAF ne discute pas /is/ (opposer WalkerOFM, p. 103). Mais de toute façon, je crois que cet exemple nous montre les limites d'une description en «éléments» dont le statut n'est pas précisé.

2.5. Un peu de géographie.

L'un des traits récurrents de la *MSAF* est l'utilisation de l'espace pour remonter dans le temps. C'est ainsi que sont convoquées les données de l'ensemble de la Galloromania pour expliquer l'origine de certains faits d'oïl. (En d'autres temps, on eût appelé cela faire de la grammaire comparée.) Voici quelques exemples.

Le /-ə(-)/, désinence nouvelle dans je chante, que je chante, que tu chantes et qu'il chante, est expliqué comme «probablement originaire des verbes à voyelle d'appui» [146] à cause du timbre de la voyelle correspondante en occitan et en francoprovençal, qui ont connu un changement similaire.

C'est le recours à l'ensemble des dialectes et langues de la Galloromania qui est en grande partie responsable de l'«hypothèse nouvelle» [179] présentée par P. S. sur l'histoire des parfaits de type *vendre* en oïl.

P. S. rapproche le CSSf li de l'article en picard et wallon du CSSf li qui se trouve «également en lorrain et en bourguignon, et encore en francoprovençal et en occitan» [77] et en déduit que l'on «peut penser» [77] que le CSSf li du picard et du wallon est un vestige de li CSSf qui a été commun à toute la Galloromania, et non «comme on le dit souvent» une forme due à une proportion analogique fondée sur le passage de la à le. Le «on» pourrait englober les personnes que je vais mentionner: en partant de la même répartition spatiale, mais en soulignant que l'article CSSf le au lieu de la est propre au picard et au wallon, Meyer-Lübke2, § 104, soutient l'inverse, à savoir que le CSSf li du picard et du wallon est dû à une proportion analogique; Nyrop2, § 499, Pope, p. 488, 4Régnier/Bonnard, p. 17, emboîtent le pas à Meyer-Lübke pour expliquer l'article féminin li du picard. Je note en passant que les données de l'AtlasChartes, cartes 39 et 40, montrent qu'au 13e siècle, les départements du Nord qui utilisent massivement le article CRSf au lieu de la utilisent aussi massivement li au CSSf; mais a priori, la question du CSSf li – permanence ou nouveauté? – ne peut être résolue par un simple examen de cartes.

Il aurait été intéressant d'intégrer dans une approche comparatiste le choix des transcriptions /iʎ/ et /tsiʎ/ des il et cil (cf. supra, section 1.3). A lire Pope, § 382, on croit comprendre que pour elle ces formes ont été assez répandues avant de disparaître au cours de l'AF, et qu'elles sont dues au fait que après /i/, un /l/ a pu connaître une prononciation «palatalised»; mais en ce qui concerne (c)ilh du wallon, le même auteur en explique le /-ʎ/ comme issu de /-lj/, le yod provenant de la désinence /-i/ placée devant initiale vocalique (p. 493). Comparer Meyer-Lübke2, § 76, à propos de toscan egli et Schwan/Behrens, § 322. C'est à cause de ce que nous disent ces derniers grammairiens, à cause de la double attitude de Pope et parce que P. S. ne s'interdit pas de reconstructions de comparatiste qu'on aurait aimé le voir commenter ces formes sous cet angle. En outre, ce travail nous aurait éclairés sur le choix des transcriptions /iʎ/ et /tsiʎ/, choix qui exige d'être motivé, car des morphologies aussi répandues que 4Régnier/Bonnard ou 3ZinkMorpho ne font aucune allusion à la présence de /-ʎ/ dans il et cil (non plus d'ailleurs que FouchéPhonétique). Or ces formes ne sont pas rares: par exemple, on en trouve facilement en utilisant OllierChrétien, et il n'est pas exclu que le f. (c)ille soit à considérer comme une trace

nette de leur existence (opposer 3 ZinkMorpho, pp. 80 à 94, où des rimes comme (c)ille: fille chez Jean Renart sont qualifiées de «faciles»). Je signale au passage que pour la collecte des formes en /-i κ /, outre le témoignage des rimes, il arrive que nous puissions solliciter celui des graphies: il est des copistes qui distinguent à l'occasion par la graphie entre /-i κ / et /-il/. Tel est le cas du copiste responsable de La Mort Artu dans le ms Paris, Arsenal 3347 – cf. entre autres perill ou fill "fils" passim; ce qu'on peut appréhender de sa pratique à travers MArtu montre que, sauf erreur, il n'utilise pas dans nos pronoms la graphie (-)ill, mais (-)il (voir MArtuConcordKD).

De fait, pourquoi P. S., comme formes canoniques (en l'occurrence originelles?), préfère-t-il /i k / a /il/ et /t si k / a /tsil/ alors qu'il n'en va pas de même dans d'autres grammaires? On le voit, la question de (c)il pose de façon plus générale le problème d'établissement de normes. Ce problème va être repris dans la section qui vient.

3. Découvertes. Normalité. Preuves.

Ce qu'il y a en effet de très intéressant dans la MSAF, c'est qu'y sont répertoriées comme étant d'usage courant en ancien français un assez grand nombre de formes ou de structures qui, dans d'autres grammaires également signées de noms prestigieux, sont considérées comme dialectales ou rares ou secondaires, ou bien sont purement et simplement ignorées au bénéfice d'une structure ou d'une forme concurrente auxquelles est assigné le statut que j'appellerai dorénavant de «normalité». Ainsi, dans la MSAF, l'ind. pr. 2 de boivre est exclusivement tu boiz, tandis que dans beaucoup d'autres grammaires, c'est seulement tu bois qui est cité: tu boiz est la forme «normale» pour P. S., tandis que c'est tu bois pour ces autres. Et avant de lire la MSAF, je conjuguais tu bois et ne connaissais pas l'existence de tu boiz. D'où le mot «découvertes» en tête de la présente section. Mot suivi de quelques autres, car ces «découvertes» suscitent de nombreuses réflexions.

D'abord, mais ceci est une question secondaire par rapport à la problématique que je vais développer, si *tu boiz* est «normal» en ancien français, il faut se mettre en devoir d'en expliquer le -z.

Plus important: qu'est-ce qu'une forme «normale»? Il est clair que pour les auteurs de grammaires, c'est une forme qu'ils font figurer dans leurs paradigmes (et singulièrement, dans les tableaux de conjugaisons, de déclinaison, et dans les énoncés de lois d'évolutions phonétiques ou de distributions phonologiques); ce qui précède n'est pas complètement tautologique: c'est parce qu'on lit «/boits/» dans un tableau de la MSAF, et bois à l'intérieur de tableaux de conjugaisons d'autres grammaires que l'on interprète ces formes comme «normales» aux yeux des grammairiens qui les citent. La forme «normale» est aussi celle qui va fonder la norme: celui qui n'a pas le loisir de suspendre son jugement récitera et/ou enseignera tu boiz ou tu bois selon qu'il suivra P. S. ou d'autres grammairiens. On peut donner aussi une définition de la «normalité» qui se fonde non sur le présent des grammaires (la première définition), ni sur leur visée (la deuxième), mais sur un avant: pour accéder au statut de «normale», une forme ou une structure doit avoir été repérée soit comme répondant à la régularité de lois phonétiques, soit comme plus répandue que ses concurrentes. L'on voit qu'envisager ces deux derniers fondements de la «normalité», c'est en particulier dans le cas de bois / boiz formuler une hypothèse qui permet d'expliquer les divergences des grammaires: certains produiraient bois pour la simple raison que cette forme est le produit phonétique attendu de lat. bibis, tandis que

P. S. tiendrait pour boiz parce qu'il sait que c'est la forme la plus souvent (uniquement?, où?, quand?) attestée. On peut supposer que la coutume d'écrire des grammaires historiques partant du latin a pu faire privilégier des formes répondant à des critères de régularité phonétique de préférence à des formes effectivement attestées. Surtout, espérons-le, car il n'est pas croyable que le charme de lois phonétiques soit si puissant qu'il frappe de cécité devant la matérialité des faits, si tu boiz est vraiment plus répandu que tu bois, et que l'on ne s'en soit guère rendu compte avant P. S. (?), c'est sans doute parce que ce dernier a eu accès à plus de données que ses prédécesseurs et/ou contemporains. Et en fait, il semble bien que dans la MSAF (nous verrons pourquoi je suis obligée d'écrire «il semble»), ce qui fonde la «normalité» d'une forme, ce seraient des critères de fréquence. Il est manifeste que ces questions sont indissociables de celles des sources, du choix d'un corpus, et pour tout dire d'une vision unitaire de l'«ancien français» dont il faudrait prouver qu'elle n'est pas chimérique.

Tout cela est imbriqué, et plus facile à concevoir qu'à énoncer. Aussi allons-nous faire un détour par un petit nombre d'exemples qui nous montreront, concrètement, qu'on ne peut faire l'économie de ces notions, qui nous aideront, peut-être, à clarifier certains points, et qui nous conduiront *in fine* à mettre en évidence certains traits de la *MSAF* qui n'ont pas encore été abordés. Ces exemples se rapportent tous à des conjugaisons (contrairement aux exemples de (c)il et des formes de gre- examinés respectivement dans les sections 2.5 et 5), et aucun d'entre eux n'est mineur. Pour ces exemples, nous comparerons systématiquement les données de la *MSAF* avec celles de quelques grammaires témoins: M. K. Pope, From Latin /./ (éd. de 1952), P. Fouché, Le verbe français (éd. de 1967), H. Rheinfelder, Formenlehre /./ (1967), H. Bonnard et Cl. Régnier, Petite grammaire de l'ancien français (éd. de 1993) et G. Zink, Morphologie du français médiéval (éd. de 1994). Dans tous les cas je dirai si les auteurs nous présentent des preuves de leurs allégations, et je terminerai parfois en essayant d'en trouver moi-même.

On lit [32] que les verbes araisnier et disner «ont dû avoir une alternance /./ avant les premiers textes» (c'est moi qui souligne). Opposer les paradigmes de type araisones / araisnons et desjunes / disnons donnés par Pope (§ 925), 4Régnier/Bonnard (p. 96), 3Zink-Morpho (pp. 223, 225). Personne n'allègue de preuves. On lit aussi desjunes / disnons dans Fouché Verbe (p. 13), lequel affirme par contre que «nulle part, semble-t-il, on ne rencontre /./ à l'état pur» le paradigme de type araisones / araisnons (p. 15, avec renvoi bibliographique). - Dans la MSAF, corre "courir" est présenté comme un verbe ayant «d'abord» [25] une alternance «/eu/: /u/», qui par la suite («puis» ibid.) sera abandonnée; cette analyse est répétée p. 39 (la formulation de la p. 34 est ambiguë). On opposera Pope (§ 927), Rheinfelder2 (§ 546), 4Régnier/Bonnard (p. 97), qui tiennent pour une conjugaison à l'origine sans alternance (implicitement ou explicitement rapportée à l'étymon du latin classique, currere). Mais ³ZinkMorpho (p. 144) tient l'alternance eu / o pour originelle et la rapporte à l'étymon *curere. En fait, les graphies de type queurt pullulent à partir du 13e siècle, ce qui n'empêche pas qu'on trouve également co(u)rt, parfois chez les mêmes copistes qui écrivent queurt; les données de l'art. currere du FEW 2/2 montrent que l'on continue à prononcer l'œ/ dans le Nord. Ce qu'il importe de remarquer, c'est qu'aucun des grammairiens cités n'étaie ses affirmations. On comparera avec Fouché Verbe, p. 49, qui conjecture «dans la plus grande partie du domaine d'oïl» le passage de currere à *curere, en se fondant sur l'étude du parfait de ce verbe, et qui donne des indications bibliographiques. Le verbe corre n'est pas traité dans AtlasChartes ni dans AtlasLitt. - Dans la

MSAF, mener est présenté comme ayant un radical terminé par /p/ à l'ind. pr. 1 et au subj. pr. [60, 131, 145]. Voici ce qu'on lit dans celles des grammaires témoins qui abordent explicitement ces formes (Pope - cf. § 1058 - et 4Régnier/Bonnard - cf. p. 96 - ne citent aucune forme en /n/ de ce verbe). Rheinfelder2 choisit dans son tableau (§ 598) un thème terminé par /n/ dans toutes les formes de l'infectum, mais signale la possibilité de graphies multiples, au nombre desquelles la seule forme supposant un /p/ est maingn-, qu'il ne commente pas. Fouché Verbe, p. 145, dit en substance que l'ind. pr. et le subj. pr. de mener ont un radical terminé par /n/ mais que l'analogie (semble-t-il, la formulation n'est pas limpide) a pu amener /p/ à l'ind. pr. 1 et au subj. pr. (il produit d'intéressants exemples). ³Zink*Morpho* (p. 143) donne toute la conjugaison de *mener* comme ayant un radical terminé par /n/ (y compris à l'ind. pr. 1 et au subj. pr.), ne mentionne pas que le radical pourrait se terminer par /n/, mais par suite indique une désinence de subj. pr. 2 totalement inexplicable et en contradiction avec l'étymon fourni: «mein, -z, -t... -ent; menons, -ez (*mínem, -es ... /./)». (Il est clair que meinz implique un radical terminé par /p/ et exigerait d'être commenté.) P. S. précise que le subj. pr. 2 de mener est «normalement» [60, 145] meignes mais que l'on trouve mainz dans ErecR, 2703. Voici quelques recherches sur ce qui est «normal» dans ce verbe: j'ai examiné dans OllierChrétien toutes les occurrences de subj. pr. (toutes personnes) et toutes les occurrences d'ind. pr. 1 de mener, amener et demener. Le subj. pr. 3 est toujours (-)maint, à l'intérieur du vers ou à la rime, ce qui peut provenir d'un radical terminé aussi bien par /n/ que par /n/. Les formes d'ind. pr. 1 placées en rime sont toujours (-)main (passim, en rime avec main "main", demain "demain"); on trouve aussi en rime le subj. pr. 1 main (: Gauvain), dans ErecR 4050°. Ces formes supposent un radical terminé plutôt par /n/ que par /n/, même si l'on peut soutenir que /n/ amené en finale s'est assez vite développé en /in/. Toutes les autres occurrences de subj. pr. ou d'ind. pr. 1 de nos trois verbes dans OllierChrétien supposent un radical terminé par /p/. Et en voici la preuve. On lit à l'intérieur du vers les formes d'ind. pr. 1 amaing (ErecR 1189), maing (YvainR 3080, LancelotR 1583); tout cela suppose /p/ chez le copiste Guiot; mais Chrétien connaît aussi cette prononciation, comme le prouvent le subj. pr. 1 maingne de CligèsM 5237º (rime avec remaingne, de remanoir), le subj. pr. 5 ameigniez d'ErecR 4061° (: feigniez) et le subj. pr. 6 maignent (: aconpaignent) de PercevalL 2884°. Dans le même corpus, on opposera par exemple amenez passim, qui n'est jamais une forme de subj. pr. et mainnent, qui est seulement une forme d'ind. Il va de soi que la seule pratique de Chrétien ne saurait fonder la «normalité» des formes de (-)mener et que les allégations de P. S. restent à prouver. La question n'est pas abordée dans Atlas Chartes; dans AtlasLitt, c'est une autre question qui est traitée (pour venir compliquer le tableau): on voit là (carte 329) que dans certains départements de l'Est (dont la Marne et l'Aude), l'ind. pr. 2 et 3 de (-)mener est parfois en /p/! - Le parfait 1 de venir est /vip/ dans la MSAF [167]. Les paradigmes des tableaux (ou assimilés) de Pope (§ 1010), Fouché Verbe (p. 275), ³Zink*Morpho* (p. 189), ⁴Régnier/Bonnard (p. 126) ne connaissent que vin, qui est aussi la seule forme de parfait 1 de venir commentée dans ces grammaires, dont aucune ne justifie le choix de vin plutôt que d'une autre forme (c'est également ce qui se produit dans Nyrop2 [§ 191] et dans Meyer-Lübke2, p. 363); Rheinfelder2 choisit aussi vin pour la mise en tableau (§ 504), mais n'omet pas de signaler l'existence de vinc et ving (avec des explications trop rapides). Vin a l'avantage de provenir régulièrement (mais voir infra, section 5) de *vini issu de veni après métaphonie. Comme la question des formes de départ des parfaits de venir et tenir est complexe, il peut être intéressant de savoir ce qui se réalise le plus souvent, ce qui est «normal» en «ancien français». Sauf erreur, la question n'est pas abordée dans Dees, Atlas Chartes, et c'est une autre question que traite la carte 426 de l'AtlasLitt («Alternance -ins: -in, -inc, -ing» au parfait 1 de venir et tenir). Vérification faite des parfaits 1 de -venir et -tenir sur quelques corpus donnant des chiffres significatifs (i. e. où le nombre d'occurrences est assez élevé): partout -ing dans l'excellent NîmesTTrA (base: BnF fr. 774, «seconde moitié du XIIIe siècle; Ile-de-France», p. 15), dans le texte de la Vengeance Raguidel du ms Nottingham MiLM 6 (13e siècle, picardisant), dans OllierChrétien (base: BnF fr. 794, 13° s., champenois). - Une série de verbes est présentée comme ayant un ind. pr. 2 en -z dans la MSAF, et de cette série était extrait l'exemple de boiz cité au début de la présente section. L'ind. pr. 2 des verbes en (-)mentevoir est représenté sous les espèces de «/ramentoits/» [56]. Celles de nos grammaires témoins qui s'intéressent à l'ind. pr. 2 de ces verbes ne citent que des formes en -s: voir Fouché Verbe (p. 94), Rheinfelder 2 (§ 599), ³Zink Morpho (p. 229). Personne ne justifie son choix. Essai de vérification: la question n'est pas traitée dans Atlas Chartes ni dans Atlas-Litt. - L'ind. pr. 2 des verbes en -cevoir/-coivre est représenté sous les espèces de «/retsoits/» [56]. Celle de nos grammaires témoins qui s'intéresse à l'ind. pr. 2 de ces verbes donne seulement tu deceis: Rheinfelder2 (§ 552). Personne ne justifie son choix. Essais de vérification: on ne trouve pas d'ind. pr. 2 dans les articles apercevoir, decevoir, percoivre et recevoir du TL; la question ne paraît pas traitée dans Atlas Chartes ni dans AtlasLitt. - P. 138 de la MSAF, P. S. affirme en substance (semble-t-il, il est question de «deux étapes») que les verbes en (-)lire ont d'abord eu un ind. pr. 2 en /-ts/. Celles de nos grammaires témoins qui mentionnent l'ind. pr. 2 de ces verbes ne citent que des formes en -s: voir Fouché Verbe (p. 114), Rheinfelder (§§ 482, 593), 4Régnier/Bonnard (p. 100), ³Zink*Morpho* (p. 228). Personne ne justifie son choix. Je n'ai pas fait de recherche sur la question. - L'ind. pr. 2 de boivre est «/boits/» dans la MSAF [56]. Dans mes grammaires témoins, on lit partout un ind. pr. 2 en -s: cf. Pope (§ 933), Fouché Verbe (p. 92), Rheinfelder2 (§ 532), 4Régnier/Bonnard (p. 96), 3ZinkMorpho (pp. 143 et 223). Personne ne justifie son choix. Par curiosité, j'ai ouvert OllierChrétien: on n'y trouve pas d'occurrence de l'ind. pr. 2 de boivre. Je n'ai pas cherché ailleurs. - L'ind. pr. 2 de movoir est tu muez dans la MSAF [61]. Dans celles des grammaires témoins qui mentionnent l'ind. pr. 2 de ce verbe, on lit une forme en -s: cf. Fouché Verbe (p. 92), Rheinfelder2 (§§ 479, 604), ⁴Régnier/Bonnard (pp. 97, 98), ³Zink*Morpho* (pp. 141, 144 et 229). Personne ne justifie son choix. Début de recherches personnelles: pas de pr. ind. 2 de verbe en (-)movoir dans ²OllierChrétien; pas d'ind. pr. 2 de *movoir* dans l'article *movoir* du TL; la question n'est pas abordée dans Atlas Chartes ni dans Atlas Litt; pour Meyer-Lübke, voir infra dans la discussion sur devoir et savoir. – Les ind. pr. 2 de devoir et de savoir sont tu doiz et tu $sez^{(7)}$ chez P. S. (cf. pp. 56, 61 et 132 de la MSAF). FouchéVerbe (pp. 149, 150), Rheinfelder2 (§§ 554, 632), 4Régnier/Bonnard (pp. 98, 105), 3ZinkMorpho (pp. 142, 143, 225 et 232) donnent exclusivement des ind. pr. 2 en -s pour ces deux verbes. Personne ne justifie son choix. Dans Pope, les choses se présentent différemment: l'auteur signale (§ 890) que l'ind. pr. 2 de ces deux verbes se termine "à l'occasion" (occasionally) par -z (d'où l'on infère que les terminaisons normales sont pour elle en -s); elle impute ce -z à l'analogie de verbes dont le radical se terminait dans l'étymon par une dentale (nous reviendrons sur cela) et renvoie à son Étude sur la langue de frère Angier (1903). Or, il est très instructif de se reporter à cet ouvrage. Dans cette Étude, pp. 60-61, M. K. Pope rappelle que Meyer-Lübke considère comme un trait anglo-normand l'usage de -z non étymologique comme désinence d'ind. pr. 2 et qu'il cite moz (= lat. moves, j'imagine) dans Brandan et (précisément) deiz dans Comput; M. K. Pope n'a pas de peine à montrer que Meyer-Lübke voyait trop étroit et elle allègue de ces formes en -z (toutes en rime, dont deiz) en différents endroits du Continent. Elle ne convoque toutefois que des textes de l'Ouest. On pourra ajouter des exemples d'ind. pr. 2 de devoir et savoir terminé par -z dans d'autres textes de l'Ouest en se reportant à Suchier, éd. de Reimpredigt (1877), p. 77, et ajoutons une occurrence de l'ind. pr. 2 de savoir au v. 3953° de Raguidel (éd. Friedwagner, 1909),

⁽⁷⁾ Naturellement écrit tu sêz dans l'orthographe de la MSAF.

où la prononciation /-ts/ est assurée pour l'auteur, qui écrit aussi dans une langue de l'Ouest. Resterait à montrer que doiz et sez se trouvent ailleurs que dans l'Ouest et que ces formes sont plus fréquentes que les formes en -s. Étant donné le sémantisme de ces deux verbes, il n'est pas très difficile d'en collecter des occurrences à l'ind. pr. 2. Ainsi, à partir de l'article devoir du TL, on peut citer (après vérification et transposition d'édition) doiz au v. 1401L des Saisnes (éd. Brasseur, 1989) et au v. 881A2 du Couronnement de Louis (éd. Lepage, 1978); ajoutons doiz dans MArtu 14/4, qui reproduit le ms de base (pas d'autre exemple de l'ind. pr. 2 de devoir dans cette édition, à consulter MArtuConcordKD). Voilà trois exemples chez des copistes qui ne sont ni picards ni de l'Ouest. Il y a mieux: dans 20llierChrétien se rencontrent en tout dix occurrences de (tu) doiz, dont une en rime (avec tu // croiz, dans LancelotR 5034°), contre une seule de dois (ErecR 5994, qui du coup, exigerait d'être vérifié sur ms). En ce qui concerne savoir, on notera par exemple sez (et rien d'autre) dans les trois occurrences de MArtu(8), qui suivent toutes le ms, et surtout les 29 occurrences de sez (et rien d'autre) de OllierChrétien, dont quatre à la rime, qui assurent que Chrétien prononçait /-ts/. Dees, Atlas Chartes et Atlas Litt, ne paraît pas traiter l'ind. pr. 2 de ces verbes, mais l'existence des ensembles constitués par les Champenois Chrétien et son copiste Guiot montre que doiz et sez ne sont sûrement pas des formes occasional ou étroitement régionales. Voilà qui doit nous engager à modifier les données des grammaires prises comme témoins, à revoir ce que nous prétendons enseigner, et à exploiter avec prudence la présence de -z comme indice permettant la localisation de textes. (Ainsi, on corrigera l'assertion de J.-L. Leclanche qui déclare «propre à la partie méridionale du 'normand'» la rime deiz: dreiz - cf. Floire et Blancheflor, éd. des CFMA [© 1983], pp. 9 et 10.) S'il est prouvé que les formes en -z précitées sont les formes «normales», il devient important de trouver une explication globale à leur existence. P. S. dit n'avoir «pas de description satisfaisante» [61] de tu doiz, tu muez et tu sez; c'est-à-dire, vu le contexte de cet aveu (inventaire des alternances consonantiques de l'ancien français), "pas de description phonologique satisfaisante" (l'auteur omet de commenter «/boits»/, «/retsoits/» et «/ramentoits/», seules formes d'ind. pr. 2 de boivre, etc. citées par lui [56]). Bien que P. S. ne tente aucune explication du phénomène, et bien que l'explication par l'analogie doive répugner à un morphophonologue, nous chercherons néanmoins d'abord de ce côté. En effet, ce qui pourrait engager à expliquer l'apparition de ce /-ts/ en fonction de critères purement phonologiques, ce serait qu'on le retrouve régulièrement au subj. pr. 2 de verbes du premier groupe, et qu'on lise par exemple que tu lez au lieu de que tu lés pour le verbe laver. Or, je n'ai pas vu mentionner ce phénomène pour le subjonctif dans la MSAF (où l'on remarque toutefois qu'est citée «/deets/ Dêz» [61] comme forme «normale» - aucune référence n'est donnée, et seul le détour par l'Index de l'ouvrage permet de comprendre qu'il s'agit là d'une forme issue de lat. deus ou deos; je n'ai pas trouvé de forme en -z dans l'article dieu du TL, ni dans Fouché Phonétique⁽⁹⁾). Pour en revenir à devoir et à savoir: Pope (§ 890) invoque l'analogie de tu croiz pour expliquer tu doiz et celle de tu hez pour expliquer tu sez. Il paraît curieux qu'un verbe relativement rare comme hair ait pu infléchir la conjugaison du verbe savoir, d'autant que les champs sémantiques et les constructions de ces verbes ne se recoupent

⁽⁸⁾ Voir MArtuConcordKD.

⁽⁹⁾ Skårup*ParfaitOc*, p. 157, est légèrement plus détaillé: «Le mot latin *deus* est devenu phonétiquement *dieus* en ancien français, mais a également été emprunté, ceci avec la voyelle /ê/: acc. *dê*, nom. *dêz.*» (Par parenthèse, on ne saurait trop recommander la lecture de cet article à ceux qu'intéressent les origines de la désinence verbale *-ons* en oïl.)

guère. Je me demande si l'influence analogique n'est pas au départ à chercher du côté de tu puez, car pöoir est un verbe très fréquent, qui se construit souvent comme savoir et a parfois le même sens. Devoir, qui traduit une notion que l'on peut être amené à associer à savoir et à pöoir, aurait bénéficié de cette proximité de concepts et de construction. Ces trois verbes très employés auraient pu à leur tour en entraîner d'autres, avec d'autant plus de facilité que ces autres présentaient les mêmes alternances vocaliques qu'eux (ue / e et oi / e). Autre hypothèse: la terminaison /-ts/ de sez et doiz serait due à une bizarre et – au plan des lois phonétiques – imparfaite extension du yod qui à un certain moment a caractérisé l'ind. pr. 1 de savoir et devoir. Aucune de ces explications n'est invoquée par les cinq grammaires témoins que j'ai consultées, mais l'on se rappellera que la plupart d'entre elles ignorent ces formes en -z. (Notons au passage que FouchéVerbe, p. 96, relève des formes de boivre et de verbes en -cevoir /-çoivre terminées en -oie(nt) qu'il paraît en effet raisonnable d'imputer à l'analogie de croire, de même que certaines formes d'infinitif de ces verbes qui se trouvent dans le Gdf; reste la question de la fréquence relative, et donc de la «normalité» de telles formes.)

Quel enseignement tirer des ces détours? Nous avons montré à propos de tu sez que Meyer-Lübke croyait cette forme anglo-normande, que M. K. Pope ne l'avait rencontrée que dans des textes de l'Ouest, et que nous pouvons affirmer qu'elle est aussi en usage à l'est de Paris. Dans ce cas, il y a progrès du savoir (du moins, dans les ouvrages par moi consultés) entre Meyer-Lübke et P. S. Et si sez (boiz, etc.) est une forme «normale», elle est intéressante à commenter, aussi bien à l'intérieur des systèmes phonologique et morphologique de l'ancien français que dans une perspective diachronique, et de savoir qu'elle est très répandue nous invite à redéfinir les marques de deuxième personne. Mais, et c'est là-dessus que je voudrais insister, avant que nous élaborions des hypothèses sur le -z de cette forme (et de formes similaires boiz, etc.), nous devons être convaincus qu'elle est très répandue. Or, comme nous l'avons vu, rassembler des présomptions de preuve de «normalité» statistique est lourd et long (en ce qui concerne l'ancien français, tortueux est l'accès à des dépouillements et/ou corpus électroniques fiables et variés). Voilà pourquoi il nous faut des grammaires qui, non contentes de mettre en œuvre de subtiles manipulations linguistiques, justifient le choix, voire l'existence des formes soumises à ces manipulations. Sur ce point, nous ne recevons pas toutes les informations nécessaires dans la MSAF.

4. De quelques caractéristiques de la MSAF.

Je vais prolonger les remarques qui précèdent pour essayer de décrire cet ouvrage sous de nouveaux éclairages.

Ce qu'il y a d'étrange dans la *MSAF*, c'est que P. S. tantôt se dispense de justifier ce qu'il écrit (comment sait-on que *boiz*, *doiz*, etc. sont les formes «normales»?), tantôt documente son exposé par de nombreux exemples (cf. le relevé des désinences de 5e personne en *-oiz* [142]), tantôt souligne qu'il ne peut proposer de forme standard (par exemple, à propos de /-ə/ à la première personne des présents de *consirer* et de *desirrer* [143]).

Car, et ceci est très important, dans l'ouvrage de P. Skårup on sent la recherche en train de se faire. C'est ainsi que l'on trouve dans la MSAF nombre de discussions approfondies qui laissent des questions ouvertes, et l'auteur s'exprime souvent en son nom propre, comme le montre le choix d'exemples suivants: «On peut supposer que /-m- < -mm-/ a les mêmes alternances /./, mais je ne connais pas d'exemples qui le prouvent. Ainsi, je ne connais le substantif (summum >) som > son 'sommet' qu'avec

la désinence zéro» [59], «je doute de l'existence de /sei-/ sei- au pr. subj. sans la coexistence de /sei-/ sei- au pr. ind. [dans les formes de sëoir]» [133], «J'ignore si les formes en er- [du futur du verbe estre] avaient /ee/ /./» [164], etc.

Un corollaire, au plan de la forme, c'est que la MSAF marque des ruptures de tempo assez accusées: à côté de tu boiz pour ainsi dire noté en passant, il arrive à P. S. de se focaliser sur des points qui ont particulièrement attiré son attention, et à ce moment-là, le temps s'étire, comme lors du développement sur les démonstratifs ou comme lors de la discussion de désinences verbales dans Rose et Macé (pp. 149-151, voir infra, section 5). De tels passages laissent entrevoir qu'avec son relativement petit nombre de pages, compactes, bourrées d'informations, la MSAF, qu'en dernière analyse il n'est pas facile de caractériser, n'a sans doute pas réalisé la plénitude formelle qu'appelle la conception d'une morphologie synchronique où les «variations géographiques et chronologiques /./ ne sont pas négligées» [5], plénitude d'autant plus difficile à atteindre que nombreuses sont les morphologies de l'ancien français qui ne sont plus des grammaires historiques (du moins, dans leur titre) et qu'il fallait donc trouver une façon de présenter qui ne fût pas celle des prédécesseurs. Peut-être la forme pour ainsi dire idéale aurait-elle été une suite d'essais.

Mais en somme, je suis en train de regretter qu'avec la MSAF P. S. n'ait pas produit une grammaire moins dense, mais à coup sûr plus volumineuse! Même si ce volume devait être dû pour part à des procédures terre-à-terre. C'est-à-dire une grammaire qui fît l'objet d'un indexage explicite (ainsi, on ne peut deviner lesquelles des 23 références accompagnant avoir renvoient aux présents, au futur, etc.), d'autant que l'index paraît exhaustif au plan des références accompagnant les entrées choisies, ce qui lui confère une grande importance; une grammaire qui comportât une liste récapitulative des grammairiens qui ont été consultés, d'autant que certains chapitres citent de nombreuses études antérieures; une grammaire où l'on trouvât une liste de tous les textes cités (et qui développe tous les titres abrégés); une grammaire qui ne fît pas l'économie de la question de la «normalité», parce que cette question fonde les objectifs et la méthode de toute grammaire, et qui nous fît connaître explicitement ses sources et la façon dont elles ont été choisies et manipulées⁽¹⁰⁾; bref, une grammaire dont le lecteur fût en mesure d'en contrôler les données en sorte qu'il pût les répercuter non en croyant, mais en homme de science.

Or, pour ma part, j'ai découvert tant de choses dans ce livre que je ne me risque plus à dire quoi que ce soit des formes ou phonèmes de notre ancienne langue sans avoir vérifié au préalable ce qu'en écrit P. Skårup dans sa *Morphologie* (pas plus que je ne me risquerais à parler de l'ordre des mots – c'est-à-dire de ce qui est au cœur de la syntaxe médiévale – sans consulter ses *Premières zones*). Car les remarques qui précèdent ne doivent pas faire oublier des choses capitales. A savoir que l'un et l'autre livre offre une foule de faits, pose de bonnes questions, et tente quelques réponses.

⁽¹⁰⁾ Par exemple, l'une des parties les plus instructives de Herslund*MPFC* reste *l'Appendice* consacré à différentes désinences verbales, avec sa liste de références explicites aux textes dépouillés.

5. Notes de lecture.

L'auteur a fait revoir son français (cf. p. 5). Nous devons lui savoir gré de cette attention, mais il reste quelques passages qu'il serait préférable de modifier(11). - Il faut écrire (me semble-t-il) «représentent respectivement deux et trois syllabes» et non «représentent deux, respectivement trois syllabes» [8]. - L'emploi passim de syncrétisme au sens de "résultat d'une fusion" est un peu rude; cf. par ex. «Ce syncrétisme devient [we], qui deviendra tantôt [wa] /./, tantôt [e] ou [ε]» [15]; cet emploi n'est pas relevé comme terme de linguistique dans l'article syncrétisme du TLF 15 (1992). - Nous écririons, je crois, «l'accusatif commence à se substituer au nominatif» ou «c. à supplanter le n.» plutôt que «c. /./ à se supplanter au n.» [66]. – Écrire quelque chose comme «La répartition entre les variantes /-ur/ et /-eur/ est de nature dialectale», et non «Les variantes /-ur/ et /-eur/ sont dialectales» [111]. - P. 139 déclinaison doit être remplacé par conjugaison (du moins, à en juger d'après la définition du mot déclinaison qui figure dans le NPRob de 1993). -Quelques difficultés liées à l'expression de la négation: p. 88 «Les syntagmes nominaux introduits par l'article démonstratif /./ ne peuvent pas seulement avoir les fonctions de l'acc. prélittéraire, mais également celles du gén.-dat. prélittéraire»: écrire «Les s. /./ peuvent non seulement avoir les f.»; p. 148 «saut ne peut pas seulement être le pr. ind. 3 de salir /./, mais encore le pr. ind. 1 /./ de sautêr»: écrire «saut peut être non seulement le pr. ind. 3 de salir /./, mais e.»; p. 139 «Tous ces verbes n'ont pas /-z-/ à l'inf. en -re et dans les temps dérivés»: le contexte ne permet pas de dresser avec une certitude absolue la liste de «tous ces verbes», mais il est presque certain qu'ils représentent les verbes d'ancien français étudiés dans le § 3.3.1.5; dans ces conditions, il faut interpréter; et de même que cette information de la SNCF (souvent diffusée par écrit en 1994 et au début de 1995): «Tout billet dont le montant est inférieur ou égal à 30 F n'est pas remboursable» devait se comprendre "aucun billet dont le montant, etc., n'est remboursable", de même il eût fallu écrire: «Aucun de ces verbes n'a /-z-/ à l'inf. en -re ni d.» - L'on voit que certains des mots ou tours épinglés ci-dessus sont en passe de constituer le bon usage de demain.

P. S. affirme [6] que la distinction entre syllabe initiale et syllabe intertonique n'est pas pertinente pour une description en synchronie de l'AF; c'est pourquoi il ne distinguera généralement pas entre ces deux sortes de syllabes, les désignant du terme couvrant de prétonique. Il est vrai que dans les notations phonématiques de la *MSAF*, les sons ont même qualité en syllabe initiale qu'ailleurs (par exemple, on ne peut y trouver de discussion du type AF *levera* doit-il se lire /levəra/ puisque dans la *MSAF*, tout *e* prétonique est noté /e/(12)). Toutefois, d'une part P. S. est obligé de consacrer une longue section (§ 1.2.5.2) aux alternances spécifiques «intertonique / tonique», illustrées entre autres (j'utilise l'orthographe de la *MSAF*) par *parlons* / *paròl* ou *trovera* / *trovêr* (on pourrait opposer de façon nette *lêf* / *lavons* à *lavêr* / *laverons*), et d'autre part, maintenir une dis-

⁽¹¹⁾ Rectifier par ailleurs les menues imperfections suivantes: p. 47, l. -6: écrire dóze, tréze; – p. 49 latérales, non latèrales; – p. 50 géminée, non geminée; – p. 61 danz, non dantz; – p. 77 s'élident, non s'elident; – pp. 34, 78, 86, 87 changer quelques guillemets; – p. 112 thème, non theme; – p. 119, dans un tableau dont les mots sont cités «en notation phonématique», il faut écrire «/plys/» ("plus"), et non «plus».

⁽¹²⁾ Opposer les recherches de Y.-C. Morin, par ex. Old French Stress Patterns /./, dans Current Issues in Linguistic Theory 69 (1991), 49-76.

tinction entre initiale et intertonique faciliterait le dialogue avec ceux qui désireraient décrire la prononciation de l'AF en termes de produits d'évolutions phonétiques.

Le système de description des phonèmes en synchronie «pure» (dirons-nous) aboutit parfois à des formulations qui ne sont acceptables que si le lecteur fait l'effort de les lire en quelque sorte par transparence en diachronie. Nous lisons par exemple «/é/, /è/ et /ee/ ne sont pas distingués devant toutes les consonnes. Ainsi, /./ devant /-rt/, /è/ peut rimer avec /ee/ /./ et avec /é/» [18], assertions illustrées entre autres par les rimes «recovèrt: pêrt» et «vért: ouvèrt». En écrivant, de façon diachronique (pour le dire maladroitement), que les produits de latin vulgaire e fermé tonique entravé, e ouvert tonique entravé et a tonique libre sont confondus devant /-rt/, on éviterait de donner l'impression simultanée que ces sons ne sont pas distingués et que les rimes citées sont inexactes. Notons par ailleurs que les exemples allégués pour illustrer ces «fusions» sont tirés exclusivement de trois sources que rapproche leur lieu de composition: Floire et Blancheflor (éd. non référencée: il s'agit en fait de la version que J.-L. Leclanche appelle le conte), Jean de Meun et Macé de la Charité; il conviendrait donc de démontrer que nous ne sommes pas en présence d'un fait régional et de diversifier les exemples. - P. 17 (et cf. p. 49): «/eau/» est dit devenir «/iau/» dans le «Nord-Est»: même si ce terme est susceptible d'interprétations variées (voir infra), il ne peut couvrir l'ensemble très vaste des régions en «/iau/»: voir la carte 129 de l'AtlasLitt. - P. 19 «/-ie-ə/» est dit devenir «/-i-ə/» (ex. maisnie) «dans l'Est»; il semble qu'il faille écrire «dans le Nord et dans l'Est»; comparer p. 51: «/w/» est déclaré conservé en anglo-normand et «dans le Nord-Est»: il semble que dans ce cas, par «Nord-Est», il faille entendre «Nord et Est» (cf. Fouché Phonétique, p. 563). Il conviendrait de joindre une carte à la MSAF pour préciser à quoi correspondent ces mentions de régions. - P. 27 pour être cohérent avec lui-même, l'auteur aurait dû écrire riêz (ind. pr. 5 de rire), non riez (et pour le tréma absent, voir supra 1.2); semblablement, écrire alêrent, non alerent [177]. - La MSAF présente plusieurs éléments qui impliquent un comportement spécifique de la syllabe /gra/. En voici le relevé complet (sauf erreur). On lit [33] que «e» prétonique est susceptible d'alterner avec les éléments vocaliques toniques suivants: «è», «é», «ie», «oi» (exemples, transcrits dans le système graphique du TL: perdons / perdent, metons / metent, levons / lievent, pesons / poisent), sans que l'entourage phonétique de ces éléments vocaliques face l'objet de remarque particulière, mais en outre, on lit que «e» prétonique alterne avec la voyelle tonique «ee après gr-» (comprendre «/ee/ après /gr/»), ce qui est illustré par un exemple: «/gre eer: gree-)». Un peu plus loin dans le même tableau est dit qu'on peut aussi trouver «/gra'eer/ : /greeə/». P. 36, dans le tableau des alternances vocaliques devant /p/ figure une zone spéciale pour les prétoniques en «gr + e» (comprendre «/gr/ + /e/»), illustrée par «/engrenier: engrapə/» et «/greneur: graindrə/». Et d'une certaine manière, la loi est donnée en termes de phonétique historique p. 27: on a là un inventaire des trois sources de /e/ prétonique de l'AF, à savoir, dans l'ordre: /e/ du «français prélittéraire» (syntagme qui nous permet de rester dans la «synchronie» de l'AF!), luimême issu de ĭ, ē, ĕ latins (exemples, transcrits dans le système graphique du TL: vëoir, devoir, persone), puis «a[[du «français prélittéraire»] après tʃ < k» (ex. cheval, chevel) et enfin «a[[toujours du «français prélittéraire»] après gr», ce qui est illustré par «/(a)gre'eer/ < *(ag)gratare, /grepeur/ greigneur < grandiorem». Enfin dans le tableau des alternances vocaliques devant nasales autres que /p/ [35] se remarquent entre autres deux zones distinctes: celle de «a» prétonique alternant avec «ai» tonique (exemple transcrit: amons / aiment) et celle de «e» prétonique alternant avec «ai» tonique, illustrée par la série suivante: «/(a-, dez-, en-, ez-)greneer: -grainə/ (dérivés de /grain(ə)/)»; dans ce dernier tableau, il n'est pas précisé que l'alternance (je transcris) /e/: /'aj/ ne se trouve qu'après /(-)gr/, mais on notera qu'elle n'est illustrée que par des mots en /(-)gr/. Tels sont les faits de la MSAF, dont on voit qu'ils invitent fortement à formuler une loi phonétique de type

/gra/ «prétonique» (j'affinerai l'énoncé dans un instant) devient /gre/. P. S. ne pose pas explicitement une telle loi (mais en est très proche dans son exposé de l'inventaire des trois sources de /e/ de la p. 27, rappelé supra) et donc n'invoque pas de grammairien qui s'y serait intéressé et ne mentionne pas avoir fait de dépouillements spécifiques sur la question. Puisque ses tableaux font ressortir comme spécifique la catégorie des mots en /gra/, dont je ne connaissais pas de telle mise en évidence, je m'arrête un instant. Contrairement à P. S., je distinguerai dorénavant entre voyelles ou syllabes initiales et voyelles ou syllabes prétoniques internes. Dans /engrepier/ [36] (lat. *ingrandiare), le /-e/ s'explique très bien comme le produit normal de /-a/ prétonique interne (d'ailleurs, le TL ne répertorie pas de verbe non préfixé qui représenterait un simple *grandiare), sans imputer le timbre /e/ à la présence de /gr/. L'on peut soutenir qu'il en va de même dans les verbes en -greer et en -grener [27, 35]. Les formes non préfixées, à savoir greer [27] et /greneur/ [36] seraient dues à l'influence des formes préfixées. Malheureusement, il est difficile de prouver que l'on est fondé à appliquer ce raisonnement dans tous les cas, parce que précisément dans de nombreux verbes composés, le sentiment maintenu de la composition peut prévenir l'évolution phonétique attendue de /-a/! Quoi qu'il en soit, dans la perspective de l'établissement d'une loi de type historique, nous formulerions ceci: /a/ initial libre du gallo-roman devient (ou peut devenir ou devient souvent) /e/ après /gr-/. Ce qui est étrange: est-ce seulement /gr-/ qui est impliqué? Ou bien n'avons-nous là que l'expression particulière d'une loi (à chercher) qui serait du type /ra-/ > /re-/ ou, en symbolisant par /K/ toute occlusive, /Kra-/ > /Kre-/, ou autre? Mais dans ce cas, pourquoi ne rencontrerait-on pas couramment brëon à côté de bräon ou trevail à côté de travail? Pourquoi les ouvrages de phonétique historique identifient-ils une loi cha- > che- et pas du tout une loi gra- > gre-? Peut-être qu'à cause de la structure du vocabulaire, les mots originellement en gra- se trouvent appartenir à des familles formelles particulièrement étendues, ce qui favoriserait le passage de gra- à gre- consécutivement à des analogies diverses et à la structure phonétique de certains de ces mots (hiatus de la voyelle initiale devant certaines voyelles, par exemple): j'ai invoqué l'influence des formes préfixées, Fouché Verbe, p. 62, impute à l'analogie de gré le e interne de agréer, G. Straka, p. 249 des Mélanges Hilty (1987), explique gren-er, -aille, -ier par l'analogie de la prononciation en «[-enə]» de graine, etc. Finalement, sans doute est-ce dans cette perspective qu'il convient de rassembler les éléments épars de la question gra-/gre- telle qu'on peut la poser à partir de la MSAF: la mention du «français prélittéraire» de la p. 27 (voir plus haut) avec ses implications de déroulement historique étant un simple symptôme des problèmes qui s'attachent à la présentation en tableaux de la MSAF, où le manque d'espace conduit à une concision préjudiciable à la clarté. En dernière analyse, on suggérerait que les alternances de type gre-' initial / 'grain-, 'gragn- originellement dues à l'analogie (sauf à démontrer qu'une fatalité articulatoire doit transformer gra-' en gre-'), se seraient instaurées comme phonologiquement structurantes, et on soulignerait combien la MSAF, par les relevés attentifs qu'elle opère en synchronie, contribue à nous faire prendre conscience de cette possible loi. (On opposera un joli développement de HerslundMPFC, p. 65, qui n'a valeur d'exemple que si l'on postule une alternance «normale» 'gre- / gra-', ou encore le corrigé présenté dans ²Zink*Phon*, p. 225, de lat. grandiorem donné comme aboutissant exclusivement à une forme en (je transcris) /grap-'/). - P. 36 «Dans l'orthographe normalisée du TL, la graphie -ign- représente le phonème /n/ devant une voyelle: plaignons représente /planuns/, non */plainuns/.» Vu le contexte, l'auteur veut dire que la forme «/planuns/» qu'il a été amené à citer dans le tableau qui précède cette phrase correspondrait à plaignons dans le TL. Or, cet exemple soulève quelques questions: d'une part parce que cette forme, étant fléchie (ind. pr. 4 de plaindre), ne fait pas l'objet d'une entrée dans le TL et que l'on ne voit pas non plus à quelle occasion elle pourrait faire l'objet d'une présentation normalisée dans ce dictionnaire; par ailleurs, s'il est exact que dans le TL est choisie par exemple l'entrée montaigne, il faut souligner que les graphies d'entrées telles que compagnie ou compagnon prouvent que le phonème /p/ est représenté également par le digramme -gn- dans l'orthographe normalisée du TL. On doit se demander quelle est l'origine de cette double pratique du TL: les auteurs reproduisent-ils les façons de faire majoritaires de leurs sources (auquel cas, il y aurait lieu de s'interroger sur la pratique des copistes), ont-ils choisi -aigne parce que dans de très nombreux textes en vers il est facile de montrer que cette graphie recouvre autre chose que /-'apə/? - P. 39 pour illustrer des exemples du devenir de l'alternance en français moderne sont convoqués à côté du verbe aimer les formes remaindra, remaint, remanons, remainent; ni le Littré, ni le GLarLF (1986) ni le TLF 14 (1990), ni le NPRob (1993) ne connaissent de verbe remaner ou remanoir; si l'on tient à citer des descendants de lat. manere, il faut recourir à permaner ou permanoir; ces entrées sont absentes du Littré et du NPRob et dans les deux dictionnaires restant, la seule forme de ce verbe accentuée sur le radical présente le vocalisme /a/: «une nomination réelle n'y permane pas», sous la plume de J.-Cl. Milner (permaner fait d'ailleurs de discrètes incursions dans les copies d'étudiants, menaçant l'hégémonie de perdurer). - P. 47 ajouter que pour ce qui correspond à /ts/, on trouve également c dans TL (devant a, o, u), et formuler autrement ce qui est dit de la transcription de /dʒ/ dans TL («TL: g devant e ou i, mais j ailleurs»): car il n'est pas rare de trouver j devant e et i dans ce dictionnaire (cf. TL je, jesir, jet, etc. à côté de changier, mangier, etc.); il serait du reste intéressant de savoir ce qui a motivé le choix entre j et g devant e et i par les auteurs de l'Altfranzösisches Wörterbuch. - P. 50: «Ainsi donc, /ieu/ n'existe en anc. fr. ni après une labiale, ni après /k/, ni après /dʒ/.». Or, après cette assertion est donnée comme comportant «/ieu/» la forme pieus (lat. palos). En fait, cette assertion qui semble formuler une loi apparemment très utile (en l'appliquant, on opposerait tieus [lat. talis] à queus [lat. qualis], par exemple), termine un développement de «synchronie» très fortement aménagée, consacré au produit de «/ue/ + /u/ > */ueu/» [50]; il conviendrait d'écrire: «d. /ieu/ issu de /ue/ + /u/ n'e. /./». - P. 71 sqq.: la section sur les pronoms personnels, particulièrement dense, est un concentré des Premières zones. L'opération de concentration a causé quelques dommages à la clarté de l'exposé. Voici quelques exemples: «Ce qui détermine le choix entre les pronoms régimes du type le, la, les et ceux du type lui, li, eus, éles n'est pas leur accent ni le fait de présupposer la présence d'un verbe, mais c'est leur place: dans la zone verbale ou hors de celle-ci» [71]. «Du type» est trop vague: doit-on comprendre que le syntagme «les pronoms régimes du type le, la les» a la même signification que "les pronoms régimes dits faibles" ou "les pronoms régimes dit atones" d'autres grammaires de l'AF, ou bien ce syntagme désigne-t-il exclusivement "les pronoms régimes dits faibles (dits atones) de la troisième personne", ainsi que le suggérerait la lecture de la p. 517 des Premières zones? «Un pronom régime se place hors de la zone verbale dans les cas suivants: /./ s'il est placé dans la zone préverbale précédant un verbe impersonnel: se lui plaist, ou s'il est placé dans la zone postverbale dans l'expression Ce poise moi» [71-72]: voilà deux tautologies. P. 72 P. S. affirme que ce et on doivent être considérés comme des pronoms personnels sujets si l'on prend comme critère le fait que lorsqu'ils sont sujets postposés, ils appartiennent à la zone verbale: exact; on complètera toutefois par les Premières zones où quelques études de structure (et voit il ne se trouve presque jamais, contrairement à et voit l'en) montrent que sur d'autres plans on n'a rien à voir avec un pronom personnel (pour le cas où le sémantisme de ce mot ne nous l'aurait pas fait sentir a priori). - Après avoir rappelé que cest, cel et cez/ces «ne s'emploient normalement que comme articles (ou comme déterminatifs /./)» [83], l'auteur énumère des exemples où ces démonstratifs sont à première vue pronoms, comme dans Un sul frere as, cel deiz amer; il propose d'interpréter le démonstratif dans ce type d'exemple comme l'article d'un syntagme nominal dont le noyau serait absent mais «très facile à sous-entendre» [84] parce que venant d'être nommé (frere, dans l'exemple ci-dessus): cette proposition implique des

propriétés de l'article telles qu'elles ne permettent pas de définir ce qu'on entend par ce mot, qui devient vide de sens (à ce qu'il me semble). - P. 90 et p. 142 sont invoquées des formes de la Queste del Saint Graal tirées de l'éd. Pauphilet. Je profite de l'occasion pour rappeler que cette édition est un peu trompeuse, puisqu'elle mêle de nombreux manuscrits sans permettre au lecteur de connaître ce que porte vraiment ne fût-ce qu'un d'entre eux. Voici un court exemple. On lit dans QuesteP, 131/19 à 131/22: Et cil se departoit maintenant de la compaignie. Et li hons qui de vers les cielx estoit descenduz venoit au plus juene chevalier de toz et le muoit en figure de lyon et li donoit eles et li disoit; selon l'introduction, la version de base choisie est celle de la famille KRZ, habillée dans la graphie de K et corrigée si besoin est par une autre famille (voir QuesteP, VII-VIII). A. Pauphilet ne fait pas état de variantes pour les deux phrases citées ci-dessus; or, voici les variantes des mss K et R par rapport à ce court passage (je les cite d'après un mémoire de maîtrise rédigé en 1991 par Monsieur Jean-Michel Aliberti): departoit: depart K, hons: hom R, estoit descenduz: descendoit K, et le muoit en figure de lyon: mq. dans KR. - P. 106 «plēnī serait devenu */plip/ de même que le parf. 1 vēnī est devenu /vip/, mais a été remplacé par /plein/ par analogie avec plēnus > /pleins/» (la même idée est reprise p. 108); je n'avais pas rencontré l'expression d'une loi phonétique selon laquelle le résultat obligé de /-'ini/ (produit de /-'eni/ si la métaphonie n'avait pas été contrariée) devrait être /-'in/: à ma connaissance, il se produit un /-n/ si /-i/ se transforme en yod, mais cette transformation est exceptionnelle; c'est du yod que suppose /vin/ qu'il faudrait rendre compte (analogie de l'ind. pr. 1 de venir, analogie d'autres parfaits, emploi fréquent devant une initiale vocalique?), cf. supra, section 2.4. - P. 107 on notera une liste de mots masculins en /-ə/ ne prenant pas de /-s/ au CSS: parmi ceux qui ne relèvent pas du type que d'autres grammairiens (voir par ex. 4Régnier/Bonnard) appellent «à radical variable» (comme sire, seignor), les seuls CSSm non terminés par /-s/ cités par P. S. sont (je transcris) pere, frere, nostre, vostre et autre, que P. S. oppose explicitement à une liste de 18 mots qui comprend entre autres CSSm arbres, fevres, gendres, livres, povres, riches, tendres «et semble-t-il, /ma'istres/». Le contexte montre que tel serait l'état de chose au début de l'ancien français, et qu'ensuite toutes sortes d'analogies ont brouillé le tableau [114-115]. A propos de ces mots, P. S. n'allègue aucune source directe (les textes) ou indirecte (les grammairiens) et il est impossible de savoir si la liste courte (pere, etc.) prétend être complète; or il est bien clair que ces assertions s'appuient sur des études préalables et ne sont pas faites à la légère, comme le montre le «semble-t-il» et aussi un «ce qui n'a pas été prouvé, que je sache» [107] (ce qui «n'a pas été prouvé», c'est que arbre et consorts auraient «zéro plus souvent que les autres» [107]). On aimerait savoir ce qui conduit à la courte liste pere, etc. reproduite intégralement plus haut, car on trouve de grandes divergences dans le relevé des mots susceptibles de se décliner comme pere: comparer par exemple 3ZinkMorpho, p. 15. Nous avons ici un exemple du problème des normes évoqué supra dans la section 3. - Pp. 107 et 196 normaliser la présentation du produit de lat. magister non sous la forme maistre, mais sous la forme maistre, qui est la seule à être courante et comparer «/mèstrə < maistrə < maistrə/» [12]: au vu des exemples des Gdf, TL et FEW, il faut se demander si l'on a bien raison d'affirmer que anc. fr. maistre provient de (très!) anc. fr. maïstre, et s'il ne serait pas plus sage de poser un double traitement de lat. magister, du moins en oïl: d'une part un traitement savant aboutissant à magistre et à maïstr- dans des composés et de l'autre un traitement populaire, qui aurait abouti à quelque chose comme 'mag(i)ster dès le latin vulgaire, par exemple à l'imitation de 'senior. - P. 148 ajouter que saut est aussi le subjonctif présent 3 de sauver. - P. 151: après une analyse de formes en rimes de Macé et Rose, P. S. conclut à un paradigme nouveau dans ces textes, de type (pour le verbe entendre) impératif 2 enten, ind. pr. 1 entens, ind. pr. 2 entenz, ind. pr. 3 entent, ind. pr. 6 entendent, qui se substitue au paradigme classique impératif 2 entent, ind. pr. 1 entent, ind. pr. 2 entenz, ind. pr. 3 entent, ind. pr. 6 entendent. P. S. commente: «La meilleure description des formes nouvelles semble être qu'au moment d'adopter le /-s/ du pr. ind. 1, les verbes qui ont /-n-/ ou /-r-/ + occlusive devant une voyelle, ont⁽¹³⁾ adopté un thème nouveau, sans l'occlusive, au pr. ind. 1 et à l'impératif 2». Comme P. S. a fondé son étude sur des verbes dont le radical se termine par -nt, -nd et -rd, il faudrait écrire «/./ verbes qui ont /-n-/ ou /-r-/ + occlusive dentale devant u. /./»; dans ces conditions, on peut expliquer comme suit la genèse des «formes nouvelles»: suppression de /-t/, senti comme marque de troisième personne, et de la sorte, création d'un impératif 2 puis (par adjonction de /-s/) d'un ind. pr. 1 et donc de trois formes différenciées au lieu d'une seule forme indifférenciée. Toutefois, je note que l'étude de P. S. ne comporte aucun verbe en -rt (comme partir et composés), et que l'auteur ne mentionne pas cette absence, dont il serait intéressant de connaître les causes (absence d'ind. pr. 1 de ces verbes en rime?). – P. 163: c'est ardre (non ardoir) qui est une «variante dialectale»: voir G. Roques dans RLiR 55 (1991), 253.

May PLOUZEAU

Choix d'abréviations, signes conventionnels

N.B. Les dates d'ouvrages publiés par des éditeurs indifférents à ces questions ne sont pas données.

AF (ou anc. fr.) = ancien français. - Atlas Chartes = Dees (Anthonij), Atlas des formes et des constructions des chartes françaises du 13e siècle; Tübingen (Max Niemeyer) 1980. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 178.) - AtlasLitt = Dees (Anthonij), Atlas des formes linguistiques des textes littéraires de l'ancien français; Tübingen (Max Niemeyer) 1987. (Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie 212.) - BnF = Bibliothèque nationale de France. - CFMA = Classiques français du moyen âge. - CligèsM = Chrétien de Troyes, Cligés éd. par Alexandre Micha; Paris (Champion). (CFMA 84.) - CSP = cas sujet pluriel. - CSS = cas sujet singulier. - CSSf = cas sujet singulier féminin. - CSSm = cas sujet singulier masculin. -ErecR = Chrétien de Troyes, Erec et Enide éd. par Mario Roques; Paris (Champion). (CFMA 80.) - FEW = Wartburg (Walther von), Französisches etymologisches Wörterbuch; Bonn, puis Leipzig, Berlin, puis Bâle 1922-. - Fouché Phonétique = Fouché (Pierre), Phonétique historique du français. [Vol. I] Introduction. Volume II. Les voyelles. 2e édition revue et corrigée. Volume III. Les consonnes et index général. 2e édition revue et corrigée; Paris (Klincksieck) 1952, 1966. – Fouché Verbe = Fouché (Pierre), Le verbe français, étude morphologique. Nouvelle édition entièrement refondue et augmentée; Paris (Klincksieck) 1967. (Tradition de l'humanisme 4.) - Gdf = Godefroy (Frédéric), Dictionnaire de l'ancienne langue française /./; Paris 1880-1902; 10 vol. - GLarLF = Grand Larousse de la langue française (1986). - HerslundMPFC = Herslund (Michael), Structure phonologique de l'ancien français. Morphologie et phonologie du francien classique; Copenhague (Akademisk Forlag) 1976. (Revue Romane, numéro spécial 8.) - ind. = indicatif. - LancelotR = Chrétien de Troyes, Le Chevalier de la Charrete éd. par Mario Roques; Paris (Champion). (CFMA 86.) -MArtu = La Mort le Roi Artu, roman du XIIIe siècle. Troisième édition par Jean Frappier; Genève, Paris (Droz, Minard). (TLF 58.) - MArtuConcordKD = Kunstmann (Pierre), Dubé (Martin), Concordance analytique de La Mort le Roi Artu; Ottawa (Éditions de l'Université d'Ottawa) 1982; 2 vol. - Meyer-Lübke2 = Meyer-

⁽¹³⁾ Sic: il faut supprimer la virgule devant ont.

Lübke (Wilhelm), Grammaire des langues romanes, trad. par Auguste et Georges Doutrepont. Tome deuxième: Morphologie; Paris et Leipzig (H. Welter) 1895. - ms(s) = manuscrit(s). - MSAF = l'ouvrage sous recension. - NîmesTTrA = Le Charroi de Nîmes. Chanson de geste. [Édition et traitements automatiques par] Guy De Poerck, R. Van Deyck, R. Zwaenepoel; Saint-Aquilin-de-Pacy (Librairie-Éditions Mallier) 1970; 2 vol. (Textes et Traitement Automatique 1.) - NPRob = Le Nouveau Petit Robert /./ sous la direction de Josette Rey-Debove et Alain Rey; Paris (Dictionnaires Le Robert) 1993. - Nyrop2 = Nyrop (Kristoffer), Grammaire historique de la langue française. Tome deuxième. Cinquième édition; 1968. – OllierChrétien: renvoie à la 1^{re} ou à la 2^e éd. de ce qui est décrit sous ²OllierChrétien, sans que je sois en mesure de préciser. - 2OllierChrétien = Ollier (Marie-Louise), Lexique et concordance de Chrétien de Troyes d'après la copie Guiot avec introduction, index et rimaire /./. Dernière édition revue et corrigée; Montréal (Institut d'Études Médiévales, Université de Montréal), Paris (Librairie Philosophique J. Vrin) 1989. [1re éd.: 1986.] – PercevalL = Chrétien de Troyes, Le Conte du Graal (Perceval) éd. par Félix Lecoy; Paris (Champion); 2 vol. (CFMA 100, 103.) - Pope = Pope (M. K.), From Latin to Modern French /./; Manchester (The University Press) 1966 [réimpression de la revised edition de 1952]. – pr. = présent. – Premières zones = Povl Skårup, Les Premières Zones de la Proposition en Ancien Français. Essai de syntaxe de position; Copenhague (Akademisk Forlag) 1975. (Revue Romane, numéro spécial 6.) - QuesteP = La Queste del Saint Graal éd. par Albert Pauphilet; Paris (Champion). (CFMA 33.) -⁴Régnier/Bonnard = Bonnard (Henri), Régnier (Claude), Petite grammaire de l'ancien français. Quatrième édition revue; Paris (Magnard) 1993. [1re éd.: 1989.] - Rheinfelder2 = Rheinfelder (Hans), Altfranzösische Grammatik. Zweiter Teil, Formenlehre; München (Max Hueber) 1967. - Schwan/Behrens = Schwan (Eduard), Behrens (Dietrich), Grammaire de l'ancien français. Traduction française d'après la quatrième édition allemande par Oscar Bloch; Leipzig (O. R. Reisland), Paris (Librairie Fischbracher) 1900. – Skårup ParfaitOc = Skårup (Povl), La 6e personne du parfait en occitan et les 4e et 5e du présent de l'indicatif en occitan, en franco-provençal et en français; dans Actes du IIIe Congrès international de l'Association internationale d'Études occitanes éd. par Gérard Gouiran (Montpellier 1992), 149-158. - subj. = subjonctif. - TL = Tobler (Adolf), Lommatzsch (Erhard), puis Christmann (Hans Helmut), Altfranzösisches Wörterbuch; Berlin, puis Wiesbaden, puis Wiesbaden et Stuttgart 1925-. – TLF = 1/ Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIXe et du XXe siècle (1789-1960) publié sous la direction de Paul Imbs puis de Bernard Quemada; Paris (Éditions du Centre National de la Recherche Scientifique) 1971-1994; 16 vol. - 2/ Textes littéraires français (collection). - YvainR = Chrétien de Troyes, Le Chevalier au Lion (Yvain) éd. par Mario Roques; Paris (Champion). (CFMA 89.) - Walker OFM = Walker (Douglas Charles), An Introduction to Old French Morphophonology; Montréal (Marcel Didier) 1981. (Studia Phonetica 19.) – ³ZinkMorpho = Zink (Gaston), Morphologie du français médiéval. 3^e éd. mise à jour; Paris (Presses Universitaires de France) 1994. (Linguistique nouvelle.) [1re éd.: 1989.] - ²Zink*Phon* = Zink (Gaston), *Phonétique historique du français*, 2^e éd.; Paris (Presses Universitaires de France) 1989. (Linguistique nouvelle.) [1^{re} éd.: 1986.] – Dans mes propres transcriptions phonétiques, j'utilise les symboles de l'Alphabet phonétique international des listes dressées par J. H. Esling et H. Gaylord dans le Journal of the International Phonetic Association 23/2 (décembre 1993), 85 sqq. - º: ce signe placé après un numéro de vers indique que la forme ainsi référencée est à la rime ou à l'assonance (et en principe, l'absence de ce signe indique que la forme ainsi référencée n'apparaît pas en fin de vers). – /./: indique que je pratique une coupure dans mes sources. – "": en principe, les guillemets anglais indiquent la signification de (groupes de) mots donnée par moi-même. – « »: les guillemets de cette forme ont d'autres rôles que les guillemets anglais (voir plus haut); en particulier, ils entourent des citations.

Je tiens à remercier les collègues qui par divers moyens (mais toujours en acceptant de perdre du temps) m'ont aidée à éclaicir quelques mystères et à en enténébrer un certain nombre: Madame Claire Blanche, Mademoiselle Gundhild Hoyer, Messieurs Denis Autesserre, Povl Skårup en personne, Douglas C. Walker, Jean-Philippe Watbled. Merci aussi à Madame Françoise Nicolas et à Monsieur Denis Collomp d'avoir participé à la relecture des bien nommées épreuves.

Thesaurus Proverbiorum Medii Aevi, Lexicon der Sprichwörter des romanisch-germanischen Mittelalters, begründet von Samuel SINGER, Herausgegeben vom Kuratorium Singer der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften [Hrsg. R LIVER], Band 1, A - Birne, Berlin / New York, de Gruyter, 1995, XXI + 488 pages.

Samuel Singer avait formé le projet grandiose de ce recueil des proverbes du Moyen Age européen. Il s'agissait d'illustrer la communauté intellectuelle d'un monde européen romain-germanique qui trouvait dans le Moyen Age une de ses cautions les plus fermes. Mû par cette idée, Singer avait réuni environ 80 000 proverbes ou expressions proverbiales extraites de textes latins, germaniques et romans de la période allant de 500 à 1500. De 1944 à 1947, à l'âge de 84 à 87 ans donc, il avait publié les trois volumes de ses *Sprichwörter des Mittelalters*, qui montraient la richesse de ses dépouillements. Il valait bien la peine de les publier mais on voit qu'il a fallu du temps pour le faire. C'est que Singer s'en remettait à son sentiment personnel pour juger de ce qu'était un proverbe. Bien sûr, depuis on a longuement essayé de théoriser sur le sujet et de donner des définitions du proverbe. On est revenu maintenant à plus de modestie. On s'est rendu compte que rien ne valait un inventaire large, même trop large, et que les discussions théoriques pourraient ensuite repartir mais sans tourner indéfiniment autour de quelques sempiternels exemples, toujours identiques. Cet inventaire le TPMA nous l'offre.

La conception générale de Singer a été conservée. Les matériaux ont été enrichis. Les rédacteurs en sont venus à adopter une structure sémantique qui regroupe les proverbes d'après un mot-clef. Mais rares sont les proverbes qui peuvent se ranger sous un seul mot-clef; on aura donc besoin d'index. Chaque mot-clef, classé par ordre alphabétique du mot allemand (qui est accompagné de ses équivalents français et anglais), est ensuite traité comme une vedette de dictionnaire et l'article est structuré d'après les connotations que chaque proverbe présente du mot. On voit qu'il s'agit d'un travail délicat et qui peut donner lieu à des discussions interminables mais c'est le seul moyen de regrouper des proverbes formulés dans des langues diverses.

Chaque subdivision aligne les proverbes dans l'ordre des langues (grec, latin, grec médiéval, latin médiéval, français, provençal, italien, catalan, espagnol, portugais, nordique, anglais, néerlandais, allemand).

Ainsi ce dictionnaire adopte un point de vue complètement opposé à celui d'E. Schulze-Busacker (v. RLiR 50, 278). L'une se place dans le cadre d'une seule langue et considère comme proverbe ce qui est consigné dans l'ouvrage classique de Morawski; mais son but est de montrer que le proverbe est un matériau rhétorique ou poétique que modèle et transforme l'écrivain. Le TPMA part d'une définition intuitive du proverbe et s'efforce de trouver des structures sémantiques communes. Bien sûr il serait facile d'être injuste et de montrer que figurent dans des subdivisions communes des formulations très divergentes qu'il peut paraître hardi de réunir.

Finalement ce que ce dictionnaire met le mieux en lumière, c'est comment à partir d'une même idée commune chaque langue a souvent forgé des expressions diverses.

Gilles ROOUES

Jan FENNIS, *Trésor du langage des galères*, Dictionnaire exhaustif, avec une introduction, des dessins originaux de René Burlet et des planches de Jean-Antoine de Barras de la Penne, un relevé onomasiologique et une bibliographie, Tübingen, Niemeyer (Lexicographica, Series Maior 62), 1995, 2012 pages en 3 volumes.

Jan Fennis a de la suite dans les idées. Il nous a donné en 1978 une remarquable édition de la *Stolonomie*, complétée par l'étude lexicale minutieuse, étymologique et historique à la fois, embrassant, comme il se doit, toutes les langues des rives de la Méditerranée, de 174 termes techniques. Ce travail reste fondamental. En 1983 il a publié un *Manuel de construction des galères* de 1691 (cf. RLiR 51, 299) avec un glossaire magistral. Nous avons maintenant le couronnement de plus d'un quart de siècle de recherches. On a donc compris qu'il s'agit d'un dictionnaire indispensable.

Mais c'est mieux encore. Les 137 pages de l'introduction constituent déjà une somme qu'il faudra lire et relire sans cesse. La galère est un bateau méditerranéen. Mais la France a deux côtes, l'une borde la Méditerranée, l'autre l'Atlantique et chacune de ces côtes parlait au Moyen Age (et même encore au-delà) une langue différente. Un des intérêts linguistiques de l'étude en question est donc de chercher si l'arrivée des galères en Ponant à partir de la fin du 13° siècle (avec le fameux «Clos des galées» de Rouen) a eu des conséquences sur le vocabulaire français des galères.

La synthèse étymologique répartit les mots du dictionnaire selon les étymons (latin, grec, gaulois, langues germaniques, arabe, turc et étymologies inconnues ou incertaines). Mais surtout c'est l'occasion d'évoquer l'histoire de certains de ces mots sous l'angle des rivalités qu'ils ont subies (cf. gouvernail / timon [3]; clas(se) / armée / flotte [4]). Les problèmes de dérivation ne sont pas oubliés ni ceux de transferts de sens. Naturellement le vocabulaire des galères est riche en emprunts, en particulier à l'italien (génois et vénitien surtout). Fennis examine aussi les «mixtures», c'est-à-dire des mots empruntés plusieurs fois à la même langue ou à des langues différentes (avec dans ce cas, souvent, des formes distinctes).

Le point central de la première partie de l'introduction réside dans l'opposition tranchée entre vocabulaire de Ponant et vocabulaire du Levant. Le premier est du français d'oïl, le second du provençal. Une cohabitation des deux vocabulaires a eu lieu au «Clos des galées» de Rouen [22-23] mais il n'y a pas eu de fusion et progressivement, à quelques exceptions près (dont esquif, frégate, pilote, poupe, proue, calfat(er), timon, carène, misaine et soute sont les plus connues), le vocabulaire levantin a complètement disparu du français. La vraie langue des galères est le provençal et à l'occasion l'auteur détruit le mythe de la lingua franca [50-51].

La deuxième partie de l'introduction [54-137] constitue une synthèse très intéressante qui passe en revue chaque auteur important (qu'il soit poète, chroniqueur, voyageur⁽¹⁾, traducteur, lexicographe) des origines jusqu'au 18e siècle, sous l'angle de son vocabulaire maritime. Ces listes seront très précieuses. Il faudra éviter aussi de se montrer sévère devant les erreurs que charrie obligatoirement une entreprise aussi titanesque. Ainsi en 2.2.6. on attribue galie à l'Estoire dou Graal de Robert de Boron; il n'en est rien, il s'agit de Saint Graal (en prose) éd. Hucher (< Gdf 4, 207c); - 2.2.8 SGillesP 647 contient aguile «aiguille de la boussole»; - 2.2.8. SMarieEgTD contient un vocabulaire maritime qui ne se limite pas à rains; - 2.2.8 ce qui est intitulé Joseph et daté de la 2e m. du 12e s. contient des extraits de l'Estoire del Saint Graal (d'après un ms. du 14e siècle); - les mêmes MirNDPers sont situés au 14e et au 15e s. en 2.4.7 et 2.5.4; - 3.3.8 la mystérieuse Chronique de Savoie est celle de Jean Servion; - en 4.4.13 l'Histoire d'un voyage fet en la terre du Brésil de Jean de Léry vient d'être rééditée par F. Lestringant. Il y a des erreurs dans les dates (p. 62, Hue de Rotelande est situé au 13e s.) ou dans les localisations: p. 62, Joufroi de Poitiers est attribué au lorrain. Les pages consacrées aux lexicographes [116-136] sont particulièrement riches. L'apport de chacun est pesé minutieusement; chemin faisant Fennis met en lumière la place de premier ordre qui revient à I. Hobier, dont le traité De la construction d'une gallaire (1622) a nourri les principaux dictionnaires de termes qui venaient précisément de Marseille. Grâce à ce panorama on pourra établir le tableau généalogique de chaque dictionnaire en ce qui concerne le vocabulaire maritime et découvrir les têtes de séries (Hobier 1622, Cleirac 1636 et 1647, Guillet 1678, Desroches 1687).

Intitulant son dictionnaire, *Trésor*, Jan Fennis a été ambitieux. Il a lui-même donné comme sous-titre *Dictionnaire exhaustif*. La nomenclature est gigantesque. L'auteur a délibérément enregistré tout ce qui regarde la vie à bord, y compris les ustensiles et les vivres. Qui trop embrasse, mal étreint, dit-on. L'érudition admirable de Fennis lui a permis d'embrasser beaucoup et d'étreindre bien et c'est à cela qu'on mesure la supériorité de son *Trésor* par rapport aux travaux antérieurs. En outre, il a su adopter une présentation cohérente, bien expliquée [147-151]. Il s'agit d'un dictionnaire historique et étymologique, d'esprit philologique, où toutes les attestations sont référencées. Naturellement le revers de ces qualités réside dans la facilité offerte à l'utilisateur de tout réexaminer; mais il s'agit d'un devoir d'honnêteté qui s'impose désormais à tout lexicographe et permet à notre discipline de progresser de façon constante et de tenir un rôle majeur dans la partition des études linguistiques.

Les vedettes sont le plus généralement enregistrées dans l'orthographe moderne mais un système de renvois très abondant (presque exhaustif) permet de les retrou-

⁽¹⁾ Le cas de Gonneville [91 nº 4.4.1] mérite un examen spécial. Voir en attendant *infra* pp. 318-19.

ver sous les vêtements graphiques très divers. La précision de l'analyse sémantique ne laisse rien dans l'ombre. Chaque article est parfaitement composé. A l'intérieur de chaque subdivision sémantique on donne toutes les variantes graphiques, classées dans un orbre strictement alphabétique, ce qui est parfois un peu surprenant (cf. arsenal). Un effort important est fourni pour dégager la phraséologie (cf. assiette ou voile). Une rubrique étymologique parfaitement informée avec renvois au FEW et aux travaux spécialisés fait excellemment le point sur le cheminement complexe des mots et des formes, placés autant que faire se peut dans leur contexte roman.

Bref, on l'aura compris, je suis un admirateur inconditionnel de ce travail qui est un véritable monument, dont l'utilisation est désormais obligatoire. Il se termine par des dessins et des planches [1864-1931] d'une grande utilité, ainsi que sur un relevé onomasiologique [1933-1965], fondé sur une grille créée pour l'occasion, par lequel nous recommandons d'aborder le *Trésor* pour en estimer toutes les richesses. Enfin la bibliographie des sources manuscrites [1967-1985] et des sources imprimées [1985-2012] suffit à prouver les connaissances encyclopédiques mises en œuvre⁽²⁾.

Gilles ROQUES

Nouveau Glossaire nautique d'Augustin Jal. Révision de l'édition publiée en 1848, fasc. I-J-K. Paris, CNRS Éditions, 1995, VII + pp. 943 à 1020.

Lentement, trop lentement le 'nouveau Jal' progresse, sans d'ailleurs offrir d'améliorations notables par rapport aux fascicules précédents (cf. nos c.r. dans *RLiR* 51, 1987, pp. 606-614 [lettres D-E], 54, 1990, pp. 306-316 [F-G] et 57, 1993, pp. 232-235 [H]). Celui qui compare la dernière liste des collaborateurs aux précédentes, devra conclure que non seulement leur nombre a diminué – ce qui en soi ne serait pas une mauvaise chose, la communication à l'intérieur du comité laissant apparemment à désirer –, mais qu'encore les remplacements sont fréquents; il est facile de s'imaginer le sort du *NGN* au moment où les deux ou trois promoteurs ne supporteront plus l'équipe.

Dans la nomenclature, on cherchera en vain iack 'vaisseau de guerre de l'Inde' (Fournier 1667), inclination (de l'étrave et de l'étambot; aussi 'inclinaison de l'aiguille aimantée', Fournier 1643, p. 422 de la réimpression), indemnifier (Cleirac 1647, p. 9), indemnité (Fournier 1643, p. 11), index (de l'arbalète) (Fournier), intendance (Desroches 1687), irritemer 'vent de bise' (Thierry 1564 > Dupuy > Nicot) et isthme, ainsi que les mots suivants de notre récent *Trésor du langage des galères* (Tübingen, 1995): impatronir, impression, imprimer, infester, invasion, inventoriser, issir, issue, jaque, jarron, jatte 'récipient', javeline et journée. On pourrait y ajouter, toujours

⁽²⁾ Quelques fautes de français auraient pu être corrigées par des correcteurs: XI, spécialisme pour spécialité; 23, assistent pour assistant; 23, dont nous avons peu de données pour sur lequel...; 148, pallier aux pour pallier les. Dans la bibliographie: 1986, s.v. Aymard lire Braudel; 1994, la date de 1893 pour l'achèvement du DG est erronée; 1995, Ducs Normandie l'édition comporte aussi un t. 3 qui contient le glossaire par Ö. Södergård; 2006 Partonopeus l'édition de Crapelet est périmée; 2006 Polo, la genèse d'Il Milione n'est plus celle indiquée ici depuis les travaux de B. Wehr; 2011 Wace Rou, l'édition Holden a 3 vol.

d'après notre dictionnaire, les sens suivants: **inde** 'vase', **jambe** 'branche de la tenaille d'une galère', **jarre II** 'lest', **jeter** 'lancer (un navire à l'eau'), 'tirer (des projectiles)', 'évacuer (l'eau)' et (pron.) 'se déjeter, se courber', **joindre** intr. 'atteindre, toucher' et pron., **journalier** 'homme qui travaille à la journée' et 'journal', ainsi que les locutions **intendant (général) des galères, joug des baccalas, grand joug**, enfin sous **issas** la forme *yssas* (1541, Jal), sous **joug I** la forme *zobo* (1547-50 Stolonomie) et selon nous aussi *jouvre*, sous **itague** d'autres variantes. Pour **jonque**, nous pouvons signaler *ionco* (Fournier 1643, pp. 176 et 400).

Ce fascicule déjà un peu mince contient de nouveau une foule de formes latines qui, du moins d'après les informations fournies, n'ont aucun rapport avec la France médiévale. Qu'on nous explique pourquoi on a accepté des entrées qui donnent uniquement des attestations provenant de régions aussi diverses que l'Angleterre (*ilda, *infortunium, *instruere, *intempesteries, *intraponere, *junk, *karrica, *kempus, *killagium), l'Ecosse (*influctatio), l'Allemagne (*impiscarius), la Poméranie (*innavare), la Pologne (*impiscare, *incursus, *indagatorium, *inturgescere), le Danube (*judiciaria [Du Cange]), l'Espagne (*jungere), l'Italie (*inassare, *iurma = chiurma, *jacellum [Du Cange], *kasaetus), Gênes (*imbanchare, *imbarcum, *imocata, *incatenare, *infra maris, *inventarium, *ire in cursum), Venise (*imbolium, *incaibare, *indagarius, *judex maris) ou la Croatie (*imbarcare, *imboiare, *impegolare [par contre, on aurait dû mentionner sous la lettre E la forme empiguler chez le Vénitien Piloti qui, en 1441, a écrit en français], *jaculator).

Le système des renvois, même à l'intérieur du fascicule, n'est pas impeccable: il faut lire **immaige**, non **imaige**; derrière **kydel(le)**, il faut lire **kidellus**, non **kydel**. Des formes promises auparavant manquent: *etengue* sous **itague**, *hierle* sous **île**. Plusieurs renvois en arrière sont incorrects: **imbargo**, **implantine** (une entrée **emplantine** n'existe même pas), **implanture**, **insurance**, **karabus** (sans attestation ni référence sous **carabus**), **karelet**, **karnard** (renvoyer à *kenard, non à **canart**), **kerquier** (cette forme du *Renart le Nouvel* figure à tort sous **carquois**, puisqu'il s'agit d'une forme picarde de *charger*), **keville** et **kiéville** (sans attestation ni référence sous **cheville**).

Les datations sont parfois peu précises: les manuscrits que nous avons édités en 1985 portent tantôt la date correcte de 1691 (jas, joint 1, jouer 1, joug 1, jumeaux) tantôt celle de 1681 (ironde, isson, jambe I.1, joindre 3), tantôt celle de 1692 (joli). On peut préciser davantage, p.ex. pour l'Estoire des Engleis de Gaimar (île 1: 12e-13e s.; ca 1140), pour Mathieu Paris (*kela 1: 13e s.; ca 1244), pour les Statuts de Marseille (*inspicere, insula, jactus III: 13e s.; 1255, etc.), pour La Fosse (jeter 5: 16e s.; ca 1520) ou pour De Lorme (jet II.1: 17e s.; apr. 1675). Comme dans le passé, plusieurs datations peuvent être reculées; en voici quelques-unes qui sont bien antérieures: incliner 1 (1773 Bourdé): 1419-20 Caumont encliner (éd. La Grange, p. 95), inspection 1 (1763): 1687 Desroches, jauger: la forme gauger (qui manque d'ailleurs sous la lettre G; 1518): 1388 Abbeville (Chazelas I, 322, dans le même document qu'on cite sous jaugeur), joindre II.2 'asssembler' (1553): ca 1184 (TL), jointure (1610): 1213 Fet des Romains.

Les attestations ne sont pas toujours choisies logiquement: pour **inspecteur des constructions**, on aurait pu citer le règlement de 1673 ou l'ordonnance de 1689, au lieu de laisser la parole à Ozanam 1691 qui d'ailleurs n'a fait que copier Desroches 1687. Le même Ozanam figure sous **intrade** après Hobier, à qui il remonte par l'intermédiaire de Dassié 1677 (p. 18). La définition donnée pour **issas 1** par le Trévoux

de 1721 remonte à Furetière (1690, 1701), qui l'a prise dans Guillet 1678, que le *NGN* cite également. Dans le cas de **jalousie**, il vaut mieux remplacer Dassié 1677 par sa source, qui est Hobier 1622 (p. 32).

Quelques observations de détail pour terminer. On donne **inclinomètre** sans attestation ni datation; or ce mot semble trop récent (1935 dans le *TLF*) pour figurer dans un dictionnaire qui s'arrête au milieu du 19e siècle. D'après Jal, on aurait au moins pu ajouter pour **infans** la date de 1341 (Perpignan), pour ***infansonus** également Perpignan. **Infirmerie**: lire «maladie» à la place de «malade». Sous **inspecteur des galères**, la date de 1588 est à corriger en celle de 1688. **Interlope**: la date de 1687 (d'après BW) est celle du dictionnaire de Miege. **Jouet II**: dans le texte de 1677, lire *joüetes* au lieu de *joëtes*. **Jour 6** 'joug' est à biffer: c'est une simple coquille (probablement pour *joucs*) dans Dassié 1695 (déjà dans l'éd. de 1677, p. 126).

Jan FENNIS

Marion CYPIONKA, Französische «Pseudoanglizismen», Lehnformationen zwischen Entlehnung, Wortbildung, Form- und Bedeutungswandel, Tübingen, Gunter Narr Verlag (Tübingen Beiträge zur Linguistik, 401), 1994, 288 pages.

Il s'agit d'une nouvelle pièce à verser au dossier, à mon sens déjà trop lourd, des anglicismes. L'auteur, disciple du regretté M. Höfler, a voulu mettre de l'ordre dans la catégorie des faux-anglicismes qu'elle range dans la catégorie des «Lehnformationen». L'ouvrage est divisé en trois parties. Une longue introduction [12-135] établit les bases théoriques du travail. Le cœur de l'ouvrage [136-220] présente le matériel examiné classé en 7 catégories: Lehnzusammensetzung «composition empruntée» (ex. trolleybus), Lehnableitung «dérivation empruntée» (ex. footing), Lehnkürzung «abréviation d'emprunt» (ex. camping), Entlehnung mit semantischen Verschiebung «emprunt avec modification sémantique» (ex. pressing), Entlehnung mit morphologischer Veränderung «emprunt avec changement morphologique» (ex. slip), Graphischphonetische Anglisierung «anglicisation graphique et phonétique» (ex. rallye-paper), Namenentlehnung «emprunt de nom propre» (ex. browning). Au total 45 mots, répartis très inégalement selon les catégories, dont 16 m'étaient absolument inconnus et opaques; sur ces 45 mots 40 sont à la nomenclature de Rey/Gagnon Anglicismes et 27 à celle de HöflerAnglicismes. L'auteur s'efforce de retracer leur formation avec plus de rigueur que ses devanciers; il s'avance même à l'occasion jusqu'à en aborder l'histoire. Ainsi pour trolleybus il paraît admettre une double naissance du mot. Pour baby-foot son interprétation me paraît reposer sur un anachronisme. Considérant la première attestation dans Giono (1951) où «la jeunesse dorée de l'endroit est en train de jouer au baby-foot», il insiste sur le contraste ironique entre jeunesse dorée et baby-foot qui a pour but selon lui de rabaisser le groupe social en question par son occupation banale. En fait dans une petite ville du début des années 1950 il faut se représenter que le baby-foot joue le rôle de ce que fut le bowling dans les années 1970; on pourrait même dire qu'il s'agit d'un succédané du billard, senti comme vieillot. En fait je ne pense pas que dans le contexte des années 1950, il y ait eu un contraste ironique entre jeunesse dorée et baby-foot.

Au terme de ce livre consciencieux, on peut se demander toutefois si un classement étymologique vraiment rigoureux, tel qu'il est mené ici, peut suffire à nous éclairer complètement sur le statut linguistique des mots examinés.

Gilles ROQUES

Johannes KRAMER, Das Französische in Deutschland, Eine Einführung, unter Mitarbeit von Sabine Kowallik, Stuttgart, Steiner, 1992, 160 pages.

Johannes Kramer peut à juste titre réclamer le mérite de défricher des champs de recherche souvent négligés par la plupart de ses collègues romanistes en Allemagne. L'ouvrage qu'il présente ici en collaboration avec Sabine Kowallik, son assistante à l'université de Siegen, s'inscrit bien dans cette tradition. Il est issu d'un «Proseminar» tenu pendant le semestre d'hiver 1989/90 (cf. la préface, p. 7), qui, à son tour, s'inspirait en partie des travaux d'une section organisée par l'auteur lui-même et son collègue Otto Winkelmann dans le cadre du «Deutscher Romanistentag» d'Aix-la-Chapelle en septembre 1989⁽¹⁾.

La matière traitée est divisée en 9 chapitres indépendants, dont chacun a été conçu par l'un des co-auteurs (pour les distinguer, nous utilisons par la suite les abréviations J. Kr. et S. Ko.)(2). Chaque chapitre est consacré à un aspect particulier du thème général tel qu'il est circonscrit par le titre de l'ouvrage. Dans le 1er («Die deutsche Romanistik und das Französische in Deutschland», pp. 9-23) qui fait fonction d'introduction, J. Kr. analyse les raisons historiques expliquant l'extrême réserve, pour ne pas dire l'indifférence, qui a marqué, surtout au siècle dernier et dans la première moitié du nôtre, l'attitude des romanistes allemands face au sujet. Bien qu'il faille s'abstenir de toute généralisation, on ne pourra contester deux faits que l'auteur met en évidence. D'abord, la romanistique de l'époque avait d'autres préférences: langue et littérature du Moyen Age, rapports entre la langue et le supposé «caractère propre» («geistige Wesensart») d'un peuple, entre autres. Ensuite, à l'instar de la société et des milieux politiques au pouvoir, elle n'était pas exempte d'un nationalisme parfois excessif. J. Kr. en rappelle le triste apogée qui fut atteint après la première guerre mondiale lorsque Eduard Wechssler publia, en 1927, Esprit und Geist, ouvrage de triste mémoire opposant, avec le résultat qu'on devine, de prétendus traits de caractère du Français et de l'Allemand. De même, il souligne avec raison qu'à une époque où les recherches sur les influences germaniques en France faisaient florès (en tête la célèbre et fondamentale Romania Germanica de Ernst

⁽¹⁾ Les actes en ont paru sous le titre *Das Galloromanische in Deutschland*, édités par Johannes Kramer et Otto Winkelmann, Wilhelmsfeld, Egert, 1990 (= Pro lingua, vol. 8). Peu après, un colloque sur la même thématique a été organisé en décembre 1990 à l'Université de Siegen, dont les travaux ont également été publiés: Wolfgang Dahmen/Günter Holtus/Johannes Kramer/Michael Metzeltin/Otto Winkelmann (éds.), *Das Französische in den deutschsprachigen Ländern, Romanistisches Kolloquium VII*, Tübingen, Narr, 1993 (= TBL 371).

⁽²⁾ Seule la rédaction finale incombait à J. Kramer (cf. la préface, p. 8).

Gamillscheg, parue de 1934 à 1936), il était politiquement inopportun d'attirer l'attention sur le phénomène inverse, à savoir les multiples influences et vestiges romans et français subsistant dans la langue et la civilisation allemandes [17-18]. Quoique la situation tant universitaire que politique ait totalement changé depuis 1945, l'intérêt que suscite le «français en Allemagne» auprès des romanistes est toujours très limité. J. Kr. déplore surtout l'absence de coopération entre romanistique et germanistique, condition indispensable à tout progrès dans ce domaine. Seule exception louable: les recherches sur la «Romania submersa», où la coordination a été (et est encore) exemplaire. Étant donnée la nature du sujet, on ne voit pas d'ailleurs comment on aurait pu progresser autrement. En revanche, concernant les phénomènes de contact, l'isolement des disciplines reste malheureusement entier, ce qui est particulièrement regrettable au niveau des dialectes (nous reviendrons à ce problème). Quant au français importé par les réfugiés protestants, la situation n'est guère meilleure: la romanistique universitaire, à de rares exceptions près (dont l'auteur de l'ouvrage recensé) se montre toujours réticente, abandonnant la tâche à quelques «marginaux»: le regretté Ernst Hirsch pour le Württemberg, Marie-Carla Lichtenthal-Milléquant (et non «Lichtenfeld», cf. p. 78 note) pour la Hesse, le germaniste français Frédéric Hartweg pour l'ancienne Prusse avec Berlin, et l'auteur de ce compte rendu pour les documents d'archives(3). A ce dernier propos, voilà ce qu'observe J. Kr.: «Für die Romanisten bleibt [...] viel zu tun, weil viele zumindest der älteren Ausgaben von zeitgenössischen Dokumenten bezüglich der Sprachform völlig unzuverlässig sind und daher aus romanistischer Sicht neu zu machen wären» [22](4). Nous pourrions en effet citer des quantités de fausses leçons glanées dans des pièces éditées surtout au début de ce siècle (depuis cette époque, pratiquement rien n'a été fait dans ce domaine!), pour lesquelles nous avons pu comparer les originaux manuscrits. Dans presque tous les cas, il ne s'agit nullement d'erreurs qui tiendraient à des difficultés objectives de lecture (celles-ci sont d'ailleurs négligeables). Au contraire, elles s'expliquent par un manque évident de compétence linguistique, qui empêchait les éditeurs d'interpréter et de rendre correctement l'énoncé de l'original. Nous ajouterons que, pour faire avancer les recherches sur le français des réfugiés, c'est naturellement une coopération étroite avec les historiens, surtout au niveau universitaire, qui serait à désirer. Mais là encore, le constat est franchement négatif⁽⁵⁾. Terminons le compte

⁽³⁾ Cf. notre monographie *Der französische Wortschatz der Waldenser in Deutschland*, Tübingen, Niemeyer, 1996 (= Beihefte zur Zeitschrift für Romanische Philologie, vol. 265).

⁽⁴⁾ Bien sûr, J. Kr. a raison, mais le remède auquel il fait allusion n'est guère réalisable, à moins de confier le travail à une équipe de chercheurs. Quand on a vu les masses de documents déposés dans les archives en Allemagne et dans les autres pays d'exil, on se découragera vite de les éditer, ne serait-ce qu'en partie (en préparant la monographie citée ci-dessus, nous pensions un moment à le faire, mais nous avons vite enterré cette idée). Pour l'instant, la seule solution pour le romaniste allemand consiste tout simplement à se rendre dans les archives mêmes, qui, le plus souvent, sont sur le pas de sa porte.

⁽⁵⁾ Pour l'étude susmentionnée, nous avons beaucoup profité de la coopération avec Theo Kiefner, auteur d'une importante histoire des Vaudois réfugiés en Allemagne. Cet exemple n'a malheureusement pas trouvé d'imitateurs.

rendu de ce chapitre particulièrement instructif et réussi en signalant une petite erreur de détail (ou faute d'impression?): le tricentenaire de l'exode, donnant lieu au «Hugenottenjahr», se célébrait bien entendu en 1985, et non en 1987 [22].

La plupart des autres chapitres ont pour objet des phénomènes de contact. Ainsi, dans les 3^e («Französisch-deutsche Sprachbeziehungen im Mittelalter», pp. 45-55) et 4e («Der französische Einfluß auf das Deutsche von 1500 bis zur Französischen Revolution», pp. 56-70), J. Kr. fait l'historique des emprunts au français pendant deux époques essentielles dans l'histoire de l'allemand; dans le 6e («Das Französische im Rheinland 1794-1814», pp. 96-112), il met en lumière le rôle joué par le français en Rhénanie à l'époque de l'annexion par la France; dans le 7^e («"Entwelschung" – die Jagd auf französische Wörter», pp. 113-130), S. Ko. brosse un tableau historique du purisme langagier anti-français; dans le 9° enfin («Französische Elemente in deutschen Dialekten», pp. 148-160), elle soulève le problème, épineux d'ailleurs (cf. plus bas), de l'influence du français sur les dialectes allemands. Sont intercalés trois chapitres consacrés à des aspects divers: le 2º (S. Ko.: «Die "Romania submersa": Moselromanisch, Hochwaldromanisch, Schwarzwaldromanisch», pp. 24-43) à des variétés romanes disparues dès le Moyen Age, dont la plus importante est le roman mosellan (re-)découvert à partir des années 50 par W. Jungandreas, le 5° (S. Ko.: «Die Glaubensflüchtlinge», pp. 71-95) au français et occitan des réfugiés huguenots et vaudois⁽⁶⁾, le 8^e (J. Kr.: «Französischunterricht in Deutschland», pp. 131-147) à la présence du français dans l'enseignement scolaire et universitaire.

Dans chaque chapitre, les auteurs dressent un bilan raisonné de l'état actuel des recherches, tâche parfois ardue si l'on considère la relative complexité de certains sujets abordés. Grâce à une documentation solide qui n'omet pratiquement aucun des principaux travaux de référence, ce but est partout atteint, si bien que le lecteur, et particulièrement le romaniste débutant auquel l'ouvrage est destiné (cf. la préface, p. 7), ne restera nulle part sur sa faim. Dans les cas où des aspects géographiques entrent en jeu (chap. 2, 3, 5 et 6), l'énoncé des faits est illustré par des cartes biens conçues. Étant donné la grande variété des matières traitées, il ne nous paraît ni pratiquable ni nécessaire d'entrer dans le détail de chaque chapitre. Nous nous bornerons donc à en choisir deux dont la thématique nous intéresse particulièrement pour formuler quelques observations à leur sujet.

Dans le chapitre 5 consacré aux réfugiés protestants, S. Ko., après un aperçu des doctrines théologiques et des événements antérieurs [71-75], fait tour à tour l'historique de l'exode et de leur établissement en Allemagne [75-80]. Ensuite, elle passe à leur situation linguistique et au sort ultérieur de l'idiome importé [81 ss.]. Ce faisant,

D'ailleurs, ce chercheur est resté tout aussi marginal dans sa discipline que nous le sommes dans la nôtre.

⁽⁶⁾ Les réfugiés wallons sont omis à cause de leur nombre restreint; de plus, ils n'auraient pas laissé de traces linguistiques en dehors de noms propres (cf. l'observation p. 76 note). Naturellement, cette dernière affirmation est sujette à caution si l'on songe aux documents d'archives (nous en connaissons) issus de leurs colonies et qui, jusqu'à présent, n'ont jamais été étudiés. – Ces deux chapitres dépassent le cadre du «français» tel qu'il est délimité par le titre en englobant des variétés gallo-romanes apparentées (cf. à ce sujet la préface, p. 7).

elle s'acquitte avec compétence et habileté de la tâche redoutable qu'elle s'est imposée, et qui consiste à résumer en un minimum de pages cette matière extrêmement complexe. Pourtant, on relève un certain nombre d'erreurs de détail et d'incohérences dans la présentation des faits. Citant un passage extrait de la thèse de M.-C. Milléquant⁽⁷⁾, elle fait sien le chiffre d'un demi-million d'exilés qui, après la Révocation, auraient cherché refuge dans les États allemands [78]. Cela ne l'empêche pas de rectifier tacitement, et dès le paragraphe suivant(!), cette évaluation de toute évidence fantaisiste, en se basant cette fois sur des sources plus crédibles, selon lesquelles le total des personnes sorties du Royaume ne dépassait guère deux cent mille, dont environ quarante mille seulement s'étaient rendus en Allemagne⁽⁸⁾. De même, une erreur s'est glissée p. 73 où il est question des Vaudois qui «étaient également touchés par la révocation de l'édit de Fontainebleau»: visiblement, l'auteur veut parler de celui de Nantes. Encore faudrait-il préciser que - fait largement ignoré - l'exode des Vaudois du Val Cluson était antérieur à la révocation qui eut lieu en octobre 1685. En effet, il fut déclenché dès le mois de mai par une décision prise dans le Conseil d'État, qui tranchait un litige que le Parlement de Grenoble n'avait pu régler⁽⁹⁾. Ici encore, on constatera que, quelques pages plus loin, l'auteur se corrige implicitement en donnant la date exacte [76].

Dans son exposé sur la situation linguistique des réfugiés, S. Ko. analyse plusieurs cas-types qu'elle différencie selon certains critères, parmi lesquels le statut administratif de l'établissement et l'origine géolinguistique des exilés jouent un rôle primordial: établissements indépendants relativement homogènes (Friedrichsdorf; colonies vaudoises dans le duché de Württemberg), établissements dépendants annexés à une commune allemande, mais relativement homogènes (Erlangen), diaspora (Brandebourg-Prusse: réfugiés d'origine diverse dispersés sur l'ensemble du territoire, mais fortes concentrations dans les villes, surtout à Berlin), établissements mixtes (comté de Holzappel, où Vaudois, Wallons et Huguenots se côtoyaient). En comparant leur comportement respectif, elle parvient à montrer que l'indépendance administrative d'une colonie, qui réduisait au minimum les contacts avec l'entourage allemand, combinée à une relative homogénéité linguistique de ses habitants, assurait les meilleures chances pour la survie, voire la longévité de la langue apportée en exil. En effet, ses tout derniers vestiges ne se sont éteints que dans les années 60 de notre siècle (10).

⁽⁷⁾ Das Französische in einigen hessischen Hugenottenkolonien in sprach- und kulturhistorischer Sicht, Diss. Frankfurt/M., 1969.

⁽⁸⁾ Le chiffre qu'avance M.-C. Lichtenthal-Milléquant n'est d'ailleurs appuyée par aucune source. Qui plus est, tout comme S. Ko., elle succombe à la même contradiction implicite. En effet, à la page précédente(!), elle se réfère à l'*Histoire de France* de Henri Martin, qui, pour la période de 1685 à 1702, situe le total des réfugiés entre 200000 et 250000, estimation qui se rapproche d'ailleurs de celle avancée par les ouvrages plus récents que cite S. Ko.

⁽⁹⁾ Les Catholiques avaient argué de l'article 14 de l'édit de Nantes interdisant la *Religion Prétendue Réformée* «delà les Monts» pour obtenir sa suppression dans le Val Cluson.

⁽¹⁰⁾ Pour éviter les malentendus, précisons qu'à cette date, il n'avait survécu qu'une poignée de locuteurs très âgés, et cela dans une seule colonie de Hesse (cf. à ce propos pp. 89-90 notes).

Ajoutons que cette langue n'était pas toujours le français ou une de ses variétés, mais aussi, surtout dans le cas des colonies vaudoises, l'occitan. Quant aux particularités de la langue utilisée en exil, l'auteur, citant l'exemple de Friedrichsdorf (pour lequel il existe une étude déjà ancienne, mais excellente⁽¹¹⁾), relève des similitudes incontestables avec l'évolution des idiomes européens exportés par les conquérants vers les deux Amériques [83]. Mais de là à conclure que «le français des établissements huguenots et vaudois en Allemagne doit être considéré sans conteste [«eindeutig»] comme une variété à caractéristiques coloniales» [ibid.] tient de la généralisation inadmissible. L'inclusion des colonies vaudoises - où le français n'était d'ailleurs que langue officielle et écrite, alors que dans l'oral, seuls les dialectes occitans étaient en usage - invalide à elle seule ce jugement global (nous ne parlerons pas des différences d'ordre socioculturel qui, à notre avis, interdisent un rapprochement pur et simple entre les deux phénomènes). En effet, la situation pratiquement mono-dialectale qui régnait partout dans les établissements vaudois n'est en rien comparable à celle de Friedrichsdorf, où se manifestaient bien certaines tendances à l'harmonisation linguistique («Ausgleichstendenzen») qui sont constitutives des parlers coloniaux. D'ailleurs, se fondant sur l'autorité du regretté E. Hirsch, expert incontesté en la matière(12), S. Ko. se contredit encore elle-même lorsqu'elle doit finalement admettre que «die relativ große Ähnlichkeit der Siedlerdialekte [...] Ausgleichstendenzen unnötig machte [...] [84].

Concernant la colonie mixte – composée de Huguenots, de Wallons et de Vaudois – qui s'était implantée dans le comté de Holzappel [83], S. Ko utilise comme source unique un article de Jürgen Eschmann⁽¹³⁾. Pour les faits historiques, celui-ci repose malheureusement sur des travaux déjà anciens dont les résultats sont en partie dépassés. Elle ne semble pas avoir eu connaissance de l'ouvrage que nous avions publié dès 1988 en coopération avec l'historien Theo Kiefner⁽¹⁴⁾, et qui rend compte de l'état actuel des recherches. Il lui aurait fourni des détails importants sur l'histoire tant événementielle que linguistique de cet établissement. Ainsi, elle oublie de retenir que, en dehors des réfugiés d'origine diverse installés auparavant dans le cheflieu et les communes des alentours, il existait, à partir de 1699, une colonie indé-

⁽¹¹⁾ Carl Marmier, Geschichte und Sprache der Hugenottencolonie Friedrichsdorf am Taunus, Marburg 1901.

⁽¹²⁾ Cf. son importante monographie Beiträge zur Sprachgeschichte der württembergischen Waldenser, Stuttgart, Kohlhammer, 1963. On trouvera une bibliographie partielle de ses nombreuses publications dans un article de Kurt Baldinger, Die piemontesischen und baden-württembergischen Waldenser, in Zeitschrift für Dialektologie und Linguistik 51, 1974, 170-176, et dans la nécrologie publiée par lui dans la même revue, 51, 1984, 227-230.

⁽¹³⁾ Die Sprache der Hugenotten; il a paru dans un recueil édité par les soins de J. Eschmann lui-même: Hugenottenkultur in Deutschland, Tübingen, Stauffenburg, 1989, cf. 9-35.

⁽¹⁴⁾ Theo Kiefner/Hans Joachim Schmitt, Glaubensflüchtlinge in der Herrschaft Schaumburg und der Grafschaft Diez, Sickte 1988 (= Geschichtsblätter des Deutschen Hugenotten-Vereins, Band XIX, Heft 9-10). Notre contribution consiste en une étude du registre paroissial de l'Église française de Holzappel (dont Charlottenberg faisait partie).

pendante purement vaudoise dans le village voisin nouvellement fondé de Charlottenberg (fait que J. Eschmann mentionne bien entendu aussi, quoique brièvement). Si, dans le même passage, elle constate que les «Huguenots» venus à Holzappel étaient pour la plupart originaires «du Haut-Dauphiné et de Fenestrelles dans les Alpes du Sud» (c'est nous qui soulignons), elle commet une double erreur: d'une part, Fenestrelles est situé dans le Val Cluson supérieur (Val Pragela) qui fait partie des Alpes cottiennes⁽¹⁵⁾. D'autre part, cette localité était habitée exclusivement de Vaudois, et c'est précisément d'elle qu'étaient venus les fondateurs du village de Charlottenberg dont nous venons de parler.

Parmi les régionalismes contenus dans les documents d'archives, pour lesquels l'auteur s'appuie sur un de nos articles, *treps* "mauvaise herbe" [93] est à supprimer, car il s'agit en réalité d'un mot allemand (!). C'est après coup seulement que nous avons découvert cette erreur d'interprétation, qui s'explique par le fait qu'il existe effectivement – coïncidence doublement étonnante – un quasi-homonyme ayant presque la même signification en provençal alpin⁽¹⁶⁾. Dans le même passage, concernant l'helvétisme *régent*, il conviendrait de préciser "*Volksschul*lehrer" (non "Lehrer" tout court).

Si le 5e chapitre vient de susciter quelques critiques ponctuelles, le 9e, où S. Ko. fait le point sur les emprunts français dans les dialectes allemands, ne mérite que des éloges. Ce qui convainc surtout dans son exposé, c'est que, d'emblée, elle met le doigt sur un problème crucial qui explique que, jusqu'à nos jours même, le sujet soit l'un des plus mal étudiés en linguistique de contact. Ce sont les difficultés objectives auxquelles se heurte le chercheur dès qu'il essaie de délimiter les emprunts directs français-dialecte et ceux, indirects, qui ont passé par l'intermédiaire de l'allemand standard. En effet, les cas sont innombrables où le même gallicisme⁽¹⁷⁾ se rencontre dans les deux variétés, et souvent même dans plusieurs dialectes à la fois. L'auteur illustre ce constat par une statistique empruntée à sa propre étude sur le dialecte de la Sieg⁽¹⁸⁾. Il en ressort que 61 pour cent des gallicismes qu'on y trouve sont également attestés en allemand standard, et entre 58 et 90 pour cent, selon les cas, dans plusieurs dialectes voisins⁽¹⁹⁾. Ce qui complique encore la situation, c'est que certains

⁽¹⁵⁾ Cela ressort d'ailleurs de la carte 5 que les auteurs reproduisent p. 94. Elle est empruntée à un ouvrage de Theo Kiefner, tout comme le détail de la carte 4 [77], d'ailleurs reproduit sans mention de source. Même observation pour le nº 6 [95], qui est l'adaptation d'une carte dessinée par le même auteur.

⁽¹⁶⁾ Bobbio *trbi* "petit chiendent", cf. FEW 13/2, 254, Germanasca *tërbi* "sanguinella", cf. T. G. Pons, *Dizionario del dialetto valdese de la val Germanasca* (Torre Pellice, 1973), donc deux attestations dans les vallées vaudoises du Piémont! La quasi-identité des deux mots a sans doute facilité l'entrée de ce germanisme dans le document français.

⁽¹⁷⁾ Nous emploierons ce mot au sens de 'emprunt au français'. Dans son exposé, l'auteur évite le terme correspondant en allemand et lui préfère celui, moins ambigu peut-être, de «Französismus».

⁽¹⁸⁾ Elle a paru dans le recueil de 1990 cité dans note 1 supra.

⁽¹⁹⁾ Voici un exemple particulièrement significatif: parmi les gallicismes qui, d'après sa source, se limiteraient au seul dialecte de la ville de Saarlouis, S. Ko. cite

emprunts ont pu être transmis de dialecte en dialecte, voire même par le biais du néerlandais, sans qu'il soit toujours possible de retracer leur itinéraire. De surcroît, toute recherche en la matière est rendue aléatoire par un déficit d'ordre méthodologique que l'auteur décrit bien dans sa conclusion: «[...] im Bereich der deutschen Dialekte ist es um die Voraussetzungen zu worthistorischer Forschung wegen des weitgehenden Fehlens von Belegwörterbüchern mit Erstdatierungen und wegen der unzureichenden sprachgeographischen Aufarbeitung des Lehnwortschatzes schlecht bestellt.» [160]. Il s'ensuit que c'est aux germanistes de prendre ici les devants et de faire leur possible pour combler cette lacune. Sans ce préalable, on voit mal comment la recherche pourra faire un sérieux pas en avant. Ce qui est certain aussi, c'est que, pour atteindre ce but, le concours de la linguistique romane leur sera indispensable. Il suffit de songer à certains problèmes (dont ceux de sémantique historique) que celle-ci sera seule en mesure de résoudre. On a d'ailleurs l'impression que, jusqu'à présent, la germanistique a trop souvent laissé le champ à des non-linguistes (20), si ce n'est à de simples amateurs (21).

Malgré toutes ces difficultés, S. Ko. s'applique avec succès à trouver une nouvelle approche du problème. Elle commence par définir les aires et situations dans lesquelles des contacts directs entre le français et les dialectes allemands ont pu se produire. Ce faisant, elle isole plusieurs cas-types [149]: aires limitrophes de la frontière linguistique, îlots francophones créés par des réfugiés protestants (y compris la diaspora huguenote en Prusse), contacts dus à divers événements politiques ou guerriers (annexion de territoires allemands entre 1794 et 1814, guerres napoléoniennes, statut particulier de la Sarre après 1945)⁽²²⁾. Ensuite, elle compare les emprunts lexicaux relevés par cinq études dont chacune s'occupe d'un dialecte représentant un type de contact différent. Ce sont les parlers de la Sarre, limitrophe de la France [150-152], du pays de la Sieg, situé à l'intérieur et éloigné des grandes voies de communication [155-157], et ceux de trois villes («Stadtmundarten»), où naturellement l'impact

Pangsee < pensée (fleur), alld. Stiefmütterchen [151]. Or, cet emprunt est (ou plutôt était) également courant en Hesse rhénane; nous l'avons encore entendu, il n'y a pas trop longtemps, dans la bouche de personnes âgées. Cf. à ce sujet notre remarque dans note 21 infra; le mot est relevé aussi par M. Martin dans sa monographie (voir p. 56) citée au même endroit.

⁽²⁰⁾ Cf. les trois ouvrages sur les éléments français en berlinois cités par l'auteur [159, note 35].

⁽²¹⁾ Cf. à ce propos les deux recueils publiés par Wilfried Hilgert que cite S. Ko. [150 note]. Y sont rassemblés, agrémentés de rimes et de dessins humoristiques, les emprunts français dans les dialectes de la Hesse rhénane («Rheinhessen»), que nous connaissons bien d'ailleurs pour être originaire de cette province. Malheureusement, ces ouvrages contiennent des filiations fantaisistes et d'autres erreurs. Toutefois, les matériaux réunis sont si riches qu'ils mériteraient bien un examen sérieux. Le sujet a d'ailleurs été traité dès le début de notre siècle par un romaniste: Maximilian Martin, *Die französischen Wörter im Rheinhessischen*, Mainz, Hofdruckerei Ph. von Zabern, 1914 (thèse de Gießen).

⁽²²⁾ Sur ce dernier point, l'auteur aurait pu mentionner encore la guerre de Trente Ans, où la longue présence de troupes françaises sur le sol allemand a dû laisser des traces au niveau dialectal aussi.

de la langue standard a particulièrement joué: Cologne, carrefour important aux contacts divers [152-154], Erlangen, ville manufacturière abritant une importante colonie huguenote [157-158]⁽²³⁾, Berlin, capitale aux influences multiples et centre du refuge huguenot [158-160]. S. Ko. souligne que ce choix a été guidé par un critère purement pratique: l'existence de travaux récents à orientation romaniste [150]⁽²⁴⁾. Mais il est clair aussi que, par ce moyen, elle cherche à compenser certains déficits d'ordre méthodologique dont il a été question plus haut. De son analyse, elle dégage cinq critères susceptibles de déterminer les voies probables de l'emprunt et, en conséquence, de délimiter les divers types de gallicismes qui s'entremêlent dans les dialectes [154-155]: emprunts directs français-dialecte, emprunts indirects passés par l'allemand standard, emprunts transmis d'un dialecte à l'autre (resp. à d'autres), emprunts dus à l'intermédiaire du néerlandais. Toutefois, S. Ko. reste assez réaliste pour admettre qu'il est «plus facile de formuler ces critères que de les appliquer dans la pratique» [154].

Les auteurs, qui renoncent délibérément à tout hermétisme terminologique (cf. à ce propos la préface, p. 7), présentent leur sujet dans un style naturel et transparent. Ainsi, ils rendent le livre accessible non seulement aux débutants en philologie romane qui sont au premier chef visés (nous l'avons déjà mentionné plus haut), mais aussi aux profanes, qui le liront sans peine et avec un profit certain. Pour des raisons également didactiques, ils renoncent à une bibliographie séparée, renvoyant dans les annotations les titres cités. Il ne fait aucun doute que ce procédé contribue à augmenter la lisibilité du texte, but que les auteurs se sont expressément fixé [ibid.]. Pourtant, pour assurer une meilleure vue d'ensemble et une orientation plus rapide, une liste supplémentaire regroupant au moins les principaux ouvrages cités et classée selon les sujets traités, aurait été fort utile aussi.

Il est regrettable que le lecteur trébuche trop souvent sur des fautes d'impression. Ne citons que quelques exemples parmi d'autres: «Vorderpflaz» pour «-pfalz» [42], «Zunkunft» pour «Zuk-» [58], «1747» au lieu de «1647» (date de parution des Remarques de Vaugelas) [61], «le chevaux» [63], «faisiaient», «déja» [ibid. note], «Œdippe» [68, et ibid., note], «Aldenser» pour «Wald-» [78 note], «bleib» pour «blieb» (ou «bleibt»?) [97]. Par ailleurs, le romaniste allemand serait bien avisé de supprimer, dans les citations françaises, des coquilles telles que «modeller» pour «modeler», «correspondence» pour «-ance» [63 notes], «du nouveau» pour «de ~» [93], erreurs qui risquent de faire mauvais effet. Cette observation vaut aussi pour la graphie «Sédan» au lieu de «Sedan» [58] et une construction fautive comme «Mon

⁽²³⁾ Ce qui frappe ici, c'est que ce soit le seul des dialectes traités pour lequel S. Ko. ne donne pas d'exemples. L'explication en est que sa source, l'article de J. Eschmann cité plus haut (cf. note 13), en fait autant. L'auteur se contente en effet de renvoyer, dans les annotations, à plusieurs monographies, d'un accès d'ailleurs difficile. On aurait bien aimé connaître quelques-uns de ces «nombreux mots français» qui, selon lui, ont été introduits par les Huguenots dans le parler urbain d'Erlangen et dont certains restent toujours vivants.

⁽²⁴⁾ Ce critère est répété ibid. note 7, mention qui fait donc double emploi. Parmi ces études, trois font d'ailleurs partie du recueil de 1990 cité dans note 1 supra.

arrêté ne peut être restreint ni recevoir d'exception son exécution» [100], où manque visiblement la préposition à, à moins de lire ni son exécution recevoir d'exception.

On souhaiterait que les auteurs puissent profiter d'une seconde édition pour remédier aux quelques petits défauts que nous venons d'exposer. Ces retouches rehausseraient encore la valeur d'un livre excellent, qui, répondant en outre à un véritable besoin, mérite la plus large audience.

Hans Joachim SCHMITT

Morten NØJGAARD, Les adverbes français. Essai de description fonctionnelle, Historik-filosofiske Meddelser 66: 2 et 66: 3; Det Kongelike Danske Videnskabernes Selskab, Copenhagen, Munksgaard, tomes II et III, 1993 et 1995, 635 pages et 476 pages.

Nous avions présenté ici-même (57, 265) le premier tome de cette monumentale triologie. La voici donc achevée avec le tome III qui vient de paraître deux ans après le tome II et nous disposons donc à présent de la bibliographie (pp. 440-448) et des index (index des notions, pp. 449-61; index des adverbes et locutions traités, pp. 462-476) dont nous avions regretté l'absence à la fin du tome I. Ils permettent de juger de l'ampleur vraiment étonnante du travail réalisé!

Le caractère colossal de l'entreprise – quelle santé! – n'autorise évidemment pas un compte rendu détaillé du contenu de ces deux volumes. Il y a plus de 800 formes traitées! Conséquence: on ne peut exiger non plus de l'auteur des descriptions et explications circonstanciées de chacune de ces formes. On peut, sans doute, le regretter, mais l'avantage d'une prise en compte aussi exhaustive réside dans une vue synthétique du système adverbial du français saisi dans un cadre théorique précis, celui d'une analyse fonctionnaliste. Et à cet égard l'entreprise de Morten Nøjgaard nous paraît exemplaire. Elle fournit en effet une sorte de panorama du ou plutôt des systèmes adverbiaux du français, de cette catégorie d'expressions bien connue comme catégorie fourre-tout ou catégorie-poubelle, dans laquelle on jette les reliefs de l'analyse des autres catégories syntaxiques.

Elle a encore une autre utilité, qui s'accommode assez bien du caractère parfois trop rapide ou allusif de certaines descriptions, c'est celle de constituer un excellent point de départ descriptif, bibliographique et explicatif pour qui veut se livrer à une étude paroissiale plus complète de tel ou tel adverbe ou locution adverbiale. Peu importe alors que telle ou telle référence manque – on peut çà et là déplorer des lacunes bibliographiques, mais pouvait-il en aller autrement? – l'important est de livrer une bonne base informative pour des études catégorielles plus poussées.

Ce qui peut sans doute gêner un tel mode d'utilisation, c'est le fait que le recours au cadre fonctionnaliste s'accompagne d'analyses éclatées. En définissant les classes par le rôle que jouent les compléments dans la phrase et dans le discours on aboutit en effet à placer certaines formes dans plusieurs classes. Il s'agit là d'un inconvénient certain, dont nous n'avions pas exactement mesuré les conséquences lors de la parution du premier volume, mais qui s'avère finalement très perturbateur

pour deux raisons au moins. Il esquive les difficultés sémantiques liées à un amont unificateur en inscrivant la description, en aval, au niveau du fonctionnement. Du coup, la perspective du contenu sémantique des formes échappe à l'investigation. Le rapport entre les différents emplois, c'est-à-dire entre les différentes classes dans lesquelles apparaît de par son fonctionnement une même forme ne se trouve pas suf-fisamment mis en relief, alors qu'il représente pourtant un des principaux problèmes à résoudre. En somme, le reproche qu'on pourrait adresser à l'auteur vise le morcellement peut-être trop prononcé auquel donne souvent lieu le parti pris théorique adopté.

Ces critiques ne doivent toutefois pas cacher l'apport essentiel de cette imposante étude: une mise en relief précieuse des possibilités «fonctionnelles» des formes analysées. Comme dans le premier volume, Morten Nøjgaard, dans ces tomes II et III, recourt à de nombreuses manipulations pour mettre en évidence les propriétés des items examinés et les regrouper en catégories fonctionnelles. Après les connecteurs et les adverbiaux connectifs étudiés dans le tome I, le tome II est consacré aux Adverbiaux comparatifs et énonciatifs et aux adverbiaux circonstanciels et le tome III aux Adverbiaux modaux et quantitatifs et à la place des compléments adverbiaux. Nous n'en dirons pas beaucoup plus. Au lecteur d'aller découvrir la multitude d'adverbes traités dans leur foisonnement et leur diversité. On ajoutera simplement, pour terminer, une remarque sur la place qu'occupe précisément le problème, crucial, de la place des compléments adverbiaux. N'aurait-il pas mieux valu l'envisager au début de l'ouvrage après la mise sur pied des notions théoriques? Là encore nous nous défaussons sur le lecteur: à lui de répondre en partant à l'abordage de cette colossale et «fourmillante» étude en trois tomes réalisée par Morten Nøjgaard.

Georges KLEIBER

Jacqueline ROBEZ-FERRARIS, Particularités du français parlé dans la région de Morez, Haut-Jura. Grenoble (Université Stendhal - BP 25 - 38040 Grenoble Cedex 9), ELLUG, 1995, 362 pages.

Mme Jacqueline Robez-Ferraris étudie les régionalismes du français parlé dans le Haut-Jura et le Haut-Doubs. Originaire de Morez, elle sait parfaitement comment on parle dans sa région. Elle a pris pour point de départ de son étude un gros manuscrit datant de 1894, œuvre d'un ecclésiastique de Chapelle-des-Bois. L'abbé Bourgeois avait relevé de «vieux mots» n'appartenant plus au bon usage de son temps, des mots dont les Jurassiens ont maintenant perdu le souvenir, des régionalismes encore vivants actuellement. Mme R.-F. a relevé aussi les mots qui lui étaient fournis par les différents glossaires de sa région. Elle a étendu son enquête à une dizaine de villages et à la ville de Morez en suggérant les mots précédemment recueillis à une personne âgée patoisante, à un représentant de la génération suivante, celle des 40-50 ans, parfois à un représentant de la génération des 20-30 ans. Elle a ajouté les mots qui lui étaient venus à l'esprit ou qui étaient venus à l'esprit de ses témoins en cours d'enquête.

Elle donne donc, outre des régionalismes venus du patois:

- des «régionalismes de fréquence», c'est-à-dire des mots qui se trouvent aussi dans les dictionnaires du français, mais dont l'emploi est beaucoup plus courant dans le Jura (remiser son auto; remiser qn = le remettre à sa place);
- des archaïsmes du français (rhapsoder = raccommoder);
- des mots qui ont un autre sens en français (adoucir);
- des expressions que tout le monde peut comprendre, mais qu'elle estime «typiques du discours des Haut-Jurassiens» (on lui aurait acheté sa santé);
- certains mots techniques (bois, lunetterie);
- parmi les régionalismes grammaticaux, certains connus ailleurs (j'y ferai = je le ferai), certains spécifiques (mon auto est au sel = reste l'hiver dehors, au bord de la route, où passent les engins de salage) (Mme R.-F. écrit elle-même «figure au Manuscrit, au dictionnaire»).

Mme R.-F. constitue en somme, pour le français régional de la région de Morez, comme l'a dit autrefois M. Tuaillon pour le patois de l'*ALJA*, un «grenier». Elle donne chaque mot en entrée, suivi d'un exemple bien choisi pour chaque sens, puis, avec une grande honnêteté, toutes les précisions requises: mot très vivant, mot plus ou moins employé dans tel ou tel village, mot ancien «connu passivement», «peut-être français familier, mais très fréquent dans le Haut-Jura», «mot-souvenir», etc.

Il est vrai que ces remarques sont parfois un peu longues. Sous *affubler*, fallaitil noter le sens «être mal habillé», et l'ex. «Comment t'es-tu affublée aujourd'hui, avec cette vieille robe?».

Il arrive que les notions grammaticales soient floues: Avoir (eu) + p.p. temps surcomposé. Le surcomposé s'emploie en français en proposition subordonnée, l'ex. C'était dix heures quand j'ai eu fini mon travail était à supprimer; il est régional en proposition indépendante ou principale, l'ex. on a eu mangé quatre douzaines d'escargots chacun devait être conservé.

Ce sont surtout les étymologies qui laissent à désirer. Abocquer est à ranger sous BECCUS, non sous BUCCA. Il aurait fallu distinguer aitse 'appât' < ESCA et aitse «vieille vache maigre» que le FEW classe parmi les «inconnnus» en 22, I, 228b (Pontarlier héche «animal maigre», GrCombe éch «id.», etc.); bâches 1 «faux plancher», etc., est à classer non sous BASCAUDA, mais sous *BALKO (abfrq.) «solive». On pourrait multiplier les ex. C'est que Mme R.-F., un peu novice en la matière, n'a pas encore une connaissance suffisante du FEW. C'est aussi qu'elle ne fait appel ni à l'ALJA, qu'elle cite pourtant dans sa bibliographie et qui couvre son domaine, ni à l'ALFC dont le p 45 est aussi dans le canton de Mouthe. Par suite, elle cherche l'étymologie d'une forme isolée, et non d'un groupe de formes. Ainsi, en se reportant à la carte 1265 de l'ALJA, à la carte 1026 de l'ALFC «les sabots», elle aurait rapproché sa forme cabeux des formes bố, kóbổ, kobū des Atlas, se serait reportée à FEW 15, II, 43a, *BUTT (germ.) «émoussé». 4. et n'aurait pas fait de cabeux un dérivé de cabe «vieille vache maigre» (< CAPRA). C'est enfin peut-être qu'elle ne connaît pas assez bien la phonétique des mots qu'elle a recensés.

Ces défauts sont véniels. Il reste que Mme R.-F. a travaillé sur une région intéressante, avec soin et ardeur.

Colette DONDAINE

Pierrette DUBUISSON et Marcel BONIN, Dictionnaire du français régional du Berry-Bourbonnais, Paris, Éditions Bonneton, 1993, 142 pages.

Repérer les régionalismes du français parlé dans des régions où l'on a toujours parlé des variétés de français – sauf au sud dans le Croissant – n'est pas chose facile, et ce *Dictionnaire du fr. rég. du Berry-Bourbonnais* amène d'emblée à poser une question: quelles différences autres qu'une différence d'extension dans l'espace y at-il entre ce *Dictionnaire* et l'*Index de l'Atlas linguistique et ethnographique du Centre* de P. Dubuisson et G. Taverdet (Dijon, ABDO, 1993)? Autrement dit, le vocabulaire de l'ALCe est-il autre chose qu'une variété régionale de français patoisé? P. Dubuisson a plus d'une fois manifesté sa gêne devant cette menace constante de confusion des registres, et elle le répète dans son introduction: «où commence le français régional et où s'arrête le patois?»

Pourtant – le mouvement se prouve en marchant – ce recueil qu'elle vient de rédiger avec M. Bonin est le signe que les réticences ont été surmontées. Face aux quelques 10.000 formes de l'*Index*, les 820 termes du *Dictionnaire* peuvent donc être considérées comme des régionalismes «de bon aloi». Même si la zone couverte par l'atlas est plus vaste que le Berry-Bourbonnais, la différence reste considérable et le travail de sélection – et d'ajout – a dû être long. A vrai dire, les auteurs ne s'expliquent pas sur leurs critères de sélection, parlant seulement de «valeur intrinsèque» et de «mise en valeur de (...) patrimoine culturel régional». Mais la méthode est à l'œuvre dans le contenu même de l'ouvrage et on pourra la dégager à la lecture.

Or il me faut préciser que cette lecture n'a pas été neutre. Des origines exclusivement bourbonnaises d'oïl et une enfance passée dans le Bocage, à l'ouest, et au nord du Croissant, près de Vichy, m'ont fait parcourir ce volume d'une traite, allant de mot en mot avec le plaisir du «locuteur naïf», son approbation et ses réserves. Ce compte rendu n'est donc certainement pas exempt de parti pris, il risque d'être partiel et partial; mais en matière de français régional peut-on prétendre à l'objectivité? Quel collecteur, quel recenseur n'est pas intimement persuadé que seule son expérience est fiable?

J'ai d'abord apprécié la localisation systématique des termes à l'intérieur de chaque département; on sent là l'exigence d'un auteur d'atlas linguistique. Une carte initiale simple et claire permet de s'y retrouver très facilement. Et j'ai bien reconnu les *loubaches* «tiques» dans l'Allier ouest, alors que les *loubètes*, surtout à l'est, m'étaient moins familières, et les *blaches* du Cher inconnues. De même pour écoussat vs argolat, cocherelle vs couamelle, etc.

J'ai appris aussi que le *migerot* était très généralement du pain trempé dans du vin sucré (cf ALCe 773), alors que dans mon village du Bocage *le mijrœ* est un mélange informe de miettes et de liquide: les enfants adorent *faire du mijereu* à table quand les parents ne les regardent pas. Quant aux *pignottes*, c'est la bardane, certes, mais ce sont surtout ses capitules griffus, qui s'accrochent aux vêtements (cf d'ailleurs ALCe 100). Ils servent aux enfants à jouer aux Indiens dans les bois avec des plumes de geai et de pie, usage enfantin qui a certainement assuré la transmission du mot dans ce petit terroir. Autre nuance: à la définition de *petas*, «chiffons, petits morceaux d'étoffe», j'ajouterais volontiers celle de «vieux chiffons», ce qui leur ferait rejoindre les *pattes*, *peilles* et *penilles*. On passe vite du *petas* à la *peille*, comme en témoignent les *sacs de petas* ou de *peilles* de toute ménagère économe.

C'est un truisme que d'ajouter que ces mots et bien d'autres étaient pour moi du français, et que lorsque j'ai découvert qu'ils étaient régionaux je les ai d'autant plus appréciés. Les régionalismes du français appartiennent à la langue parlée d'aujour-d'hui, où ils ne sont pas toujours inconscients, ils sont utilisés et reconnus par une communauté. Alors que le patois appartient au monde rural du passé, il est glosé, son environnement verbal est à l'imparfait. Dans nos régions françaises tout particu-lièrement, la conscience linguistique des locuteurs, leur jugement sur leur parler sont indispensables pour distinguer les deux niveaux et essayer d'isoler ce qui est une variété à l'intérieur d'une autre variété.

Il est évident que les auteurs ont mis à profit leur connaissance intime des vernaculaires: le Bourbonnais du sud-est pour M. Bonin, le Berry du sud pour P. Dubuisson, à quoi s'ajoutent pour cette dernière 10 ans d'enquête entre Loire et Massif Central, qui en font la meilleure spécialiste «de l'intérieur» des parlers entre Loire et Massif Central. Ils ont dû prendre en compte la vitalité des termes, l'absence de jugement péjoratif du type «c'est mal dit», métalangage qui s'applique au patois, et l'usage par des couches sociales non exclusivement rurales.

Prenons tout d'abord un exemple de sélection. Si nous comparons l'Index de l'ALCe et le Dictionnaire, un rapide décompte des mots commençant par AB- fait apparaître 50 entrées dans l'Index et 6 dans le Dictionnaire. Ont disparu tous les mots relatifs à la vie rurale traditionnelle - sauf un -, et/ou les termes rares et/ou nettement archaïques. Me sont familiers et d'usage courant abali «aigri, tourné en parlant du vin» (sous la forme ébalui, absente ici), aberluter «éblouir» (surtout dans des phrases du type le soleil m'aberlute, emploi qui correspond bien au titre de la carte ALCe 862 «(la lumière me) fait battre les paupières», faire de l'abonde «donner l'impression d'un gros volume», abraser et ses 3 sens. Le temps s'abrundit, au nord du Cher, m'est inconnu. Mais je m'interroge sur abiouner «essaimer»: d'après mon expérience ce serait un double archaïsme, lexical, à partir du local abion «essaim» (Allier centre et nord, ALCe 530), phonétique avec la prononciation de o en u. Et pourquoi avoir retenu le verbe et non le substantif? De plus, l'exemple d'Émile Guillaumin contient un autre archaïsme, l'abeille, collectif, qui donne une couleur nettement patoisante à l'ensemble. Guillaumin est certes un excellent connaisseur du parler d'Ygrande (au sud-est du pt 52 d'ALCe), mais il est né en 1873 et affectionne les hyperdialectalismes (voir les pénétrantes remarques de J. Chaurand sur rater «prendre des rats», fr. rég. chez Guillaumin, HLF 1880-1914, repris dans: Les parlers et les hommes 1992, t. 2, 407-409).

Ajoutons tout de suite que les mots sont présentés en contexte – à l'exception de quelques rares termes, très compréhensibles (sauf *en partie*), car les auteurs ont honnêtement refusé de forger des exemples. Mais les ouvrages de référence sont tous littéraires, c'est-à-dire que les sources non littéraires, si utiles dans la recherche du fr. rég., n'ont pas été exploitées, ce que l'on peut regretter. De plus, ce qui n'apparaît pas dans la bibliographie, qui n'indique pas les dates, nombre de textes importants appartiennent au début du siècle (ce qui n'invaliderait pas leur témoignage) mais, comme Guillaumin, les auteurs patoisent à plaisir. D'autres plus récents ont également le goût du passé, comme Marie Didier, de Varennes-sur-Allier (entre les pts 59 et 63, à l'orée du Croissant), dont le théâtre est censé se passer «en 1880», ou *C'était hier en Bourbonnais* de Jean-Charles Varennes, au titre explicite.

Le lecteur non prévenu peut ainsi avoir l'impression que certains mots sont désuets, alors qu'ils sont très vivants: ex. Mon menou de filasse faisait presque autant d'abonde que celui des autres. Menou de filasse «paquet de filasse de chanvre» nous reporte dans un passé déjà éloigné (cf ALCe 363 «Le chanvre. Date de disparition de sa culture»); il n'est pas expliqué et ne figure pas, à juste titre, dans le recueil, mais l'article en est obscurci. Et c'est pourquoi on me permettra une question: pourquoi ne pas avoir puisé dans l'oral, pourquoi ne pas avoir utilisé les phrases notées au vol dont M. Bonin dans sa Forterre natale et P. Dubuisson dans le Berry et au cours de ses enquêtes ont certainement rempli leurs carnets? (les trop rares exemples qui illustrent v', verdelle, y ne sont pas localisés).

A l'inverse, on peut s'interroger sur la présence de mots comme *braie* «culotte d'homme», *buie* et toutes ses variantes «lessive au cuvier», lequel cuvier figure sous ses 6 noms locaux, *coferiau*, objet de musée (1 attestation dans ALCe 642*), *couligne, couneille* «quenouille», et aussi *champi* «enfant naturel». Pour justifier la présence de ces noms et de ces réalités disparues, des explications seraient nécessaires, car les citations de George Sand ou de Camille Gagnon ne suffisent pas à en attester la vitalité. La présentation très concise de chaque article, le goût des auteurs pour le laconisme expliquent certainement cette absence de commentaires.

Il en va de même pour l'étymologie, systématiquement recherchée d'après le FEW. Seul est mentionné l'étymon, rien n'est dit sur les rapports que ces régionalismes entretiennent avec la langue générale. Ils «en sont des éléments restés dans l'ombre», c'est certain, mais le lecteur, qu'il soit locuteur naïf ou locuteur éclairé, souhaiterait parfois en savoir plus. Par ex. le *parquet* «salle de danse démontable» ne vient pas directement de *parricus* «enclos» mais est un sens second du terme français général, bien implanté dans le Centre, de la Touraine à la Bourgogne. *Abraser*, en revanche, ne semble avoir connu que des sens régionaux, de la Bretagne gallo au Centre (FEW 15/1, 258a *BRAS, plutôt que RASARE).

Signalons ici que, pour la recherche des étymologies du Bourbonnais du nordouest, P. Rézeau vient de faire paraître une étude bien utile sur le *Dictionnaire* de Conny, auquel les amateurs de cette discipline devront désormais se référer. Plusieurs points d'interrogation disparaîtront (ex. *cacrot* FEW 2, 21a CACCABUS, à *chopetit* FEW 2/1, 481b CATA, *comblette* FEW 2, 1528a CUMULUS), et d'autres pistes seront proposées (ex. *abali* FEW 15/1, 153a BLAUP, *agoyer* FEW 4, 5a *GABA, *arcandier* FEW 16, 167a *HARION).

Une remarque pour finir: il peut paraître étonnant de lire *rieute* «du lat. RUGA, ride» et au-dessous *rieuton* «du lat. RUMPERE, rompre», et plus loin *rouette* «du lat. RUGA, ride», et *rouetton* «du lat. RUMPERE, rompre». En réalité, *rieuton* et *rouetton* apparaissent bien à FEW 10, 545a RUGA, et à 10, 570a RUMPERE; ALLy 5, carte 839, cite les 2 possibilités, avec une préférence pour le «diminutif de route». Un mot de commentaire n'aurait pas été superflu, mais ce sont là les risques de la concision... Suggérons cependant à l'éditeur que la place prise par des illustrations très médiocres aurait été plus utilement occupée par ces quelques notes éclairantes.

Dans un article célèbre (*Langue Française* 18, 1973), Jean Séguy reconnaissait à l'ALCe «le sens du schéma, de la synthèse et une grande finesse dans la recherche des concepts et du vocabulaire endémiques». On retrouve ces qualités dans ce petit dictionnaire qui, comme tous ceux de la collection, est un moyen pour le chercheur

de terrain de communiquer avec un public plus large. Il s'acquitte ainsi de ce qui pour lui est une dette envers ce terrain où il a passé de si longues années d'enquête, et il peut recueillir les critiques de ceux qui détiennent le savoir, les habitants de la région.

Marie-Rose SIMONI-AUREMBOU

PHILOLOGIE ET ÉDITIONS DE TEXTES

Nico UNLANDT, Et si fetz mantas bonas chansos... Techniques romanes dans le Minnesang allemand du treizième siècle. Amsterdam, Atlanta (Ga), Rodopi, 1992 («Amsterdamer Publikationen zur Sprache und Literatur», 102), 444 pages.

Ce livre est le résultat de sept années de travail universitaire. Il s'agit d'un ouvrage dont les caractéristiques générales sont celles d'une thèse: on y trouve en effet le souci requis de témoigner de la réalité de ses lectures, en particulier dans le chap. initial, de nature méthodologique, à travers lequel on peut voir une sorte de panorama de la recherche en matière d'intertextualité dans la lyrique médiévale, préférentiellement axée sur le Minnesang, avec de nombreuses citations commentées. L'organisation du travail est bien celui d'une thèse, où la partie «études» (184 p.) est suivie d'une partie complémentaire (listes et appendices divers en plus de la bibliographie et des index) qui occupe une place particulièrement importante, avec 226 pages.

Unlandt est un élève d'A. Touber, professeur à l'Université d'Amsterdam, qui a constitué une base de données métriques importante couvrant à l'origine le Minnesang, étendue par la suite à la lyrique des troubadours et à celle des trouvères (à partir des données fournies par les répertoires de Frank et de Mölk & Wolfzettel), permettant de procéder à des recherches automatisées dans le but de repérer des phénomènes de contrafacture ou d'imitation éventuels, l'étude et la comparaison des textes venant éventuellement confirmer ou infirmer les résultats. Cette base de données est réduite dans les informations qu'elle contient au type de strophe utilisé, au nombre de couplets, à la présence de refrains, avec la distinction structure dactylique ou non pour le corpus du Minnesang, avec un code de référence aux pièces de ce corpus, et un code de référence aux articles des répertoires métriques de Frank et Mölk & Wolfzettel pour celui des troubadours et des trouvères. Dans le chapitre initial, l'A. donne quelques informations comparatives sur les répertoires de Touber, de Frank et de Mölk & Wolfzettel, analyse les caractéristiques de la base de données et expose les algorithmes permettant de comparer des structures métriques fondamentalement différentes, celles du Minnesang reposant sur une structure syllabicoaccentuelle, alors que celles de la lyrique romane des troubadours et des trouvères reposait sur le seul principe de l'isosyllabisme(1).

⁽¹⁾ Les renvois aux pages (ou aux chap. éventuellement) seront donnés entre crochets

1. Le corpus analysé concerne essentiellement la seconde moitié du XIIIe s. Dans le chap. 2, l'A. examine la vingtaine de pièces - peu nombreuses - à «structure dactylique», c'est-à-dire dont le mètre est réputé être une imitation, ou mieux, une adaptation, du décasyllabe français / occitan, dont l'ordinateur a établi une correspondance exacte dans au moins l'un des deux répertoires romans examinés(2), ce qui correspond pour l'essentiel à des pièces produites au sein de l'École de Hausen, bien que le Minnesangs Frühling ne soit pas ignoré. L'examen ne porte pas sur les cas de contrafactures déjà mis en évidence par la critique, et tâche de démêler ce qui relève de l'imitation exacte ou d'une inspiration plus diffuse, sachant que l'absence de mélodie pour au moins l'une des pièces comparées rend l'identification conjecturelle. L'auteur conclut à deux cas de contrafactures selon lui certains: HOR MF 15 113,33T de Bernger von Horheim, d'après les coblas PC 167, 63 de Gaucelm Faidit, et HIL KLD 24 18TE de Hiltbolt von Schwangau, d'après la canso PC 364, 33 de Peire Vidal; et deux contrafactures probables ou possibles: HIL KLD 24 2T de Hiltbolt von Schwangau, d'après la canso PC 364, 9 de Peire Vidal à laquelle U. a consacré en 1988 un article dans le nº 27 des Amsterdamer Beiträge zur älteren Germanistik(3), et WAL 39, 1TE de Walther von der Vogelweide [cf. réserves p. 83], d'après la canso PC 404, 8 de Raimon Jordan.

Dans les chapitres suivants, sont examinées les pièces dont les Stollen (les pedes du De Vulgari Eloquentia) ont la forme Z4A- Z4B+ Z4A- Z4B+(4), selon les conventions de Touber, c'est-à-dire composés chacun de deux tétramètres sans anacrouse, et rimant parallèlement, ce qui correspond dans la lyrique romane étudiée à quatre heptasyllabes à rimes croisées de forme 7'a7b7'a7b. La raison de ce choix n'est pas claire, mais U. nous dit que ce type d'Aufgesang caractérisé par l'absence d'anacrouse et l'alternance régulière des cadences masculines et féminines peut être considéré comme typiquement roman [22], ce qui n'explique pas pourquoi, par exemple, le type inverse Z4A+ Z4B- Z4A+ Z4B-, où alternent également masculines et féminines, n'a pas été pris en compte. Le chap. 3 est plus spécialement consacré aux septains dont l'Abgesang est constitué de trois tétramètres sans anacrouse, ce qui correspond à trois heptasyllabes, et le chap. 4 aux strophes restantes, en fait des huitains et des dixains. Parmi les 26 pièces à septains concernées [cf. Tableau, p. 154], U. ne donne qu'une contrafacture comme certaine: WVK SM 11 4 de Walther von Klingen, d'après la chanson RS 629 de Conon de Béthune. Parmi les sept pièces à huitains [chap. 4], U. identifie quelques cas de contrafactures possibles: DTS KLD 53 8 Tugenhafte Schreiber et JVW SM 22 1 de Jakob von Warte, d'après la canso, PC 70,

⁽²⁾ Ce qui donne lieu à des suggestions singulières (38: «La chanson provençale se prête sans de trop grandes difficultés à une lecture dactylique»). V. aussi au chap. 3 l'expression risquée: «une mesure dactylique à la provençale» [101].

⁽³⁾ Dans le tableau p. 211, la contrafacture est signalée comme douteuse, semblet-il («?» au lieu de «Po»).

⁽⁴⁾ On déplorera ici l'habitude de faire figurer les formules du répertoire de Touber dont la structure était plus ou moins commandée par les nécessités du traitement informatique, mais dont la lisibilité est faible. S'il suit les conventions autrement plus claires des répertoires imprimés pour les schémas des pièces romanes, ce n'est pas par souci de lisibilité, mais par une même fidélité aux choix de leurs concepteurs.

9 de Bernart de Ventadorn, UOL KLD 58 4 d'Ulrich von Lichtenstein, d'après une chanson anonyme, RS 1904⁽⁵⁾.

Dans ce travail, nombre de problèmes apparaissent cependant. Tout d'abord, l'identification de Stollen qui se fait sur la base des indications données par Touber est loin de toujours se faire sur une base certaine, comme le reconnaît du reste U. [14, 66-7, n. 78], seule l'existence d'une mélodie conservée pouvant garantir telle ou telle analyse: il ne s'agit le plus souvent que de Stollen présumés. Un exemple parmi d'autres: la strophe de HIL KLD 24 17T est analysée en a a; b b; b a c c a [66], mais on peut tout aussi bien proposer aab; bba; cca. Les programmes utilisés font abstraction de la structure rimique dans les comparaisons, suivant en cela les justes observations de Gennrich selon lequel la structure rimique était secondaire, la contrafacture portant essentiellement sur la structure métrique au sens étroit, mais le schéma rimique est pris en considération lorsqu'il s'agit de choisir entre les différentes pièces repérées sans ce critère [cf. 44]. Du point de vue métrique, le cas de contrafacture approximative, prouvé par la conservation des mélodies respectives, qui lie le fameux Palästinalied de Walther von der Vogelweide (WAL 14,38) à la non moins fameuse chanson de l'amour de loin de Jaufre Rudel (PC 262, 2), montre qu'une enquête limitée à l'identité du nombre des syllabes est insuffisante(6), problème dont U. se montre bien conscient, rappelant à ce sujet l'opinion de Jammers et de Ranawake [cf. 20-1], encore que d'estimer la pièce allemande «de loin plus romane que son modèle» puisse laisser pensif. Cette approximation dans la contrafacture n'est pas en effet sans écho au sein même de la lyrique romane, et je rappellerai le cas recensé par Spanke et évoqué par H. van der Werf⁽⁷⁾ où le même matériau mélodique se trouve employé dans la chanson RS 1059 de Gautier d'Épinal et deux pièces, la chanson RS 1402 de Thibaut de Blaison et la chanson pieuse RS 1475 de Thibaut de Champagne, avec pourtant une différence de mètre dans les pedes:

⁽⁵⁾ Dans sa conclusion, U. dit avoir identifié deux cas de contrafacture [208, dernier alinéa], mais il est question, p. 207, de trois cas «certains» et de cinq «possibles/probables». De plus, le second cas signalé au bas de la p. 208 est classé peu avant parmi les contrafactures «possibles/probables», avec la mention «contrafacture formelle uniquement» [v. aussi les fortes réserves de la p. 83]. La signification des parenthèses affectant les nos 4, 6 et 7 de sa liste, pp. 207-8, n'est pas expliquée. Le cas de la chanson UOL KLD 58 4 d'Ulrich von Lichtenstein reçoit un traitement contradictoire: la conclusion [208] nous apprend que «le modèle serait la chanson anonyme R/S 1904», alors que, dans le commentaire, il nous est dit «peu probable qu'il existe des liens d'influence directe» entre cette pièce et les différentes compositions romanes de structure affine [170].

⁽⁶⁾ La chanson de Walther est en effet constituée d'heptasyllabes – à 4 temps forts (rythme binaire) –, dont deux féminins, là où Jaufre emploie des octosyllabes masculins [cf. 21 et 91].

^{(7) «}Recitative melodies in trouvère chansons», in *Festschrift für Walter Wiora...*, Kassel, Basel et *a. l.*, 1967, pp. 231-40, p. 235.

```
      a
      b
      a
      b
      c
      c
      d
      a
      b
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      b
      a
      a
      a
      a
      a
      a
      a
```

RS 1059. 4 c. unissonans: i, aus, ant, oir

RS 1402. 5 c. retrogradadas: ir, als; als, ir RS 1475. 5 c. doblas: ir, aus; ant, ir; ez, ié

On aimerait par ailleurs comprendre en quoi et comment le rythme dactylique «semble avoir été le premier à être importé de la France en Allemagne», en «transform[ant] en vers allemands les décasyllabes [français et occitans], tout en respectant le rythme dactylique considéré si roman» [29], alors qu'U. reconnaît le caractère proprement arythmique du mètre roman, à l'exclusion de la dernière syllabe accentuée du vers.

Dans l'identification de contrafactures, la démarche d'U. s'appuie sur deux critères: lorsque des rapprochements formels basés sur une correspondance métrique (genre des rimes inclus) ont pu être établis, l'A. procède à une confrontation des textes, l'absence de rapprochements d'ordre thématique amenant en principe une conclusion négative. Il est fait abstraction du problème de la tradition manuscrite, et le fait que certains modèles présumés soient des *unica* n'est pas souvent signalé⁽⁸⁾.

2. En dehors de l'identification de contrafactures possibles⁽⁹⁾, l'originalité du travail d'U. réside dans le souci qu'il a de mettre à jour dans les pièces analysées des réminiscences formelles des techniques élaborées dans le cadre de la chanson d'art des troubadours, estimant que la structure morphologique du moyen haut allemand interdisait, ou du moins rendait particulièrement difficile une adaptation directe [cf. 8, 93 et passim]: aux coblas capfinidas, capcaudadas, unissonans ou retrogradadas des troubadours se seraient substituées des techniques plus diffuses, plus ou moins sporadiques, les récurrences de timbres de rime, par exemple, se voyant substituer de simples récurrences de voyelles (â/a, î/i, etc.; ü est donnée comme «une légère variante» de i p. 164). Or, il y a ici un présupposé dont il reste à montrer le bien-fondé, c'est-à-dire la diversité des structures linguistiques de l'ancien occitan ou de l'ancien français et de celles de l'allemand du Minnesang: tout d'abord quelles possibilités rimiques assurent-elles naturellement? Ensuite, pourquoi les moyens mis en œuvre par les troubadours, surtout, et les trouvères n'auraient-ils pu l'être par les Minnesänger? A supposer que les différences fussent aussi radicalement marquées, pourquoi les Minnesänger, ou du moins certains d'entre eux, plus sensibles à l'influence romane, n'ont-ils pas systématisé les récurrences vocaliques qu'U. s'efforce de relever dans les textes, afin de les substituer aux récurrences rimiques intégrales des troubadours? Si la rime présentait des difficultés aux Minnesänger, c'est naturellement par une diminution des ressources lexicales moyennes pour une rime donnée. Mais si on lui substitue l'assonance, et si, a fortiori, on lui substitue des équivalences

⁽⁸⁾ C'est le cas de PC 167, 63, 404, 8 et RS 1904, *unica* respectivement des chansonniers occitans *E* et *C*, et du chansonnier français *V*. Lorsqu'il est signalé, le fait ne semble généralement pas susciter de réserves particulières [42, v. cependant 78-9].

⁽⁹⁾ D'autres cas sont évoqués au fil des pages [79, 90, 142].

plus larges encore comme le fait U.(10), le moyen haut allemand présente alors des ressources lexicales bien supérieures à celles dont les troubadours pouvaient disposer avec la rime, et plus aucun obstacle ne s'opposait à créer des réseaux comparables à ceux de la lyrique romane. Si certains cas paraissent en effet significatifs, tel que le vers rimiquement isolé - mais dont l'isolement est réduit par un Pausenreime («rime intérieure») - dans une pièce de Trôstberg (TRO SM 25) dont le timbre est successivement -ame, -ât, -age, -aft, -ar [104], d'autres, sur lequels U. s'attarde parfois avec insistance [ex. 164-5], paraissent peu convaincantes. L'interprétation de ces récurrences suppose qu'elles sont absentes, ou du moins significativement moins présentes dans les textes produits par des Minnesänger étrangers aux influences romanes. U. ne procède malheureusement pas à l'étude comparée qui permettrait de se faire une idée plus précise du problème, et il n'hésite pas à s'exprimer d'une manière quelque peu catégorique, comme dans son tableau synoptique [210-2] où il s'efforce à indiquer les pièces dans lesquelles se présenteraient les techniques bien différenciées des coblas unissonans, «alternans», doblas, capcaudadas ou retrogradadas, ou du moins un ersatz de ces techniques. Le cas de coblas doblas ne concernerait qu'une seule pièce, où il s'agirait d'une «tendance assez faible» [204], les capcaudadas dans aucune pièce, contrairement à ce qui est suggéré p. 204, et les retrogradadas une seule pièce, où le principe qui serait appliqué n'a pas grand chose à voir avec la technique troubadouresque(11). Les coblas alternans se réduisent tous à l'alternance de timbres⁽¹²⁾, ce qui se rapprocherait des techniques des troubadours, ou de voyelles(13) au niveau d'une seule rime. Parmi les cas considérés par U. comme présentant «une tendance très évidente de se rapprocher autant que possible d'une application parfaite» des coblas unissonans, on trouve mentionnée une pièce de von Buochein [203, 211] pour lequel le commentaire p. 120 indique: «Le nombre réduit de strophes rend une appréciation des coblas unissonans impossible» (2 couplets). Le détail montre ce que la conclusion a d'hyperbolique [v. par ex. 114-5, 117 et 123]: en fait, il s'agit le plus souvent d'une seule rime, parfois isolée au sein de la strophe, d'autres récurrences plus aléatoires étant invoquées pour renforcer le sentiment d'une recherche effective. L'examen des cas concernés montre qu'il s'agit tout au plus d'un avatar de «rime fixe» ou de Korn⁽¹⁴⁾.

⁽¹⁰⁾ On voit ainsi rapprochés *ie*, *i* et *î* [67], *uo* et *u* [99, 114], *ou* et *o* [96], voire *uo* et *ô* [151: «discutable»; cf. 134], *ü*, *üe* et *iu* [120].

⁽¹¹⁾ Dans WVK SM 11 4 dont je reparlerai plus bas, où la rime 'a' présente successivement les timbres *ingen*, *erben*, *üete*, *uote*, *erze* et *inget* [cf. 137]. A s'en tenir aux apparences, on pourrait étendre l'analyse au cas de la rime 'd' de DTS KLD 53 8 (*inget*, *erzen*, *elden*, *inde*).

⁽¹²⁾ Dans MVH KLD 25 6T, $-\hat{a}n$, $-\hat{o}t$, $\hat{a}n$, $\hat{o}t$ au niveau de la rime 'c' (ababcdcd).

⁽¹³⁾ Seul cas, HIL KLD 24 17T, avec -ân, -il, -anc, -îp au niveau de la rime 'c' (a a b b b a c c a). Les pièces RVB KLD 44 2 et RDJ KLD 46 1T (2 couplets uniquement) sont mentionnées à tort [204].

⁽¹⁴⁾ C'est le cas de PBUO KLD 5 2A, avec successivement în, ich, îp pour la rime 'b'; SAC KLD 51 4, avec an, ac, anc pour 'd'; DTS KLD 53 8, avec age, ân, ach, anc; HVF SM 13 4, avec îchen, îchen, ingen pour 'x', où la tendance au Korn que peut représenter cette récurrence vocalique n'est pas relevée.

3. Comme technique compensatoire des réseaux de timbres de rimes troubadouresques, U. voit également ce qu'il appelle «réduction des sons à la rime»(15), deux ou plusieurs rimes d'un même couplet ayant un timbre fondé sur une voyelle affine sinon identique. Cet aspect semble en fait se fonder idéalement sur l'esthétique de la strophe chez les seuls trouvères(16) qui, au contraire des toubadours, présentent une tendance marquée à construire leurs strophes sur un nombre réduit de timbres, deux ou trois. Les Minnesänger qui sont supposés être pénalisés par une langue limitant la disponibilité lexicale des différents timbres de rime - mais est-il si difficile pour un Minnesänger de trouver trois ou quatre mots rimant ensemble? -, utiliseraient des timbres à noyau vocalique (U. parle de «son») identique ou proche. Ainsi, dans le premier couplet d'UOL KLD 58 35, basé sur une structure rimique en ab ab c d c ('d' est un Pausenreim) Ulrich von Lichtenstein utilise comme rimes les timbres alde, ît, igen et ilde, ce qui fait dire à l'A., du reste erronément, qu'on peut se demander «si Ulrich a fait un effort conscient de se rapprocher d'un schéma de rimes roman ab ab bab» [123], ceci parce que le schéma ab ab b b b (et, si l'on est plus strict: ab ab c c c) auquel on s'attendrait après la description n'est pas attesté dans les répertoires romans utilisés(17). Beaucoup de cas signalés sont beaucoup plus discutables, mais aucune remarque sur ce que pourrait donner une distribution aléatoire n'est avancée. Le choix des quatre timbres du couplet III de BRO KLD 4 2 (inne, ir, îche, il) peut paraître significatif, mais s'agit-il vraiment de «réduction» tendant à la monorimie dans ces relations harmoniques? De telles situations mettant en rapport des timbres de même voyelle au sein d'un même couplet sont loin d'être systématiquement évitées dans la poésie des troubadours et des trouvères, si bien que, faisant la part des différences statistiques certaines liées à des systèmes phonologiques inégalement fournis dans les langues romanes et le Mittelhochdeutsch, l'on peut s'interroger sur la pertinence de l'interprétation qu'en donne l'A.: ces phénomènes ne semblent en effet que rarement l'objet d'une recherche, alors même que les troubadours ont pu effectivement rechercher ces rapprochements, ce qui se traduit alors par des dispositifs réguliers ou des fonctions particulières (intégration d'un rim espars par exemple) nettement repérables(18). Ce problème de la «réduction des rimes» ne se limite pas seulement à ces difficultés. Ainsi, les analyses d'U. sontelles contradictoires, si l'on compare les tableaux des pp. 154 [col. «réd.»] et 211-2 [col. N]. Voici les points de divergence (sur 26 articles): certains cas signalés comme douteux (BRO KLD 4 1) ou positif (PBUO KLD 5 2A) dans le tableau de la p. 154, sont donnés comme négatif p. 211; à l'inverse, un cas négatif p. 154 est donné comme positif p. 211 (BUO KLD 5 1A). Six cas donnés positifs p. 154, sont donnés

⁽¹⁵⁾ Qu'il appelle ailleurs, semble-t-il, «formation des rimes» [3].

⁽¹⁶⁾ Il ne s'agit par conséquent pas d'une «habitude romane», comme il est dit p. 152. On rectifiera en conséquence ce qui est dit au haut de la p. 115.

⁽¹⁷⁾ On remarquera qu'U. rapproche 'd' de 'a' bien qu'elles aient tout en commun... sauf la voyelle (*ilde* et *alde*) qui fonde pourtant sa notion de «réduction des rimes».

⁽¹⁸⁾ Un exemple parmi d'autres, avec PC 356, 4 de Peire Rogier, où l'isolement du timbre des *rims espars* 'b', 'c', 'd' et 'f' se trouve réduit par un rapprochement quelconque, ici entre 'b' et 'c' d'une part, entre 'd' et 'f' rapprochés de 'e' d'autre part; schéma rimique abacdeef, timbres: *ir, an, atz, os, es, èis*.

comme présentant une tendance peu claire pp. 211-2⁽¹⁹⁾. Curieusement, U. estime que la réduction est sans objet dans les strophes à deux rimes [153], mais le cas de PGVN KLD 15 36 signalé comme positif dans le second tableau montre qu'il n'en est rien (ab ab b ab; II: *ungen, unt*), comme celui de WVK SM 11 4 [v. 137], avec dans le premier couplet, les timbres *ingen* et *în* (schéma rimique: ab ab b a a). U. signale du reste quatre cas, donnés comme sans objet p. 154, mais comme présentant une tendance certaine (WVK SM 11 4) ou peu claire (PGVN KLD 15 36) p. 211. Il peut arriver que des cas de figure étymologique puissent être invoqués comme un facteur de réduction artificielle des rimes⁽²⁰⁾. D'une manière générale, U. considère qu'il n'y a pas vraiment une réduction des rimes en allemand, les Minnesänger devant «se contenter d'une identité des assonances» [117]. Il est d'autant plus surprenant de ne pas voir signalé comme tel le seul cas du corpus étudié par U., à savoir WVK SM 11 4, dont il est intéressant de donner l'analyse⁽²¹⁾:

I-III ab ab b a a
IV, VI ab ab x c c
V ab ab b c c

Selon que l'on admet pour base le schéma de IV, VI ou celui de V, on peut dire qu'il y a deux «réductions» ou une seule dans les premiers couplets; si l'on part de I-III, on parlerait au contraire d'un phénomène inverse. Le cas de V seul est intéressant, avec les rimes en *erze*, *în* et *erzen*.

4. Ceci dit, rien n'empêcherait techniquement les Minnesänger d'user des mêmes artifices rhétoriques que les troubadours, en y appliquant une même systématicité, comme dans les *coblas capfinidas* ou les *rims derivatius*. U. ne relève la première que dans une pièce de Heinrich von Rugge, avec une seule liaison sur 3 couplets [35], et dans une autre d'Ulrich von Lichtenstein où le procédé serait appliqué «d'une façon complète et extrêmement raffinée» (UOL KLD 58 24 [205]), mais où le procédé de l'anadiplose n'est explicitement signalé que pour les couplets I/II et III-V [150]⁽²²⁾. En ce qui concerne les *rims derivatius*, U. repère, sans toujours les identifier en tant que tels, des cas épars et pas toujours significatifs car trop distants⁽²³⁾. U. n'identifie

⁽¹⁹⁾ UOL KLD 58 19, UOL KLD 58 23, RVB KLD 44 2, STE SM 19 2, BRO KLD 4 2 et SUO KLD 57 1.

⁽²⁰⁾ Cas du premier couplet de DTS KLD 53 8, où l'on a, semble-t-il, gesungen et singet à la rime [166].

⁽²¹⁾ U. donne «ich» pour le vers III 5, et «in» pour le vers V 5, ce qui semble une erreur pour respectivement «îch» et «în», si l'on se fie à ses indications. Dans le tableau p. 212, la réduction est signalée, mais le commentaire des pp. 136-8 n'indique pas ce qui est en vue: ce peut être le rapprochement des timbres de I (-ingen, -în).

⁽²²⁾ La chanson a six couplets.

⁽²³⁾ Les cas signalés n'ont pas souvent lieu au sein d'un même couplet; p. 62: twinge: unbetwungen (I/II); 78: minne/minnet (IV b/d); 81-2 krenket/kranc, bedenket/bedanc (seuls cas probants par la proximité), où U. voit «une sorte de rime dérivée à l'allemande»; 127: twinge/betwungen (I/II); 130: singen/gesungen (I/III), qualifiée de «rime grammaticale»; 141: bevant/bevinde (II/III), getwingen/twinge (I/VII); 166: sungen/singet, muot/muote (II/III), cette dernière quali-

du reste pas toujours ces récurrences comme «rimes grammaticales» ou «dérivées», mais plutôt comme «liaisons», de nature purement rhétorique semble-t-il(24). U. pense plutôt que, des rimes dérivées qui associent deux formes de même radical à terminaison divergente, les Minnesänger n'auraient retenu que des rapprochements de timbres tels que ert, êren et er [80](25), âht et âhen, ach et achen [149; cf. 202], elt et elde [165; cf. 202]⁽²⁶⁾ et probablement eit et eide, în et inne [171]⁽²⁷⁾, s'appuyant éventuellement sur des associations lexicales réelles [77, 130, 166, 185] mais, à mon avis, peu significatives(28). Voir également certaines expressions: «Si uot et uote (...) ressemblent à des rimes dérivées, les combinaisons de sons ach et age (...) nous font penser à des rimes dérivées» [166]⁽²⁹⁾. Là encore, des critères statistiques montreraient que de tels rapprochements sont tout à fait possibles pour des raisons purement aléatoires, sans qu'il y ait lieu d'y voir une recherche particulière, et plus exactement une réminiscence de techniques troubadouresques, surtout si l'on pense à la coexistence d'une production poétique latine aussi inventive que prolifique. En une occasion au moins [171], U. parle d'une rime comme «dérivant» d'une autre (uote de uot). Seul le cas de JVW SM 22 1 de Jakob von Warte me paraît à cet égard significatif, puisqu'il porte sur deux mêmes rimes contiguës au sein de la strophe, dans deux couplets différents(30), ce qui étaie sérieusement le rapprochement avec la canso PC 70, 9 de Bernart de Ventadorn, précisément construite avec des rims derivatius, bien qu'U. conclue, pour des raisons d'ordre chronologique, à une plus grande probabilité d'«une influence directe de la tradition allemande déjà bien établie» [175]. Si les Minnesänger ont pu mettre l'accent sur des artifices techniques, ce serait peutêtre dans l'usage que certains font des Binnenreime et Pausenreime dont U. ne donne malheureusement pas souvent une description précise. Ces techniques, étudiées en 1867 par Bartsch, étaient bien sûr utilisées par les troubadours, mais d'une manière bien différente.

fiée d'«espèces de rimes dérivées»; 169: muot/gemüete (I c/d); 185: verdringen/verdrungen, (I/V), guot/guote (III/IV).

⁽²⁴⁾ Certains cas de «liaisons» envisagées par U. – en dehors bien sûr des *coblas capfinidas* – impliquent des mots qui ne sont pas à la rime [cf. 141, 143].

⁽²⁵⁾ U. croit utile de parler d'une «rime alternante dérivée» pour indiquer «la combinaison de deux procédés: *ert* alternerait avec *er*, alors que *êren* préparerait une dérivation en *er*».

⁽²⁶⁾ Un couplet et 6 rimes séparent les deux éléments.

⁽²⁷⁾ U. n'indique pas en effet explicitement s'il s'agit de «rimes dérivées» au sens propre ou au sens étendu dans lequel il emploie d'habitude l'expression. Je ne vois par contre pas sur quoi U. se base pour trouver «une tendance à vouloir se servir de rimes dérivées» chez Der Kanzler ou Walther von Klingen [205; cf. tabl. 211-2 et commentaires 136-8 et 145-6]; chez ce dernier, il s'agit peut-être des timbres -ingen/-inget (couplets I/VI).

⁽²⁸⁾ Ainsi, p. 166, deux rimes séparent -inget de -ungen (cas qu'U. ne caractérise pas, il est vrai, comme rimes dérivées, mais du moins, sans doute, comme des «Responsionsreime»), et il y a un changement de couplet entre -uot/-uote.

⁽²⁹⁾ Pourquoi pas -alde/-alt dans le couplet IV de la pièce en question, dont U. dit simplement qu'«elles sont presque identiques» [167]?

⁽³⁰⁾ Les rimes 'c' et 'd' dans ab ab c d d c, couplets I (-eit/-eide) et V (-în/-inne).

5. Une deuxième partie est consacrée aux appendices et aux index. Cette partie est subdivisée en deux sections. Une section A donne des listes de comparaisons de structures métriques qui commencent par une liste des abbréviations des noms de Minnesänger. Celle-ci est malheureusement peu pratique, car elle n'est pas donnée directement par ordre alphabétique, les sigles étant regroupés par recueil (Minnesangs Frühling, Jenaer Liederhandschrift, Deutsche Liederdichter des 13. Jahrhunderts, etc., avec les indépendants en tête de liste), et les pseudo (PBUO, PGVN) n'y figurent pas. Les noms sont donnés sous leur forme ancienne, contrairement aux mentions qui en sont faites dans l'ouvrage. On regrettera qu'aucune liste inverse ne soit fournie. Les listes de comparaisons établies entre les répertoires de Touber, de Frank et celui de Mölk & Wolfzettel donnent successivement les structures métriques identiques, selon la «notation romane» (exprimée en nombre de syllabes jusqu'à la dernière accentuée) [Append. II], les structures métriques dactyliques identiques, selon la notation allemande [Append. III], les structures métriques non dactyliques identiques, selon la notation allemande, d'abord celles dont le nombre de syllabe est divisible par 3, ensuite les autres [Append. IV et V]. Le choix de la notation allemande en temps forts, sans considération d'une éventuelle anacrouse, a pour effet une hétérogénéité parmi les correspondances romanes: à un vers de 4 temps forts correspondra par conséquent un octosyllabe ou un heptasyllabe, masculin ou féminin. Une section B regroupe des appendices divers qui viennent en quelque sorte compléter le répertoire de Touber et ne semblent pas avoir (le dernier mis à part) de justification particulière au sein de l'ouvrage: structures métriques dactyliques (VI), chansons à refrains (VII), Aufgesänge sans anacrouse (VIII), Aufgesänge en a abccb (IX), pièces à septains (X), liste des articles selon le nombre des strophes (XI), chansons à rimes orphelines (XII). Le classement des pièces allemandes suit l'ordre particulier adopté par Touber dans son répertoire. Ces différentes listes sont données par schéma métrique (ordre numérique croissant), avec un sous-classement par domaine linguistique et références aux répertoires métriques et bibliographiques. Un appendice musical conclut cette section en donnant la mélodie de deux chansons, l'une de Conon de Béthune (RS 629), l'autre anonyme (RS 1904), pièces auxquelles peuvent être liées deux chansons de Minnesänger, respectivement WVK SM 11 4 de Walther von Klingen et UOL KLD 58 4 d'Ulrich von Lichtenstein, bien que l'étude consacrée à cette dernière pièce ne fasse aucune allusion à ce rapprochement [169-170].

Quatre index suivent ces appendices: index nominum, index rerum, index des poésies occitanes et des poésies françaises. L'ouvrage se clôt sur deux résumés, l'un en anglais, l'autre en allemand. Tout au long du livre, les pièces de Minnesänger, troubadours ou trouvères sont référenciées uniquement sous une forme codée, et on ne trouve pratiquement jamais mention de leur incipit.

Le travail, en tant que produit imprimé, présente divers défauts: la mise en page n'a pas été effectuée par des spécialistes, et là encore on déplorera le désengagement des éditeurs de cette partie qui, traditionnellement, leur incombait, l'auteur faisant généralement les frais de cette politique. L'une des conséquences est que la distinction des différentes parties constitutives d'un même chapitre sont occultées par l'absence de marques spécifiques, fût-ce un saut de ligne, et que les chapitres, annexes, etc. ne sont pas marqués par des titres courants, ce qui gêne la consultation. Les références sont toujours données *in extenso*, ce qui entraîne d'innombrables et inutiles répétitions [v. par ex. 4-5, nn. 12 et 14], par ailleurs réunies dans un index

bibliographique dans lequel les articles ne voient pas toujours précisée leur pagination⁽³¹⁾, et où l'ordre des titres n'est pas toujours correct⁽³²⁾. La bibliographie n'est pas toujours à jour, et bien qu'il cite la thèse de Routledge sur le Moine de Montaudon, U., qui n'en mentionne pas la publication à Montpellier, cite un couplet de ce troubadour dans le texte donné par la Salle de Rochemaure revu par Lavaud au début du siècle [45, n. 45]. On regrettera davantage que le français n'ait pas été revu, laissant le texte émaillé de nombreux idiotismes et coquilles, sans parler de diverses bizarreries. Il est par ailleurs surprenant de ne pas trouver un index des pièces allemandes étudiées. Du moins peut-on se reporter aux tableaux des pp. 154 (pour le seul chap. 3) et 210-2 (pour l'ensemble) qui ne renvoient malheureusement qu'aux chap., non aux pages. L'index des noms, où l'auteur a eu l'heureuse idée de donner des indications chronologiques, est incomplet. Manquent en particulier Heinrich von Frouwenberc [131-2, 201, 204](33), Heinrich von Morungen [51-6], Heinrich von Mügeln [164-5], Heinrich von Rugge [34-43, 78, 205], der Margrave von Hohenburg [77-9], Pseudo-Buochein [142-4], Reinmar der Junge [79-81, 204], Reinmar von Brennenberg [128-9, 204], Trôstberg [103-6, 142, 199, 204, 206]. Le Pseudo-Gottfried von Neifen doit être distingué de l'authentique [110, 124-7, 140, 144, 199-201, 204, 206-7].

On signalera ici quelques erreurs ou omissions⁽³⁴⁾: vi: p. 297, non 299. – 26, l. 14 avant fin: «nombre de syllabes», non de vers. - 31, n. 10: pp. 26-27. - 42: seul le dernier couplet de RS 24 présente une structure métrique comparable à celle de la chanson d'Heinrich von Rugge (cf. MW 1072, 1): le v. 6 de la strophe de RS 828 fait l'objet d'une simple anaphore et n'a par conséquent strictement rien d'un refrain. -52, schéma: IV, v. 5: ân, non an. - 57, dern. l.: Aufgesänge, non Abgesänge. - 59, l. 13: cinq syllabes, non vers. - 68, II 10: îben, non ihen. - 74: il nous est demandé de comparer des vers à d'autres qui ne figurent pas. - 77, schéma: Z4D-, non Z4D+; I, v. 5: ân, non an; III, v. 3: în, non ân. - 84, I. 3: HOR MF 15, non 14. - 92, l. 7 av. fin: détacher 4a de la référence (MF 35, 16), et l'ajouter au début du schéma strophique. - 104, TRO SM 25 1, III 3: probablement îchen; l. 5 av. fin, lire: «des strophes I et IV, II et V», non II et V seuls. - 123, UOL KLD 58 35, III b: ô, non rô (bien que la consonne d'appui soit présente). - 126, schéma: l, v. 5: uot, non ut. - 136, l. 3, fin: 7', non 7. - 137, III 5: îch, V 5: în. - 142, n. 113: p. 90, non 88. -145, schéma de KAN KLD 28 4A: les timbres de l'Abgesang font défaut. - 153, Légende, *: ce qui est dit ici sur les schémas rimiques à deux rimes est en contradiction avec les faits [cf. 137: I] comme avec ce qui est dit au haut de la p. 206. -154, nº 5: KLD 4 1, non 41. – 191, schéma: I, dern. v.: an, non ân. – 195, § C, l. 7: soixante-douze, non quatre-vingts (U. parle souvent de «chansons» là où il s'agit de

⁽³¹⁾ Sans prétendre être complet, v. Aarburg *Melodien...*, Batts, Beck *La Musique...*, *Der Takt...*, Gallo, Gennrich *Zur Ursprungsfrage...*, Jauss, Peschel, Schläger, Touber *Minnesänger...*, *Ulrichs* 1987, Unlandt *Hiltbolt...* (titre différent p. 68, n. 80), *Influences...*

⁽³²⁾ Cf. sous Zumthor, où un article est du reste dupliqué. Deux références sont télescopées, la première amputée (Aarburg/Brinkmann).

⁽³³⁾ Les références que je donne ne prétendent naturellement pas être exhaustives.

⁽³⁴⁾ Les corrections portant sur des timbres sont données avec réserves, car elles n'ont pas été contrôlées sur les textes.

fiches métriques du répertoire de Touber⁽³⁵⁾). – 211, n° 32, col. N: selon les conventions adoptées, on ne peut avoir «2». – 282, n° 13: semble manquer MVH KLD 25 6T [cf. 77]. – 332, n° 76: FRM 25: 4 (non 1). – 338: supprimer FRM 302: 11 (PC 335, 29)⁽³⁶⁾. – 339: ajouter FRM 407Np79. – 385, sec. col., type 4'4: 4'4: UOL KLD 58 24 devrait figurer [cf. 88 et 150]; type 4'4': 4'4', ajouter HIL KLD 24 13T [cf. p. 64]. – 408: rétablir le 20 dans PREI MF 20 191, 7B. – 430, Gottfried von Neifen: supprimer 202, ajouter 188. – 431, Ulrich von Lichtenstein: remplacer 196, 198 par 191-193; Ulrich von Sachsendorf: 191, non 196; Ulrich von Singenberg: remplacer 187-191, 197 par 183-186, 192; Ulrich von Winterstetten: remplacer 191, 193, 197 par 187-189, 192; Von Sachsendorf 190, 191, non 195, 196: Von Suonegge: ajouter 204, 205; Walther von der Vogelweide: ajouter 191, 192-193. – 432, Binnenreim(e): 196, 203, 206, non 197, 204, 207. – 434: Pausenreim(e): 206, non 207; Responsionsreime: 166, 169, 170, 185, 186, non 167, 168, 171, 189.

Malgré ses imperfections, en partie liées à la finalité de ce genre de travail, banc d'essai de recherches futures, la thèse d'U. a le mérite d'avoir confronté systématiquement une partie du corpus du *Minnesang* avec la lyrique des troubadours et des trouvères. Tout en confirmant la spécificité de ce corpus, l'A. aura pu mettre à jour quelques rapprochements dont la recherche aura à tenir compte.

Dominique BILLY

Stefano ASPERTI, Carlo d'Angiò e i trovatori. Componenti «provenzali» e angioine nella tradizione manoscritta della lirica trobadorica, Ravenna, Longo ed. (Memoria del tempo, 3), 1995, 270 pages.

Comme il arrive quelquefois dans l'édition, le sous-titre est plus fidèle au contenu de ce livre que le titre même. L'organisation du livre en chapitres tendrait même à amener la correction de ce sous-titre, car ce sont des chansonniers contenant les compositions de troubadours relatives à la Cour de Charles d'Anjou qui en font l'objet, et plus particulièrement les mss. f (chansonnier Giraud), M, H, E, W (section occitane du chansonnier français M, dit chansonnier du Roi) F et P. Un chapitre introductif présente le personnage de Charles d'Anjou et le rôle qu'il a joué dans l'histoire de la poésie des troubadours. L'examen de chaque chansonnier tente de mettre en évidence les choix des différents compilateurs et leur signification idéologique. Au-delà des aspects historiques et culturels évoqués, on notera la présence d'études consacrées à certains genres particuliers, et intéressant à ce titre l'histoire de ces genres: telles pages consacrées aux descorts du ms. M, les chap. consacrés aux dansas des mss. E et M, ceux consacrés aux coblas esparsas des mss. F et P. Les liens éventuels avec la lyrique française et la poésie italienne contemporaine sont évoqués. Des index confectionnés avec soin (manuscrits, pièces citées, noms de personne) facilitent beaucoup la consultation de l'ouvrage. L'auteur témoigne d'une connaissance approfondie de la bibliographie critique, et discute un grand nombre de problèmes de nature philologique au sens large. Le livre intéressera particulièrement les historiens de la littérature médiévale.

⁽³⁵⁾ Pour une même chanson, il peut en effet y avoir plusieurs fiches, selon que la strophe se prête à plusieurs analyses différentes (structure accentuelle ambiguë, rimes internes...).

⁽³⁶⁾ Le schéma de Frank est en effet erroné; cf. J. H. Marshall, «Imitation of Metrical Form in Peire Cardenal», *Romance Philology* XXXII (1978), p. 24.

Nous ferons ici quelques remarques de détail. L'auteur (35) parle de l'échange de coblas avec le «Bort del rei d'Arago» conservé dans le chansonnier f, signalant qu'il serait également transmis par un chansonnier catalan du XVe siècle, y voyant une trace des relations que le chansonnier provençal aurait entretenu avec la culture catalane, idée qu'il mentionnait déjà en 1985 dans son article du nº XLV de Cultura neolatina (p. 79, point 5). L'échange en question est en fait un ensemble de trois échanges indépendants les uns des autres(1). Les couplets dont il s'agirait plus précisément, PC 103, 2 - 427, 2, sont en fait absents du chansonnier de Saragosse qui transcrit par contre deux couplets de la même veine mais de forme différente, dont la première commence par Vostre donas ablatiua et la seconde par Mi donas indicatiua⁽²⁾. Ici, ce sont les termes de la morphologie nominale que l'on trouve dans le premier couplet, ceux de la morphologie verbale dans le second. L'erreur d'Asperti est en fait héritée de l'Història de la literatura catalana (t. I, pp. 185-6), où on lit que les couplets occitans «fruïren d'una lleugera tradició a Catalunya, car apareixen copiades, com a anònimes, al Cançoner de Saragossa, etc.», avec signalée en note une soi-disant interversion des couplets en question. Ceci étant, il est tout à fait possible que l'auteur catalan ait eu connaissance de l'échange occitan. Dans sa n. 51, p. 36, l'auteur procède à un rapprochement particulièrement intéressant: l'incipit d'une cobla esparsa du chansonnier catalan VeAg, Ja no es hom ten prous ne tan presa[t] (Parramon 0, 63) rappelle celui d'une autre cobla esparsa, de Bertran Carbonel, Huey non es homs tant pros ni tant prezatz (PC 82, 57). Nous irions volontiers plus loin en voyant dans la cobla catalane une contrafacture irrégulière de la cobla occitane, elle-même contrafactum d'une canso de Bertran d'Alamanon, Nulhs hom no deu esser meravilhatz (PC 76, 13). Voici côte à côte l'analyse des deux pièces:

PC 82, 57 (F 326: 5)
P 0, 63 (233: 1)
10 a b a b b c c b b
10 a b b a x c c d d
atz, en, ansa
at, ia, enya, ors (x: ohls)

On a en effet le même nombre de vers, et la rime féminine a la même distribution. Le chansonnier catalan présente du reste d'autres cas de contrafacture, en particulier les esparsas Mala dompna, fals vos suy e ginyos (fo LX, p. 77; P 0, 80, d'après la «mala canso» de Gui d'Ussel (PC 194, 19), et Rey qui vilan pren en honor (fo XXXVII, p. 40; P 0, 121), d'après la canso de Richart de Barbezilh, Be volria saber d'amor (PC 421, 5).

Une observation de l'auteur (p. 83, n. 118) nous amène à faire remarquer que la section que Sg consacra aux descorts et pièces apparentées de Cerveri est en fait réduite aux nos 24-30, non 22-30 comme nous l'indiquions par erreur dans un article de 1983. Comme l'a fait remarquer P. Canettieri, le *descort Estrayrem volia...* de Cerveri n'est pas désigné comme «lai» par son auteur⁽³⁾. L'interprétation du référent

⁽¹⁾ L'auteur ne signale dans l'index (p. 252) que PC 427, 1 et 5 sont ici hors de cause

⁽²⁾ La structure strophique en est du reste différente: 7 ab ab b b, au lieu de 7 ab ab a ab a. Ed. M. Baselga, El Cancionero catalán de la Universidad de Zaragoza, Saragosse, 1896, p. 236; la pièce n'est par répertoriée par J. Parramon dans son Repertori mètric de la poesia catalana medieval (Barcelona, 1992.

⁽³⁾ Descortz es dictatz mot divers. Ricerche su un genere lirico romanzo del XIII secolo, Rome, 1995, p. 65, n. 23.

d'«estampie» et de «rabardie» dans la pastourelle Au tens pascor de Jehan Erart (RS 2005) est manifestement erronée: pour Asperti, il s'agirait de la pastourelle ellemême (p. 118, n. 69). Mais dans les deux cas, c'est le refrain Cibala duriaus duriaus, Cibala durie, qui est concerné: celui-ci est introduit dans les deux cas par une formule similaire: Guis (...) fera la rabardie (couplet I), Gui (...) lors fet ceste estampie (IV) (on comparera également avec les formules introductrices du refrain dans les autres couplets)⁽⁴⁾.

Dominique BILLY

Les Propriétés des choses selon le Rosarius (B.N.f.fr. 12483), éd. par Anders ZETTERBERG. Édition revue et complétée par Sven SAND-QVIST, Lund, Lund University Press (Études romanes de Lund 52), 1994, 224 pages.

Le Rosarius est un recueil composé au XIVe siècle, en l'honneur de Notre-Dame, par un dominicain du Soissonnais; il forme l'intégralité du ms. B.N.fr. 12483. Le volume est divisé en deux parties, chacune de cinquante chapitres. Chaque chapitre commence par la description d'une plante, d'un animal, d'une pierre ou d'une «chose»; les propriétés de ces éléments sont systématiquement comparées aux qualités de la Vierge. On trouve ensuite un conte dévot (généralement un miracle de Notre-Dame); puis après quelques vers de transition, une chanson, un lait ou un dit, souvent de caractère profane. A. Långfors avait, en 1916, longuement décrit le ms. dans les Notices et extraits des manuscrits de la Bibliothèque Nationale (XXXIX, 2e, pp. 503-665).

Le Rosarius est une compilation: le frère prêcheur n'est l'auteur que des descriptions susmentionnées, de la plupart des récits de miracles ainsi que des nombreux passages de présentation ou de transition. L'auteur n'est certes pas un grand écrivain, mais c'est un homme cultivé et d'expérience; ses réflexions sont toujours intéressantes et son style, familier, agréable à lire. Le court bestiaire a été publié par L. Pannier en 1882, le plantaire par sœur M. A. Savoie en 1933; j'ai moi-même édité en 1991 les miracles de Notre-Dame (voir le CR de G. Roques dans cette revue – 56, 628-630; et celui de S. Sandqvist dans la Zeitschrift für rom. Phil. – 110, 553-555). Pour le bestiaire, voir infra.

Le volume 52 des Études Romanes de Lund constitue l'édition des descriptions des «choses». A. Zetterberg étant décédé prématurément en 1992, S. Sandqvist a accepté de continuer son travail et de publier le texte qu'avait établi son collègue. Au premier sont à attribuer essentiellement le texte et le glossaire, au second l'introduction et les notes. Remercions ce dernier d'avoir mené à chef, et à bien, l'édition d'une œuvre qu'on ne connaissait essentiellement qu'à l'état manuscrit (G. Raynaud en avait présenté quelques fragments en 1885).

La datation du ms. est problématique: dans mon édition des miracles, je n'ai pas cru devoir remettre en cause l'avis d'A. Långfors (vers 1330); Mlle A. Mattiacci, qui,

⁽⁴⁾ Que la strophe de Jehan Erart, composée de deux *puncta*, puisse avoir quelque analogie avec les estampies est un autre problème.

dans une récente thèse de Ph. D. (Université d'Ottawa), a édité le bestiaire, fait remarquer que dans le texte consacré à la baleine, l'auteur glisse des considérations qui pourraient être des allusions aux problèmes financiers de Philippe de Valois; il y est notamment question du Petit Pont (tombé en 1325), qu'on était en train de réparer. S. Sandqvist récuse l'opinion de ses prédécesseurs, se disant «convaincu que la datation traditionnelle du Rosarius est à modifier et que le recueil a été composé dans la deuxième moitié du XIVe siècle, probablement plutôt vers la fin du siècle». Signalant que le terminus a quo ne pose pas de problème (1328, accession au trône de Philippe de Valois), il observe qu'il en va différemment pour le terminus ad quem. Refusant une datation précise d'après l'écriture (qui pour A. Långfors indiquait que le ms. n'était que «très peu postérieur» à 1328), il s'appuie essentiellement sur une remarque du compilateur et sur des considérations linguistiques. Le Dit du Roi, que Watriquet de Couvin dédie à Philippe VI, est introduit de la façon suivante par l'auteur du Rosarius: Un dit en fu fait en tel guise De Philippe, un roy de France, Qui d'estre roy fu en balance: Li regne li vint de costé, Painne mist qu'en feüst osté Li roys anglois, mès ne post mie; Mainte personne en fu perie. (...) Dont pour endoctriner cest roy Un dit fu fait... (f° 55, v° a). S. Sandqvist, qui cite les 3 premiers vers, estime que «ces vers de transition (...) ne semblent pas écrits du vivant du roi, mort en 1350». L'objection est forte; le septième vers paraît, en outre, faire allusion aux premières batailles de la guerre de Cent Ans.

L'auteur de l'introduction fonde aussi la datation qu'il propose sur des critères linguistiques. La syntaxe du compilateur est relativement moderne, et surtout très singulière. Mais les observations grammaticales sont trop floues pour permettre (en l'état actuel de nos connaissances) de reculer, sans hésiter, la date d'un texte d'une cinquantaine d'années. Prenons trois exemples:

- S'appuyant sur l'autorité de Chr. Marchello-Nizia, S. Sandqvist considère que la tournure possessive *l'ame de lui* (vs son ame) «est propre au moyen français» (p. 33). Or on lit dans la *Queste del Saint Graal* (à plus d'un siècle de distance...): *Li sans de lui soit sor nos et sor nos enfanz!* (éd. A. Pauphilet, p. 39); le roman présente 10 exemples indiscutables de cette construction.
- A propos des finales introduites par à ce que: «cette conjonction appartient au moyen français, surtout aux XVe et XVIe siècles, selon Gamillscheg» (p. 36). Ici encore le tour se lit déjà dans la Queste: Et cil sieges estoit establiz a ce que li mestres d'aux et li pastres s'i aseist, ne a nul autre n'ert otroiez (éd. A. Pauphilet, p. 75). On le trouve aussi plus tard dans le miracle VII des MirNDPersP (p. 314), daté de 1345 (deuxième quart du siècle: AF ou MF?).
- «Combien que est une autre conjonction caractéristique du moyen français». Assurément; mais elle s'utilise aussi couramment avant 1350: j'en ai noté, dans les MirNDPersP, un exemple avec l'indicatif dans le miracle VII, et deux exemples avec le subjonctif au miracle VIII (daté de 1346).

On peut sans doute déjà parler de moyen français avec le *Rosarius*; reste à savoir où débute la période...

Le texte présenté par les éditeurs est fort bien établi et la transcription très fidèle. Le texte est suivi d'une vingtaine de pages de notes, consacrées essentiellement à l'éclaircissement de certains passages et à des remarques grammaticales. On

trouve ensuite un glossaire, de 20 pages aussi, utile et bien présenté. Qu'on me permette ces quelques observations d'un lecteur attentif et intéressé:

- II. 306 plutôt que l'improbable *Tous temps tendent a voïr Di[eu]* (: humilité), je suggère *T. t. tendent avoir di[gneté]*; on voit, en effet, sur le ms. la moitié d'un *g*; d'autre part, «le *e* muet intérieur peut être élidé devant -nt» (p. 42); j'ajoute que la construction *tendre* + inf. est attestée dans les MirNDPers.
- II. 370 l'expression (locution?) Autant des rez com des tondus Leur est ("Ils se soucient aussi peu des moines que des prêtres") serait à relever. [J'en ai proposé une autre interprétation ici même 57, 306. G.R.].
- III. 79 il faut un point après *cors*; au v. suivant *mes avant mors* est à comprendre "devançant la mort" (allusion à la dormition de la Vierge).
 - III. 98 supprimer la virgule (relative déterminative).
 - III. 154 alee "marche, action d'aller" à ajouter au glossaire.
 - III. 235 pont tournable "pont tournant" mériterait aussi une mention.
- IV. 134 ce vers constitue une parenthèse (à placer entre virgules ou entre tirets); le *Ne que* du v. 135 suit, en effet, celui du v. 133. La note est donc à modifier.
- IV. 143 la forme exceptionnelle *sons* "sommes" est mentionnée dans l'Introduction, mais pas au glossaire; une note faciliterait la lecture.
- IV. 151 (note) Je ne pense pas qu'il faille voir ici une «première attestation de blanc au sens de "pur, innocent"». L'auteur reprend simplement les adjectifs du v. 8 (blans, biaus), caractérisant galaxias ("voie lactée"; ce mot devrait d'ailleurs figurer au glossaire ou dans une note), pour les appliquer à Marie.
- V. 120 (note) Plutôt qu'à Marie, a la gent me semble renvoyer aux toutes personnes du v. 102.
- V. 137 Venefice "Empoisonneuses" n'est pas à considérer ici comme un mot français, mais latin au nominatif féminin pluriel (reprenant, à un genre différent, le venefici de la citation précédente).
- V. 156 (note) les renvoie directement à argent et or, plus haut dans la même phrase.
 - V. 286 Symeon, «personnage biblique», serait à identifier précisément.
- VI. 34 (note) Il faut accorder la graphie de la note à celle du texte; le ms., d'ailleurs, me semble porter *donc*.
 - VI. 44 tréma inutile sur fructüeuse (sinon, éditer O, fructüeusë alïance).
 - VI. 55 virgule après dyable.
- VI. 73 placer une virgule après *deus* et supprimer le point-virgule au v. suivant; au v. 75 *l'* représente *descort*.
- VI. 96 et 98 la fonction des *nous* n'est pas claire (objet direct ou indirect?); cette construction devrait être expliquée en note.
 - VI. 109 Si l'on garde la leçon du ms., il faut donner un sujet à fait: le dé?
 - VII. 102 gent est inutile.

- VII. 106 noter lignage "génération" au glossaire.
- VII. 119 lire *ne t'enorgeillis point* (*en*, séparé, n'aurait pas de sens) et corriger le glossaire; la même remarque s'applique à X. 97.
- VII. 218 *lache*: il me semble que le *h* est exponctué dans le manuscrit; de toute façon le sens impose une forme du verbe *lacer*.
- VII. 229 redonde signifie ici (et peut-être aussi au v. 132) "déborde" (le glossaire porte à tort "abonder").
- VIII. 29 C'est un miroir en quoy te mire: l'éditeur considère mire comme un impératif dans une relative, et ajoute: «ce qui doit être très rare». Je n'ai effectivement jamais observé de cas de ce genre dans mon étude sur le relatif; aussi je crois qu'il faut y voir plutôt une forme de subjonctif, 2° pers., sans s, ce qui permet au mot de rimer avec pire.
- VIII. 83 un point après gaignera, plutôt qu'une virgule. Aux vers suivants Et l'ame en enfer grulera, S'il a esté de maise vie, plutôt que de traduire gruler (graphie bien nette dans le ms.) par 'murmurer, gronder' (TL: GROLER; FEW: GRILLEN; DEAF; GROLER), je serais tenté d'y voir une forme de griller, croisé avec u(s)ler (cf. ici ul(l)er II. 144 et XI. 66; v. aussi RLiR 54, 297), ce qui convient mieux au contexte.
- VIII. 129 *Damediex*, contrairement à ce que dit la note, n'est pas un «complément indirect», mais bien le sujet du verbe *obeï*, comme au v. 127 (il s'agit du Christ, obéissant jusqu'à la mort); la forme objet indirect apparaît plus loin, avec le même verbe: *a Damedieu* (v. 141).
- IX. 60 Le verbe *suer* est ici employé transitivement; construction à ajouter à celle mentionnée dans le glossaire.
- IX. 62 Au vin as porté ton buchet: plutôt que de voir en buchet un «diminutif de bouche», je l'interpréterai dans ce contexte comme 'petit tonneau, barillet' (cf. TL: BOCEL).
- IX. 234 Pour femina circundabit virum de Jérémie XXXI 22, l'éditeur cite en note une bible française: «c'est l'épouse qui recherchera son époux»; mais ce n'est pas une traduction: circumdare correspond au avironner du Rosarius, c'est-à-dire "concevoir" (voir GDF I, 529, où la citation latine est reproduite) on est loin de rechercher... En général, pour les citations de l'Écriture, on aurait préféré que l'éditeur propose une traduction personnelle, mieux en rapport avec la formulation latine.
 - IX. 245 consierge, "gardien" (en parlant de Dieu), à ajouter au glossaire.
- IX. 313 Même chose pour Mes plus "Qui plus est", locution fréquente dans le Rosarius.
- IX. 343 J'expliquerai plutôt le subjonctif *eussent* par une éventualité contrecarrée.
- X. 114 Le ms. porte *Ovidi'* (= *Ovidius*) et non *Quid'* (= *Quidem*) devant la citation latine; celle-ci, mal transcrite (mais la fin de la ligne a été rognée par le relieur), est donc à chercher dans une concordance d'Ovide.

- X. 131 Robin est, en fait, un nom générique pour désigner un individu bon à rien, coureur de jupon.
- X. 159 *Enlacier* au sens de "retenir par des liens" (avec allusion aux lacs du péché) mérite une mention au glossaire; idem à XI. 36.
- X. 165 symagree est traduit par "affectation", mais il faudrait citer l'expression complète estre a la simagree ("faire des simagrées, avoir des manières affectées"), qu'on trouve à la même époque dans les MirNDPersP (voir mon lexique complet de ce corpus).
- X. 170 Ele ama Dieu sur toute rien Et com soy mesmet son prochien: mesmet est analysé comme «pron. indéf.» ("même"); c'est bien douteux. Le ms. porte $mesm^et$, avec le second e suscrit entre m et t; il vaudrait mieux transcrire mesm'et ou corriger en mesme.
- XI. 19 Quanqui «pron. rel. indéf. tout ce qui» est hautement suspect; l'éditeur remarque qu'il «ne semble pas attesté ailleurs». Effectivement! Plutôt que de voir là une première et unique attestation, je pense qu'il faut écrire ainsi le vers: Quanqu'i a ame vivifie, "Il [le soleil] y [sur terre, ou dans l'univers] vivifie tout ce qui porte une âme".
 - XI. 49-50 on aimerait une explication, au moins une référence à la Bible.
- XI. 146-152 le passage est à ponctuer différemment: Ceste porta le grant seigneur Qui est empereur, duc et roy Et prestre, qui donna la loy A Moÿse ou mont Synaÿ; Et la fu le pueple esbahy. Souverain, prestre, en la nouvele Fu Jhesus nez d'une pucele. La note au v. 150 doit être supprimée.
- XI. 190 L'expression figurée *tenir qqc. a rente* "retirer un bénéfice de qqc." se retrouve ailleurs dans le *Rosarius* et mérite une mention dans le glossaire.
 - XI. 227 virgule après conversacion.
- XIV. 26 L'interprétation de la note semble inutilement compliquée: la proposition introduite par *que* est extraposée et reprise, comme la précédente, par *ce* au vers suivant.
- XIV. 111 L'interprétation donnée dans la note n'est pas acceptable; le Christ s'adresse à Pierre et lui dit : «Pierre, mon père qui est dans les cieux enseigne mieux qu'aucun docteur»; c'est la grâce de Dieu qui guide l'esprit de l'apôtre.
- XIV. 118-124 Il faut rectifier l'interprétation du passage: *seant* ne désigne pas un siège, mais la personne qui «sied»; il y a, dans ces vers, une distinction continue entre Marie, qui est le siège, et Dieu, celui qui s'y assied. Il faut donc comprendre ainsi: «Dieu se place en Marie comme en une mère et amie. Noble celui qui s'assied et noble le siège; Dieu est celui qui s'assied et Marie et sa mère. Je ne saurais trouver, dans tout le monde, de plus beau siège ni de plus belle personne assise.» Il faut donc corriger le glossaire et la note au v. 123.
 - XIV. 144 (note) Lire Isaïe.
- XIV. 158 (note) *N'en pot n'en rost*: «renforcement affectif de la négation», certes (et il y en a d'autres exemples: G. Di Stefano cite l'expression *Ne... n'en pot n'en rot* "rien, aucunement"; voir aussi *en pot... en rost...* dans TL, VII, 1649), mais il faudrait au moins faire le rapprochement avec la paire *Boulli et rosti* "Cuits (et tourmentés) de toutes les façons" du vers suivant.

XIV. 350 (note) A. Långfors et moi-même n'avons jamais pensé que «le *freres de l'ordre* serait Césaire d'Heisterbach», confondant dominicains et cisterciens. Il est vrai que la formulation d'A. Långfors n'est pas claire; quant à moi, j'ai seulement écrit que le conte résultait de deux miracles qui se trouvent chez Césaire d'Heisterbach...

Voici enfin une liste des mots que les éditeurs présentent comme non attestés ou avec des sens non attestés dans les dictionnaires pour l'ancien et le moyen français: acorner, agent, biendit, buchet, buleté, couperesse, couperie, dessolement, dessolerie, enfantelet, enmasserie, fortus, greileté, gueteresse, jucherie, moleur, pelerie, penderie, penserie, procheme, renarderie, solaille, surie.

Pierre KUNSTMANN

La Belle Hélène de Constantinople, Chanson de geste du XIVe siècle, édition critique par Claude ROUSSEL, Genève, Droz (Textes Littéraires français, 454), 1995, 941 pages.

Encore un élément du continent englouti des épopées tardives qui refait surface et il faut s'en réjouir. Grâce à ces éditions nous commençons à découvrir ce que fut le monde littéraire des 14° et 15° siècles. Certes il y avait Guillaume de Machaut, Eustache Deschamps, Froissart, Christine de Pizan, les *Quinze Joies de Mariage*, Charles d'Orléans, Villon, les *Cent Nouvelles Nouvelles*, Greban, mais il ne fallait pas oublier les épopées, les romans en prose (l'immense *Perceforest* et *Ysaie le Triste* et d'autres encore), les mystères. Il faut donc rendre hommage à la maison Droz qui a permis cette redécouverte, grâce aux éditions dont nous avons essayé de rendre compte ponctuellement ici depuis plus de quinze ans.

Nous avons même en notre sein un remarquable spécialiste des épopées tardives et de leur vocabulaire. T. Matsumura s'est en effet fait connaître de tous par des articles d'une grande richesse, citons: Pour la localisation de Florent et Octavien, ds TraLiPhi 30, 355 (version remaniée d'une communication présentée au Japon en 1990), Sur le vocabulaire d'Ami et Amile en alexandrins ds RLiR 56, 475, CR de Florent et Octavien ds RLiR 56, 633, CR de La Chanson de Bertrand du Guesclin ds RLiR 57, 308. Nous attendons donc avec impatience son JourdBlAIM. Il ne m'en voudra pas de lui couper l'herbe sous le pied et de me permettre de donner ici une recension qui s'appuiera abondamment sur ses travaux.

La présente édition est extraite d'une thèse et, à en juger par ses remerciements, l'auteur s'est entouré du gratin de la philologie française. L'introduction dit l'essentiel: bonne analyse [9-27], présentation et classement des mss [29-70]. Le choix du ms. de base (Arras BM 766, achevé de copier en 1476 sur un modèle daté de 1407) ne se discute pas. Les deux mss utilisables se caractérisent par une certaine tendance à l'abrègement; le ms. de base nettement moins que l'autre en général. L'étude linguistique est traditionnelle dans ses parties phonétique, morphologie et syntaxe de la langue de l'auteur [71-84] et des scribes [97-116]; elle ne décèle que des traits bien connus du domaine picard. Le vocabulaire n'est pas tout à fait oublié [84-86 et 116-117] mais en ce qui concerne les régionalismes, par exemple, on pouvait être plus disert, comme nous le verrons. L'œuvre est datée avec prudence vers le milieu du 14e s. [95] et localisée dans le Hainaut [96]; on peut accepter ces conclusions qu'il

faudra viser à rendre plus précises. L'introduction se clôt par une étude de la versification [121-127] et par des précisions sur la toilette du texte [129-132].

Le poète commence: Seigneurs, plaise vous oir glorieuse canchon! Dans son analyse, Roussel glose «excellente chanson». En fait, il faut souligner glorieuse «miraculeuse», adjectif très rarement appliqué à une chanson, qui donne au texte une coloration religieuse; j'ai eu déjà l'occasion d'en parler (Études Indo-européennes 7 (1988), 196-197; inventaire à compléter par RenMontDT6793 où il s'agit d'un appel à l'attention des auditeurs lors d'un passage particulièrement pathétique). On est en présence d'une épopée qu'on peut qualifier d'hagiographique. L'héroïne, qui doit son nom à celle qui, par nuit, en dormant, Songa le vraie crois o pere roy amant (80-81), donnera naissance à deux jumeaux, le futur saint Martin et Brisse, père de saint Brisse, successeur de son oncle. On voit déjà le réemploi de vieux schémas indoeuropéens organisés autour de la gémellité et de l'avunculat. On y réemploie aussi le conte de la fille aux mains coupées. Mais l'épopée est en outre parcourue par des baptêmes de païens et de villes (Castre devient Plaisance; Courtrai reçoit son nom d'un court Sarazin, Douai d'un douaire et Boulogne d'un géant nommé Bolu), par des attributions d'armoiries (les trois lys de France succédant aux trois crapauds; les armes a lupars d'Angleterre). On y fonde des églises et on y distribue des reliques. L'étude littéraire promet donc d'être passionnante. Mais revenons à la lettre du texte.

L'édition est faite avec beaucoup de soin. Quelques remarques à propos du texte et des notes philologiques qui l'accompagnent: 260 garder encheus (pour ainchois) justifié dans la note; – 3137 lire chelee; – 4061 lire Oultre cf. la note; – 7921 n. le tour quel diable (= que diable) se rencontre dès l'afr. cf. MonGuillC 5820; TristPrM 2, 45, 11 (pas de virgule après quel); TristPrM 5, 96, 6 et 11; – 8782 lire la l'est; – 10962 la leçon de L boisseour s'impose; – 11714 blachie me semble obscur; – 12915 lire loyes; – 12925 il faut garder dehagna cf. infra glossaire; – 13289 la monte de L s'impose; – 13697 n. l'utilisation du Dictionnaire du mfr. de Greimas/Keane est à proscrire: dans le cas précis, ses sources sont le TLF pour langueur et le glossaire de TissierFarcesI pour langueux; – 14349 aveutrée est justifié en note.

Venons-en au glossaire et plus largement au vocabulaire, qui pourra permettre de différencier toutes ces épopées tardives. A ce point de vue on remarque des différences dans l'usage des proverbes et sentences. Du relevé attentif fourni ici [923-925], il se dégage que notre œuvre en fait peu d'usage, si on la compare à Flor-OctAlL pp. 772-779, RenMontrV 1045-1055, TristNanS v. Proverbial Material in the French Epic of Tristan de Nanteuil ds Speculum 38 (1963), 287-291 (et 291-294, pour les comparaisons), DieudonnéHongrie ds ZrP 68 (1952), 372-375 (et liste de formules toutes faites 364-372), LionBourgAlK v. J.-L. G. Picherit Proverbial Material in Lion de Bourges ds Olifant 4 (1977) 244-258. Il aurait fallu néanmoins mieux élaborer la table, en donnant des renvois plus nombreux – à Hassell cf. 10908 = M148; 14503 = C281 (et RenMontrV 21207) – ou aux autres textes cf. 1393 = LionBourgK 5256; 3628 = RenMontrV 14194; 9048 = RenMontrV 18028; 14492 = RenMontrV 3174. Notons en outre l'intérêt lexicographique de Autant vausist leur testes contre un mur hurter 12165 en face de autant vaudrait se donner de la teste contre un mur «il est impossible de réussir dans cette entreprise» OudC 1640 ds FEW 13, 1, 273a.

Un second élément à prendre en considération serait la phraséologie; sur ce plan le glossaire manque d'ampleur. A côté des comparaisons, des formules et des che-

villes de toute espèce, il faudrait accorder aussi une place aux renforcements affectifs de la négation, qui devraient faire l'objet d'un examen particulier, en s'aidant de l'ouvrage classique de Möhren. Outre les termes courants qu'on pourra repérer partiellement à partir des articles monte et montanche du glossaire et de définitions comme s.v. ail (– pelé) «ail, quantité négligeable, chose de peu de valeur», on signalera un emploi nouveau, mais formé d'une façon traditionnelle et ancienne: 450 Le haubert ne ly vault le fons d'un viés tambour (à côté de ne pris (plus k') un vies tabor AnsCartA et RomPast ds MöhrenVal 222 et de Ne li vault li escus le fons d'une lanterne AlexParA ds MöhrenVal 129). De même, dans les comparaisons, plus fu enyvrés c'une soupe moullie 2620 étoffe l'habituel plus ivre que soupe (fin 12°-16° s. cf. TL 9, 845; DiStefanoLoc 808b).

Le glossaire a été fait sérieusement. Au plan de la méthode il eût été préférable de regrouper les diverses graphies, quitte à laisser pour le lecteur des vedettes de renvoi. Il est bien gênant pour l'utilisateur de trouver des articles trone, trosne et trogne, même s'ils sont très proches, mais que dire de leson et lezon, donnés avec des définitions différentes, de ampatris et anpatris, de aydis et edis ou de hoir, oir et or? R. est parfois inconséquent; admettons, à la rigueur, la séparation d'intention et d'entention mais pourquoi 3 vedettes pour l'un (entencion, entension et entention) et une seule pour intension et intention?

Quelques remarques: acolant avant d'admettre le subst. acolant «étreinte», inconnu jusqu'à présent et qui n'a pas l'excuse de la rime (d'ailleurs acolee irait parfaitement), il faut se demander si En cel acolant ne peut pas s'interpréter comme «en étreignant celui-ci»; - anuire est incertain, il pourrait contenir le subst. anoit forme d'anoy (TL enui). En effet l'interprétation proposée se heurte à plusieurs obstacles: 1º) anuire est mal attesté; 2º) tent devrait être interprété comme une forme de tant adv. et R. le présente [72 § 5] comme cas isolé de mot en -ant à la rime en -ent. En fait il s'agit vraisemblablement de tent (de tendre au sens de «procurer (des tourments)»); – arsé est défini par «brûlé par le mal des ardents» comme roti «atteint par le mal des ardents» dans le même vers; je pense plutôt à «grillé par le soleil», d'autant que le personnage est estrumelé; - asunplis est bizarre, je préférerais asimplis; atraire est assez peu satisfaisant et on aimerait lire Pour la cause de vous a traïr «pour vous trahir»; il est possible qu'il faille interpréter cause, non comme notre moderne cause «parti», mais comme une loc. prép. pour la cause de «afin de» (cf. PtAud. pour la cose de «afin de» ds FEW 2, 542b); - baee n'est pas attesté: deux fois (6268, 12816) on a bee (= beee cf. ici 57, 304 et 310) qu'il fallait garder, d'autant que les deux mss sont d'accord, même si dans le texte de L bee pourrait s'interpréter aussi comme l'ind. prés. 3 de beer; une fois le ms. de base, seul témoin, a bavee que l'on peut corriger en baee ou en bee; - bailler éviter d'y intégrer bailli (mal-); broutee est le «contenu d'une brouette» cf. RLiR 57, 313; - bure est le «beurre» qui joue ici le même rôle que le saïn ds RCambrK 1486; - ajouter chiés dans se sont ostelé chiés l'ostel de Symon 6398, qui appuie doublement ce que j'ai greffé ici même (58, 214-215) sur LagerqvistChiés; sauf erreur de ma part on ne trouve qu'un seul autre exemple de chiés dans ce texte (ostelé... chiés une povre fame 6495) et le ms. L emploie soubz qui paraît correspondre à mfr. sus «chez» (Modus; 1393) ds FEW 12, 463a (et ajouter LionBourgK et TristNantS 21005) ou à mfr. sur «chez» (Modus; Froiss; Villon) ds FEW 12, 432a (et ajouter CohenFarces 35, 486 et TissierFarces 33, 162); - com est à lire coin (le coin de l'heaume); - courtils le sens de «murailles, enceinte» paraît gratuit (cf. les vv. 7844-45 Par dehors le chité qui Tours est apelee

Ensy qu'en un preel estoit Elaine alee, qui s'accordent bien avec des jardins hors les murs de Tours); - dehequier contient un dehaqua dont R. avoue dans la note qu'il s'agit d'une correction «un peu arbitraire». On conservera dehagna que l'on pourra mettre en rapport avec dehaigner de Gdf 2, 477a, à condition de corriger sa définition. Il s'agit d'un composé de haignier proprement «mordre» (Molinet, et déjà antérieurement FlorOctAlL cf. RLiR 58, 641) d'où «critiquer amèrement», mot régional cf. FEW 16, 139b. Dehaignier «mordre, mettre en pièces» se lit déjà dans FlorOctAlL (cf. RLiR 58, 638) et convient bien ici; outre l'exemple de AdHaleFeuillD 742 de dehaignier «dénigrer», on ajoutera encore se dehainner «se chamailler» YsayeTrG 16b; il reste encore des interférences curieuses entre un norm. (de)haguier / (de)hagier «hacher, découper» (v. FEW 16, 108b et RoquesRég 261-263) et un pic. wall. (de)haignier «mordre»; déchirer (avec les dents)» (v. FEW 16, 139b-140a) ainsi dans ModusT 94, 167 dehaguiés «hachés» mais dehaigniees var. B, dehagnis var. Y, à côté de dehachez et hachiés variantes de plusieurs mss.; - descauche, préciser adj. fém., comme cela est fait s.v. orde; - dessy 11800 «avec certitude» de même que de sy 1502 et 14607 «avec certitude» (ce dernier à distinguer de sans nul sy «sans aucun doute») me paraissent contenir, dans le tour de sy le set on (que L corrige en de vray le set on), un avatar de l'usuel de fi qui ne paraît guère dépasser le milieu du 13e siècle. On sait qu'il a été parfois altéré en de fin (v. PariseP 175 n.); LionBourgK offre un de fin «sûrement» mais c'est un mirage des glossateurs; - esplent se rattacherait aussi bien à un esplendir / esplendre, appuyé par esplendiier (cf. TL 3, 1218 et 1219), qu'à esprendre, car les faits de lambdacismes évoqués [106 § 48] sont moins nombreux qu'il n'est dit: celvelle peut être dû à une assimilation régressive; claucefia ne présente pas de lambdacisme mais une métathèse (attestée aussi chez GMuis) pour clofichier; tonnoilles est la forme septentrionale normale pour tonoire et si lambdacisme il y a, il faut le replacer dans l'histoire même du mot. On voit donc que esplent (= esprent) ne va pas de soi, malgré les apparences et le parallélisme des vv. 3469 et 7995; - ajouter frelee «morte» 8479 leçon de L: ce mot paraît devoir être apparenté à freslé «éteint» VillonLaisR (cf. aussi éd. DiStefano) et outre fresler de Cotgr 1611, invoqué par les deux éditions de Villon et qu'on trouvera, à tort ou à raison, dans FEW 3, 744b (cf. aussi frailler ds Hu), je l'ai relevé au sens de «mourir» dans Vengeance N.S., éd. Oldörp, 81, 4; - hastés lire hastes; - incorporer le texte porte encorporer; - javene pourquoi ne pas lire jauene (= jouene car c'est ainsi que je lirais le jovene du v. 9397, évoqué p. 100 § 20. Il y aurait même lieu de se demander si la lecture consacrée jovene ne doit pas être lue parfois jouene)? - laier est à biffer, aucune des formes citées ne permet de reconstituer ici ce verbe (v. H. Stimm ds MélLommatzsch 371-383); - ajouter mois (son -) 9288 «mois qui suit l'accouchement» cf. (Auc - Mousket, TL) ds FEW 6, 1, 714a; - nobles n'est pas un adv. mais un adj. qui se traduit en fr. mod. par un adverbe; - on n'est pas «où» mais le pronom indéfini, car la du v. 12566 = là où (cf. TL 5, 16, 7 sqq); à corriger aussi [101 § 25]; – pavre, il faudrait montrer que cette graphie pour povre est préférable à paure qui serait possible; - pournaïs, pourrait cacher un poigneïz; - ajouter le régional rebois 1172 L «résistance» (cf. RLiR 56, 644 et ajouter RestorC 42): on notera que le v. 1172 de L est supérieur aux vv. 1172-73 de A; - rebrousser me paraît contenir reboissier «s'émousser» (on a des var. comme rebroschant, rebourcier ds TL 8, 377 et cf. aussi l'hésitation rebois / rebors); - rougie n'est pas de rougir mais de rojoiier: à corriger donc [79 § 47, où est invoqué à tort un passage de FouchéVerbe qui décrit un tout autre phénomène].

Reste enfin la question des mots régionaux, dont quelques-uns sont répertoriés sous l'étiquette, à proscrire, de mots dialectaux [85-86 § 69]. Quelques remarques ou compléments à leur sujet: espamer et respaumer sont aussi attestés dans PercefR (3³ et 4) et l'indication abourg., qui précède respaumer ds FEW 7, 510b, est erronée pour un texte des Flandres datant du 1er t. 13e s. (RègleCistG): elle est amenée par l'indication ds Gdf que le ms. est conservé à Dijon; - hastrelee v. T. Matsumura ds RLiR 56, 641 (hatellee, hatrelee): il s'agit là d'un dérivé épique d'un mot haterel, luimême probablement régional mais qui a connu une extension littéraire au 13e et au début du 14c s.; - mennoque est un mot régional bien net et bien connu depuis BodelNicH18 n.: noter que le sens du mot est proche de celui qu'on a relevé dans RigomerF «loge des gardiens de la porte du château»; - trondeler v. T. Matsumura ds RLiR 56, 484 et ajouter DebrieMoyPic; - baquetel, l'information donnée n'est pas exacte: le FEW 1, 198a ne dit rien de la localisation de bacquetel, qui est un hapax septentrional chez Fossetier (au début du 16e s.), mais le caractère régional du mot de base bacquet «petit bac, petit bateau» est assuré cf. Gdf 1, 548ab (le mot apparaît à ma connaissance depuis CesTuimAlC); - fossetiel v. aussi T. Matsumura ds RLiR 56, 478.

A ces mots il me semble qu'on pourrait ajouter: able (v. RLiR 56, 476), adire, aigrier, amenagier, amourable, aubel, avieutis, baux (v. RLiR 56, 476 et 57, 313), berrïer (v. RLiR 57, 313), bobus (v. RLiR 57, 313), boudine, bove, busïer, busquier (v. RLiR 57, 637), careton, cavain, se coitir, cor «bout, extémité», coron (v. TraLiPhi 30, 359; RLiR 56, 476 et 57, 314), crampir, creppe (v. RLiR 59, 315), crestiel (v. RLiR 56, 477 et 636 et 57, 314), crolière, deffoucquier, dehagnier 12925 (cf. supra), desmanever, despaisie, doctrin, donnee, encoste (par d'-) (v. RLiR 56, 477 et 639), enrouer, establison, estorier, falos, fie «fois» (v. RLiR 56, 478 et 57, 316), hausaige, incontinent adv., jouvent et jouvente au sens de «corps, personne», leson et lezon (v. TraLiPhi 30, 360 et RLiR 57, 316), lorgne, moilon (v. RLiR 56, 480 et 57, 316 et 642), mois (son-) 9288 (cf. supra), muelle, noee, opinïon, pleuve (v. RLiR 56, 64), pochon, pourlire, quienchon, ramaige, ramonner, rebois 1172 var. (cf. supra), regnasïon (v. RLiR 56, 482 et 644 et 57, 317), roion, tangonner (v. RLiR 56, 483), tangrement (v. RLiR 56, 483 et 645), terois, toupier.

Comment se comportent les mss face aux régionalismes? R. indique que le ms. L «atténue la coloration franchement picarde» de A (le ms. de base) et que «les cas inverses sont exceptionnels». Effectivement, mais on peut préciser quelque peu. D'abord le ms L tend à abréger le texte, donc on y trouvera moins de mots régionaux ainsi amourable, baquetel, busïer, cavain, mennoque, tangonner sont dans des passages omis par L. Il n'en reste pas moins vrai que les mots able, aigrier, adire, berrier, bobus, dehagnier, doctrin, par d'encoste, enroué, hausaige, lorgne, regnasion, terois semblent avoir été évités par le copiste auquel on doit le ms. L. Mais malgré tout le ms. L a conservé une large majorité des régionalismes, au moins les deux tiers. Il en a même rajouté quelques-uns, comme faucque «faux» 9913 et 9916 qui vient prendre place dans le FEW 3, 404 a avec awall. foque (16e s.) et les formes dialectales du Hainaut et du nord-picard; - on dira la même chose de chepier «geôlier» 12859, mot régional du même domaine cf. Gdf 2, 18ab et FEW 2, 691b (et on ajoutera des ex. ds YsayeTrG 46e, 47, 49 et 50a; MystSQuentinC; PasquierBarreChronM 423-424). Ainsi L évite absolument un mot sans véritable coloration régionale, charterier «geôlier» (v. Roques Rég 86-87), pour le remplacer soit par tourier 12938, 12953, 12966, mot infiniment plus rare (mais chart(e)rier avait peut-être vieilli et était sans doute gêné par l'emploi de chartrier «infirme»), soit par c(h)epier, mot nettement régional.

On regrettera aussi que les mots notables du vocabulaire de L n'aient pas été enregistrés au glossaire. Je citerai: braieul «ceinture» 8960; — encoeurir «graver dans son cœur» 9278 (qui pourrait s'appuyer sur afr. enqueurer «mettre au cœur» FEW 2, 1174 < Gdf 3, 217b = MaillartR 8096 var., s'il n'était pas plus vraisemblable d'interpréter enqueure <: deveure > comme le subj. prés. 3 d'encorir, ce qui est sûrement le cas dans la version du meilleur ms.); — bras ds combatre a bons bras de corps 7297 cf. RLiR 53, 255-256; — petiot (un —) «un peu» 1002 (cf. FEW 8, 345b), — verrie (chambre —) «chambre vitrée» 978 et 9667 (cf. chambres voiriées 1461 Jean Roye SHF I, 13; à ajouter à mfr. verrier v. a. «vitrer» 1508 ds FEW 14, 567a)(1).

Gilles ROQUES

PHILIPPE DE MÉZIÈRES, Le Livre de la vertu du sacrement de mariage, éd. par Joan B. WILLIAMSON, Washington, The Catholic University of America Press, 1993, X + 442 pages.

Philippe de Mézières est un des grands personnages du 14e siècle. Originaire de l'Amiénois, il mena une vie d'aventures militaires, diplomatiques et religieuses en Orient autour des Lusignan. La Croisade et la Vierge furent les deux grandes passions de sa vie. Il connut les désillusions de la prise d'Alexandrie dont Guillaume de Machaut se fit le chantre. Chancelier de Pierre de Tripoli, roi de Chypre et de Jérusalem, il dut s'enfuir après l'assassinat de celui-ci. Réfugié à Venise puis ambassadeur auprès du pape d'Avignon, il finit par devenir un des conseillers de Charles V. Après la mort de ce dernier, il se retire dans le couvent des Célestins où il va rédiger la plus grande partie de son œuvre latine et française.

Dans celle-ci se dégagent deux œuvres majeures, presque contemporaines, le *Songe du Viel Pelerin*, composé entre 1386 et 1389, et le présent *Livre* qui date de 1385-1389.

C'est dans cette œuvre qu'il a intercalé sa traduction du texte latin de Pétrarque – lui-même traduit de *Griselda*, dernière nouvelle du *Décaméron* de Boccace –, connue sous le nom de *Griseldis* (PhMézGrisG). Mais alors que le traité pieux resta dans son seul ms., probablement autographe, la nouvelle eut un succès considérable: on la retrouve dans des mss du *Livre du Chevalier de la Tour Landry*, du *Livre de Leesce* de Jean Le Fèvre ou du *Menagier de Paris* et elle connut même une adaptation théâtrale vers 1395. On trouvera dans une communication d'un colloque d'Iéna (octobre 1995) une imposante bibliographie par G. Berger des textes en français consacrés à Griseldis du 14e au 18e siècle.

⁽¹⁾ Quelques minuties: p. 10 l. 4 virgule au lieu de point après gouvernante; – p. 25 l. 18 lire accepte; – p. 381 apparat lire 6648 au lieu de 6644; – p. 668 apparat lire 14002b au lieu de 13002b; – corriger quelques références au gloss. desiunee lire 9509, fie 13361 au lieu de 13311, forche 7373 au lieu de 7371, mine² 10330 au lieu de 10329, porïon lire 13162, puissor lire 15064; – p. 849a lire entremetre au lieu d'entremette; – p. 887b lire queute.

La présente édition publie très soigneusement la totalité du ms. unique, autographe (BN fr. 1175). On trouvera la description du ms. et l'argumentation qui conduit à le juger écrit de la main même de l'auteur [1-20]. L'étude de langue [20-24] relève en passant quelques faits mais n'offre rien de systématique. L'éditrice insiste davantage sur ses principes d'édition qui reflètent une grande fidélité au ms., parfois même excessive en ce qui concerne la coupure des mots. D'autre part, la présentation des corrections que Philippe a apportées au texte et de celles de l'éditeur, celles-ci heureusement peu nombreuses, est à vrai dire bien complexe. On pourrait faire plus simple.

Le texte, difficile, inspire confiance. On proposera seulement de menues rectifications concernant en particulier l'accentuation: 69,13 l. fermé; - 86,26 déplacer la virgule après (et non avant) amortie; - 100,26 derons, on pourrait lire derous (de même deroute en 372,27) mais il est vrai qu'on rencontre deromps 295,6; - 100,32 douloureuse surprend; - 102,16 l. infuse, de même 169,33; - 116,19 pas de virgule après povre; - 130,1 appartoit surprend; - 132,16 l. jouellés; - 132,17 pas de virgule après touaillons; - 137,6 et 10 et 138,14 l. rebelle(s); - 137,22 pas de virgule après parler; - 139,28-29 déplacer la virgule après lignie (et non après pere); - 140,19 ajouter une ponctuation entre lui et il; - 158,21 eveques surprend, on attend exeques; -159,5 l. semons; - 159,16 l. eschançon (et aussi au gloss.); - 166,1 l. cavés; - 171,11 l. vertueuse; - 190,12 l. soufflés; - 192,16 l. envielliscent; - 208,1 supprimer la virgule après devotion; - 217,25 point d'interrogation après laissera et point d'exclamation après fera; – 218,27 lire vermail decopé; – 227,2 l. sourjon (de même au gloss.); – 230,3 l. faulsés; - 233,8 le donra surprend (li donra?); - 234,17 l. refroidiés; - 240,19 1. manecier (= «menacer») et supprimer maneeier au gloss.; - 241,13 l. estes, serés et; - 250,11 l. en tressue; - 252,4 l. sauler (de même p. 409 s.v. fourme); - 265,26 la passient surprend; - 270,28 l. desesperees; - 283,20 l. esconsser? - 288,17 aminstre, la forme se rencontre aussi ds PhMezPelC 2, 262, 346; - 289,2 virgule après assaillye; -290, 30-31-34 l. oiselés; - 293,20 l. forgié; - 302,7 point après touchier et virgule après briefté; - 303,36 l. pourcelés; - 306,35 l. couvrés, couvrés; - 316,3 l. comites; - 317,27 1. Austre; - 329,25 et 28 l. carboncle(s); - 336,22 l. jalousye; - 349,31 l. pollue (de même 352, 29 et 355,13); - 359,25 l. qu'il; - 369,26 l. deschausse; - 373,23 pas de virgule après puis; - 381,25 pas de virgule après tirer.

Le vocabulaire de Philippe de Mézières est d'un grand intérêt pour le lexicographe. Il n'y avait aucun glossaire à la fin de l'édition de PhMézPelC. Celle-ci en comporte un de quatre pages, mais il ne répond pas du tout à ce qu'on est en droit d'attendre. Il comporte même de grosses erreurs: bruir signifie «brûler»; – cognat et serouge «beau-frère»; – forel «fourreau»; – fumiere «fumée»; – tresmonde «très pure». On ne trouve pas enrongie au passage indiqué mais le simple rungie. Inutile de citer quelques exemples de premières attestations, ce ne serait qu'une goutte d'eau dans la mer. Je signale cependant pour compléter l'article ASSISTERE du FEW 25,561 des exemples nombreux de as(s)istens p. prés. adj. «présents» 94, 19 et 165,1; as(i)stens de/a «présents aux côtés de qn» 165,2 et 166,11; as(s)istens m. pl. «les assistants» 96,3; 118,26; 149,11; 199,24, etc.

Ce grand voyageur de Philippe n'a cependant pas oublié quelques mots régionaux de sa province natale. Citons *sourjon* «source» (cf. RLiR 50, 121) et *pauch*, *paouch* «pouce» 214,11 et 215,3 (cf. FEW 9, 131b-132a).

On saluera la liste des proverbes, sentences et phrases proverbiales [407-412]. On avouera aussi qu'elle est bien loin d'être complète et ne donne même pas tous les renvois utiles à l'ouvrage de Hassell, pourtant cité comme référence. Des proverbes aussi connus que avarice de tous maulx est racine (283,25), verité ne quiert point d'anglet (309,31), elle fera de necessité vertu (305,13) ne sont pas notés. On y trouvera aussi quelques éléments de phraséologie tels en un batre d'eul ou Au bec et aus ongles elle se deffent. On aurait pu en ajouter beaucoup d'autres. Je citerai: a huis clos (1^{re} att. (siéger) a huis clos dep. Est 1549 ds TLF) qui se rencontre ici dans le tour entrer a huis clos 329,38 «entrer dans une salle malgré la porte fermée (en parlant du Christ venu rendre visite aux apôtres après sa résurrection)» même expression dans LaieBibleC 3858; – estre en guerre ouverte 240,37 et 392,19 (1^{re} attestation déb. 16^e s. ds TraLiPhi 32,117; ajouter mil. 15^e s. ChronParAnH 107 ds Mém-SocHistParis t. 11 (1884), 82).

Bref, on a là une édition sérieuse, mais non pas sans faiblesses, qui doit permettre des études linguistiques fructueuses sur cet important auteur qu'est Philippe de Mézières.

Gilles ROOUES

«L'Honneur de la couronne de France». Quatre libelles contre les Anglais (vers 1418-vers 1429) édités pour la Société de l'Histoire de France par Nicole PONS, Paris, Klincksieck, 1990, 220 pages.

Le présent travail est divisé en trois parties et comprend au total cinq textes, chacun précédé par une présentation historique et codicologique très sûre: (I) Débats et appointements (en français) [19-79], (II) Super omnia vincit veritas (en latin) et Réponse d'un bon et loyal François (en français), suivie d'une Traduction des Lettres bourguignonnes (en français) [81-137] et (III) Fluxo biennali spacio (en latin) [139-201]. Parmi ces œuvres qui font partie du genre appelé «littérature de propagande (ou de persuasion)» foisonnant à la fin du Moyen Age, ce sont les trois textes français qui nous intéressent particulièrement: Débats et appointements, Réponse d'un bon et loyal François, et Traduction des Lettres bourguignonnes qu'on désignera respectivement par D, R et T. Voici les données indispensables de chaque texte: D: la 1^{re} (lignes 1-380) et la 2^e partie (lignes 381-462) ont été rédigées avant 1418; la dernière partie (lignes 463-748) au plus tôt à la fin de 1419 (voir p. 21), et l'éditrice a choisi comme ms de base Paris, B.N., f.fr. 5059, ff. 41r°-55v° (milieu 15° s.); R: le texte date de 1420 (probablement entre le 7 avril et le 21 mai, voir p. 94) et est édité d'après Paris, A.N., X1a 8604, ff. 45v°-48v°; T: le texte date aussi de 1420 (l'orginal latin des lettres patentes a été donné à Arras le 2 décembre 1419, voir p. 83) et édité également d'après Paris, A.N., X1a 8604, ff. 44r°-45v°.

L'édition proprement dite est fiable, et on ne peut faire que quelques corrections et remarques: p. 55, D177var.H la choison, lire l'achoison; – p. 57, D224 pour [lui] venir faire hommage, conserver la leçon du ms même si elle est un peu maladroite: pour venir faire hommage audit roy Phelippe; – p. 63, D363 complecté lire complecte, le sujet est la paix; – p. 65, D395 sans [compter en ce] les enffans mors sans baptesme, la correction ne paraît pas indispensable, sans prép. signifie «outre, sans compter» FEW 11, 642b; – p. 69, D508 car je n'y voy, rétablir la leçon des mss AB car je n'y voy tour «car je n'y vois aucune

issue», l'expression ne voir tour est relevée par DiStefanoLoc 847b; – ibid., D509 la correction en qu'il n'est pas nécessaire, lire qu'i; – ibid., D512 pas de virgule après si; – p. 72, D556 veut n'a pas besoin d'être corrigé en veu; – p. 76, D653 il n'est pas nécessaire de corriger comme en comment cf. par exemple D385 et var.; – p. 123, R46 si lire s'i; – p. 124, R88 douaire, la leçon rejetée douuaire n'est pas impossible, v. GdfC 9, 400b qui cite douwaire, douvaire; – p. 125, R93 l'insertion de quand il dit (écrire plutôt quant il dit) est-elle nécessaire? ds l'evident mençonge que ledit Henry... dit qu'il prendra a femme ladicte Katherine... on peut voir une construction apo koinou ou comprendre la conjonction que «à savoir que» (MénardSyntaxe³, p. 200, 205); – ibid., R112 pas de virgule après toujours, comprendre a tousjours mais loc.adv. «à jamais», cette expression qu'on retrouve ds D164var. est relevée par DiStefanoLoc 515a, 845a; – p. 128, R194 ycy, on gardera plutôt ny conjonction de coordination.

Le tout est couronné par un Index des noms propres [203-218] mais il manque un glossaire; c'est regrettable, parce que les textes contiennent des attestations intéressantes: on a ainsi des mots et expressions inconnus ailleurs (affirmatoire, puis... en ça, soubz paroles couvertes, euvre de main, exheredicacion), des formes inconnues ailleurs (abstiner, boloverder, nonchalie), et des premières attestations (des maintenant, veu). On relèvera par exemple: abstenir v.r. D678, abstiner D678var. «se priver de l'usage de qch» FEW 24, 57a ABSTINERE ne relève pas la forme abstiner; - actendu prép. R36, R247 «considéré» GdfC 8, 226c 1482 [la date de 1450 donnée par TLF à MistVieilTestament est peu admissible]; on a déjà Songe Vergier SI-LIII-6, I-CXXVIII-8; – advocate s.f. D651 «protectrice» FEW 24, 203b fr. avocate «la Sainte-Vierge» (14° s.-Lar 1948); – affirmatoire adj. T109 «qui affirme» aj. à FEW 24, 251b; - ainsi (par -) loc.adv. D201, R155, R233 «de cette manière» FEW 11, 575a mfr. par ainsi (Froiss [par ensi ds FroissChron 1, 185, 32]-FrdeSales, Hu; Chastell; Comm); par ainsi que loc.conj. D94var. «à condition que» FEW 11, 575a afr. mfr. (FetR; BestAm; 1450-ca. 1550, Gdf; Li); - ainsné adj. D15, D143, D161, D215, D263, D314, aisné D209 «premier né» FEW 24, 645a ainsné (13e s.-Froiss, Li), aisné (13e s.-Trév 1732); - anglesche adj.f. R123 «anglaise» aj. à FEW 15, 2, 87b; - anonchalirés D652 fut.5 de s'anonchalir v.r. «perdre courage» FEW 2, 83b mfr. nfr. s'anonchalir «perdre courage, devenir indifférent» (15° s.-Cresp 1637; Stær 1650); - anonchallee D495 part.passé f. de anonchaller v.a. «dédaigner» FEW 2, 83b anonchaller (16e s.); – approbatoire adj. T97, T108 «qui exprime l'approbation» FEW 25, 53a mfr. lettre approbatoire (1468, Ba); - autrement adv. D684 «beaucoup plus» FEW 24, 355a autrement «très; beaucoup plus» (1250, Li; Rab; 1581, Lac; dep. Lar 1866); - avant (plus -) loc.adv. R34, R86, R252 «davantage» aj. à FEW 24, 3b; - aventure (par -) loc.adv. R192 «peut-être» DiStefanoLoc 47b; - basche s.f. D492 (et me laissent en la basche) «bac à passer l'eau [mais ce sens paraît strictement limité au wallon], ou auge (?)» cf. GdfC 8, 266b-c; FEW 1, 197b, 267a-b; - besoigne (mectre qn en -) loc.verb. D501 «employer» DiStefanoLoc 77a; - boloverder v.a. D741, bouleverder D741 var. «fortifier par des remparts» aj. à FEW 15, 1, 178b qui cite mfr. boulevarquer Chastell; - bombarde s.f. D741 «machine lançant de grosses pierres» GdfC 8, 338a; - bouge s.f. D722 «sac» FEW 1, 605a; - ça (puis... en -) loc. D687 «depuis... jusqu'ici» aj. à FEW 4, 372b qui cite afr. mfr. puis... en ença «depuis... jusqu'à (temporel et local)» (13e-14e s.) comme à DiStefanoLoc 122c qui cite depuis... en ça; canonique (droit -) s.m. R180 «droit canon» GdfC 8, 421a; aj. à FEW 2, 216b; loi canonique s.f. R288 «id.» aj. à FEW, le syntagme se lit aussi ds SongeVergierS I-I; - capcieux adj. R218, R238 «qui contient des raisons spécieuses propres à surprendre et à tromper l'esprit» FEW 2, 330a mfr. nfr. captieux (dep. 1382 [sans doute faute pour 1389, cf. GdfC 425a et TLF]); – cas (ou — que) loc.conj. D168 «si» DiStefanoLoc 128b; – cause (a bonne et juste -) loc.adv. D133, D386, D473 «à raison» aj. à DiStefanoLoc; par raisonnable et juste cause loc.adv. D147 «id.»; sans juste cause loc.adv. D378 «injustement» cf. DiStefanoLoc 130a sans cause; a ceste cause pour ce que loc.conj. D285 «parce que»; cependant adv. D366 «pendant ce temps» FEW 8, 181a mfr. nfr. (dep. 1344...); - certain (de -) loc.adv. D626, R45 «assurément» DiStefanoLoc 132b; - civil (droit -) s.m. R179 «droit civil (par opposition au droit canon)» TLF fin 13e s. RLulleDoctEnfantL, v. aussi SongeVergierS I-XXXVI-23 s.; loi civile s.f. R288 «id.» ce syntagme qu'on retrouve ds Songe Vergier S Prologue 29, I-I, I-IV-5, I-XXII-3 (loy civile) est à aj. à FEW 2, 723a; mort civile s.f. R129 «privation des droits de citoyen» FEW 6, 3, 142a mfr. nfr. (dep. 1599, CoutNorm 100) à compléter par TL 2, 454, 35 qui cite 1332 PelVieS [> TLF]; - civilement (estre mort -) loc.verb. R188 «être frappé de la privation de ses droits civils» cf. Songe VergierS I-CXIV-1 morir naturelement ou civilement, aj. à FEW 2, 723b et 6, 3, 132a; TLF ne dit rien sur les attestations anciennes de la locution; - cognoissance (venir a la de qn) loc.verb. D236 «être connu par qn»; - compte (faire - de) loc.verb. D730 «attacher de l'importance» DiStefanoLoc 187c; tenir compte de loc.verb. D623 «attacher de l'importance» DiStefanoLoc 188c; - condicion (par telle - que) loc.conj. D204 «pourvu que» FEW 2, 1019b afr. mfr. (13e-15e s.); - confirmatoire adj. T97 «qui confirme» FEW 2, 1036a mfr. (1360, Gdf; 1474, Bartzsch); - confiscacion s.f. D133, D137 «action de confisquer» FEW 2, 1037b mfr., à moins de comprendre «retour du fief au suzerain dans le cas d'indignité du vassal» sens donné par FEW ibid. au syntagme confiscation de fief (Est 1549-Nic 1606); - consideracion (pour - de) loc.prép. R148, T34 «en tenant compte de» FEW 2, 1069a mfr. 1371; - consideré prép. D484 «étant donné» aj. à FEW 2, 1067b; - couvertes (soubz paroles -) loc.adv. R101 «en termes ambigus» cf. FEW 2, 1147b en paroles couvertes (Fur 1690-Ac 1798); - cuer ([prendre] bon —) loc.verb. D656 «prendre courage» cf. DiStefanoLoc 180b prendre cœur; - cul ([tourner] le - a qn) loc.verb. D629 «refuser» cf. DiStefanoLoc 223b tourner le cul a qch «refuser, renoncer»; – deffault (par – de) loc.prép. D126 «par manque de» DiStefanoLoc 232a; - deppoinctez D445var. part.passé de deppoincter v.a. «destituer» FEW 9, 590b despointier de «destituder de» (14e-15e s., Gdf; DC), dépointer (1477, Ba); - desappointez D445 part.passé de desappointer v.a. «destituer» FEW 9, 592a mfr. nfr. désappointer (1395-Pom 1700, Gdf...); - descognoissent D621 pr.6 de se descognoistre v.r. «devenir orgueilleux, présomptueux» FEW 2, 846a (dep. 12° s.) cette date est probablement une faute, voir Gdf 2, 563c; - desnaturel adj. R72 «qui est contre nature» FEW 7, 51a afr. mfr. (13e-16e s., Gdf; TL; Hu; Lac); - dessus (cy --) loc.adv. D576 «dans ce qui est exposé, écrit plus haut» FEW 12, 465b mfr. nfr. ci-dessus (1393, Ménagier 1, 165; 1405, Mém. Acad. Dijon 3° série, 6, 113; Comm; dep. Est 1538); - Dieu scet si... loc. D327 «(pour appuyer une affirmation)» DiStefanoLoc 259b; – divin (droit –) s.m. R179, R190 «droit donné par Dieu» GdfC 9, 373a cite 1390 droit devin; on peut ajouter RLulleDoctEnfantL p. 158; SongeVergierS I-XXXVI-2, 3; - divise (a sa belle -) loc.adv. R235 «à volonté» aj. à DiStefanoLoc 253c a sa devise; - dolosité s.f. R21 «ruse» Gdf 2, 740c; FEW 3, 120a mfr.; - droit (contre - et raison) loc.adv. D355 «à tort» cf. DiStefanoLoc 273c contre droit; par droit et par raison loc.adv. R82 «à juste titre» DiStefanoLoc 274a; selon droit et raison loc.adv. R173 «légitimement» aj. à DiStefanoLoc; - efforceement adv. D158 «de toutes ses forces» FEW 3, 731a afr. mfr. esforciement; endroit (chacun selon son –) loc.adv. R324 «chacun pour sa part» aj. à DiStefanoLoc 293b; - enferme adj. R176 «malade» FEW 4, 670a (HuonAbc; Or 1370; 15e s., Gdf...); - equivocacion s.f. R29 «signification double d'un mot» FEW 24, 220b fr. équivocation (13e s.-Duez 1663, Gdf, TL, Li, Drouart; 1864-Lar 1948); - eradicacion s.f. R11 «action de retrancher» Gdf 3, 325b; manque à FEW 3, 233b; - eschoite s.f. D278, D298var., eschoite de costé D298, eschoiste de costé D220 «succession, héritage collatérale» FEW 3, 262b afr. escheoite, v. aussi FEW 2, 1251b afr. de costé «de côté, indirectement (d'un héritage)» BeaumCout; espace (par l'- de) loc.prép. D371 «pendant» FEW 12, 145a mfr. Comm; - especial (en -) loc.adv. R79, R111, R217, R257, R326 «en particulier» FEW 12, 152b mfr. (1323-env. 1370; v. Runk); par especial loc.adv. D576, D677, R203 «id.» FEW 12, 152b mfr. (1309-Cresp 1637); - espirituel adj. T59, T72 «relevant juridiquement du domaine ecclésiastique» FEW 12, 189b afr. mfr. (1247, Comm, DC); - espoventement s.m. R64 «action d'épouvanter» FEW 3, 304b; - euvre (avant tout -) loc.adv. D657 «avant toute chose» FEW 7, 359b mfr. tout avant œuvre (1321...)... avant tout œuvre (1525, AncPoés 11, 102); euvre de main s.f. D685 «travail manuel» ce syntagme n'est pas relevé par FEW 6, 1, 285a MANUS, 7, 358b OPERA; – exheredicacion s.f. R196 «disposition testamentaire par laquelle qu est déshérité» aj. à FEW 4, 412a qui cite mfr. nfr. exhéréder «déshériter» (dep. Chastell [TLF cite ca. 1380 JFevLamentH]) et nfr. exhérédation (dep. 1460 [TLF cite 1437 exheredacion]); faulte (par - de) loc.prép. D706 «faute de» DiStefanoLoc 330a; - favoriser a v.n. R161 «approuver» FEW 3, 439b; - felonneusement adv. D232 «cruellement» FEW 15, 2, 123b afr. mfr. (13e-16e s.); - fetardde adj.f. D655 «paresseux, négligent» FEW 3, 482b afr. mfr. fetard (dep. fin 13e s.); TL 3, 1784; v. aussi TLF 8, 798a; - feu (a sang et a -) loc.adv. D128, D390 «avec toutes les horreurs de la guerre» FEW 3, 656b à feu et à sang (dep. Marot) et 11, 174a-b; DiStefanoLoc 341a; - flac s.m. D625 (var. flast) «soufflet» FEW 3, 597b FLAK- mfr. nfr. faire un beau flac, un grand flac «écraser qch avec un grand fracas» (Est 1549-MonI 1636, Widerh 1675), nfr. flac «onomatopée imitant le bruit de l'eau qui tombe, celui d'un soufflet, etc.» (dep. LarT); la var. flast est-elle à rapprocher d'afr. flat «coup violent, tape» (12e-14e s., Gdf; TL; Ak 51) FEW 15, 2, 139a *FLAT? - foy (en bonne -) loc.adv. D617 «sincèrement» DiStefanoLoc 360b; - foligner v.n. R73 «dégénérer de la vertu de ses ancêtres» FEW 5, 354a fr. forligner (dep. 12e s...); - force (- de) loc. D151var., R64 «beaucoup de» DiStefanoLoc 367b; grant force de loc. D151 «id.» aj. à DiStefanoLoc; - forfaiture s.f. D133, D136 «violation de l'hommage dû au seigneur» FEW 3, 351a; - fouir v.a. D412, D476 «éviter» FEW 3, 836b mfr. fouir (Nouv...); fouyr v.n. D713 «fuir»; - grace ([prendre] en -) loc.verb. D623 «accueillir avec faveur» DEAF G 1112 (ca. 1180-ca. 1232); - hault (du - ou du bas) loc.adv. R226 «totalement» aj. à FEW 24, 370a et DiStefanoLoc 428c qui citent du haut et du bas; - humain (droit —) s.m. R190 «droit créé par les hommes» v. SongeVergierS I-XXXVI-2, 22, aj. à FEW 4, 508a; – impugné R322 part.passé de impugner v.a. «attaquer, combattre» FEW 4, 610a mfr. nfr. (dep. 1349, Varin Arch de Reims 2, 1232...); - innumerable adj. D479 «qu'on ne peut compter» FEW 4, 701a mfr. (14e s.-1625, Gdf...); - intollerable adj. R218, R239 «qui ne peut être admis» FEW 13, 2, 17a fr. intolérable «qu'on ne peut souffrir, supporter patiemment» (dep. 1295 [= JMeunTest]), «qui ne peut être admis, accepté» (dep. Fur 1690) à compléter par TLF 1352-56 Bersuire (en parlant d'un pouvoir accablant); – lese (crime de – majesté) loc. R292 «crime qui porte atteinte au pouvoir souverain» FEW 5, 129a mfr. nfr. crime de lèsemajesté (dep. 1405, Nic. de Bar Journal 1, 139, Db) à compléter par TLF 1354 criesme de lese majesté; crime de lese majesté humaine et divine loc. R85 «id.»; - lors (des -) loc.adv. D97, D101, D208 «dès ce moment-là» FEW 4, 475a mfr. nfr. dès lors (dep. ca. 1507, Sotties 2, 22) à compléter par TLF 1280 dois lors; des lors en aprés loc.adv. T35 «dès ce momentlà» FEW 4, 475b mfr. deslors en après (1550); - machinee T89 part.passé f. de machiner v.a. «combiner artificieusement certains moyens pour atteindre un but qu'on n'ose avouer» FEW 6, 1, 11b (dep. 13e s., Les sept sages, 2, SAT, Db) à corriger par TLF 1332 PelVieS; - mains (entre ses -) loc.adv. D366 «à sa possession» DiStefanoLoc 506c; TLF 1306 entre les mains de JoinvC; eschoir es mains de qn loc.verb. D471 «venir à la possession de» aj. à DiStefanoLoc; meetre qch en la main de loc.verb. D125, R44, meetre qch es mains de qn R63 «mettre en sa possession» DiStefanoLoc 512b; venir es mains de qn loc.verb. D116, venir en la main de qn D116var. «venir en la possession de» DiStefanoLoc 515a; - maintenant (des -) loc.adv. R210, R242 «à partir de ce moment» 1re attestation voir FEW 6, 1, 299b (dep. Est 1538) = TLF; - mectre (- sus) loc.verb. D707, mectre sur D707var. «lever (des soldats)» DiStefanoLoc 543b; - memoire (en - de) loc.prép. D13 «pour transmettre et perpétuer le souvenir de» FEW 6, 1, 698b mfr. (Froiss [= mettre en memores perpetuelles FroissChron³D Prol 72], s. Palsgr 1530; 1556); DiStefanoLoc 531a; – merci (venir a – a qn) loc.verb. D190 «venir pour demander grâce à qn» FEW 6, 2, 15b; – moe s.f. D610 «grimace qu'on fait en allongeant les lèvres, par dérision» FEW 16, 544b afr. mfr. (Chrestien-Voult 1613); - monde (en ce -) loc.adv. R131 «sur terre» DiStefanoLoc 551a; - moult de loc. D61, D193 «beaucoup de»; - moz (sur - de) loc.prép. R306 «sous couvert de» l'expression n'est relevée ni par FEW 6, 3, 304a ni par DiStefanoLoc; - multiplicacion s.f. D527, D538 «augmentation en nombre, ou multitude» FEW 6, 3, 204b fr. multiplication «augmentation en nombre» (dep. 1370, Oresme [TLF cite ca. 1350 GilMuisK])... «multitude (de gens, de choses)» (Chartier, 1552, Rab); – naturel (droit –) s.m. R180 «droit fondé sur la loi naturelle» FEW 7, 50b droit natureil (1279, Varin 1, 961), droit naturel (BeaumCout...); loi naturelle s.f. R288 «loi dont tous les hommes trouvent les principes en eux-mêmes» FEW 7, 50b afr. loi naturel BrunLat, mfr. nfr. loi naturelle (Rons...) où l'on peut ajouter SongeVergierS I-I, I-XXXVI-17; mort naturele s.f. R129 «mort qui vient d'une maladie ou de l'âge» FEW 7, 49a afr. mors natureus AldS, mfr. nfr. mort naturelle (dep. 1508, CoutGén 4, 540); - nombre (grant - de) loc. D1 «beaucoup de» FEW 7, 237b (1395, EspArtois 3, 64; Comm; Est 1546, 52; Richl 1616-1629); ou nombre de loc.prép. D207, en nombre de D207var. «parmi, au rang de» FEW 7, 237b mfr. nfr. au nombre de (dep. 1478, Lac [> TLF]) à compléter par DiStefanoLoc 587a; – nonchalie D495var. part.passé f. de nonchalir v.a. «négliger» aj. à FEW 2, 83b fr. nonchaloir; - nonobstant (- tout ce) loc.adv. D417 «malgré tout cela» aj. à FEW; nonobstant que loc.conj. D137 «bien que» FEW 7, 289a mfr. (1407-Ac 1694, Thierry 1, 34...) à compléter par TLF 1374 OresmeEconM; ce nonobstant que loc.conj. D137var. «id.» FEW 7, 289a (Froissart; Malherbe); - obvier a v.n. D293 «parer à» FEW 7, 294b afr. mfr.; TLF 1316; - outre adv. D447 «de plus» FEW 14, 8b (1364-Mon 1636, Gdf; Runk; D'Aubigné); - paine (a grant -) loc.adv. D499 «avec difficulté» DiStefanoLoc 661c; mectre paine a loc.verb. D490 «s'efforcer» DiStefanoLoc 662b; – par (– ce que) loc.conj. D94var. «à condition que» FEW 8, 212b mfr. (ca. 1500); – *pardurableté (a* –) loc.adv. R179 «pour toujours» aj. à FEW 8, 231b pardurableté (PsOxf-1543); - parmi ce que loc.conj. D94, D100, T30 «à condition que» FEW 6, 1, 622b; - parti (estre en tel - que) loc.verb. D632 «être dans une telle situation que»; – perjuremens s.m.pl. R319 «violation de serment» FEW 8, 249a fr. parjurement (13e s.-Oud 1660, Gdf...); – *perpetuité (a –)* loc.adv. R152, T38 «pour toujours» FEW 8, 260a fr. (dep. 1257, Layettes du tr. d. Chartes 3, 391, Bb) = TLF; aj. à DiStefanoLoc; - personne (en sa -) loc.adv. R167, T42 «personnellement»; - pillage s.m. D723 «choses sans valeur, ramassis» FEW 8, 500a pillage GaceB; - plain (a -) loc.adv. R124 «ouvertement, directement» FEW 9, 27b mfr.; - plaisir (a son beau -) loc.adv. R223 «à volonté» aj. à FEW 9, 2a et à DiStefanoLoc; - poier v.a. D28 «payer» FEW 7, 455a pik. poyer... norm. poyer, pouyer...; - pompeux adj. D437 «qui affecte une solennité plus ou moins ridicule (d'une personne)» FEW 9, 144a; TLF ca. 1350 GilMuisK; - poste (faulse -) s.f. D714 «passevolant» FEW 9, 161b mfr. fausse poste (1355); – prejudice (ou – de) loc.prép. R55, R286, R313 «contre les intérêts de» FEW 9, 296b mfr. nfr. au préjudice de (dep. 1371, Doch); prejudiciable adj. R251 «nuisible» FEW 9, 296b fr. (dep. 1266) = TLF; - present (pour le -) loc.adv. R140 «à présent» FEW 9, 307a (1395-Ac 1878, Runk...); - proudommie s.f. D448 «probité et sagesse de la conduite» FEW 9, 419b mfr. prodommie Desch, mfr. nfr. preudhommie (1437-Pom 1700, Gdf...); - provision (mectre bonne - a) loc.verb. D737 «mettre un bon ordre à qch» cf. FEW 9, 487a mettre provision «mettre ordre à qch» CohenRég = GrebanJ 20749 [gloss. «porter remède»]; - raison (par bonne -) loc.adv. D172 «légitimement» cf. DiStefanoLoc 748a par raison; par raison et juste cause loc.adv. D147var. «légitimement»; selon raison loc.adv. D241 «comme il convient» DiStefanoLoc 748c; - rançon ([prendre] a -) loc.verb. D234 «rançonner» DiStefanoLoc 750c; - rapporteur (- de paroles) s.m. D698 «celui qui, par légèreté ou par malice, a coutume de rapporter ce qu'il a entendu» FEW 25, 48a fr. rapporteur (dep. 14e s.); - refuge (venir a -) loc.verb. D533 «se réfugier» DiStefanoLoc 757a; - regardans T65 part.pr. de regarder v.a. «concerner» DEAF G 221; - ressourdre v.r. D626 «se relever» FEW 10, 327a (13e s.-Wid 1675, Gdf...); - reverse adj.f. R136 «renversé» FEW 10, 356b afr. revers (13e s.); - sale R147 pr.3 de saler v.a. «assaisonner à sa façon (emploi métaphorique)» cf. FEW 11, 79b fr. saler «battre, malmener» (Renart; D'Aubigné) mais l'attestation de Renart qui vient de Li correspond à RenFHS 4682 = TL 9, 109, 11 et son sens est «mettre au saloir»; - sedicieux adj. R18 «qui fait une sédition» FEW 11, 413a mfr. nfr. séditieux (Bersuire; 1370, Oresme; Chastell; dep. Est 1538); R109 «qui provoque à sédition» FEW ibid. (Bersuire; dep. 1561, Calvin); - septe s.m. D435 [var. une secte] «compagnie, suite» FEW 11, 379a afr. sete (Geffr-Cotgr 1611...); - siege s.m. D49, D52, D54 «lieu où l'on réside» FEW 11, 410a afr. (Roland-14e s., Gdf; Bartsch; Wace); - subjuguee D524 part.passé f. de subjuguer v.a. «assujettir par les armes» FEW 5, 62a mfr. nfr. (dep. Froissart); - subsequens adj. D309 «qui vient immédiatement après» FEW 12, 352b mfr. nfr. (dep. Or 1370) = TLF; – temps (le – passé) loc.adv. D392var., D446var., D513 «autrefois» FEW 7, 711a (1440, Gdf 8, 181); ou temps passé loc.adv. D392, D446, D497 «id.»; par long temps loc.adv. D158 «longtemps» aj. à FEW 5, 417a; pour le temps loc.adv. T61 «pour lors» FEW 13, 1, 188a mfr.; DiStefanoLoc 824c; - tenans (- son lieu) s.m.pl. D238 «ceux qui le remplacent» cf. FEW 13, 1, 215b tenir le lieu de qu «remplacer, suppléer qu» (1370, Oresme); - tiltre s.m. D304, D452 «raison motivant un acte» FEW 13, 1, 360b mfr. tiltre (Froiss; Chastell...); – tirannie s.f. D608, R20 «action cruelle et tyrannique» FEW 13, 2, 463b (dep. Chastell); R328 «domination usurpée et illégale» FEW ibid. (dep. ca. 1510); - tirannique adj. R310 «injuste, violent» FEW 13, 2, 463b mfr. nfr. tyrannique (1370, Oresme; 1444, Gdf; dep. Est 1552) à compléter par TLF 1365 tyrannique OresmeMonW, 1372-74 tirannique OresmePolM; – tort (a leur tres grant –) loc.adv. D377, D421var., D480, en leur tres grant tort D421 «injustement» aj. à FEW 13, 2, 87a et à DiStefanoLoc; - touchant prép. D2, D362 «concernant» FEW 13, 2, 11a mfr. (dep. 1380, Douetd'Arcq 1, 6) à compléter par TLF ca. 1250 [copie 2e quart 15e s.], 1362, 1380; - traiteusement adv. D403, D596 «par trahison» FEW 13, 2, 153a traiteusement (14e-15e s.); - transgloutissent D438 pr.6 de transgloutir v.a. «engloutir, avaler» DEAF G 897; - transquilité s.f. D412, T56, transquillité D476 «calme serein» FEW 13, 2, 197a afr. mfr. transquilité (fin 12e s.-1467; v. Molin); trehu s.m. D23, D29 «tribut» FEW 13, 2, 257b trehu (Aiquin-StAdrien, Gdf; DC; Dex); trop (- plus) loc.adv. R243 «beaucoup plus»; - umbre (soubz - de) loc.prép. R17, R275, R303 «sous couvert de» DiStefanoLoc 610a; - usurpacion s.f. R311 «action de s'emparer de qch» FEW 14, 84a mfr. nfr. (dep. 1374...) = TLF; - veu prép. D448, R248 «eu égard à» 1^{re} attestation, voir TLF 1480; – vie (a la – de) loc.prép. T44 «pendant toute la vie de» cf. FEW 14, 541a fr. a ma vie (13e-14e s.); [perdre] vie loc.verb. T86 «mourir» cf. DiStefanoLoc 890b perdre la vie; - vireton s.m. D155 «petite flèche empennée en hélice pour la faire tournoyer en l'air» FEW 14, 384a fr. (1341-Wid 1675, Gdf...); - vrai (au -) loc.adv. R47 «vraiment» DiStefanoLoc 909a.

Takeshi MATSUMURA

Gabriel BIANCIOTTO, *Le Roman de Troyle*, Rouen, Publications de l'Université de Rouen n° 75, 1994, 2 vol., 859 pages.

C'est un grand plaisir de pouvoir enfin lire la thèse [= TroyleB] que G. Bianciotto a soutenue en juin 1977 et qui remplace l'édition de Moland-D'Héricault [= TroyleM]. Cette traduction française (ca. 1454-1455) du *Filostrato* de Boccaccio est due à Louis de Beauvau, sénéchal du roi René, comme l'éditeur l'a établi de façon convaincante après avoir remis en cause la thèse de R. A. Pratt selon laquelle Chaucer aurait imité le Roman de Troyle [44-349]. L'enquête historique que G.B. a menée dans cette partie est très poussée et met en pleine lumière à la fois le personnage du traducteur et la culture angevine de l'époque; on ne peut qu'admirer le soin qu'il lui a apporté.

Les documents que l'éditeur cite dans cette partie ne manquent d'ailleurs pas d'apporter des attestations intéressantes de mots et expressions (253 n. 92 la numérotation des lignes ne correspond pas à celle du texte donnée en 242). Ainsi (parler) de bouche loc. adv. 242 (1461) «de vive voix» DiStefanoLoc 96c; - depuis l'ung bout jusques a l'autre loc. adv. 242 (1461) «entièrement» aj. à FEW 15, 1, 218a et à DiStefanoLoc; on lit déjà De l'un bout jusqu'a l'autre le [= l'escu] fraint et esmia ds RenMontAS p. 112, 33 (leçon du ms. BN fr. 766, f° 145c [env. 1300], qui correspond à RenMontDT 11506 De l'un bort...); - detail s.m. 165 et 315 (Saint-Pétersbourg Fr.F. XIV, 4 [date?]) «action de mettre en pièces (?)» cf. FEW 13, 1, 46a afr. faire grand destal (de gens) «faire un grand carnage, mettre en pièces» Mousket; - imposer silence à son procureur loc. verb. 209 (1451) «lui défendre de poursuivre davantage» cf. FEW 11, 611b le roi impose silence à ses procureurs généraux «il leur défend de poursuivre davantage l'affaire criminelle pour laquelle il a donné des lettres d'abolition (t. de chancellerie)» (ca. 1460-Ac 1798, 'anc.' Ac 1835) v. mon article à paraître ds MélShinmura; - indampne 221 n. 81 (1454-1458 cf. 196 n. 4) pr. 3 de indampner v.a. «amortir» première attestation cf. FEW 4, 638b mfr. indemner (1480-1636, Ba...); - purement et simplement loc. adv. 227 (1458) «sans réserve, sans condition» deuxième attestation cf. FEW 9, 619a (dep. Est 1552) = TLF mais v. DiStefanoLoc 737a qui cite Gerson VII, 1095 [date = 18 mars 1407; ms. Q' = 15e s.]; - recommandable adj. 208 (1451), 209 (1451), recommendable 227 (1458) «digne de recommandation» première attestation v. TLF ca. 1470 JChartierChron = GdfC 10, 501a, la même attestation est signalée par FEW 2, 949a mfr. nfr. recommandable (dep. ca. 1450); - rochet s.m. 165 et 315 (Saint-Pétersbourg Fr.F. XIV, 4 [date?]) «tampon fixé au bout de la lance courtoise» Gdf 7, 214c; FEW 16, 741b; - sayne s.f. 210 (1452), 246 (1462) «filet qu'on emploie en le traînant sur les grèves» FEW 11, 54b.

Le Roman de Troyle est conservé dans quatorze manuscrits, répartis en deux groupes [381-422]. Après avoir examiné minutieusement les relations de l'œuvre française avec l'original italien dans de longs chapitres [423-507] – où la recherche du ms. italien utilisé par Louis de Beauvau et l'étude littéraire sur la méthode du traducteur se lisent avec un intérêt particulier –, G. B. passe en revue les défauts de l'édition Moland-D'Héricault fondée sur le ms. C (B.N. f.fr. 1467) «la copie... la plus médiocre de toute la tradition manuscrite» [508], pour choisir comme base de sa propre édition le ms. A = B.N. f.fr. 25527 (milieu 15° s.) et donner une description classique de la langue du ms. de base [508-549].

En appendice [553-556] l'éditeur publie cinq poèmes contenus dans son ms. de base, dont les trois premiers ont été publiés ds ParnSat 173-176 (nos LXXXVIII-XC);

on peut y glaner quelques mots intéressants: apopyné adj. I-1 «bien attifé» cf. FEW 9, 603b mfr. se poupiner «s'attifer avec grand soin» (1568)...; - blame (donner - de) loc. verb. IV-12 «reprocher» cf. TL 1, 991, 34 qui cite Rou II 2191; aj. à DiStefano-Loc; - bouchette s.f. III-11 «petite bouche» FEW 1, 582a; - chasieuse adj.f. III-1 «dont les paupières sécrètent trop de chassie» FEW 2, 21b afr. chacious, mfr. nfr. chassieux; - a cop loc. adv. V-13 «soudainement» FEW 2, 867b, DiStefanoLoc 204b; - debisee adj.f. III-2 (debifee ds ParnSat) «gercé» FEW 15, 1, 118a Lütt. dibîhî v.n. «gercer»... Mons débisé «gercé» Dl; mais la lecture de ParnSat debifee «dérangé, détraqué» paraît préférable v. FEW 1, 355b mfr. desbiffer «déchirer (une étoffe); mettre en mauvais état» à compléter par G. De Poerck, MélRoques 4, 187 s. (en particulier 211-213); - dejointe II-4 part.pas.f. de dejoindre v.a. «écarter» FEW 3, 96b; doulcette s.f. III-8 «femme qui est d'un caractère doux» FEW 3, 174b fr. doucet «qui est d'un caractère doux»... rouchi douchete «doucereuse, femme lente»; - espace (en peu d'-) loc. adv. V-8 «aussitôt» DiStefanoLoc 307b, aj. à FEW 12, 145a; - fievre (de forte - soyez vous ointe) loc. II-1 «attrapez la forte fièvre (dans les imprécations)» DiStefanoLoc 348a; - grace s.f. V-2 «pardon, indulgence» ds requerir grace loc.verb. «demander une rémission» aj. à DEAF G 1111 et à DiStefanoLoc; - guoudin adj. I-5 «mignon (d'un con)» K. Baldinger, ZrP 96, 187; FEW 4, 78b mfr. godin «élégant, coquet (d'un pourpoint)» (1445, Sotties); v. aussi CohenFarces 27, 241; 28, 17; - joint adj. I-4 «vif, alerte» FEW 5, 68a afr. mfr. (12e-15e s., Gdf; RF 16, 756; GuillMach; Villon); - lame s.f. II-6 «bande de métal (au sens fig.)» FEW 5, 140b; - mal nette adj.f. III-12 «malpropre» FEW 7, 148b mfr. nfr. maunet (15° s.-Oud 1660), malnet (OldeSerres; Mon 1636); - patin s.m. I-4 «esp. de chaussure» FEW 8, 32b; - piergne s.f. III-1 «??» est-ce une forme de perle? cf. FEW 8, 253a-b; - point (en ce -) loc.adv. IV-7 «ainsi» DiStefanoLoc 709c; - pointe s.f. II-5 «lance, et membre viril» cf. FEW 9, 574a mfr. pointe «lance» (15° s.) et 574b Ruff. pweta «membre viril»; DiStefano-Loc 712a cite notre passage d'après ParnSat LXXXIX, 5; - pointe II-10 part.passé f. de poindre v.a. «piquer» FEW 9, 597a; - popin adj. I-12 «joli, mignon» FEW 9, 603b mfr. nfr. popin (Molin-Mon 1636); - resette adj.f. III-4 (refette ds ParnSat) «rempli jusqu'au bord» cf. FEW 10, 101b afr. rasé adj. «rempli jusqu'au bord» (Wace-14e s.); si l'on adoptait la lecture de ParnSat refette signifierait soit «qui a repris vigueur et embonpoint» soit «parfait» v. GdfC 10, 515a; - rongneuse adj.f. III-2 «qui a la gale invétérée» FEW 10, 469b afr. mfr. rongneux (Villon-Miege 1677, Li; Molin, Pléiade; D'Aubigné); - satin s.m. I-10 «étoffe de soie fine et lustrée» FEW 19, 206a; - sotin adj. I-23 «sot» FEW 12, 509a mfr. sotin «petit sot» (15° s.-ca. 1550, Gdf; MirND; Sotties; AncThéât); - tost ou tart loc.adv. V-3 «inévitablement, une fois ou l'autre» FEW 13, 1, 119a mfr. tôt ou tard (dep. 1530, Palsgr 812) à compléter par DiStefanoLoc 844a; - tres plus adv. I-14 «au plus haut point» TL 10, 598, 9; FEW 13, 2, 199 n. 1.

Le texte même du Roman de Troyle est édité parfaitement [559-646]: II-25e lire chargié conformément à ce qui est dit p. 650 n. 7; — III-79c encore corr. contre ou encontre [TroyleM a contre]; — IV-20f de lire se comme TroyleM? — IV-147a lire com bien qu'il soit de faire et corr. la note 19, v. TL 2, 600, 32; il est suivi des notes [647-664] (p. 664, 3e ligne d'en bas, lire complément et non complètement) et des variantes disposées en deux étages pour bien mettre en relief les deux familles des mss [667-799]. Le tout est terminé par un index des noms propres [801-805], un glossaire [807-840] et un index des noms de personnes [841-858].

Le glossaire est fait consciencieusement, et la citation de formes correspondantes de l'original italien est souvent éclairante. Seulement il faut savoir que le relevé des attestations n'est pas toujours exhaustif. Par ailleurs, bien que les variantes ne soient pas ignorées (voir par exemple s.v. souspeçon où l'on peut ajouter VIII-5), on aurait pu relever plus largement les expressions (ainsi ne... une prune V-32, ne... une pomme V-32xB, ne... une plume V-32F cf. MöhrenVal), les comparaisons (tout ainsi que la rose passe toutes flours de beaulté I-19; comme la fueille se tourne au vent I-22; comme font les coqs a chascun bout de champ IV-57 [où l'on a aussi l'expression a chascun bout de champ «à tout moment» passage cité par GdfC 8, 359c > FEW 15, 1, 216b (hap. 14° s.) et par DiStefanoLoc 103c]; ne aultre chose n'estoit senon la grater ou talon quant la teste luy demengeoit IV-85 aj. à DiStefanoLoc 411b; plus certain que n'est le souleil au vent VII-31 et n.; come la feulle au vent VIII-30), les proverbes (tel ne se sçoit garder du venin qui par son advis en garde bien aultre II-10; l'eaue emblee est asséz plus doulce chose que n'est le vin que on a en habundance II-74; tant plus y a de boys, plus fait grant feu II-85; pouoir et vouloir ne sont tousjours ensemble II-126; qui beaucoup pert doit assez plourer V-36) et les variantes (par exemple cuter v.a. IV-77B, IV-114BDEV «cacher»; v.n. III-36D «se cacher»; v.r. III-36BEFVXZ «se cacher» régionalisme v. FEW 2, 1461b, DuPineauR, Gdf 2, 409b cite deux de nos trois passages; - deschapeler v.a. III-91BDEFHVZ «ôter le chaperon (du faucon)» passage cité par Gdf 2, 553a; aj. à FEW 2, 288b), et donner éventuellement les références lexicographiques pour confirmer ou corriger les interprétations données antérieurement (v. par exemple ci-dessous mandienne). Il serait aussi intéressant de noter la concurrence de beaucoup, moult et trop en I-35, III-52, IV-158-159, ou celle de tout quanque et tout ce que en II-29.

Voici quelques corrections et ajouts: aj. ablouye II-122 part.passé f. de ablouyr v.a. «éblouir» aj. à FEW 15, 1, 153a afr. ablouir v.a. «séduire, tromper» Meun = GdfC 9, 503b qui cite aussi Peres Ars. 3641 f° 51c (= Pères29 Appendice p. 301, v. 19102 esblouïssoit ds l'éd. Lecoy) et Jd'OutrMyr; - acoler en III-30 on a plutôt s'entreaccoler TL 3, 630, 44 et en VII-71 on a un inf. subst.; - acomplir l'inf. se lit en II-101; - adviser en I-41, IV-66, 112 on a v.a.; - aider en II-9 on a v.r.; - alleger en IV-61 on a s'allegier de «se débarrasser de, se libérer de» FEW 24, 331a s'alegier de (12e-14e s., TL; Desch); - alleguer se lit en VII-93 et non 92; - amender en V-8 on a v.n.; - ancienneté est ds de toute ancienneté loc.adv. «depuis très longtemps» première attestation cf. FEW 24, 639a (dep. Est 1549); - apetit en II-19 on a selon apetit (var. selon son apetit) «à son gré» la var. est citée par DiStefanoLoc 28a; cf. BaldingerRabelais 168; - apparaiger en IV-52 on a v.r.; - appareillé on peut préciser qu'en II-51 on a un part.passé de appareillier v.a. «préparer» plutôt qu'un adj. et qu'on a appareillé a + inf. en I-40, prest et appareillé a + inf. en II-90, III-59, IV-16, VI-32 (et non 28), prest et appareillé de + inf. en III-27 et pretz et appareilléz pour + inf. en VII-79, on a là une première attestation de appareillé a + inf., v. H. Häyrynen, TraLiPhi 30, 1992, 369; - ardoir, lire II-86 et non 88, quant à l'inf. on a ardoir en III-68, arder en II-89 et ardre en III-68D v. FEW 25, 149, n. 1; - asseoir l'inf. asseoir n'est pas cité, tandis que la forme assoier se lit en VII-36; - astenir l'inf. est introuvable; - atrempé en V-14 on a atrenpee et en VII-95 attrempee; - atrempance le texte donne atrenpance; - attendre l'inf. se lit en III-28 en tant que v.a.; - baillier lire IV-146 et non 147; - aj. tirer qc du bec loc.verb. II-46 «faire confesser» aj. à DiStefanoLoc; - besoing en III-21 on peut comprendre plutôt faire besoing de + inf. loc.verb. «être nécessaire de» FEW 17, 276a mfr. (ca. 1390-Stær 1625, Gdf; Chastell; Hu); - aj. tirer qc de bouche loc.verb. II-63 «faire confesser», tirer qc de sa bouche loc.verb. II-65 «id.», tirer qc hors de la bouche loc.verb. VII-22 «id.» DiStefanoLoc 99b cite le dernier passage; - cas en VII-54 on a pour cas du monde loc.adv. «jamais» aj. à DiStefanoLoc 550c [dans la citation de Troyle qui s'y trouve (= TroyleB VII-26) tout le monde serait plutôt à comprendre «l'universalité des hommes» v. aussi VII-88, 94, VIII-12, cf. FEW 6, 3, 219b fr. (dep. CourLouis)]; - cheoir préciser que cheoir se lit en V-63, chaïr en III-15 et chaer en IV-117; - cheoist se lit en V-24; — chiere lire VII-20 et non VIII; - clore l'inf. clorre se lit en V-65; - conseil en VI-18 on a prendre conseil de + inf. loc.verb. «décider de» cf. FEW 2, 1071b mfr. nfr. prendre conseil «prendre une décision» (dep. Est 1549) à compléter par TL 2, 722, 38; - consumer en I-50 on a v.a. et non v.r.; - cours en VIII-25 on a faire son cours loc.verb. «cheminer» le passage est cité par DiStefanoLoc 211b, aj. à FEW 2, 1579a; - cuire est ici v.a.; - degaster est ici v.r.; - degouter est ici v.a. «faire tomber (un liquide) par gouttes» DEAF G 1056; - despit (en - de) signifie «par ressentiment contre»; - doubte préciser qu'en I-31 on a de doubte que loc.conj. «de peur que», en IV-16 pour doubte que loc.conj. «id.», en III-41 et IV-134 avoir doubte que loc.verb. «craindre que» DiStefanoLoc 271a; - droit en II-5 on a a droit et a tort loc.adv. «à tort ou à raison» DiStefanoLoc 273b; aj. de droit et de raison loc.adv. III-73 «à juste titre» aj. à DiStefanoLoc; - ensuir, ensuivir les attestations de v.n. sont en fait v.a. en VI-11, VII-34 et v.r. en II-140; - entretenement s'il signifie «fait de faire traîner en longueur» il s'agira d'une première attestation du sens de «action de retarder qu en le détournant de ses desseins» FEW 13, 1, 214a (Palet 1606-Ouf 1660); - les articles entretenement, entretenir, entrepreneur ne sont pas mis en bon ordre; - entretrouver est v.r.; - esbatement lire III-45 et non 41; - estordre (à mettre devant estourdi) l'inf. se lit en VII-35; - faison, faisson les références manquent, la première forme se lit en V-13, VII-84, VIII-24 et la deuxième en IV-7; - fendre est ici v.n.; - gaster est ici v.r.; - aj. de gayeté de cuer loc.adv. II-50 «à l'improviste» aj. à FEW 16, 8a qui cite afr. de gaîté «de propos délibéré» (1309 = de gayeté DEAF G 38), mfr. nfr. de gaîté de cœur (dep. 1549, DuBellDeffence 1, 60); mfr. «en improvisant (d'un auteur)» (1555, Jodelle); - aj. mentir par sa gorge loc.verb. III-39 «mentir effrontément» v. FEW 6, 1, 742a mfr. nfr. mentir par sa gorge (1527-Lar 1949, Lac); DEAF G 1000, 51 cite mentir par la gorge SJeanBaptOct¹G; - aj. ne... homme qui vive IV-22 «ne... personne» aj. à FEW 4, 454a et v. ci-dessous personne; - incontinent en III-66 et VIII-10 on a tout incontinent loc.adv. «tout de suite» première attestation cf. FEW 2, 1107b mfr. nfr. (Est 1538-Trév 1771...); en VII-51 on a incontinent aprés loc.adv. «un moment aprés»; - issir l'inf. yssir est attesté en IV-103, on peut d'ailleurs unifier les deux entrées issir et yestrai; - joindre en V-67 on a v.n. «arriver» cf. GdfC 10, 47a qui cite Raoul de Houd. Rom. des Eles 221 «arriver tout près, au sens moral» = ElesB 222T [wallon fin 13e s.]; - laisser à côté de l'inf. laisser qu'on lit en IV-37, VIII-32 on peut ajouter laissier IV-8, 84, 93; - langagier préciser qu'on a ici beau langagier v. FEW 5, 361b; - lieu on peut noter que l'expression de haut lieu «de bonne race» n'est attestée que tardivement ds FEW 5, 392b nfr. (dep. 1825, Hugo) mais v. TLF 13e s. de haut lieu «de naissance noble» Guillaume au faucon; - mandienne adj.f. grâce au recours à l'original italien mendica on peut supprimer FEW 6, 1, 704b mfr. mendien (f. -ene) de adj. «privé de» (hap. début 15° s.) = notre passage cité par Gdf; - mauvaistié en IV-38 on lit mauvestié; - aj, sans mot dire loc.adv. IV-114, 125, VII-102 «sans rien dire»; sans plus mot dire II-16 «sans dire davantage»; sans aultre mot dire V-9 «id.» v. BaldingerRabelais 206; - muance signifie plutôt «départ» v. FEW 6, 3, 287b mfr. muance f. «départ» Jd'OutrMyr; - neantmoins est prép. en VI-33, cet emploi est à aj. à FEW 6, 2, 127b; - ouvrir est v.r. en IV-104; -

pardonnance se lit en VIII-18 et non 17; - aj. belles paroles s.f.pl. VIII- 5 «belles et stériles promesses» FEW 7, 604a mfr. nfr. (dep. Chastell) à compléter par TLF qui cite ProvVilT d'après TL; - parti on peut préciser qu'en IV-68, VIII-22 on a ne savoir quel parti prendre «ne pas savoir quelle décision il faut prendre» [le deuxième passage est cité par DiStefanoLoc 644b], en VII-43 prendre aultre parti «faire un autre choix», en V-18 prendre le parti de + inf. «décider de», en VI-20 estre en tel parti «être dans une telle situation», en VII-59 mettre que en tel parti «mettre que dans une telle situation», et en V-29 se trouver ou parti ou «être dans la situation où»; pensement l'attestation de Prol-7 est à ranger sous muer pensement; - aj. ne... personne II-135, IV-26, 154, VII-91 «nul» FEW 8, 270b, BaldingerRabelais 35; ne... personne du monde III-24, IV-7 «id.» aj. à FEW; personne qui vive II-8, 134 (quivive à corr.), IV-22y «id.» FEW 8, 270b ne... personne qui vive (hap. 14° s., RF 27, 866 [= TroyleM 137 et 204, passages qui correspondent respectivement à la première et à la troisième occurrences ds TroyleB]); - piece est ds la loc.adv. une piece «quelque temps» FEW 8, 340a; - plain lire plaint; - poignant signifie plutôt «cruel, dur» FEW 9, 598a afr. poingnant «cruel, dur» Job; - point en III-83 signifie plutôt «moment»; poux en IV-19 signifie «tempe» FEW 9, 560b afr. peulz (Renart, TilLex), mfr. poux (1451, Gdf 6, 350); aj. taster le poux loc.verb. IV-118 «presser légèrement la tempe (ou l'artère du poignet?) pour connaître la rapidité des battements du cœur» v. FEW 13, 1, 140b fr. taster le pous «presser légèrement l'artère du poignet pour connaître la rapidité des battements du cœur» (13e s.; OudC 1640-1660) à compléter par TL 7, 1670; - retenir l'inf. se lit en V-64; - rompre l'inf. se trouve en VIII-6 où on a rompre sa promesse «ne pas tenir sa promesse» cf. FEW 10, 566b rompre v.a. «manquer à une obligation» (dep. 1550, BibleLouvainEvJean 5c) et noter qu'en III-40 on a rompre ses parolles «les interrompre» et en VII-46 rompre son parler «id.» cf. FEW 10, 566b rompre la parole à (RoseM; Comm); - runge est ds la loc. retourner arriere au runge a qn (la var. TY est écrite renge p. 743 et ronge au gloss.) «obséder de nouveau l'esprit de qn (d'un souvenir)» cette tournure aurait sans doute un caractère régional (hormis Marque), aj. à FEW 10 560b afr. venir au runge «repasser (qch) dans l'esprit» (ca. 1170)... afr. venir au runge «revenir à la pensée comme remords» (hbret. ca. 1170) [ces deux attestations tirées de EstFoug sont à unifier], venir au runge (hap. 13e s. [= Marque cité par Gdf 7, 237c; on lit venir a ronge ds MarqueA v. TL 8, 1459, 49 s.]), mfr. venir au runge (Carloix; Baïf) et 561b mfr. nfr. venir au ronge à qu «obséder l'esprit de (d'un souvenir, etc.)» (Est 1549-Mon 1636); - saillir est v.r. en III-64; - saouler est v.r. en III-41, 63; - seicher est v.n.; - soustenir est v.r. en III-26; - tant lire cette et non ceete; - tantost en III-5 on a tantost que; - tempester est ici v.r.; - tenir est v.r. en VI-3 (où la note est à corriger, parce que l'emploi de l'auxiliaire estre dans se feust peu tenir provient de l'antéposition du pronom réfléchi v. MénardSyntaxe³ § 149 Rem. 3; on lit par exemple Pour ce tenir ne s'est peü Qu'il n'ait demandé au corps gent ds MelusCoudrR 958-959); en VII-5 on a tenir qn en parolles «l'entretenir» passage cité par DiStefanoLoc 641c, aj. à FEW 7, 604a qui cite mfr. tenir qn a paroles «entretenir» (1416); - transmortir aj. IV-20y et v. FEW 6, 3, 136b mfr. transmorty «accablé, attristé» (hap. 14c s. [= Troyle]), se transmortir «mourir» (1600, Vigenère, L'esquillon de l'amour divin 622, Db); - travaillier on a v.n. en II-7, VI-10 et v.r. en VII-41; - tressaillir est v.n.; - voier et voyer sont à réunir.

Au total, on a ici une édition fiable d'une œuvre charmante, que tout le monde lira avec plaisir et intérêt.

Takeshi MATSUMURA

Prose des Loherains (Ms. Arsenal 3346), éd. par J.-Ch. HERBIN, Valenciennes (Presses Universitaires de Valenciennes), 1995, XXVI + 304 pages.

La Geste des Lorrains connaît un beau renouveau (v. ici 56, 621). J.-Ch. Herbin, qui vient de publier *Hervis de Mes*, s'est tourné vers les mises en prose de la Geste. On sait qu'il en existe deux autres que celle qui est ici publiée: celle qui est incorporée dans l'*Histoire de Charles Martel* de David Aubert (v. RLiR 60,314) et celle de Philippe de Vigneulles, que l'on croyait perdue mais qu'Herbin a retrouvée et qu'il se propose de publier aussi.

Celle qu'il édite ici est contenue dans un seul ms. (3e tiers du 15e s., à localiser dans le quart sud-ouest du domaine d'oïl). Elle résume à grands traits *Garin le Lohe-rain*, *Gerbert de Metz* et *Anseys de Metz*, d'après un modèle proche du ms. S (Paris BN fr. 4988). Le ms. de l'Arsenal présente une graphie assez typée dont l'éditeur a bien dégagé les faits saillants [XIII-XXIV] et sa conclusion nous paraît assurée. Les faits lexicaux vont dans le même sens, en présentant même quelques traits occitans. Visiblement ce terrain n'est pas très familier à l'éditeur qui écrit sans rire que «le mot *parvol* est encore signalé comme vivant en 1909 par Emil Levy dans son *Dictionnaire provençal-français*» [185 n. à 103-39]. Ce mot *parvaus* m. pl. «petits enfants» peut être rangé parmi les occitanismes (cf. FEW 7, 694b) avec *refuder* v.a. «refuser» (cf. FEW 10, 200b) et *estaponner* v.a. «boucher, obstruer» (cf. FEW 17, 309b).

Le texte est bien édité et accompagné de notes attentives [151-196]. L'intérêt du texte réside surtout dans l'abondance des noms de lieux et de personnes relevés dans un index soigneux [199-279]. Le glossaire est sérieux [281-295]; la présentation et le choix des caractères auraient pu être améliorés. Quelques remarques: *engreger* ne signifie pas «enrager» mais seulement «accroître, rendre plus fort (sa colère)»; – *essaude* on aimerait lire *essande* au vu de ce que présentent les dictionnaires et notamment le FEW 11, 283b.

Curieusement et «parce qu'ils ne sont rassemblés nulle part», on trouvera dans la bibliographie la liste des fragments actuellement connus des *Loherains* (version en vers).

Le vocabulaire du texte ne présente certes pas un intérêt majeur mais on pouvait être attentif à la phraséologie: sans coup frapper 141,1, employé au sens de sans coup ferir; – en abit dissimulé 140,19 «déguisé» (dep. 1576 ds Gdf 9, 394b). Quelques premières attestations comme tripes 47,39 «boyaux humains» (dep. 1534 Rab ds FEW 13, 2, 298b) pouvaient être signalées, ainsi que quelques sentences comme A chouse faicte, on ne peut pourvoir 19,9 cf. Hassell C185 ou mauvaises nouvelles ne peut l'on que trop tost savoir 92,8 cf. Hassell N40.

Si, au 15° siècle, la prose adaptatrice ou imitatrice des romans et des épopées du 13° siècle brille dans les provinces septentrionales, ce texte révèle que subsiste aussi dans le quart sud-ouest d'oïl une tradition, certes plus modeste, mais dont nous avons déjà constaté l'existence avec *Le Roman de messire Charles de Hongrie* (cf. RLiR 57, 325) ou *La Geste du Chevalier au Cygne* (cf. RLiR 55, 288).

Gilles ROQUES

Recueil de Farces (1450-1550), Textes établis, annotés et commentés par A. TISSIER, t. 9, Genève (Textes Littéraires Français, 456), Droz, 1995, 415 pages.

A peine avais-je annoncé la fin du Recueil au début du compte rendu du t. 8 (RLiR 58, 275), que je recevais le t. 9. Mais on a tout lieu de se réjouir de la parution de ce nouveau volume. On y trouvera 6 farces: trois du Recueil du British Museum: XLII Jolyet (n° 124 du Répertoire de Petit de Julleville), fin 15° s., normanno-picarde⁽¹⁾; – XLIII *Un mari jaloux qui veut éprouver sa femme* (n° 137), début 16° s., localisation indéterminée; – XLV *Les femmes qui font écurer leurs chaudrons* (n° 98), fin 15°-déb. 16° s., remaniement orléanais. Deux viennent du Recueil La Vallière: XLVI *La Veuve* (n° 184), env. 1500 ou 1520-1525, normande (déjà rééditée par Philipot *Six farces...*); – XLVII *Les Malcontentes* (n° 133), env. 1500, normande. Une figure dans le *Recueil Cohen* (n° XXXIII): XLIV *Le Savetier, le moine et la femme*, 1475-1480, parisienne.

On voit que ce volume est consacré aux femmes. Les éditions sont du même niveau, excellent, que dans les tomes antérieurs. Les introductions, très attentives, disent l'essentiel. Le glossaire fournit un appoint précieux.

Quelques notes au fil du texte: XLII, 1, ponctuer Se sui mon, Dieu... («je le suis vraiment»); - 9 on lit déjà il en est fené et fauché «c'est une affaire réglée» en 1494 ds HelmichMoralités I, 308b; - 56 on ajoutera à Coquillart, une attestation de faire du fatrin fatras «avoir une attitude de coquette» ElAmDeablerieD 8028; dans les trois cas fatrin fatras est plus ou moins associé à l'idée de coquetterie; - 57 on préférerait lire autre foys en deux mots; - 92, peut-être le sens d'«enfant» est-il admissible pour poupart si l'on interprète ou comme une forme de au et dans ce cas on serait en présence d'une interrogation incrédule: «Je serai le père de ce bébé?»; -127 estre a ses unettes paraît avoir un caractère régional (Ouest et Normandie), localisation appuyée par catonner «mettre bas» (cf. FEW 3, 516b); - 132-133 l'interprétation proposée pour ces vers est peu plausible; je comprends le v. 132 comme une parenthèse amusée: «Et que la fièvre m'épouse - et ainsi je serai marié deux fois si j'en fais rien (= si je me conduis ainsi / si je continue à ce rythme)», car je conserve Si j'en fais rien de l'imprimé en y voyant un écho de En feroys-je... ung en chascun moys (125-126); - 155 d'après la note et le glossaire il faudrait lire exemp; - XLIII, 123 lire l'aseirant (cf. Gdf 1, 438b et FEW 11, 517b); - 218 desnorter de l'imprimé a été corrigé en desporter; mais desnorter (de desenorter «dissuader») existe cf. RLiR 56, 638; - XLIV, 21 n., on éclairera la malédiction qu'il en ait froide joye! par EvQuenJ 1108; signalons aussi que la traduction de avoir froide joye de sa peau par «avoir la chair de poule» ds Gdf est erronée; - 547 le sens paraît clair: vous m'entendez bien est un euphémisme érotique (= il faut que vous me cédiez); - XLV, 100 rebourse signifie «s'émousse»; - XLVI,23 avoir les gans paraît avoir un sens figuré et l'on pourrait imaginer un jeu de mots sur le double sens de l'expression «être le premier homme d'une femme» et «recevoir une gratification» et je traduirais: «j'aurai la prime(ur)... au moins pour ce qui est de convoquer tout le monde»;

⁽¹⁾ On ne mentionnera que pour information l'édition de B.A. Penovich, A critical edition of three late medieval French farces: «La Farce de Regnault»; «La Farce de Jolyet»; «La Farce de Colin qui loue et despite Dieu», Ph. D 1981, Northwestern University, UMI.

-33, je vois là aussi un jeu de mots à partir de prendre au bon(t) «prendre sans réfléchir» et au bon entraînerait au pire; - 176 on peut douter que en reverye signifie «dans mes rêves», je comprends plutôt avec monte en emploi impersonnel: «l'idée opiniâtre s'installe en moi de»; - XLVII, 47 lire joïst; - 88 tenir a chime et a racine doit signifier «ne pas être généreux; ne pas les [= les sous] lâcher facilement». C'est sans doute l'altération d'une formule juridique plus ancienne, attestée en 1318 tenir a clou ou a keville, a chime ou a rechime (Gdf 2, 124 bc et 6, 663b < DC s.v. cimentum). DC y voit une forme abrégée de ciment; FEW 2, 673b le classe avec quelque circonspection, mais c'est invraisemblable à tous égards, dans la famille d'un mot occitan signifiant «punaise». En fait, la formule ne doit rien à l'occitan; l'attestation de 1318 vient assez probablement de Saint-Amand-les-Eaux près de Valenciennes; -102 il faut éditer signés et moulinés plur. de signet sceau, bague (?)» et de moulinet peut-être aussi «(sorte de) bague»; – 107 vercoquin est déjà attesté au 15e s. cf. AuGreyAmoursF 277, 11 et JMichPassJ 8264; - 167 il s'agit d'une variante d'un proverbe (cf. Schulze-Busacker 345), passé comme refrain dans un rondeau de Charles d'Orléans cf. aussi Hassell V99 et TPMA 1, 82-83; - 193 n., engendre n'est pas un inf. substantivé mais un substantif dérivé; - 213 n., sy sue se comprend plutôt comme «qu'il l'endure»; - 330 n., l'interprétation de tenir a cloux est appuyée par tenir a chime 88 cf. supra; - 334 on peut laisser à non obstant sa valeur habituelle et comprendre: «Néanmoins ça n'aurait pas d'importance pour moi (qu'il fût avare), pourvu qu'un seul droit ou tordu, bancal, mal fait, hideux ou crasseux m'appelle s'amye»; -397-98 ponctuer différemment avec un point après mignonnes. Mais vous signifie «Mais dites-le pour vous!» (= faites ce vœu de triomphe amoureux pour vous); - 431 sqq, les propos de la religieuse paraissent recéler des jeux de mots: service (433) peut faire allusion au service d'amour; huys (439) peut évoquer le «pudendum muliebre», sens connu pour huissine et même huys (ZrP 107, 492); carilonner (443) est connu en contexte érotico-religieux cf. CoquillartF DN 2109 et CohenF 50, 63; - 470 l'eau benoiste rappelle l'eaue benoiste de court qui remplit l'aspergés joyeulx ds CoquillartF DN 2098; - 510 crevecher est indiscutablement une forme de couvre-chef (même forme dans la Farce des Bâtards de Caux 132): on peut y voir une allusion au fait que la religieuse a bien ses cheveux sous sa cornette et que sa tête n'est pas rasée.

Gilles ROQUES

Richard E. F. STRAUB, *David Aubert* escripvain *et* clerc, Amsterdam / Atlanta (Études de langue et littérature françaises, 96), Rodopi, 1995, 377 pages + 16 planches.

Des œuvres abondantes (*Perceforest, Chroniques* de Froissart, *Croniques et Conquestes de Charlemaine, Renaut de Montauban* (en prose), etc.) sont transmises dans de gros mss qui portent la signature de David Aubert et ont été écrits entre 1458 et 1479. D'autres, non signés, ont même été ajoutés par divers érudits à ce groupe. Le présent ouvrage a entrepris de mettre de l'ordre dans toute cette production. Il distingue les mss autographes, portant la signature de David Aubert, accompagnée de la mention *manu propria* [44-50]. D'autres sont seulement signés par David Aubert et peuvent être datés [51-94] ou non datés [95-104]. Enfin il y a la catégorie des mss non signés [105-133], qu'on a attribués à l'escripvain.

Se limitant aux mss signés, l'auteur procède à toute une série de classements: chronologique, par commanditaire, par contenu, par lieu de production, par collaborateur, selon leur présentation matérielle, etc. Il en tire des conclusions prudentes mais solides.

On trouve ensuite un examen particulier des copies de L'Histoire de Charles Martel [192-242], que l'auteur se propose d'éditer, et de Gilles de Trazegnies [243-276], accompagné chaque fois des tables des rubriques, suivies des index des noms de personnes et de lieux qui y figurent.

L'auteur en vient à une intéressante étude du vocabulaire technique de l'escripvain David Aubert, tel qu'il apparaît dans les prologues. Sont examinés en particulier les mots escripvain [308-310] et acteur [(306-308]. On trouvera aussi un répertoire des topoi contenus dans les prologues [288-303].

Peu à peu se dégage le portrait de cet «éditeur avant la lettre» et de son rôle précis, probablement un compilateur-rajeunisseur, à l'occasion remanieur. L'ouvrage a bien atteint son but. Il est un jalon sur lequel les éditeurs utilisant des productions sorties du *scriptorium* de David Aubert pourront s'appuyer en toute confiance.

Gilles ROQUES

Jacques FLOURNOY, *Journal 1675-1692*, édité et annoté par Olivier FATIO avec la collaboration de Michel Grandjean et Louise Martin-van Berchem, Genève, Droz, 1994, XLII + 448 pages, (Publications de l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguenot, vol. 3).

Le présent volume fait partie d'une série de publications commencée en 1991 sous les auspices de l'Association suisse pour l'histoire du Refuge huguenot⁽¹⁾. Elles ont pour but de faire mieux connaître le rôle de la Confédération helvétique et de ses alliés de l'époque (dont la République de Genève) dans les événements déclenchés par les conflits religieux en France, et surtout leur attitude devant l'exode massif de réfugiés protestants qui suivit les mesures d'oppression prises en 1685⁽²⁾. En effet, malgré l'indiscutable regain d'intérêt dont jouit ce sujet depuis le tricentenaire de 1985 auprès des chercheurs en Suisse comme ailleurs, bien des aspects restent toujours à éclaircir.

⁽¹⁾ Il s'agit de résultats obtenus par une équipe de recherches dirigée par les professeurs Rémy Scheurer, de l'Univ. de Neuchâtel, et Martin Körner, de l'Univ. de Berne. Ont déjà paru (outre l'ouvrage recensé ici): Marie-Jeanne Ducommun, Dominique Quadroni, Le refuge protestant dans le pays de Vaud (Fin XVII^e-début XVIII^e s.), Aspects d'une migration, 1991 (vol. 1); Markus Küng, Die bernische Asyl- und Flüchtlingspolitik des 17. Jahrhunderts, 1993 (vol. 2); Meindert Evers, Gabriel de Convenant, Avoué de la «Glorieuse Rentrée» des Vaudois (Correspondance avec les États-Généraux des Provinces-Unies 1688-1690), 1995 (vol. 4); tous les vols. chez Droz, Genève.

⁽²⁾ On oublie souvent qu'avant même la révocation de l'Édit de Nantes au mois d'octobre, le Conseil d'État avait interdit, en mai, la R. P. R. dans le Val Cluson (alors territoire français), exemple suivi aussitôt par le Duc de Savoie qui en fit de même à l'égard de ses sujets vaudois.

Le manuscrit du *Journal* se trouve aujourd'hui à la *Bibliothèque Publique et Universitaire* de Genève (Ms. suppl. 1549, cf. la description détaillée *Intr.* p. XXVI note). Après la mort de l'auteur, il passa par les mains de plusieurs descendants. Au 18^e siècle, un petit-fils, Jean-Louis Mallet-Patron, le compléta par quelques addenda basés sur des notes de son aïeul [402-404] et une table de matières [405-414], toujours très utile; il y ajouta aussi un titre ainsi libellé: *Recueil fait par feu M^r le Pasteur Jaques Flournoy, des choses les plus remarquables arrivées à Genève dès 1675 à 1692.*

Naturellement, le texte édité par Olivier Fatio et ses collaborateurs s'adresse en premier lieu à l'historien. Toutefois, nous tâcherons de montrer à la fin de ce compte rendu qu'il mérite également l'attention du linguiste, et notamment du lexicologue.

Les éditeurs font précéder le *Journal* [1-401] d'une excellente *Introduction* [VII-XXXV]. On y trouve une biographie détaillée de l'auteur et un portrait vivant de son personnage, suivis d'un résumé succinct du texte.

Par son père comme par sa mère, Jacques Flournoy, né en 1641, descendait de Huguenots français qui s'étaient réfugiés à Genève pendant les guerres de Religion du 16º siècle. Ayant réussi à occuper des positions respectables dans le commerce et la manufacture, ils s'élevèrent rapidement à un rang social qui leur permit de prendre part aux affaires publiques de la ville. Jacques, suivant en cela l'exemple de son père, se voua à la théologie, et en 1668, il fut consacré comme pasteur. Pour diverses raisons (rareté de postes disponibles dans la minuscule République, mais aussi népotisme et intrigues), il dut attendre plus de huit ans pour être affecté à une paroisse de la campagne genevoise, à Jussy. Il devait y rester 16 ans jusqu'à sa mort, survenue en janvier 1693.

La longue attente précédant sa nomination lui procurait assez de loisir pour se consacrer à sa grande passion, qui était l'histoire, y compris l'épigraphie et la numismatique. Il devint ainsi un «antiquaire» remarquable, étudiant, d'un esprit critique, l'histoire de la République de Genève, rassemblant les inscriptions anciennes et modernes de la ville, correspondant avec les savants de son temps, avec lesquels il échangeait des notes érudites. Ni l'exercice de ses fonctions pastorales ni la vie familiale (il s'était marié tardivement et avait plusieurs enfants) ne purent l'empêcher de poursuivre ses recherches. Le fruit le plus important en était sans doute les «Extraits» traduits en français (l'original était en latin) des registres du Conseil de la République pour la période de 1409 à 1538(3), travail effectué entre 1688 et 1690 à la demande d'un ami membre du Petit Conseil. Ce document manuscrit (un exemplaire est conservé aux Archives d'État de Genève, cf. p. XXIV note), dont les annotations témoignent de l'impressionnante érudition de l'auteur, devait servir comme base d'information au gouvernement, revêtant ainsi un caractère quasi officiel.

⁽³⁾ Il semble que ce soit précisément cet original latin qui a fait l'objet d'une étude lexicale publiée par Jaakko Ahokas: Essai d'un glossaire genevois d'après les registres du Conseil de la Ville de 1409 à 1536, Helsinki (Société Néophilologique) 1959. Malgré la différence du titre («Ville» contre «République»), il doit s'agir de la même source: cf. l'Introduction (p. 12) où l'auteur – qui, visiblement, ne connaissait pas les extraits traduits par Flournoy – caractérise le Conseil comme étant chargé de «la politique extérieure et l'administration interne de la cité et de la République» (la mise en relief est la nôtre). La lexicographie française gagnerait sans aucun doute à confronter les deux versions.

Si l'on considère ce qui précède, on ne s'étonnera pas que Jacques Flournoy, au fil des années, ait tenu à consigner dans un Journal les événements d'actualité qu'il jugeait d'importance. Pour cette entreprise, il était mieux qualifié que quiconque: grâce à sa position, il entretenait des rapports suivis et étroits avec les milieux officiels de la République. Il en profitait à l'occasion pour accéder à des informations confidentielles, voire à des documents secrets. Dans l'Introduction, les éditeurs mentionnent [XXXIII] un exemple significatif: deux lettres de Louis XIV destinées, par l'intermédiaire de son résident, au Conseil de Genève, que Flournoy reproduit mot à mot [131-132 et 137-138]. C'est déjà dire que le Journal se distingue d'autres ouvrages du genre, à caractère plutôt personnel et anecdotique, par l'envergure des événements rapportés. A part quelques rares faits divers (catastrophes naturelles, naufrage d'un bateau), l'auteur ne relate que des événements relatifs à la grande politique. Qui plus est, il le fait avec un souci d'objectivité rare en son temps. En témoignent les innombrables renvois à d'autres sources (cf. à ce sujet la bibliographie [XXXVII-XLII]), par lesquels les éditeurs, dans des annotations volumineuses (nous en reparlerons), confirment, tout en le complétant, le récit de l'auteur.

Pour l'essentiel, le Journal doit son intérêt à la position géopolitique qu'occupait la République de Genève entre la France, la Savoie et les Cantons suisses. Sa plus grande partie est consacrée aux «péripéties affectant les relations franco-genevoises» [XXVIII]. Celles-ci traversèrent en effet une crise dramatique qui commença en été 1685 (avant même la révocation de l'Édit de Nantes). Elle devait persister au-delà de 1692, année avec laquelle se termine le Journal. Tout d'abord, pour échapper à la recatholicisation imminente, les réformés du pays de Gex (où Genève avait, de surcroît, des droits historiques à défendre), se réfugièrent en masse sur le territoire de la République. La situation, loin de se détendre, s'aggrava encore pendant les années suivantes. Non seulement l'afflux de réfugiés s'intensifia par suite de la révocation, mais encore la guerre, que la Ligue d'Augsbourg avait déclarée à la France en 1688, précipita Genève dans un dilemme pénible: d'une part, les sympathies, surtout dans le peuple, allaient tout naturellement du côté des puissances protestantes et de leurs alliés; d'autre part, le gouvernement était obligé d'éviter tout ce qui pouvait froisser le roi de France, son voisin trop puissant. Ce qui compliquait encore les choses, c'est qu'il fallait en même temps ménager les alliés suisses (bernois surtout), qui poussaient Genève à renforcer ses fortifications et à accueillir dans ses murs des contingents de troupes afin de parer à toute éventualité. Véritable tour d'équilibre donc, que les dirigeants genevois réussirent effectivement à mener à bien: grâce à leur attitude prudente et pragmatique, mais aussi au prix de concessions parfois douloureuses et presque toujours impopulaires, ils surent sauvegarder l'indépendance et la liberté de leur petit État. Flournoy ne cache d'ailleurs pas son approbation pour cette «Realpolitik» (voir sur ce point l'affaire du diplomate britannique Herwart des Marais, que le Conseil refusait de reconnaître comme ambassadeur, cf. Journal pp. 351-352, Intr. p. XXXI).

L'édition que présentent Olivier Fatio et ses collaborateurs mérite des éloges presque sans réserves. L'Introduction (nous l'avons déjà souligné) est excellente; c'est aussi le cas des annotations qui accompagnent le texte. On peut certes se demander s'il était indispensable de leur donner les dimensions qu'elles ont, et qui dépassent de plusieurs fois celles du texte. Ainsi, il y a de nombreuses pages toutes remplies de notes, ou peu s'en faut. Les éditeurs admettent d'ailleurs eux-mêmes (avec une auto-

ironie peut-être involontaire) que celles-ci sont «relativement abondantes» (*Intr.* p. XXXV). Mais si l'on tient compte de leur fonction, qui est de «replacer les événements rapportés [...] dans leur contexte», on ne trouvera guère d'arguments convaincants pour critiquer ce déséquilibre apparent. On le fera d'autant moins que le but fixé est incontestablement atteint. Effectivement, les notes, qui sont d'une clarté exemplaire, aident beaucoup à mieux comprendre l'enchaînement historique.

Pour établir le texte, les éditeurs ont appliqué des principes éprouvés (cf. *Intr.* p. XXXV). De ce fait, l'édition répond aussi pleinement aux exigences du philologue et linguiste qui voudrait s'en servir comme base de son travail (nous aurons l'occasion d'en reparler). Les erreurs et fautes d'impressions que nous avons pu découvrir sont peu nombreuses (une vingtaine à peine). De plus, elles sont minimes, si bien que nous jugeons inutile de les énumérer. Signalons seulement qu'il y a, à trois endroits, confusion dans le numérotage des notes (*Intr.* p. XXIV, *Journal* pp. 117, 261). Une méprise regrettable s'est en outre glissée dans la reproduction du titre (dû à un petit-fils de l'auteur, cf. plus haut), où «1672» figure pour «1692»: «[les] choses [...] arrivées à Genève dès 1675 à 1672 [sic]» (cf. p. VI)⁽⁴⁾. L'utilisation du texte est d'ailleurs considérablement facilitée par un index exhaustif des personnes et des lieux (pp. 415-445), comme aussi par la table de matières que nous avons déjà mentionnée plus haut.

Il va sans dire que l'édition constitue une source précieuse pour l'historien de profession. Mais elle sera également consultée avec profit par tous ceux (romanistes inclus) qui désirent s'informer sur une période particulièrement intéressante de l'histoire de Genève. Ajoutons que le texte est d'une lecture agréable, car le style de l'auteur, sans être brillant, se distingue partout par sa clarté sobre et son aisance.

Toutefois, l'intérêt du Journal ne se limite pas à sa valeur comme document historique. Par un effet qui n'était sans doute pas dans les intentions des éditeurs, il se révèle être une source précieuse pour l'histoire du vocabulaire français. Nous en fournirons la preuve détaillée par un dépouillement que nous avons effectué et qui sera publié prochainement dans les Travaux de Linguistique et de Philologie. Qu'il suffise ici de donner un bref aperçu des résultats. Le texte permet de relever plus d'une centaine d'addenda au FEW, qui sont de tous genres: mots, sens, syntagmes, datations, etc. Pour ne citer que quelques lexèmes absents du FEW, on trouve ainsi déplateler/replateler 'ôter/remettre le tablier d'un pont' (aj. à 9, 49b); grabeler 'examiner soigneusement' (aj. à 2, 1335a); laxer (une sentence, etc.) 'prononcer' (aj. à 5, 226b); transmarcher et transmarchement 'transporter' et 'transport' (aj. à 16, 531b). Ce qui augmente encore l'intérêt que présentent ces addenda, c'est que bon nombre d'entre eux se retrouvent dans des documents d'archives datant approximativement de la même époque et qui sont issus du Refuge vaudois (et, en partie, huguenot) en Allemagne. Ceux-ci ont fait l'objet d'une étude lexicale que nous venons de terminer et dont les résultats sont prêts à paraître dans les «Beihefte zur ZrP» (vol. 265)⁽⁵⁾.

⁽⁴⁾ Si la faute se trouvait déjà dans l'original, une observation aurait été indispensable (d'ailleurs, à un autre endroit, le titre est cité correctement: cf. *Intr.* p. XXVI note).

⁽⁵⁾ Der französische Wortschatz der Waldenser in Deutschland (Archivstudien), Tübingen, Niemeyer (sous presse).

Le *Journal* confirme donc dans bien des cas les données relevées dans ces matériaux. Ce fait est d'autant plus remarquable qu'il s'agit là de textes dits «d'exil», corpus dont on n'a jamais démontré, jusqu'à présent, la valeur en tant que source pour la lexicographie française. Soulignons pour finir que le dépouillement du *Journal* illustre de nouveau l'importance qu'il faut attacher, si l'on cherche à mieux connaître l'histoire du vocabulaire français, à des textes non-littéraires. Du moins en ce qui concerne cette seconde moitié du 17e siècle, c'est un genre qui ne nous semble pas jouir d'une faveur excessive de la part des lexicographes.

Hans Joachim SCHMITT



Note additionnelle au compte rendu de FennisGal (ici p. 258 n. 1)

Je viens de me rendre compte que la *Relation authentique du voyage de Gonne-ville* datée par les historiens et les lexicographes de 1505 reflétait un état de langue bien postérieur. Dans l'attente d'une étude plus poussée sur la genèse de ce document, étude à laquelle je me suis attelé, je voudrais faire le point sur les attestations qui ont été empruntées à ce texte. En fait ce texte a trois versions. La version la plus fiable a été éditée par D'Avezac en 1869 et elle est fondée sur une copie du début du 18e s. d'un prétendu vidimus de 1658, censé reproduire une déposition faite en 1505; c'est à cette édition [87-110] que nous nous référons. Une édition antérieure par Margry, celle citée dans la bibliographie de FennisGal 2002, amalgame une relation extraite d'un ouvrage de l'abbé Jean Paulmier de Gonneville, publié en 1663, et un ajout «inventé» par le baron de Gonneville vers 1783: cet ajout, bien distingué, a été réédité à part par D'Avezac [39-41].

Voici donc la liste des mots extraits de ce texte et datés de 1505 dans les principaux répertoires⁽¹⁾:

FennisGal: cable 89, charpentier [carpentier] 101, gallifrester 101, hauziere 90 (< NGN), navire f. passim, pirate (serait ds GdfC d'après Fennis mais c'est une erreur), piraterie 109 (< GdfC), radoubber [radouber] 101 et 107, rechange 90 (< NGN s.v. haussière), retour 101, gargouche 89 (< FM 26, 52), pince de mire 89 (< FM 26, 54), refouloir 89 (< FM 26, 58 s.v. tire-bourre), tire-boure 89 (< FM 26, 58). – Les mots cargaisonner 41 et galifretter 41 appartiennent à l'adjonction de 1783.

TLF: balafre 105 (< DDL¹), couscous [couchou] 93 (< ArveillerVoy), débouquement 107 (< FM 25, 309), dégorgeoir [desgorgeoir] 89 (< FM 25, 309), forban [fourban] 105 (< FM 26, 51), gargousse [gargouche] 89 (< FM 26, 52), guenon 104 (< DG), louvoyage [louuiage] 107 (< FM 26, 54), milliasse 107 (< DG, cf. GdfC), piraterie 109 (< GdfC), plumasserie 96 et 97 (< Gdf), quasiment 95 et 109 (< GdfC),

⁽¹⁾ Chaque mot est accompagné de sa référence dans l'édition D'Avezac suivi, éventuellement, entre parenthèses de l'indication de la source lexicographique à laquelle il est emprunté. Je mets entre crochets les graphies de l'édition D'Avezac lorsqu'elles diffèrent de celles des vedettes ou sous-vedettes.

rassade, [rusade, rasade, rasude] 91, 93 et 100 (< ArveillerVoy), tire-bourre [tire-boure] 89 (< FM 26, 58).

Gdf(C): outre les mots piraterie, plumasserie et quasiment (cf. TLF), tous tirés de l'éd. D'Avezac, Gdf a extrait deux hapax de la Relat. de Binot de Gonneville: nombral [numbral] 101 et piratement 97.

FEW: outre les mots tirés de Gdf(C), de DG ou de l'article des FM 25 et 26, FEW 12, 112a utilise silencieusement (par l'intermédiaire d'une source que je n'ai pas retrouvée) le texte (= D'Avezac 93) pour anorm. souris gaude (1505).

FM 25 et 26: outre les mots débouquement, dégorgeoir, forban, gargousse, louvoyage, tire-bourre, passés dans TLF et pince de mire, passé dans FennisGal, on y relève aussi drague 89, ilet [islet] 107, noyale 90.

DDL¹: outre *balafre* passé dans TLF, on relève *escopeterie* [éd. *de scopeterie*] 100 (cf. aussi RLiR 35, 216).

Gilles ROQUES